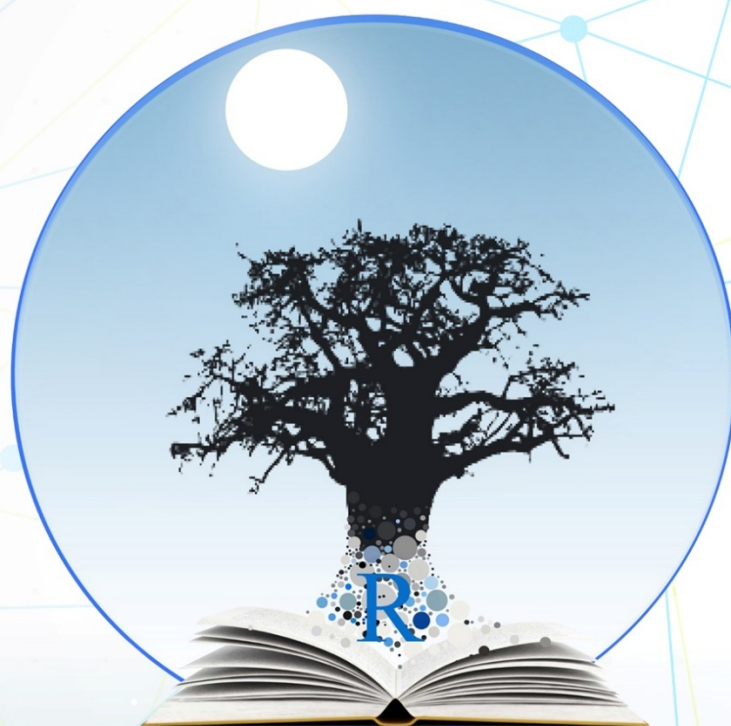


REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 10 décembre 2025

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 10 décembre 2025

INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



ADVANCED SCIENCE INDEX

<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23413>

Impact Factor 2024 : 5.051



<https://reseau-mirabel.info/revue/14886/RELaCOM-Revue-Langage-et-communication?s=1muc9dl>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : [2617-7560](#)

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : PROFESSEUR JEAN-CLAUDE OULAI

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE
PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP
PROF. EDOUARD NGAMOUNSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ
PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY
DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE
PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. MAKOSSO JEAN-FÉLIX, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER
PROF. JEAN-CLAUDE OULAI
PROF. KOUAMÉ KOUAKOU
PROF. NIAMKEY AKA
DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU
DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE
PROF. KOFFI EHOUMAN RENÉ
DR ASTÉ N'CHO JEAN-BAPTISTE, MCU
DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN, MCU
DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU
DR N'GUESSAN ADJOUA PAMELA, MCU
DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN
DR COULIBALY DAOUDA
DR KOUAMÉ KHAN
DR OULAI CORINNE YÉLAKAN
DR YAO KOUAKOU GUILLAUME

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : DR TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

COURRIEL : soumission@relacom-slc.org

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

1. Nanon Pierre BROU (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Jodvin Symphorien De Blahoua KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
La dialectique comme fondement de l'éducation politique chez Platon 14
2. Salifou COULIBALY (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Dynamique urbaine et risque de conflit dans la ville de Tiassalé 23
3. DJAHA Koffi Henri (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire) / YAO N'Goran Hubert (Université de Bondoukou) / LOBA Saga Bernard (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Le suicide chez les jeunes adultes d'Abidjan selon leur religion et estime de soi 36
4. KONATÉ Djakaridja (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Une analyse critique des discours sur le panafricanisme et la souveraineté en Afrique de l'ouest 47
5. Awa KAMATÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / ATTIA Michel Akabilé (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Gnénégnimin SORO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Rationalité locale et hésitation vaccinale : perceptions des maladies infantiles et limites du PEV à Odiénné (Côte d'Ivoire) 64
6. Khan KOUAMÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) et les nouveaux visages de l'opinion publique ivoirienne 79
7. Koménan KOFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
“Keine andere kunsform produziert so intensive und vielfältige gerfü l reationen wie das kino” : Zur emotivität des films un seine (aus) wirkungen das individuum und die gesellschaft 91
8. Kouamé Sylvestre KOUADIO (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Heimat ist weder hier noch dort. Heimat ist in di roder nirgends : Eine postmoderne lektüre des heimat konstrukts bei stefanie zweig in karibu heisst willkommen 100

9. KOUAMÉ-KONATÉ Aya Carelle Prisca (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)

L'Intelligence Artificielle à l'épreuve de la recherche ivoirienne : entre perception et réalité du rôle 110

10. KPANGBA Boni Hyacinthe (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / GOH Tianet Yannick Emmanuel (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / AHOULOU Mahipou Fernande Marie Josée (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)

La communication socioculturelle : outil d'accès à l'information et d'émancipation économique des femme Abouré de Bonoua 120

11. Jean-Michel Kouakou Kan N'GUESSAN (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / KOUASSI Akissi Germaine (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Jean-Claude OULAI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)

Geste populaire et marketing d'opportunité : étude d'un phénomène de récupération publicitaire dans l'espace numérique ivoirien 131

12. Koffi Gilles Olivier N'GUESSAN (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)

Analyse et enjeux des messages de la plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC) en Côte d'Ivoire sur sa page Facebook pour un changement de comportement des populations 146

13. Aboubakar SYLLA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Lydie IBO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)

Les tribulations référentielles de la grammaticalisation espagnole du pronom « On » 163

14. THOAT Akoissy Clarisse-Leocadie (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)

Féminicide en Côte d'Ivoire : entre silence médiatique et contre-discours numériques, une analyse communicationnelle des récits de violence genrée 176

15. Hervé Kobenan YAO (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)

Enjeux des théories de la démonstration et de la définition chez Aristote 190

16. Ange Thibaut Kahelad YAON (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire) / Oumar Go N'Golo Emmanuel SORO (Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny, Yamoussoukro-Côte d'Ivoire)

Communication participative et modélisation organisationnelle pour l'autonomisation économique des femmes en milieu rural en Côte d'Ivoire 199

17. YOKORÉ Zibé Nestor (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)

La scène du deuil en pays Bété : analyse dramaturgique et sociologique des pleureuses professionnelles en Côte d'Ivoire 213

18. BOUDIMBOU Bienvenu (Université Marien Ngouabi, Brazzaville-Congo)

Les pratiques journalistiques à l'ère du numérique : mutation et défis au Congo 224

LA DIALECTIQUE COMME FONDEMENT DE L'ÉDUCATION POLITIQUE CHEZ PLATON

Nanou Pierre BROU

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

nanoupierre@yahoo.fr

Jodvin Symphorien De Blahoua KOFFI

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

kjodvin2@gmail.com

Résumé

Chez Platon, la dialectique se distingue et s'oppose à la rhétorique. Les hommes politiques véreux qui la pratiquent ne se soucient que de la forme du discours dans le but de flatter les masses afin de gagner leur adhésion dans un contexte démocratique. Contrairement à cette dernière, la dialectique est intimement liée à la théorie des Idées. Face aux contradictions et à la fugacité des données sensibles qui empêchent la possibilité de la connaissance absolue, Platon postule l'existence de réalités éternelles et immuables, c'est-à-dire les Idées ou Formes des choses sensibles. Au-delà des sciences mathématiques qui révèlent leurs limites dans la connaissance de ces réalités intelligibles, la dialectique apparaît pour Platon comme la méthode rationnelle et rigoureuse qui permet de contempler les Idées et au-delà d'elles, l'Idée suprême du Bien, source des vertus morales indispensables en politique. Cette étude vise à montrer que la formation dialectique, parce qu'elle permet de contempler les Idées et l'Idée du Bien se révèle chez Platon comme le niveau le plus élevé et plus important de l'éducation politique des philosophes.

Mots-clés : Âme, Bien, Contemplation, Dialectique, Éducation politique, Idée, Gouvernance, Philosophe.

Abstract:

In Plato, dialectic is distinct from and opposed to rhetoric. Corrupt politicians who practice rhetoric are only concerned with the form of discourse for the purpose of flattering the masses in order to gain their support in a democratic context. Unlike rhetoric, dialectic is closely linked to the theory of Ideas. Faced with contradictions and the fleeting nature of sensory data, which prevent the possibility of absolute knowledge, Plato postulates the existence of eternal and immutable realities, that is, the Ideas or Forms of sensible things. Beyond the mathematical sciences, which reveal their limits in the knowledge of these intelligible realities, dialectic appears for Plato as the rational and rigorous method that allows the contemplation of the Ideas and, beyond them, the supreme Idea of the Good, the source of moral virtues not attainable in politics. This study aims to show that dialectical training, because it allows the contemplation of Ideas and the Idea of the Good, proves to be, in Plato, the highest and most important level of the political education of philosophers.

Keywords: Soul, Good, Contemplation, Dialectic, Political education, Idea, Governance, Philosopher.

Introduction

À l'époque de Platon, la cité d'Athènes était confrontée à une grave crise morale et sociopolitique. Cette crise trouve son explication à travers une éducation inadaptée pour les citoyens en général et pour les hommes politiques en particulier. Interpellé par la situation chaotique de sa cité natale, une série d'interrogations s'impose à l'esprit de Platon : Qui doit gouverner la cité ? Pourquoi doit-on connaître pour gouverner la cité ? Que faut-il connaître ? Au moyen de quelle méthode est-il possible d'accéder à la connaissance véritable ? Ces questions font apparaître une critique de la gouvernance politique et du système éducatif de son temps. Si Platon critique l'éducation traditionnelle et plus particulièrement celle des sophistes, c'est bien parce qu'elle fait la promotion de la démagogie et non du savoir véritable qui devrait être basé sur la recherche des Essences et de l'Idée du Bien.

L'éducation sophistique ne permet pas d'accéder à la connaissance véritable qui est pourtant indispensable dans l'éducation politique chez Platon. Pour lui, l'éducation devrait procurer un mode de vie ordonné et bienveillant. Pour cela, il convient d'amener l'âme à surmonter les désirs et les passions éphémères, et orienter son regard en direction de cette connaissance qu'est l'Idée du Bien. Ce mouvement intérieur de l'âme des futurs dirigeants orientée à s'élever graduellement du monde sensible jusqu'à la contemplation de l'Idée du Bien, est ce que Platon nomme la dialectique. En faisant de la dialectique, l'épicentre de la formation politique, Platon montre le caractère primordial de celle-ci dans l'émergence d'une véritable élite politique dans la cité. L'étude et la pratique de la dialectique dans la gestion des affaires politiques de la cité permettront aux gouvernants de garantir la stabilité et le bonheur collectif. Naturellement, la quête de cette stabilité politique ainsi que le bonheur de tous les citoyens passent obligatoirement par une éducation politique appropriée. Dès lors, une question effleure notre esprit : en quel sens peut-on dire que la dialectique constitue le fondement de l'éducation politique chez Platon ? L'analyse de cette question centrale suggère les interrogations suivantes : Qu'est-ce qui fonde la connaissance chez Platon ? Qu'est-ce que la dialectique platonicienne ? Quel est le but et la place de la méthode dialectique dans l'éducation politique du philosophe, chez Platon ?

La présente contribution repose sur les hypothèses suivantes : d'abord, le monde intelligible constituerait le fondement de la connaissance, ensuite, la dialectique serait la méthode qui permet d'intuitionner les Idées et leur principe de connaissance et d'existence qu'est l'Idée du Bien et enfin, la dialectique en tant que science du Bien serait le véritable socle de l'éducation politique chez Platon. Au-delà de ces hypothèses, l'hypothèse principale est que la dialectique constituerait le fondement de l'éducation politique chez Platon, dans la mesure où elle contribue à orienter le regard intérieur des futurs dirigeants vers le Bien qui préside au sommet du système du monde intelligible. Ainsi, la conversion de l'âme des futurs dirigeants leur permettra de se départir des apparences sensibles afin de garantir la stabilité et le bonheur de la cité.

L'objectif de cet article est de mettre en exergue l'importance de la dialectique et de contribuer à la promotion de sa pratique dans le domaine politique. Pour atteindre cet objectif, notre démarche méthodologique sera à la fois analytique et prospective. La méthode analytique permettra de montrer, dans un premier temps, comment à travers la théorie des Idées, la connaissance absolue est possible. Dans un second temps, elle permettra de comprendre le lien entre les différentes étapes de la dialectique et leur but. Troisièmement, la démarche prospective sera utile dans la recherche de l'impact de chaque étape du processus dialectique sur le gouvernement parfait des États et leurs conséquences positives.

Pour atteindre cet objectif, nous montrerons d'abord, qu'il existe deux mondes catégoriquement distincts chez Platon, ensuite, nous montrerons que la dialectique est cette méthode qui permet d'accéder aux réalités intelligibles, d'orienter le regard des futurs dirigeants vers le principe d'existence et de connaissance des Idées, en

l'occurrence l'Idée du Bien, enfin, il conviendra de montrer que la dialectique constitue l'épicentre de l'éducation politique chez Platon et que celle-ci a but de permettre aux futurs dirigeants d'avoir les rudiments rationnels nécessaires pour gouverner parfaitement la cité.

1. Du monde sensible à la théorie des Idées chez Platon

Platon développe une théorie qui admet l'existence de deux mondes catégoriquement distincts. Le monde sensible dominé par les apparences et le monde intelligible régi par des connaissances immuables et éternelles. Platon dévalorise la connaissance que nous donnent les sens au profit des Idées qui ne sont pas corruptibles et restent identiques. De ce fait, la connaissance chez Platon trouve tout son sens dans les Idées qui, constituent l'archétype de toutes connaissances, le monde des principes vertueux. Ces Idées sont les véritables formes de définitions de la connaissance, par opposition au monde sensible qui est objet de l'opinion et de la multiplicité. En clair, la connaissance chez Platon, ne relève pas du monde sensible mais plutôt du monde des Idées qui est le lieu de la vérité. Ce lieu de vérité, des principes vertueux, est le chemin qui mène à la connaissance suprême, c'est-à-dire l'idée du Bien, à partir duquel il est possible de transformer la réalité sensible.

1.1. Le monde sensible et la multiplicité des choses.

Le monde sensible est ce monde perçu avec les sens. Platon le considère comme lieu de l'apparence, de l'opinion, les ombres et les objets. Ce monde est superfétatoire. Il est le domaine de l'imagination et de la croyance. La précarité et le mouvement sont des traits qui le caractérisent. Autrement dit, le monde sensible est soumis à la détérioration et à la corruption. Ce monde trompeur, changeant et contradictoire ne garantit pas la stabilité de la connaissance. Il est donc illusoire. M. Dixsaut (1986, p. 133) souligne le caractère illusoire du monde sensible lorsqu'il affirme que « deux bouts de bois peuvent me sembler en gros égaux, mais si je regarde de plus ou sous un autre angle, ils m'apparaîtront inégaux ».

C'est à travers l'allégorie de la caverne que Platon expose sa théorie critique du monde sensible. Il y montre, en effet, que les prisonniers de la caverne prennent les ombres projetées par la lumière sur les parois du mur pour des réalités authentiques. Ce qui n'est qu'une illusion donnée par les sens. Pour Platon, dans le domaine de la connaissance, il est nécessaire d'opérer une distinction entre le monde sensible et le monde intelligible. Les choses sensibles manquent cruellement de permanence et de stabilité. Étant soumises au temps, elles sont condamnées au devenir. Ce qui fait qu'en tant qu'êtres, elles n'ont pas d'être permanent. Elles ne sont donc que des apparences qui font violence à la vérité et nous trompent en donnant l'illusion de la permanence. Dans le monde sensible, rien ne subsiste, tout est emporté dans le flux du changement perpétuel. Source d'erreur et de fausseté, le monde sensible baigne dans la multiplicité et dans la corruption et ne peut permettre d'accéder à la connaissance suprême, c'est-à-dire à la contemplation de l'Idée du Bien.

Tout ce qui existe dans le monde sensible n'est que moindre être, c'est-à-dire copies des fondatrices qui sont à la fois éternelles et immuables. Le savoir de ce monde est celui de l'opinion. Or, l'on ne doit pas se baser sur les opinions et la multiplicité que nous donne le monde sensible pour fonder une connaissance. De ce point de vue, pour Platon, le monde sensible apparaît comme un obstacle à la vérité voire la connaissance de l'Idée du Bien. À cet effet, celui-ci écrit :

Sur ce, prends, par exemple, une ligne coupée en deux segments d'inégale longueur ; coupe de nouveau, suivant la même proportion que la ligne, chacun des deux segments – celui du genre visible et du genre intelligible – et tu obtiendras ainsi, eu égard à un rapport réciproque de clarté et d'obscurité dans le monde visible, le second segment,

celui des images. J'entends par images d'abord les ombres, ensuite les reflets qui se produisent sur l'eau ou encore sur les corps opaques, lisses et brillants, et tous les phénomènes de ce genre (...). Pose alors l'autre segment auquel celui-ci ressemble, les animaux qui nous entourent, et tout ce qui est soumis à la croissance, aussi bien que l'ensemble du genre de ce qui est fabriqué (Platon, 2011, 510a).

Les segments dont il est question dans cette affirmation platonicienne représentent le monde sensible. D'un côté, celui-ci s'identifie aux images, c'est-à-dire les reflets, les ombres, les corps opaques, brillants et lissent, etc. De l'autre côté, le monde sensible correspond aux objets que les images suivantes représentent. Ces images sont celles qui renvoient aux objets sensibles notamment les êtres vivants, les objets d'art, les plantes. De ces éléments visibles découlent deux degrés inférieurs de la connaissance. Ceux-ci sont produits par les opinions notamment l'illusion et la croyance. Les données matérielles et les images sont celles qui fondent l'illusion et la croyance. C'est dans cette logique que se justifie la condamnation platonicienne des arts imitatifs.

Pour Platon, les arts imitatifs éloignent de la vérité. Car, ils produisent des réalités apparentes. Dans *La République*, l'exemple des trois lits permet de mieux appréhender la pertinence de cet aspect de la pensée de Platon. Il y montre que le premier lit est dans la nature des choses. C'est l'Idée du lit. Dieu en est la cause. Le second, est celui du menuisier et le troisième, celui du peintre. Le lit du menuisier et du peintre sont des copies du véritable lit fait par Dieu. Ces copies du lit en soi manquent de permanence. Elles sont comme de simples reflets de miroir. Pour preuve, Platon (1996, 596a-596e) écrit que « si tu veux prendre un miroir et le présenter de tous côtés, il fera vite le soleil et les astres du ciel, la terre, toi-même et les autres êtres vivants, et les plantes, et tout ce dont nous parlons à l'instant, mais ce seront des apparences et non pas des réalités ».

1.2. Le monde intelligible et la réalité des Idées platoniciennes

La théorie des Idées est, dans le platonisme, la doctrine centrale dans laquelle se construit l'immensité de son édifice philosophique. Elle consiste en l'affirmation de la primauté des Idées, c'est-à-dire les réalités intelligibles. Pour Platon, les Idées précèdent les réalités sensibles qui sont des images. Autrement dit, l'existence sensible constitue la pâle copie des réalités intelligibles, de telle sorte qu'à chaque objet sensible corresponde une Idée parfaite à laquelle cet objet participe. Par exemple, la table faite en bois participe à l'Idée de la table. Tout comme une chose est belle et juste du fait de sa participation à l'Idée du beau et du juste. La véritable connaissance est donc de l'ordre des Idées. Cet ordre est éternel, immuable, et constitue le monde du savoir authentique, de la connaissance et de la vérité. La pensée est le moyen par lequel il est possible de parvenir à la contemplation des Formes intelligibles. Selon E. Jouët-Pastré (2013, p. 214-217), « le monde intelligible ne peut être que ce que l'on atteint par l'intelligence, la pensée, c'est-à-dire les Formes, ou Idées ».

L'activité rationnelle de l'âme est ce qui permet de se libérer des contradictions du monde sensible. Cette libération permet de contempler les réalités intelligibles. Le regard de l'âme doit uniquement viser la Forme intelligible qui est loin d'être similaire aux choses du monde sensible. Pour Platon (2011, 52a), elle est ce qui « reste la même, qui est inengendrée et indestructible, qui ne reçoit pas autre chose venant ailleurs en elle-même et qui elle-même n'entre en aucune autre chose où que ce soit, qui est invisible et ne peut être perçue par un autre sens, voilà ce qui a été attribué comme objet de contemplation à l'intellection ». Autrement dit, le monde intelligible est le monde qui échappe à la corruption et à la déchéance. Il est donc un monde de perfection, d'immuabilité et d'éternité. Cela signifie qu'il est constitué d'Idées ou d'Essences à partir desquelles, la connaissance absolue est possible. Ces Idées forment un système hiérarchisé que préside l'Idée suprême du Bien que Platon considère comme le roi de l'intelligible.

Ces réalités intelligibles, n'étant pas soumis à la précarité ont une existence divine, hors du temps et des vicissitudes. C'est ce que Monique Dixsaut (1986, p. 95) atteste en indiquant que : « chaque forme est précisément ce qu'elle est, elle est identique à elle-même, et c'est cette unicité de l'essence que le savoir doit atteindre avec précision. Toutes ces déterminations constituent la manière d'être propre de l'intelligible ». De ce fait, chaque chose dans le monde sensible correspond à un archétype dans le monde intelligible. C'est pourquoi, pour Platon, il convient de faire une distinction entre le monde des idées et celui du sensible. L'un est le modèle que l'autre imite. L'âme déliée des simulacres du monde sensible peut contempler les Idées du beau, du vrai, du juste qui, elles-mêmes découlent du principe suprême en l'occurrence l'Idée du bien. C'est pourquoi pour Platon, il est nécessaire de tourner le regard de l'âme vers l'intelligible. Le but est d'aller au-delà de l'apparence des choses afin de mieux les cerner. À cet effet, Platon ne se limite pas à l'idéalisme, le réalisme occupe une place prépondérante dans sa philosophie. Ce réalisme permet de « comprendre les choses qui nous entourent en posant une hypothèse, celle des Idées, dans et par le logos, une hypothèse nécessaire pour qui veut dépasser l'opinion pour atteindre le savoir » (E. Jouët-Pastré, 2013, p. 217. Autrement dit, l'âme, qui a pu se libérer des chaînes de la caverne ou des illusions du monde sensible doit contempler les Idées et au-delà de ces Idées, l'Idée suprême du Bien. Cependant, quelle est la méthode qui permet de contempler les Idées des réalités sensibles et l'Idée du Bien ?

2. La nature de la dialectique platonicienne

La dialectique est le mouvement par lequel l'âme s'élève progressivement par degrés d'apparences sensibles aux Idées pour contempler l'Idée du bien. Elle est cette méthode qui permet d'aller à l'Essence des choses, c'est-à-dire d'Idées en Idées jusqu'à l'Idée de toutes les Idées. Autrement dit, elle est la méthode qui remonte au principe anhypothétique, c'est-à-dire l'Idée du Bien.

2.1. La dialectique ascendante et contemplative

La dialectique relève du logos, c'est-à-dire la raison. Fondée sur le discours, elle est le mouvement qui recherche ce qui est, en un mot, la vérité. De ce fait, le langage et le savoir sont des éléments qui consistent à apprendre ce qu'on ne savait pas, à se l'enseigner et à être capable de l'enseigner à son tour. Au cours des échanges, on rencontre des objections à surmonter, à dépasser, et ceci, en vue de connaître la vérité. Ici, la dialectique est ce triple mouvement qui consiste à donner et à recevoir le logos, à procéder par questions et réponses. Car pour penser, il faut naturellement s'interroger. En ce sens, J-F Mattéi (2005, p. 27) écrit que « le dialogue est ainsi voué à une triple fidélité : celle de l'âme du répondant, celle de l'âme du dialecticien et celle de la vérité de l'être ». Toutefois, comment parvenir à cette vérité de l'être ? N'est-ce pas par le dépassement des réalités sensibles et l'élévation de l'âme vers leurs essences et l'Idée du Bien ?

Lorsque l'âme s'élève des choses sensibles pour rechercher les essences, cette phase est ce que l'on appelle la dialectique ascendante. Elle est cette méthode rationnelle qui facilite la connaissance des Essences et du principe anhypothétique qui est le Bien. Pour ce faire, il faut dépasser les données sensibles, ces données sensibles à la fois subjectives et contradictoires doivent apparaître comme insuffisantes pour rechercher l'unité de ce qu'une chose est en soi, sa forme. La dialectique consiste donc à récuser la multiplicité sensible au profit d'une unité intelligible. Elle est l'arme idéale pour parvenir à cette unité intelligible, au monde des Idées. Ici, l'âme se déploie pour contempler les êtres des choses sensibles sous leurs formes réelles et immuables. Elle est le moyen par lequel l'on se détache de toute altérité et entre aux tréfonds de soi. Ainsi, « la dialectique est la méthode privilégiée pour saisir les réalités intelligibles » (J-F Mattéi, 2005, p. 34).

La contemplation est la deuxième étape de la dialectique. Elle est inextricablement liée au mouvement ascendant de l'âme vers les réalités éternelles et immuables. Elle consiste, au-delà de la découverte des Idées, en la découverte de l'Idée du Bien dans toute sa splendeur et sa souveraineté. La connaissance de l'Idée du Bien se révèle donc comme le but ultime de l'ascension dialectique. Elle témoigne du désir inextinguible de l'âme humaine, tendue vers l'intelligible de contempler le Bien. Ce n'est qu'une fois qu'elle a atteint son but, après avoir surmonté les obstacles du monde sensible, qu'elle retrouve, illuminée par le Bien qu'elle a recherché et contemplé, la quiétude. À cet effet, T.A Szleàk écrit :

Platon définit dans son œuvre, la dialectique ascendante non comme la vision utopique et irréelle d'un autre mode de connaissance suprahumain mais comme une possibilité réelle, comme une voie praticable, qui mène à un but accessible. Une fois parvenue à ce but et au terme de sa marche, l'âme se repose de toutes les peines de l'investigation » (T.A Szleàk, 1966, pp. 180-181).

Cette affirmation montre que la dialectique ascendante et la dialectique contemplative permettent de connaître les réalités pures et éternelles qui séjournent dans le monde intelligible. Le mouvement ascendant de l'âme qui s'élève de l'immédiateté sensible éphémère et contradictoire aux Idées jusqu'à l'Idée du Bien est la preuve de sa conversion. Cela révèle un rapport étroit entre l'âme et l'Idée du Bien. Ce rapport permet de faire la distinction entre ce qui est éternel et ce qui est périssable. Le but est de débarrasser l'élément rationnel de l'âme de tout ce qui l'empêche de contempler les Idées et l'Idée du Bien. Chez Platon, la transformation de l'âme est primordiale. Celle-ci déterminera l'état de la cité que l'on souhaite avoir. Car « la conciliation des deux formes qu'il prend presque simultanément s'opère par la découverte du rapport d'homothétie existant entre la cité et l'âme humaine. Dans l'une comme dans l'autre la justice est une même vertu d'ordre, de soumission et d'harmonie » (Platon, 1966, Introduction, p. 44). La pratique de vertu d'ordre, de soumission et d'harmonie est possible non seulement par l'élévation de l'âme et la contemplation du Bien, mais également par la descente de celle-ci dans le monde sensible pour y mettre de l'ordre.

2.2. La dialectique descendante

La Diairésis, c'est-à-dire la dialectique descendante, est le mouvement par lequel la pensée qui a contemplé les Idées et l'Idée du Bien revient dans le monde sensible pour le réorganiser. Tel est le rôle qu'on peut assigner à la philosophie : « Philosopher est ce travail même de conduite et de découverte, dans l'oralité de l'art dialectique » (F. Morandi, 2000, p. 46). En clair, c'est en philosophant qu'il est possible d'intuitionner les essences, de les contempler et surtout de s'en inspirer dans la vie privée et publique. Dans le mythe de la caverne, Platon résume la condition humaine dans son rapport avec la connaissance et ce qu'est véritablement la dialectique. Dans cette allégorie, il présente les individus qui vivent dans cette caverne comme des prisonniers. Ces derniers considèrent comme vrai tout le spectacle éphémère qui se présente à eux. Puis, vient le jour où l'un des prisonniers est conduit à la lumière du jour, et, là, il voit les objets naturels et le soleil tels qu'ils sont réellement. D'abord aveuglé par l'éclat de la lumière, il sera par la suite heureux de la découverte de cette connaissance. Ce parcours effectué indique la libération de l'âme de sa condition première caractérisée par l'ignorance. L'âme qui a contemplé la lumière du Bien peut désormais ordonner cette caverne. Chez Platon, si la caverne représente le monde sensible, il représente également la cité d'Athènes plongée dans l'injustice, la crise morale et l'instabilité sociopolitique. Et seule l'âme du philosophe-roi devenue experte, est à mesure de bâtir une cité juste et heureuse en imitant le modèle divin de cité qu'elle a contemplé grâce à la sublime lumière du Bien. Ce niveau de connaissance permet donc au Philosophe-roi de

transcender les réalités sensibles et de mener une vie politique conforme au Bien, c'est-à-dire une vie politique vertueuse enracinée dans la justice, la sagesse, le courage, la tempérance et le don de soi.

Selon J. Freund (1965, p. 49), « de tous les temps, ce fut une tâche de la politique d'organiser la cité de la façon la plus harmonieuse possible ». Ces mots trouvent leur écho chez Platon. En effet, à travers son système éducatif, Platon vise la promotion d'une élite politique éclairée par la lumière du Bien et dont les décisions et actions justes impacteront positivement l'organisation ou la réorganisation politique et sociale de la cité. L'organisation de la cité, nécessite un système éducatif particulier dont le but est de former des personnes capables de faire de la vertu le fondement de la pratique de la politique. L'importance que Platon accorde à l'éducation s'explique par le fait que, pour lui, la politique ne doit pas être une affaire d'aventuriers, mais plutôt un domaine réservé à des individus capable de s'élever à l'Idée du Bien et de gouverner la cité à la lumière de cette Idée suprême. Ainsi, J.-F. Pradeau a vu juste en écrivant :

C'est parce que la politique doit s'autoriser d'un savoir qu'elle peut être comparée avec le sujet même de toute connaissance comme toute compétence : l'âme. De telle sorte que l'excellence de la cité sera désormais indissociable de l'excellence de la pensée. C'est ce qui explique, dès le début du livre II, non seulement la disposition des trois classes de citoyens (qui sont distingués comme le sont les espèces de l'âme), mais aussi le statut politique du savoir (qui, par l'intermédiaire des philosophes-rois ou des rois devenus philosophes, doit détenir le pouvoir dans la cité) (J-F Pradeau, 1997, p. 63).

À travers cette affirmation, il est clair que le véritable gouvernant politique doit imiter le souverain Bien. Cela signifie que le philosophe-roi doit se conformer à la rectitude imposée par la lumière du Bien. C'est ainsi que les actions politiques du philosophe-roi s'inscriront dans le respect des principes de la vertu et pourront contribuer à bâtir une cité stable, juste et heureuse.

3. La dialectique et la politique chez Platon

Dans cette partie, il s'agira d'établir le lien entre la dialectique qui mène au savoir du Bien et l'exercice du pouvoir politique. Ayant contemplé le Bien, le philosophe-roi a une claire des fondements de l'exercice du pouvoir politique. Il doit gouverner en tenant compte des exigences de la stabilité et du bonheur de la cité. La dialectique donne les leviers d'une gouvernance juste, efficace et efficiente au philosophe à qui Platon confie la délicate mission de diriger la cité. Cette méthode scientifique, qui mène au principe suprême du Bien s'impose à l'homme politique en vue de créer les conditions de stabilité, de cohésion sociale et de bonheur.

3.1. La dialectique et l'éducation de l'élite politique

L'appropriation et l'application de la dialectique par les hommes politiques permettent d'orienter les actions de ceux-ci dans le sens du Bien. La dialectique en tant que méthode scientifique pour bien conduire sa raison, permet au philosophe-roi de gouverner rationnellement la cité dans le sens de l'intérêt général. Celui-ci apparaît ainsi comme « le véritable homme d'État, ce chef qu'il s'agit de former, se distinguera des contrefaçons en ce qu'il possède la science critique et directe du commandement » (H. I Marrou, 1948, p. 109). Il y a donc chez Platon, un rapport entre la pratique de la politique et le savoir. Dans ce rapport, la pratique de dialectique est indispensable. Car, elle permet de libérer l'œil de l'âme des illusions des choses sensibles pour l'orienter vers les essences des choses sensibles et l'Essence des essences, c'est-à-dire l'Idée suprême du Bien. En indiquant ce qu'il entend par éducation –dialectique – Platon (1996, 518c-519c) affirme :

L'éducation est (...) l'art qui se propose ce but, la conversion de l'âme, et qui cherche les moyens les plus aisés et les plus efficaces pour les opérer ; elle ne consiste pas à donner la vue à l'œil de l'âme, puisqu'il l'a déjà ; mais comme il est mal tourné et ne regarde pas où il faudrait, elle s'efforce de l'amener dans la bonne direction (Platon, 1996, 518c-519c).

Se distinguant par la sagesse, le courage, la tempérance et la justice, les philosophes-rois feront preuve de dévouement à l'intérêt général. Ces vertus leur permettent de refouler les désirs illégitimes, de résister face aux tentations et à l'égoïsme afin de se mettre entièrement au service de sa patrie. Ils savent que ces désirs malsains peuvent mener à leur perdition ainsi qu'à celle de la cité. En voulant mettre en exergue la force de caractère et le sens de patriotisme des philosophes-rois, F. Châtelet (1965, p. 217) écrit qu'« aucun intérêt ne doit les détourner de leurs fonctions primordiales qui est de maintenir l'État dans la rationalité, ni par l'amour charnel d'une femme, ni le sentiment paternel, ni le souci d'accroître le patrimoine ». Cette affirmation révèle que les philosophes sont des hommes intègres ayant le sens de la mesure, de la rectitude et de la justice dans la prise des décisions qui contribueront à la stabilité et au bonheur de la cité. Car, en tant que dialecticiens, ils ont un pouvoir d'abstraction qui leur permettra de s'élever au-dessus du monde sensible pour contempler les réalités pures et éternelles, modèles des choses sensibles. C'est justement en s'inspirant de ces modèles intelligibles qu'ils contempleront grâce à la lumière du Bien qu'ils gouverneront rationnellement les cités dans le but de les rendre justes, stables et heureuses. Au regard de la supériorité de leurs qualités morales et intellectuelles, ils incarnent le politique par excellence. C'est dans cette logique que s'inscrit cette interpellation platonicienne :

Tant que les philosophes ne seront pas rois dans les cités, ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois et souverains ne seront pas vraiment et sérieusement philosophes ; tant que la puissance politique et la philosophie ne se rencontreront pas dans le même sujet, il n'y aura de cesse (...) aux maux des cités, ni à ceux du genre humain et jamais la cité que nous avons décrite ne verra jamais le jour (Platon, 1966, 473a-474a).

À partir de cette affirmation, il est clair que c'est de la rencontre entre la politique et la philosophie que des changements politiques et sociaux structurels et profonds peuvent s'opérer en vue de la stabilité et du bien-être collectif dans la cité. Ces changements ne peuvent pas être possibles sans une éducation et une pratique de la dialectique qui est la méthode scientifique par laquelle le philosophe accède à la connaissance du Bien et la forme archétypale de la cité qu'il reproduira dans l'ici-bas.

L'éducation politique platonicienne dont la formation dialectique constitue le point le plus culminant a pour but former des hommes politiques éclairés, capables de refouler leurs désirs et passions illégitimes afin de faire correspondre leurs actions aux exigences morales liées à l'exercice du pouvoir politique. À travers l'éducation politique, transparaît l'idée selon laquelle, pour Platon, les problèmes sociaux et politiques dans les États ne sont pas une fatalité. La solution à ces problèmes réside dans l'émergence d'une nouvelle élite politique éduquée à gouverner avec sagesse, justice et désintéressement. Un tel projet, chez Platon, repose sur la conversion et l'orientation de l'âme des futurs dirigeants. Une âme convertie et orientée convenablement là où il faudrait, est à l'écoute de l'appel de la vérité et est capable de contempler le Bien. La contemplation de cette réalité suprême illumine l'âme. Une fois illuminée, celle-ci redescend dans la cité caveuse pour la transformer à partir des réalités du monde intelligible. Telle est le but de la dialectique chez Platon.

La dialectique permettra donc au philosophe devenu de roi de mieux apprécier les situations et les faits, de distinguer ce qui est bon et mauvais, juste et injuste, avantageux et désavantageux. Cela lui permettra de prendre les idoine pour créer les conditions d'une État où il fait bon vivre. Les différentes étapes de la méthode dialectique permettent aux futurs dirigeants de maîtriser les leviers de la gestion des affaires politiques de la cité. Ils seront ainsi constamment animés par la recherche permanente de la vérité. Ils calqueront leur manière de diriger la cité sur le principe de connaissance et d'existence des Idées, à savoir l'Idée suprême du Bien. Platon affirme à juste titre que :

- Et n'étais-ce pas le même esprit de précaution qui nous faisait dire précédemment qu'on ne devait admettre aux exercices de la dialectique que des naturels ordonnés et ferment, et qu'il ne fallait pas, comme aujourd'hui, en laissé approcher le premier venu qui n'y apportent aucune disposition.

- Si, répondit-il.

- Donc, l'étude de la dialectique, si l'on si livre sans relâche et avec ardeur, à l'exclusion de tout autre travail, comme on faisait pour les exercices du corps, ne demandera guère que le double des années consacrés à ceux-ci. (Platon, 1966, 538e -539e).

À travers cette affirmation platonicienne, il est clair que la pratique de la méthode dialectique exige au préalable des prédispositions rationnelles et intellectuelles hors du commun. Cela montre bien pourquoi les philosophes que Platon destine au gouvernement des États sont les seules rares personnes capables de contempler les Idées et le Bien. La finalité de la science dialectique consiste à avoir un esprit critique, elle prépare les futurs dirigeants à anticiper, à être prompts, à se projeter dans les prises de décisions politiques.

Dès lors, au regard de ses différentes étapes, la dialectique apparaît comme la méthode scientifique d'éducation politique par excellence dans la mesure où elle permet, d'une part, de connaître les Essences et l'Idée du Bien et d'autre part, de contribuer à la formation de véritables hommes politiques, c'est-à-dire sages, justes, éclairés et patriotes. Mieux, des dirigeants capables de garantir la stabilité et le bonheur de la cité.

3.2. La pratique de la dialectique : condition pour la stabilité et le bonheur de la cité

La dialectique est une manière rationnelle de penser les problèmes socio-politiques, d'agir et surtout de transformer la cité. La dialectique vise à régler la cité afin que celle-ci échappe aux troubles et à la déchéance. Recourir aux Essences, aux valeurs morales et épistémologiques, contribuant à fonder l'action politique, à garantir la stabilité et le bonheur des États, tel est le rôle de la dialectique. Son but est de conduire le jeu politique vers l'excellence morale. Par sa méthode rigoureuse et sérieuse, la dialectique permet de gouverner avec raison la cité. Mieux, elle permet d'ordonner, de distinguer, de disposer, d'organiser les États. Elle constitue donc un prélude pour la construction des États stables, justes et heureux. Lorsque les gouvernants usent de la dialectique, ceux-ci gouvernent bien évidemment avec sagesse et intelligence. De ce fait, ils ne s'adonnent pas la mesquinerie, la forfaiture et la transgression des règles qui régissent la sphère politique et sociale. Le dialecticien est passionné de la vérité. Il est un partisan de la non-violence et de la paix. À ce sujet, voici ce que dit Platon :

En contemplant le bien lui-même et en ayant recours à lui comme à un modèle ils ordonneront la cité et les particuliers comme ils sont ordonnés eux même, pendant tout le reste de leur vie, chacun à son tour. Qu'ils consacrent la plus grande partie de leur temps à la philosophie, mais lorsque vient son tour, qu'ils s'impliquent dans les tâches politiques et prennent chacun le commandement dans l'intérêt de la cité, en l'exerçant

non pas comme s'il s'agissait d'une fonction susceptible de leur apporter des honneurs, mais comme une tâche nécessaire (Platon, 2011, 540a-541b).

Au regard de ce qui précède, les philosophes, éduqués depuis la tendre enfance pour être les plus vertueux des hommes, ne se querelleront pas pour le pouvoir politique. Ils gouverneront la cité à tour de rôle dans un cadre pacifique et seront au service du peuple qu'ils devront raisonner, en lui faisant comprendre la nécessité de garantir une paix civile, de respecter les lois, de promouvoir la liberté et également la justice sociale.

Dans cette logique, les philosophes-rois ne s'adonneront pas à la propagande et sauront, par la même occasion, quelles vérités révéler au peuple. Ainsi, la dialectique permettra d'éviter la propagande, d'accéder aux valeurs morales, politiques et sociales qui permettront de bâtir une des cités stables, justes et heureuses. La dialectique peut donc contribuer à solidifier la relation de confiance entre les contractants que sont les gouvernants et les gouvernés. Cette relation de confiance n'est possible que si les gouvernants et les gouvernés font preuve de civisme et de patriotisme. En un mot, les actions des uns et des autres doivent viser essentiellement le bien de la cité. Ce que vise Platon en montrant l'importance de la formation dialectique dans le parcours éducatif du philosophe, c'est justement de donner aux actions politiques quotidiennes des fondements rationnels et moraux à la fois solides et efficaces qui contribueront à l'édification de cités justes, stables et heureuses. Pour que ces cités voient le jour, il faut une éducation adaptée à chaque classe sociale qui doit exercer sa tâche propre, c'est-à-dire celle dans laquelle elle possède des aptitudes naturelles qui peuvent être bénéfique pour la cité entière.

Ici se trouve tout le sens de la stratification sociale élaborée par Platon dans la cité. Selon lui, l'unité politique d'un État dépend des individus qui la composent. Si ces derniers sont justes, il est évident que la cité sera également juste. D'où cette affirmation de Platon (1966, 440e-441e) : « la justice a chez l'individu le même caractère que dans la cité ». La race d'or, c'est-à-dire les philosophes se laissent guider par la voix de la raison et sont en mesure de prendre des décisions justes pour la cité. La race d'argent regroupant les gardiens de la cité est guidée par le courage et se charge de défendre la cité. La race d'airain et de fer constituée d'artisans, de producteurs se définit par la concupiscence dont la vertu est la tempérance.

L'éducation est le moyen par lequel il sera possible de maintenir chaque classe sociale à la place qui lui convient relativement à la vertu qu'elle incarne. C'est ainsi que les philosophes appartenant à la race d'or ou la race des gouvernants bénéficieront d'une éducation qui fera d'eux des hommes politiques parfaits. Dans cette mission de l'éducation, la formation dialectique occupe une place fondamentale. Dès lors, elle constitue le socle de l'éducation politique chez Platon.

Conclusion

L'ambition de Platon est de restructurer la cité athénienne. Pour y parvenir, il pense que la dialectique, cette science qui permet de contempler le principe de connaissance et d'existence des choses, les Idées et l'Idée du Bien doit constituer le fondement de l'éducation politique. De cette Idée du Bien découle les vertus de sagesse, de courage, de tempérance et de justice qui peuvent orienter les futurs dirigeants dans la gestion des affaires de la cité. La dialectique permet aux futurs dirigeants d'avoir un regard synoptique dans la sphère politique. Elle permet d'analyser les événements, de les comprendre afin de prendre des décisions appropriées qui contribueront à consolider l'édification de la cité. La conversion de l'âme des futurs dirigeants est primordiale, car elle leur permet de se défaire des données sensibles et de s'élever graduellement vers les réalités intelligibles. Le mouvement ascendant de l'âme des futurs dirigeants permet à ceux-ci de transcender les réalités sensibles et de mener une vie politique conforme au Bien. La conversion vise donc la rectitude, la bienveillance, l'éthique dans la gestion

des affaires politiques. Contrairement à la rhétorique qui a pour but de flatter, de manipuler, la dialectique vise la recherche permanente de la vérité en vue de la gestion politique. Mieux, elle vise à rendre les futurs dirigeants vertueux et excellents.

Face aux crises sociopolitiques auxquelles bon nombre d'États africains sont confrontés, la dialectique platonicienne peut aider à restructurer la gouvernance politique en Afrique. Elle peut permettre aux dirigeants africains de rompre avec l'injustice, la corruption, le manque de patriotisme, les détournements des deniers publics, les violations des droits humains, la dictature, etc., qui sont à la base de l'instabilité politique et sociale permanente. En s'inspirant de la dialectique platonicienne, les dirigeants africains pourront contempler le principe de connaissance et d'existence des Idées, en l'occurrence l'Idée du Bien. Ils seront à mesure de promouvoir les valeurs morales et politiques dans la gestion des affaires publiques de l'État. Désormais, ils serviront l'État plutôt que de se servir, ils gouverneront avec rectitude, courage et tempérance. La stabilité et le bonheur des États constitueront leur ultime préoccupation. Grâce à cette science qu'est la dialectique, les dirigeants politiques africains feront preuve de patriotisme, de responsabilité, de compétence, d'efficacité, etc., dans la gestion des affaires politiques de l'État. En un mot, ils pratiqueront la bonne gouvernance afin de garantir la stabilité et le bonheur collectif des États africains.

Références Bibliographiques

BROU Nanou Pierre, 2013, « La problématique de la sacralisation des lois chez Platon », Abidjan, Revue Baobab, Numéro 12, Premier Semestre, p.151-166.

BONAN Ronald, 2014, *Platon*, Paris, Belles Lettres.

CHÂTELET François, 1965, *Platon*, Paris, Gallimard

DIXSAUT Monique, 1986, *République (Livre VI et VII)*, Paris, Bordas.

FREUND Julien, 1965, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Sirey.

JOUËT-PASTRÉ Emmanuel, 2013, Paris « Que signifie voir l'intelligible dans les dialogues de Platon ? », *Pallas*, 92, p. 217-224.

KOUASSI N'goh Thomas, 2019, « Le monde des Idées comme fondement du réalisme politique chez Platon », Abidjan, *Journal Africain de Communication Scientifique et de Technologie*, Numéro 77, p. 21-34.

MARROU Henri-Irénée, 1948, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil.

MATTÉI Jean-François, 2005, *Platon*, Paris, Presses Universitaire de France.

MORANDI Franc, 2000, *Philosophie de l'éducation*, Paris, Nathan.

PLATON, 1966, *La République*, Paris, Garnier Flammarion.

PLATON, 2011, *La République, Œuvres Complètes*, traduction de Luc Brisson, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011, *Lois, Œuvres Complètes*, traduction de Luc Brisson, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011, *Timée, Œuvres Complètes*, traduction de Luc Brisson, Paris, Flammarion.

PRADEAU Jean François, 1997, *Platon et la cité*, Paris, Presses Universitaires de France.

REBOUL Olivier, 1992, *Philosophie de l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France.

SORO Donisongui, 2017, « L'éducation chez Platon, socle d'émergence et de reconnaissance anthropocentrées », Bouaké, *Perspectives philosophique-Actes du colloque international*, volume 1, p. 137-154.

SZLEZÀK Thomas Alexandre, 1996, *Le plaisir de lire Platon*, Paris, Cerf.

DYNAMIQUE URBAINE ET RISQUE DE CONFLIT FONCIER DANS LA VILLE DE TIASSALÉ (CÔTE D'IVOIRE)

Salifou COULIBALY

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Laboratoire Ville Société Territoire (Labo VST)

porofooua@gmail.com

Résumé

Tiassalé est une ville historique située dans la zone forestière, dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. De 1960 à 2010, elle est demeurée moins développée par rapport aux petites villes du pays. À partir de 2010, Tiassalé a connu une dynamique urbaine suite à sa forte croissance démographique. En effet, la crise post-électorale de 2010 à 2011 a été l'élément catalyseur de ce peuplement. Dès lors, l'on assiste à une insuffisance de logement créant une pression sur le foncier et la récurrence des conflits à Tiassalé. La présente étude vise à analyser les conflits fonciers à Tiassalé, à travers la dynamique urbaine et les stratégies de résolution de conflits et de gestion foncière. La méthodologie s'appuie sur une observation de terrain (Mars 2025), des entretiens semi-structurés réalisés auprès des autorités administratives, coutumières de la ville et surtout sur une enquête par questionnaire. Les résultats obtenus révèlent que cette dynamique urbaine s'est manifestée par une croissance exponentielle de la population qui est passée d'environ 4000 habitants en 1965 à 46058 habitants en 2021 (INS, 2021). Aussi, la dynamique est observée à travers l'étalement de l'espace urbain avec 14,9% soit 181 zones bâties en 1998 contre 43,11%, soit 727 zones bâties en 2021 (INS, 2021). En revanche, la course effrénée pour une propriété foncière en vue de la bâtir, rime avec une importante spéculation foncière qui engendre des litiges entre propriétaire et acquéreur (38%), inter ou intra famille (32%) et entre propriétaire et administrateur (30%) suivi de plaintes. Les stratégies de sécurisation foncière comme outil de prévention actuelles sont jugées insuffisantes, notamment en matière de sensibilisation des populations sur les risques qui gravitent autour du foncier. Par ailleurs, une gestion transparente et rationnelle des ressources est cruciale pour le développement durable et harmonieux de la ville de Tiassalé.

Mots clés : conflits fonciers, étalement urbain, croissance démographique, convoitise des terres agricoles, développement durable et harmonieux

Abstract

Tiassalé is a historic town located in the forest zone, specifically in the southwestern part of Côte d'Ivoire. From 1960 to 2010, it remained less developed than other small towns in the country. From 2010 onwards, Tiassalé experienced urban growth following its strong demographic growth. Indeed, the post-election crisis of 2010 to 2011 was the catalyst for this population growth. Since then, there has been a housing shortage, creating pressure on land and recurring conflicts in Tiassalé. This study aims to analyze land conflicts in Tiassalé through the lens of urban dynamics and conflict resolution and land management strategies. The methodology is based on field observations (March 2025), semi-structured interviews with administrative and traditional authorities in the city, and, above all, a questionnaire survey. The results reveal that this urban dynamics has manifested itself in exponential population growth, from approximately 4,000 inhabitants in 1965 to 46,058 inhabitants in 2021 (INS, 2021). This dynamic can also be observed in the spread of urban areas, with 14.9% or 181 built-up areas in 1998 compared to 43.11% or 727 built-up areas in 2021 (INS, 2021). On the other hand, the frantic race for land ownership for the purpose of building is accompanied by significant land speculation, which leads to disputes between owners and buyers (38%), between

or within families (32%), and between owners and administrators (30%), followed by complaints. Current land security strategies as a means of prevention are considered insufficient, particularly in terms of raising public awareness of the risks surrounding land ownership. Furthermore, transparent and rational resource management is crucial for the sustainable and harmonious development of the city of Tiassalé.

Keywords : land conflicts, urban sprawl, population growth, lust for agricultural land, sustainable and harmonious developmen

Introduction

En 1950, moins d'un tiers de la population mondiale était urbaine, soit 740 millions de citadins pour environ 1,8 milliard de ruraux (P. ANTOINE, 1997, P.20). À cette même date, le taux d'urbanisation était légèrement inférieur à 30%, représentant les 470 millions de citadins pour une population totale de 2,5 milliards (J. VERON, 2007, P.1). Après les indépendances en Afrique (1960), l'on a observé une modernisation progressive des villes africaines accompagné d'un accroissement considérable de la population (V. MANIRAKIZA (2015, P.167)). En effet, l'Afrique est l'une des régions du monde qui s'urbanise rapidement. Ainsi les villes se développent à un rythme moyen de 3,5% par an et d'ici 2050, le continent devrait compter environ un milliard d'habitants urbains supplémentaires. La population urbaine passera alors de 1,5 à 2,5 milliards. Aussi, 80% de cette croissance démographique se produira dans les villes (OCDE, 2020) et cette dynamique va se circonscrire dans des conditions foncières difficiles surtout dans le milieu subsaharien, avec un taux de plus 70% des terres non formellement enregistré. Cela va contribuer à la recrudescence des conflits fonciers (BAD, 2015).

La Côte d'Ivoire à l'instar des pays d'Afrique, a enregistré une forte croissance démographique après son accession à l'indépendance en 1960. Les mouvements migratoires ont eu pour conséquences immédiates le surpeuplement et l'extension spatiale de nos principales villes. (F. A. MEMEL, 2006, P. 55). Or Les conflits fonciers représentent 50% et 70% des conflits communautaires dans les zones rurales et périphérique. En vue de répondre aux déficits de logements et freiner les conflits fonciers, l'État ivoirien a lancé en 2013 le programme présidentiel de construction de 150.000 logements socio-économiques sur l'ensemble du territoire (A. KONE, 2016, Revue espace géographique n°12). De plus, il mène des réformes foncières et gouvernances urbaines pour contrôler l'étalement urbain et l'amélioration de la gestion foncière passe par, des reformes foncières pour sécuriser la propriété selon la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 sur le domaine du foncier rural (J.P.CHAUVEAU, 2006, cahiers d'études africaines, n°181; K.A.KOFFI, 2020), ainsi que la création de comité locaux et médiation foncière (Y.F.KOUADIO,2018) et la numérisation et modernisation de la gestion foncière (K.M.SORO, 2021; MCLU,2022). Toutes ces actions visent à améliorer les conditions de vie des habitants et à intégrer les zones informelles dans le tissu urbain formel (Z. BOLIGA, 2006, pp. 125-140), en se reposant sur des textes juridiques de l'urbanisme et du domaine foncier urbain. La ville de Tiassalé s'inscrit dans un contexte des conflits fonciers. En effet, le département de Tiassalé de manière générale a enregistré plusieurs cas de conflits fonciers. D'abord, un différend concernant 28000 hectares de forêt oppose les villages de Bodo et Kanga-Nianzé. Les habitants de Bodo accusent leur voisin de Kanga-Nianzé de tentative d'expropriation de leurs terres, (Y.M. ABIET, 2012, newabidjan.net). Ensuite, un conflit foncier entre une famille du village de Broubrou et les populations des villages environnants a connu un rebondissement judiciaire, mettant en évidence la complexité des litiges fonciers dans la région, (F. BROU, 2019, Afrique matin). En fin, un litige portant sur 500 hectares entre la famille Adjoumani et les habitants du village de Ahua a entraîné un affrontement, faisant une dizaine de blessés, (J. CHRESUS, 2019, KOASI). Et en

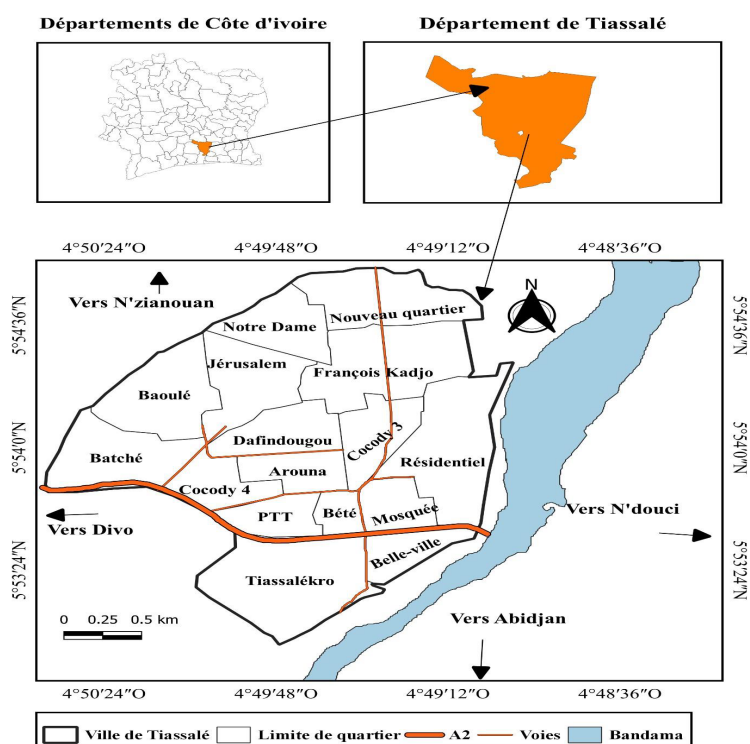
particulier au sein de ladite ville, soit 57 cas de 2008 à 2023 (rapport Comité de gestion foncière de Tiassalékro, 2025) accompagné d'un mouvement de flux migratoire incontrôlé compte tenu de son rapprochement d'avec la capitale économique. De 4000 en 1965, la population de Tiassalé est passée à 46058 habitants environ en 2021 (INS, 2021). Cette forte démographie exerce une pression accrue sur les espaces fonciers disponibles. Malgré la présence des mécanismes de gestion foncière, il y a une présence des conflits fonciers dans cette localité. Ainsi, cette étude a pour objectif d'analyser à la fois la dynamique urbaine et le risque de conflit foncier dans la ville de Tiassalé. Dès lors, comment la dynamique urbaine peut-elle engendrer les conflits fonciers à Tiassalé ? Cette étude analyse d'abord la dynamique urbaine et le risque de conflit foncier dans la ville de Tiassalé.

1. Matériels et méthodes de collecte de données

1.1. Matériels

La présente étude porte sur la ville de Tiassalé, une ville secondaire située Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire (voir Figure 1). Les fonds de carte qui ont été utilisés pour localiser la ville et cerner sa dynamique spatiale ont été fournis par Comité National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : CNTIG, 2014 Réalisation : S. COULIBALY, Avril 2025

1.2. Méthodes de collecte de données

Les méthodes utilisées pour la collecte de données concernent la recherche documentaire (ouvrages) et les enquêtes de terrain. La documentation dans son ensemble a permis de cerner les notions qui constituent le thème de recherche et de comprendre le phénomène étudié en Afrique et plus particulièrement en Côte d'Ivoire. Les enquêtes de terrain ont été effectuées en s'appuyant sur un échantillon représentatif de la population cible. Les méthodes de quotas et de choix raisonné ont été adoptées

pour l'étude. Au total 358 ménages ont été échantillonnés et répartis dans 8 quartiers de la ville. Le tableau 1 montre le nombre de ménages enquêtés dans les différents quartiers de la ville de Tiassalé.

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés par quartier

Quartiers	Effectif de ménages	Nombre de chefs de ménage enquêtés
Baoulé	637	44
Belle-ville	364	25
Bété	1215	83
Cocody 3	875	60
François kadjo	634	43
Jérusalem	303	21
Résidentiel	652	45
Tiassalékro	539	37
Totaux	5219	358

Source : ANStast 2021 et enquêtes de terrain, Mars 2025

À partir du tableau 1, la spatialisation du phénomène étudié pourrait être mieux observé et analyser dans les moindres détails dans un temps déterminé. La remarque est que les ménages des quartiers Bété et Cocody 3 sont les plus nombreux. Ce sont des quartiers centraux et peuplés de la ville à l'exception des quartiers Tiassalékro et Belle-ville contraints par des rochers et le fleuve Bandama. Les autres quartiers à l'image de François kadjo, Jérusalem, Baoulé entre autres, sont des quartiers moins peuplés en raison du fait qu'ils sont une continuité du lotissement issu des quartiers centraux. En outre, la population cible est l'ensemble des ménages de la ville. L'échantillon est constitué et représenté dans les quartiers les mieux indiquées pour abriter l'étude. Le choix des quartiers est basé sur la typologie des quartiers et des habitats ainsi que leur répartition géographique. Alors ces différents critères ont permis de mieux persuader le mode de gestion foncière à partir des quartiers de type haut standing, moyen standing, et évolutif. Cela a permis de faire une analyse de la gestion foncière entre les quartiers centraux, intermédiaires et les quartiers situés au périphérique. En outre, en ce qui concerne le traitement des données, les logiciels Word, 2016 et Excel, 2016 ont été utilisés pour la saisie du texte, la réalisation des tableaux et figures. Quant au logiciel Qgis 2.18, il a permis de réaliser les différentes cartes.

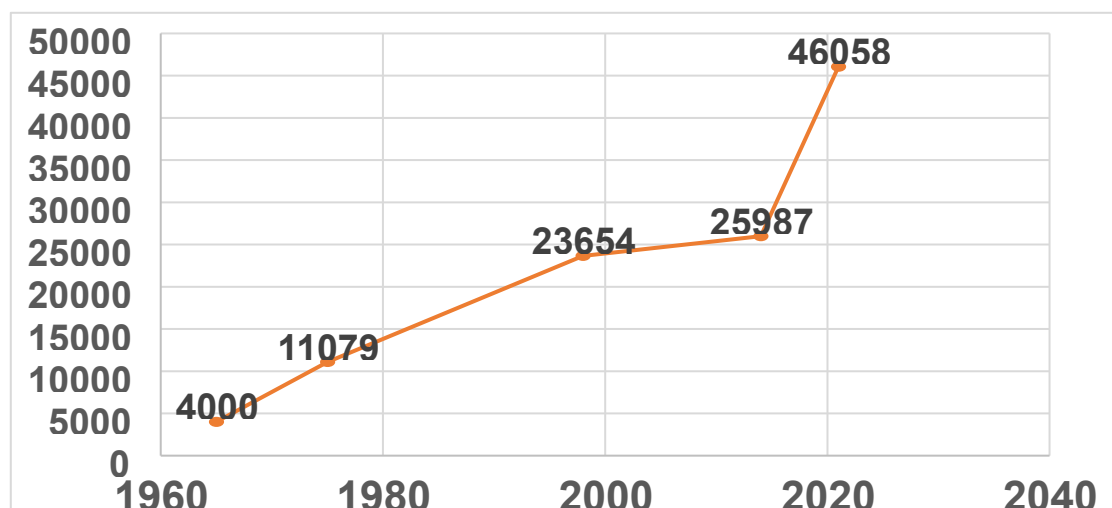
2. Résultats

2.1. Analyse de la dynamique urbaine à Tiassalé

2.1.1. Evolution de la population urbaine de Tiassalé de 1965 à 2021

Les données issues des différents recensements de la population démontrent que la population de la ville de Tiassalé n'a cessé de croître de 1965 à 2021, date du dernier recensement. La figure 2 étaye l'évolution démographique de la ville de Tiassalé.

Figure 2 : Évolution de la population de Tiassalé de 1965 à 2021



Source : INS, 2021

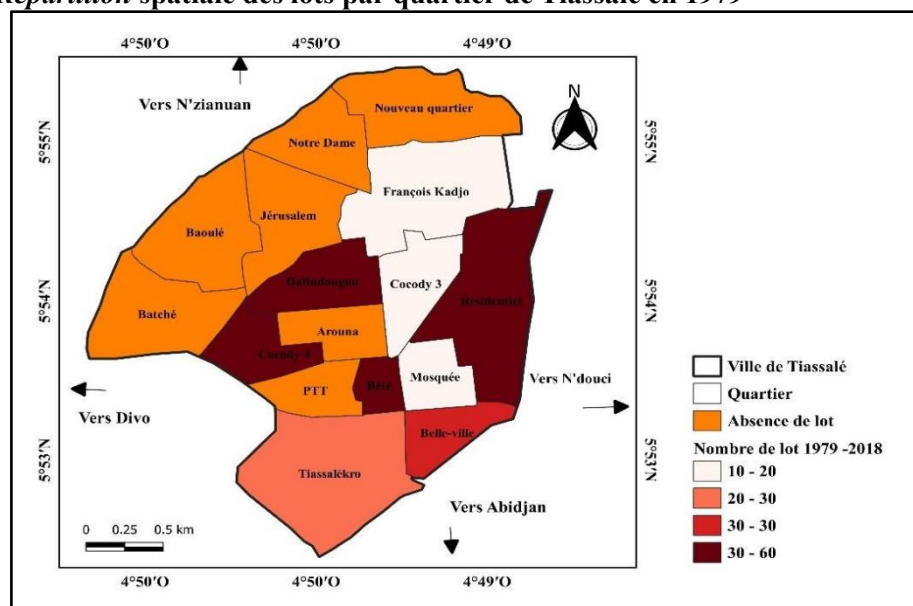
L'analyse de la figure 1 montre une évolution exponentielle de la population urbaine de Tiassalé de 1965 à 2021. En effet, en 1965, la ville est partie de 4 000 habitants pour atteindre 11 070 habitants en 1975, puis 14 008 habitants en 1988. Elle est passée de 23 654 à 25 987 habitants respectivement de 1998 à 2014 pour enfin, atteindre 46 058 habitants en 2021, avec un taux de croissance annuel moyen élevé de 4,4%. Cette population diversifiée se répartit sur une superficie d'environ 135km². L'enquête a également mis en lumière certaines caractéristiques de la population, telles que le sexe, la nationalité, la taille des ménages, le niveau d'éducation et le statut professionnel. Il est important de noter que la population est inégalement répartie dans les différents quartiers de la ville de Tiassalé.

2.1.2. L'évolution spatiale de la ville de Tiassalé de 1965 à 2021

Pour mieux comprendre l'évolution spatiale de la ville de Tiassalé, il nous revient de faire une analyse tétra-dimensionnelle c'est-à-dire nous l'analyserons comme suit : la phase coloniale qui part de 1893 à 1960, la phase de l'administration centralisée de 1960 à 1985, la phase de l'administration décentralisée qui part de 1985 à 2018 et enfin la phase de l'administration décentralisée et libérale de 2018 à nos jours. Il s'agira pour nous de connaître les lotissements effectués et les acteurs à chaque période. Aussi, depuis sa naissance coloniale, la ville de Tiassalé est le premier centre urbain du département. Installés en 1893 à Tiassalé, les français ont changé la destinée du village de Tiassalé dès cette époque. De nombreuses restructurations de l'espace ont été effectuées. De prime abord, dès leur installation, des actes de sabotages ont été faits, entre autres la destruction et l'incendie des cases des autochtones résidents. Ensuite, le transfert du village des autochtones à 500 m de l'ancien site. L'extension spatiale s'est faite à partir de Tiassalékro et elle a été motivée par les colons français. Elle s'est caractérisée par l'organisation de la voirie et la création de lotissements. Une ville coloniale s'est donc mise en place à côté du noyau villageois, ce qui a fait ressortir

l'image classique de la ville double coloniale. La figure 3 présente les différents lotissements de la ville de Tiassalé en 1979.

Figure 3 : Répartition spatiale des lots par quartier de Tiassalé en 1979



Source : DCGTx, 1979 Réalisation : S. COULIBALY, Avril 2025

La figure 4 montre la distribution spatiale des lots dans les quartiers de Tiassalé en 1979. Le premier lotissement à l'origine du premier quartier de la ville est parti de la résidence du préfet jusqu'à la hauteur de l'Inspection de l'Enseignement Primaire I (IEP I). Ce lotissement débuté vers 1900, a été fait par les français, il a été fait suivant une voie principale bordée de lots. En plus des lots d'habitation, des magasins et des boutiques ont été réalisés. La dynamique spatiale se poursuit avec le deuxième lotissement vers 1932, ce lotissement a tenu compte du projet du pont qui devait être réalisé sur le Bandama à Tiassalé. Un lotissement est fait en 1956, il est l'œuvre du géomètre expert BONGO. La dynamique territoriale est encore entamée sous le sous-préfet KAKOU Ayemou Faustin en 1972. L'extension du quartier Belle-ville est à l'ordre du jour. En 1975, le nouveau sous-préfet YAYI Christophe sous la demande des cadres de Tiassalé, initia une opération immobilière. Le site du quartier résidentiel est alors retenu. C'est l'espace qui part de la route principale à la hauteur de la préfecture jusqu'au lycée moderne de Tiassalé. À cette époque les quartiers ayants de lot en grand nombre sont visiblement les quartiers Résidentiel, Dafindougou, Cocody 4, Bété entre autres.

Aussi, pendant la phase de l'administration décentralisée qui part de 1985 à 2018, l'évolution spatiale va se poursuivre au-delà des quartiers existants. Les superficies urbanisées s'étendent de plus en plus et sont éloignées des centres villes. Les nouveaux espaces lotis ont une superficie de 245 ha. Il est le résultat de divers lotissements dont celui du quartier Cocody 3, qui couvre le quartier Baoulé et le quartier François Kadjô jusqu'au carrefour Bacanda. Il y a aussi le lotissement du quartier résidentiel nord et du quartier lycée. Ce lotissement a été initié par les autorités municipales entre 1985 et 1988 Sous le règne du maire Amicha.

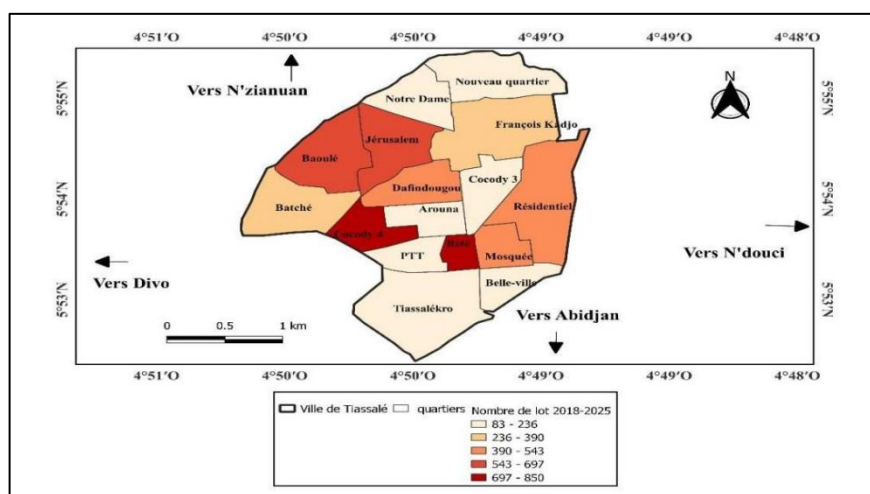
Ainsi, l'on observe que tous les quartiers de la ville ont connu une urbanisation spectaculaire, d'un côté la planification avec ses programmes d'habitats et d'équipements, de l'autre côté une progression accrue de l'habitat informel qui occupa les terrains prévus pour l'extension future de l'agglomération. En 1988 la mairie a encore fait des lotissements, mais la viabilisation n'a pas suivi, ces lots sont donc restés

dans la broussaille. Néanmoins, de nouveaux quartiers ont vu le jour, soit après des mutations dans les anciens quartiers, soit par la création de nouveaux quartiers dans les espaces lotis. Ce sont : Belle-Ville, Mosquée, Dafindougou, N'da Etien, Arouna et François Kadjou dans la ville de Tiassalé.

2.1.3. Phase de l'administration décentralisée plus libérale de 2018 à nos jours

Depuis 2013, l'État en laissant la possibilité aux communautés villageoises de faire leur propre lotissement, l'on assiste à la naissance de nouveaux quartiers dans les endroits qui autrefois étaient classé zone à aedificandi. Ceux sont : l'extension des quartiers Dafindougou, Quartier Bété et le Quartier Baoulé et la création de quartiers tel que le Nouveau Quartier, Cocody Nord. La Figure 4 illustre ces affirmations.

Figure 4 : Présentation de la surface urbanisée de 2018 à 2025



Source : DCGTx, 1992 et CIET, 2018 Réalisation : S. COULIBALY, Avril 2025

La Figure 4 montre la répartition géographique des quartiers urbanisée de Tiassalé de 2018 à 2025. Notons que l'espace urbanisé (bâtie) était de 230 ha en 1992. Cette superficie est passée de 230ha à 245 ha, soit une augmentation de 15 ha. Les projections faites à long terme (de 1992 à 2007) la superficie de la ville devrait atteindre 525 ha en 2007. Aujourd'hui, elle est à environ 806 ha. Le fleuve Bandama empêche l'évolution spatiale de la ville tant à l'Est qu'au Sud. Cela constitue une frontière naturelle. Quant aux quartiers Dafindougou, Cocody 4, Bété et Résidentiel, François kadjou, Baoulé, Cocody 3, Nouveau quartier et Cocody Ouest, ils ont connu une évolution rapide à cause lution est liée à la frontière naturelle à l'Est de la ville. Cela entraine donc une évolution en direction Nord/ Nord-Ouest là où il y a de la forêt.

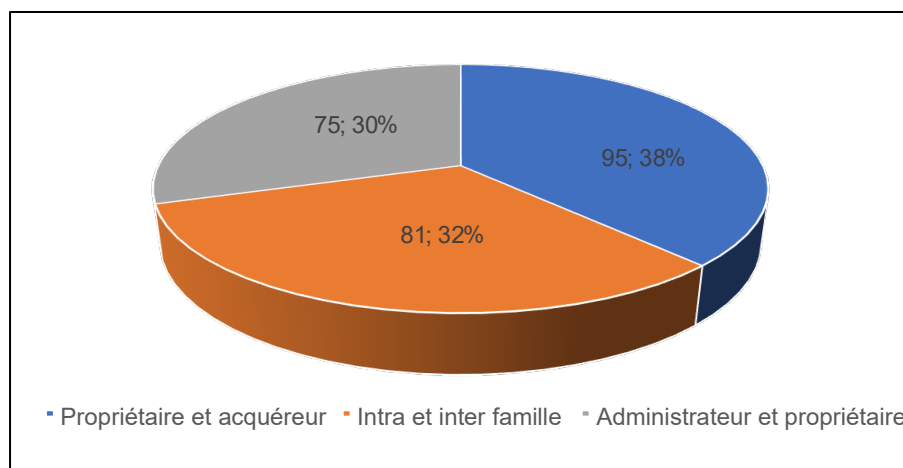
2.2. Analyse du risque de conflits fonciers à Tiassalé

2.2.1. Conflits fonciers enregistrés à l'échelle de la ville

Selon A. HERRERA et al (2007) cité par M. KAKOU (2016, p. 23), au cours des quatre dernières années, le programme de gestion des conflits fonciers s'est diversifié et en plusieurs secteurs ayant trait aux conflits, en fonction de l'échelle, de l'intensité, des causes et des effets. En effet ce qui engendre les conflits fonciers sont généralement les successions familiales, les communautés voisines et entre pasteurs et agriculteurs. Ainsi on distingue plusieurs types de conflits fonciers. Inter famille, intra

famille, acquéreurs et propriétaires, administration et propriétaires. La figure 2 l'illustre ces analyses.

Figure 2 : Proportion des types de conflits fonciers



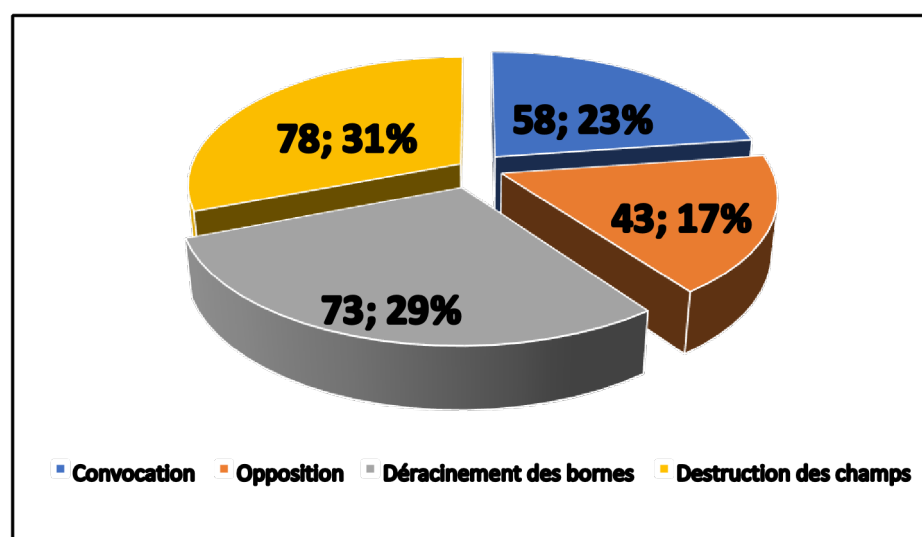
Source : Enquêtes de terrain, 2025

Les conflits entre propriétaires et acquéreurs sont les plus nombreux dans la ville de Tiassalé. Ils représentent 38%. Cela est causé par le manque de logement qui entraîne une forte demande des parcelles de terres en ville. Après suivent les conflits intra et inter-famille représentant que 32% des conflits fonciers. En fait, c'est la base même de tous les conflits fonciers. Cela s'explique tout d'abord, par le fait que certains villages environnants de la ville, pour des raisons de la non maîtrise des limites foncières ou le non-respect des contrats fonciers sont en conflits sur le foncier avec leurs voisins. Ensuite, le non-respect des limites des terres agricoles des membres familiaux, à la mauvaise gestion des héritages familiaux sont misent en évidence. Pour les conflits entre administration et propriétaire, ils occupent une proportion de 30%. En fait, la réattribution de plusieurs terrains par le maire et non mises en valeur par les propriétaires constitue un facteur explicatif de ces conflits.

2.2.2. Mode de manifestation des conflits fonciers à Tiassalé

Le mode de manifestation des conflits fonciers se présente sous diverses formes à Tiassalé. Comme nous pouvons le voir sur la figure 18 montrant la proportion de conflits fonciers selon les modes de manifestation dans la ville de Tiassalé.

Figure 2 : Proportion de conflits fonciers selon les modes de manifestation dans la ville Tiassalé



Source : enquêtes de terrain, Avril 2025

La figure 2 présente les modes de manifestation des conflits fonciers à l'échelle de la ville. Il en ressort que, les conflits fonciers se manifestent à travers des oppositions, convocation, déracinement des bornes et destruction des champs. Parmi ces différents modes précités, seulement la destruction des champs est majoritairement rependue avec une proportion de 31%. En deuxième position, viennent le déracinement des bornes avec (29%). En troisième et quatrième position se placent respectivement la convocation (23%) et l'opposition (17%).

Le fort taux de destruction des champs traduit de grand mécontentement exprimé par la partie adverse. En réalité ces champs se retrouvent généralement en milieu rural contrairement aux déracinements des bornes qui se font en milieu urbain suite des contestations. Ces deux premières manifestations sont actionnées. Pour les convocations, elles sont enregistrées auprès de la mairie, de la sous-préfecture et de la gendarmerie qui de leurs mieux essaient de régler le problème à l'amiable. Quant à l'opposition, elle surgit lorsque deux propriétaires terriens affirment être les légitimes détenteurs fonciers et ayant vendu le même lot à deux acquéreurs distincts, ces derniers sont appelés à chacun une lettre d'opposition sous présentation des attestations de cession et d'autres documents pour résoudre le problème.

2.2.3. Des conflits fonciers après achat de terrain à Tiassalé

Après l'indépendance, la terre en Côte d'Ivoire ne disposait pas d'une forte valeur marchande comme, comme nous le constatons aujourd'hui. Les populations autochtones offraient des parcelles aux allogènes et étrangers sans exiger des devis. Cependant, depuis la phase de la décentralisation suite à la création de certaines communes et la croissance de la population, le foncier constitue un moyen privilégié pour acquérir de moyen financier et le foncier qui subit une réduction de ses surfaces disponibles. Le commerce de terrain est une activité qui prend de l'ampleur due à la mise en place de la structure en charge de l'urbanisme dans la ville de Tiassalé. Cependant, l'opacité qui prévaut lors des transactions et le non-respect des processus d'acquisition de terres constituent des facteurs concourant à alimenter les conflits

fonciers. En effet, la transaction se fait généralement sans la présence de notaire. Une fois en possession des fonds, les démarcheurs ne respectent plus les principes établis. En outre, il arrive que d'autres membres de familles ne reconnaissent pas la vente du terrain. Concernant, les terrains agricoles, les accords sont difficilement respectés après les productions.

2.2.4. Méconnaissance des limites de terre, cause importante des conflits fonciers à Tiassalé

L'un des problèmes majeurs des conflits fonciers en Côte d'Ivoire repose sur le manque de connaissance des limites des terrains dans la ville de Tiassalé. Explicitement l'absence de délimitation véritable des terres. La forte croissance démographique est étiquetée comme cause des conflits fonciers à travers le manque de logement à Tiassalé. En effet, le manque de logement résultant de la croissance démographique exerce une pression sur le foncier, ce nécessite de toute urgence la réalisation de plusieurs lotissements souvent hors normes. Ainsi la méconnaissance des limites de terre conduit à des conflits fonciers lors de la délimitation d'un espace devant accueillir un projet de développement.

2.2.5. Conflits entre autochtones et allochtones

Les conflits fonciers à Tiassalé prennent souvent racine dans une opposition entre droit coutumier (oral, ancêtre) et droit moderne (écrit, codifié). Ces problèmes sont alimentés par les pouvoir coutumier sur des terres rurales. Les chefs de terre revendiquent la légitimité de distribuer ou de vendre les terres sur la base des traditions, même passé par les autorités administratives. Il y a aussi la crainte de dépossession est à souligner. En fait, l'arrivée massive des allochtones est perçue comme une menace sur le patrimoine foncier local. Certains jeunes autochtones rejettent parfois les décisions de leur propre chef, accusé d'avoir vendu trop de terres. Raison de plus qu'un seul et même terrain peut être vendue à différents allochtones par plusieurs membres d'une même famille, dont chacun se considérant comme légitime. Et plus encore, l'utilisation stratégique de la justice. Les conflits fonciers donnent lieu souvent à de longue bataille judiciaire occasionnellement biaisées par des moyens financiers ou des relations politique de certains hommes influents de la ville.

3. Discussion

3.1. Tiassalé, une ville marquée par une forte croissance spatiale et démographique

La ville de Tiassalé connaît depuis les indépendances de la Côte d'Ivoire en 1960, une croissance urbaine accélérée remarquable. En effet, la population de Tiassalé est passée de 4 000 habitants en 1965 à 23 654 habitants en 1988 puis à 25 987 en 2014 pour atteindre 46 056 habitants en 2021, avec un taux d'accroissement annuel de 4,4% par an. Dans la même période, la superficie de la ville est passée de 230 ha en 1992 à 525 ha en 2007, puis à 806 ha en 2021 (INS, 2021). La situation de Tiassalé est similaire à celle de la ville de Gagnoa dont la population est passée de 21 000 habitants en 1965 à 160 465 habitants en 2014 pour atteindre 212 489 habitants en 2021, avec un TAMA de 3% par an. La superficie de la ville est également passée de 360 ha en 1970 à 4 212 ha en 2014, puis à 5 585 ha en 2021 (INS, 2021). Dans la ville de Bouaké, l'analyse révèle que la croissance démographique et spatiale est passée de 1 897 ha en 1952 à 5 575 ha en 1990 puis à 10 246 ha en 2020. Dans la même période, le TAMA est passé de 2,45% en 1977 à 3,19% en 2020. Cette forte croissance de la ville de Bouaké est occasionnée par un important mouvement migratoire depuis les temps coloniaux et aussi à la crise militaro-politique de 2002 (A. KANGA, 2022, p. 94). En outre, cette croissance urbaine non contrôlée n'est nulle sans conséquence sur l'organisation et le fonctionnement de la ville. En effet, le surpeuplement, l'absence de densité économique,

les investissements dans les infrastructures et les structures industrielles et commerciales ne suivent pas véritablement le rythme de la concentration de la population, tout comme les investissements dans les logements formels abordables. Par ailleurs au Cameroun, plus de 60% de la population urbaine vivent dans les bidonvilles. De plus, dans les villes camerounaises, plus de 80% des transactions foncières ont été réalisées de manière informelle. Très peu de terrains en milieu urbain ont été immatriculés. Les propriétaires terriens cèdent leurs parcelles sans avoir recours aux notaires et aux services du ministère en charge des affaires domaniales et foncières (ONU-HABITAT, 2007, p. 7).

3.2. La croissance urbaine accélérée, comme un facteur de risque de conflits fonciers dans la ville de Tiassalé

Selon A. HERRERA et al (2007) cité par M. KAKOU (2016, p. 23), au cours des quatre dernières années, le programme de gestion des conflits fonciers s'est diversifié et en plusieurs secteurs ayant trait aux conflits, en fonction de l'échelle, de l'intensité, des causes et des effets. Les informations et le matériel pédagogique sur ce thème concernent surtout les conflits dont la portée est limitée et d'où la violence est exclue ou très marginale. Comme dans les conflits sur les droits fonciers obtenus par voie de succession, les limites des parcelles entre familles et communautés voisines, les différends entre pasteurs et agriculteurs pour l'accès aux terres et à l'eau sur un territoire donné, les différends entre une communauté et un organisme public pour l'accès à des terres domaniales, des chevauchements entre les structures coutumières et juridiques pour la reconnaissance des droits fonciers. En effet, les conflits fonciers sont généralement engendrés entre les successions familiales, les communautés voisines et entre pasteurs et agriculteurs. De même pour ZIAVOULA (1951, p. 23), la première situation de conflit observée englobe les transactions du propriétaire foncier. La plupart du temps, il vend en fonction de la demande solvable, mais surtout, de pressions exogènes (ethniques, sociales, économiques, familiales, etc.). Il établit simultanément des relations directes avec un, deux, trois, quatre, cinq acquéreurs. Les relations socio-économiques qu'il établit avec les différents acquéreurs sont privilégiées par le fait que le propriétaire foncier et l'acquéreur se trouvent impliqués dans une situation de marchandage plus ou moins conscient, une négociation. Dans ce contexte des conflits fonciers en milieu urbain, BONNECASE (2001, p.1), soutient qu'avec, les conflits entre autochtones et migrants, les questions des systèmes fonciers à la fois complexes et flous des zones forestières de l'Ouest ont refait surface. Les accords fonciers antérieurs sont alors remis en cause et on passe d'une situation de tensions latentes à des conflits fonciers entre autochtones et migrants nationaux en majorité Akan-Baoulé et non nationaux Burkinabé, Maliens. Cependant, si du fait de l'affaiblissement du pouvoir politique akan qui était favorable aux migrants baoulés on pouvait craindre une aggravation des conflits interethniques entre planteurs baoulé et propriétaires terriens Kroumen, on a assisté à l'exacerbation des tensions entre Kroumen et migrants burkinabés en 1999.

En côte d'ivoire, les conflits fonciers sont de plus en plus récurrents au point d'atteindre tout le territoire national. KONATÉ (2003, p. 4), atteste que, la profonde crise économique que connaît la Côte d'Ivoire, à partir des années 1980 est une crise de la ruralité. Celle-ci se traduit par la saturation foncière et la pression démographique qui conduisent à réinterpréter le processus de négociation des droits fonciers entre allogènes et autochtones. Cette crise est à l'origine de conflits fonciers récurrents doublés d'attitudes xénophobes. Tant que des terres étaient disponibles, et que le système politique procédait à une certaine redistribution des fruits de la croissance, le consensus politique et social persistait et évitait provisoirement l'explosion sociale. En effet les conflits fonciers en côte d'ivoire sont liés à la xénophobie, à la forte croissance démographique. C'est ainsi que C. Y. B. KOFFIE et A. A. ADAYE. (2015, Vol. 11 PP.1-

21) affirment que l'accroissement des conflits dans la région du Bas-Sassandra est lié à la forte présence de migrants. Cette migration est favorisée par le développement de l'économie de plantation et de la politique de mise en valeur du territoire national. En effet la forte migration est l'un des facteurs qui sont à la base des conflits fonciers et cela s'explique par le fait que ces migrants recherchent un espace pour s'approvisionner en logements mais aussi en cultures agricoles. Étant données les années qu'ils ont eu à faire dans cette zone, ils proclament être propriétaire de cet espace.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il ressort que la dynamique urbaine de Tiassalé s'est manifestée progressivement pour atteindre aujourd'hui un certain niveau de sa croissance spatiale. En effet la dynamique démographique a entraîné une urbanisation rapide de l'espace urbain. Cela est observé à travers les services administratifs, l'implantation des équipements socio-collectifs, loisirs et de divertissement. De plus, en raison de sa position stratégique et une accessibilité fluide avec Abidjan, la capitale économique du pays, les activités économiques constituent la locomotive de cette dynamique urbaine. Mais les conflits fonciers ont de nombreuses répercussions sur le développement de la ville de Tiassalé. Ces conflits instaurent d'un point une insécurité foncière qui freine l'élan d'une croissance urbaine souhaitée à travers des investissements et implantation d'infrastructures sociales. D'un autre point, la spéculation foncière qui limite à son tour le droit d'accès avec le système de ressortissant et classe sociale.

Références Bibliographiques

- ABIET Y.M. (2012, newabidjan.net), <https://news.abidjan.net/articles/432598/conflit-foncier-a-tiassale-deux-villages-au-bord-de-laffrontement>
- BONNECASE Vincent, 2001, Les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale et postcoloniale. In Jean-Pierre Chauveau, et al. (éd.), Conflits fonciers, ethnicité et guerre en Côte d'Ivoire (pp. 1–21). IRD / Territoires d'Afrique, Montpellier
- BROU François, 2019. Tiassalé – Conflit foncier rural : la tension reste toujours vive dans le village d'Ahua, Afrique matin
- KANGAH Armand, 2022, « Croissance urbaine et risque d'inondation : cas de la ville de Bouaké », in International Journal of Humanities and Social Science Invention (IHSSI) ISSN (Online) : 2319-7722, ISSN (Print) : 2319-7714 www.ijhssi.org/ Volume 11, pp. 83-96
- KOFFI Céline Yolande Bikpo et ADAYE Akoua Assunta (2015) Géographie des conflits fonciers dans la région du Bas-Sassandra, en Côte d'Ivoire. Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou, n° 04, Vol. 11, septembre 2015, pp. 1-17
- KONATÉ Moussa, (2003). Les dynamiques foncières en Côte d'Ivoire : tensions et négociations entre autochtones et allogènes. Mémoire de Master, [nom de l'institution], p. 4
- MANIRAKIZA Venant, 2011, processus d'urbanisation de la ville de Kigali, Rwanda : relation entre la dynamique spatiale et démographique, communication "pour la chaire Quételet 2011 urbanisation, migration interne et comportement démographiques, p.16
- MEMEL Frédéric Armel, 2006, Dynamisme urbain et gestion foncière à Grand Bassam, mémoire de maîtrise, IGT, Abidjan, p.140
- ONU-HABITAT, 2007 ; Profil urbain national du Cameroun, 28p.

PHILIPPE Antoine, 1997, Urbanisation et migration en Afrique. In The role of migration in African development: issues and policies for the 90s, pp. 55–81

VERON Jean, 2007, Urbanisation mondiale : tendances et défis, p.1

ZIAVOULA Robert Edmond, 2013, la course à l'espace urbain : les conflits fonciers à Brazzaville, cerpad, université marien-ngouabi, pp. 22-29

LE SUICIDE CHEZ LES JEUNES ADULTES D'ABIDJAN SELON LEUR RELIGION ET ESTIME DE SOI

DJAHA Koffi Henri

Université Felix Houphouët-Boigny (Abidjan(Cocody)

kosroe01@yahoo.fr

YAO N'Goran Hubert

Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)

ngoranhubert88@gmail.com

LOBA Saga Bernard

Université Felix Houphouët-Boigny (Abidjan(Cocody)

docbernardloba7@gmail.com

Résumé

À l'instar de la plupart des pays africains et même du monde entier, la Côte d'Ivoire enregistre plusieurs cas de suicide au sein des populations. Ce fléau est de plus en plus perçu comme un enjeu sanitaire qui mérite d'être examiné. À cet effet, la présente recherche s'attache à expliquer celui-ci à partir de deux facteurs : la religion et l'estime de soi. Elle le fait par une enquête auprès de 100 jeunes adultes de la ville d'Abidjan. Ces sujets sont repartis en 4 groupes équivalents 2 à 2 par rapport à la taille, à l'âge, au sexe, à la situation matrimoniale, aux statuts familial et professionnel et au niveau d'étude. À ces sujets est administré un questionnaire. Les données collectées sont analysées au moyen du critère de signification du khi carré. Deux résultats se dégagent de l'étude : le fait d'être athée et d'avoir une faible estime de soi détermine significativement l'inclination des jeunes adultes au suicide. Ainsi, le suicide, dans une certaine mesure, est comme exclusif aux jeunes adultes athées et à ceux ayant une faible estime de soi.

Mots clés : suicide, jeunes adulte, religion, estime de soi

Abstract

Like most African countries and indeed countries around the world, Côte d'Ivoire has seen several cases of suicide among its population. This scourge is increasingly perceived as a health issue that deserves to be examined. To this end, this research seeks to explain it based on two factors: religion and self-esteem. It does so through a survey of 100 young adults in the city of Abidjan. These subjects are divided into four equivalent groups of two in terms of size, age, gender, marital status, family and professional status, and level of education. These subjects are given a questionnaire. The data collected was analyzed using the chi-square significance criterion. Two results emerged from the study: being an atheist and having low self-esteem significantly determine young adults' inclination toward suicide. Thus, to a certain extent, suicide is almost exclusive to young atheist adults and those with low self-esteem.

Keywords: suicid, young adults, religion, self-esteem

Introduction

De manière générale, la santé des citoyens est de plus en plus mise à mal à travers le monde, en dépit de la modernisation des sociétés en général et de la médecine en particulier. Les pandémies telles que la COVID-19, le VIH/SIDA et les maladies endémiques (le paludisme, les infections respiratoires aiguës, le choléra, les hépatites, etc.) existent toujours et continuent de décimer les populations.

Pour faire face à toutes ces souffrances, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vit le jour. Son objectif est de prévenir l'apparition des maladies et l'éradication de celles-ci. Malgré tous les efforts de cette Organisation, les maladies foisonnent ici et là. On parle aujourd'hui de maladies de développement telles que les maladies cardiaques ou cardiovasculaires (AVC), le diabète, le cancer, etc. Outre ces pathologies vues comme une pandémie, il faut inclure celles relatives à la santé mentale procédant de la consommation des drogues et autres stimulants ou psychotropes et surtout les suicides qui sévissent aussi bien dans les pays développés que dans ceux dits en voie de développement. En ce qui concerne le dernier cité, l'OMS (2020) estime que de 2000 à 2019, soit en 10 ans, 703.000 personnes sont mortes par suicide. Selon cette même source, le taux sur cette même période est de 9,0 pour 100.000 habitants. S. Charpentier (2023) fait remarquer qu'en Afrique le phénomène est plus prononcé. Elle précise que l'Afrique subsaharienne a le taux le plus élevé avec 11 suicides pour 100.000 habitants contre 9 pour 100.000 au niveau mondial. Ce taux varie d'un pays à un autre. Pour la Côte d'Ivoire, il est de 23 cas par an pour 100.000 habitants selon l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP, 2023). En référence à ce taux, cette même source souligne que la Côte d'Ivoire se situe au 30ème rang mondial et 3ème rang africain.

Face à cette situation alarmante, les gouvernants ivoiriens ne sont pas indifférents. Ils construisent des centres de santé mentale en vue de l'éradication du mal. Nous pouvons citer, entre autres, l'hôpital psychiatrique de Bingerville, l'Institut National de la Santé Publique.

Tous ces efforts sont loin d'atteindre l'objectif escompté. Le suicide ronge toujours la société ivoirienne. Comment peut-on expliquer un tel comportement qui relève avant tout d'un sadomasochisme ? Comment une personne peut-elle avoir le courage de s'ôter soi-même la vie avec toute la souffrance ou douleur qui y est associée ? C'est à ces interrogations que nous tentons de répondre dans cette recherche. Il s'agit pour nous d'examiner quelques-uns des facteurs susceptibles de rendre compte des suicides récurrents chez les jeunes abidjanais. Sont pris en compte comme facteurs explicatifs la religion et l'estime de soi.

Le suicide est de plus en plus récurrent à Abidjan. Les statistiques abondent et en témoignent. L'OMS, à travers l'un de ses démembrements, WHO Regional Office for Africa (2023) relève que du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2021, 46,31% d'adultes de 35 à 59 ans meurent par suicide, 25,36% concernent les jeunes adultes de 25 à 34 ans et 19,17% pour les adolescents de la tranche d'âge allant de 10 à 24 ans. En ce qui concerne les tentatives, la même Organisation révèle 30,54% des adolescents, 30,51% de jeunes adultes, 34,19% des artisans et 28,65% d'élèves. Ces données statistiques indiquent très clairement que le suicide est une réalité et décime insidieusement les populations ivoiriennes, pratiquement toutes les couches sociales. M. Jeannin (2024) analyse la situation en restant plus générale. Elle note, en effet, que sur la même période (2017 à 2020), c'est-à-dire en seulement trois ans, il y a 418 cas de suicides et 927 tentatives. Autrement dit, la Côte d'Ivoire enregistre en moyenne 139 décès par suicide et 312 tentatives chaque année, soit 12 cas de suicides et 26 tentatives par mois. L'Agence Ivoirienne de Presse (AIP, 2023), se référant à une étude de l'Unité de Médecine Légale du Service d'Anatomopathologie du Centre Hospitalier et Universitaire de Treichville (Abidjan), de 01 janvier 2013 au 31 décembre 2020, va encore plus loin en soulignant 23 cas de suicides par an. Elle précise qu'en huit ans, il y a 101 suicides.

La situation est effrayante et angoissante au regard de ce qui précède, surtout au regard des conditions et des mobiles des décès. Selon la même source, 58,4% des suicidés exerçaient une activité de type privé. Une bonne proportion de 37,6% survenait dans un contexte de dépression et les cas où il n'y a aucun facteur de risque sont de l'ordre de 29,7%. Ce sont des sujets qui se sont suicidés au grand étonnement de leurs proches.

Le type de suicide le plus important est la pendaison puisqu'elle représente 60,4% des cas de suicide et concerne les deux sexes. En effet, 15 femmes sur 22, soit 68,18% et 46 hommes sur 79, soit 58,23% recourent à ce procédé.

Comme on peut le voir, le suicide, d'une manière générale, est alarmant. L'Agence Ivoirienne de Presse (AIP, 2024) annonce que la Côte d'Ivoire est classée au 30ème rang mondial et 3ème rang africain. Le pays est ainsi logé parmi les pays africains ayant un taux de mortalité par suicide le plus élevé, estimé à 23 cas pour 100.000 habitants.

En vue de trouver une solution à cette gangrène, l'État de Côte d'Ivoire crée des antennes où il y a des numéros verts, recrute des jeunes étudiants en Psychologie dont le rôle est de recevoir, au téléphone, les personnes déprimées poussées au suicide. Cette disposition est bien loin de suffire à circonscrire le mal. C'est dire que le suicide persiste en Côte d'Ivoire, notamment à Abidjan. Son atténuation passe par l'identification des facteurs qui l'engendrent.

Tel est l'intérêt de cette recherche qui permet de contribuer modestement mais utilement à envisager quelques solutions durables à ce fléau. Aussi, nous interrogeons-nous de savoir si la religion et l'estime de soi ne sont-elles pas susceptibles de rendre compte de ces décès prématurés sadomasochistes ?

La réponse à cette question peut s'éclairer à la lumière de la théorie psychanalytique de la dépression de S. Nacht et P-C. Racamier (1960). Celle-ci décrit la dépression comme un état pathologique de souffrance psychique consciente et de culpabilité, accompagnée d'une réduction sensible des valeurs personnelles et d'une diminution de l'activité psychomotrice et organique non attribuable à une déficience réelle. Elle enseigne que le déprimé éprouve, outre la tristesse, un sentiment de culpabilité qui exprimerait la tyrannie du surmoi consécutivement à l'interjection destructive de l'objet d'amour. Ainsi, pourraient s'expliquer l'auto-agressivité et le risque suicidaire. Autrement dit, le suicide ne peut être isolé de la structure de la personnalité du sujet. Au regard de ce qui précède certaines personnalités seraient donc plus vulnérables au suicide que d'autres. La théorie de l'action raisonnée de I. Ajzen et M. Fishbein (1975) et celle dite du thanatos de S. Freud (1920) éclairent mieux l'impact de la religion et de l'estime de soi sur le suicide.

La théorie de l'action raisonnée mise au point par I. Ajzen et M. Fishbein (1975) stipule que l'adoption d'un comportement est le fait d'une intention ou une motivation. D'après cette théorie, pour qu'un comportement soit adopté, il faut que son auteur ait l'intention de le mettre en œuvre. Cette intention est déterminée par une attitude personnelle à l'égard du comportement, d'une part, et, des normes subjectives, d'autre part. Cette prédisposition personnelle est, elle-même, sous l'influence des croyances ou systèmes de valeurs de la personne, notamment des conséquences de l'adoption du comportement. En d'autres termes, l'évaluation positive et négative, par la personne, des conséquences de sa conduite explique l'adoption de celle-ci.

Les normes subjectives, quant à elles, renferment les croyances normatives qui renvoient à l'importance que la personne accorde à ce que les autres pensent d'elle et la motivation de l'individu à se conformer à l'opinion des autres. En fait, selon cette théorie, la conduite d'un individu ne relève pas d'une situation accidentelle mais réfléchie. Appliquée à notre étude, cette théorie aide à comprendre aisément le comportement réfractaire du chrétien protestant vis-à-vis du suicide, car la théologie protestantisme désapprouve le suicide et le condamne fermement sous toutes ses formes ; ce qui n'est le cas chez l'athée, d'où son inclination à recourir au suicide face à la moindre difficulté. Toutefois, la théorie de l'action raisonnée ne saurait expliquer le lien entre l'estime de soi et le suicide, d'où le choix de la théorie du thanatos de S. Freud (1920).

Cette théorie postule l'existence de deux pulsions fondamentales « éros » qui désigne l'ensemble des pulsions de vie et « thanatos » qui représente la pulsion de mort. Freud soutient que le suicide pouvait être mieux compris si on y distinguait trois composantes psychiques distinctes : le désir de tuer, le désir d'être tué et le désir de mourir. En d'autres termes, la personne suicidaire doit d'abord entretenir des désirs de meurtre contre elle-même ou contre des tierces. Dans le suicide, ces impulsions sont dirigées directement sur sa personne dans un acte violent de meurtre de soi. L'élément premier d'une telle impulsion agressive est « le désir de tuer ». Cela renvoie à la pulsion primitive de destruction dans l'homme, expression de haine et d'hostilité. Lorsque ces forces peuvent se répandre à l'extérieur contre d'autres objets, elles peuvent perdre de leur intensité. Habituellement, cependant, une telle haine et hostilité sont dirigées contre ceux qui entretiennent d'étroites relations avec les personnes (parents, conjoint, amant) etc.). Mais, dans nombres de sociétés, des facteurs culturels et des modèles de conduite détournent le geste agressif contre le sujet lui-même.

La seconde composante « le désir d'être tué » est la conséquence de la répression du désir de tuer. L'agression dirigée contre le moi, étant habituellement accompagné par un profond sentiment de culpabilité et d'autopunition, le désir d'être tué est alors un essai inconscient d'éliminer la tension de la culpabilité et du remords.

La troisième impulsion « le désir de mourir » représente un lent processus opposé en quelque sorte à l'aspect aigu des deux premières. Comme tel, le désir de mourir est traduit en termes de désespoir, d'épuisement, de découragement et se cristallise souvent après de longues périodes de conflit intrapersonnel, de dépression et de souffrance. Dans cette évolution, bien des personnes commencent à développer des idées de suicide et à le rationaliser. Ce comportement s'observe d'habitude dans les cas de suicide survenant à l'occasion de douloureuses maladies chroniques.

Au regard de tout ce qui précède, il importe de noter que le sujet déprimé ou malade peut désirer la mort et se l'octroyer ou par le biais d'une tierce personne. Mais un tel désir, celui de se faire du mal à soi-même, n'est possible que lorsque le sujet est psychologiquement affecté. Le refus de vivre ou de continuer de vivre est sans doute précédé d'une perception dévalorisée de soi. C'est ce qui explique la propension des individus ayant une faible estime de soi au suicide contrairement à ceux dont cette qualité personnelle, intrinsèque est fortement marquée. Les considérations précédentes nous invitent à émettre deux conjectures :

-Les jeunes adultes athées ont plus une propension aux suicides que leurs homologues chrétiens protestants.

-Les jeunes adultes d'une faible estime de soi s'adonnent plus aux suicides que leurs pairs jouissant d'une forte estime de soi.

Ces hypothèses sont soumises à un test de vérification en suivant une démarche rigoureuse.

1. Méthodologie

Cette partie est consacrée à la description des variables, l'échantillonnage et à l'examen du matériel d'enquête. Au regard des hypothèses sus mentionnées, deux types de variables sont perceptibles : les variables indépendantes et une variable dépendante.

1.1. Variables indépendantes

Elles sont au nombre de deux : la religion et l'estime de soi.

La religion est appréhendée comme un ensemble de croyances qui définissent le rapport de l'homme avec le sacré. Celui-ci peut être Dieu ou quelque chose en qui l'on croit et

qui dicte à l'homme un principe de vie. Il s'agit d'une variable qualitative qui a deux modalités : le christianisme, notamment le protestantisme et l'athéisme. Le chrétien protestant est celui dont la foi est fondée sur Jésus Christ avec une certaine rigueur et l'athée, quant à lui, ne croit pas en l'existence d'une divinité.

L'estime de soi est saisie comme étant le regard l'on porte sur soi-même. En d'autres termes, la façon dont l'individu s'appréhende et se valorise. C'est une variable de nature qualitative qui admet deux modalités. Faible et forte estime de soi. Une estime de soi est dite faible lorsque le sujet se dévalorise, s'estime incapable de... A l'inverse, elle est vue comme forte, lorsque le sujet se valorise, s'estime capable de ...

1.2. Variable dépendante : la propension aux suicides

Elle est définie comme l'inclination, la tendance naturelle à faire quelque chose ou encore le penchant de quelqu'un pour une chose, plus précisément ici, le suicide. Autrement dit, la propension aux suicides suppose une certaine prédisposition de l'individu vis-à-vis du suicide. Comme les deux précédentes, cette variable est de nature qualitative et admet deux modalités que sont « faible et forte propension au suicide ». La propension au suicide est jugée faible lorsque le sujet n'est pas disposé à se suicider. Il n'envisage jamais le suicide comme solution ou une voie de sortie de ses problèmes, ou peut-être il le fait très rarement. En revanche, la forte propension au suicide renvoie au fait que, confronté à n'importe quel problème, l'individu n'envisage que le seul recours, le suicide.

1.3. Échantillon

L'étude se déroule dans le District d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, qui regroupe tous les ministères et les grandes institutions du pays. Ceci fait d'Abidjan le lieu privilégié des affaires, un lieu attractif qui accueille depuis des années plusieurs millions de personnes de divers horizons. Cette cité cosmopolite regorge, en effet, toutes les catégories de personnes : autochtones, allogènes et les étrangers venus des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, la population est estimée à environ 6. 321. 017 d'habitants (ONU -Habitat Côte d'Ivoire, 2023). Elle est répartie sur 13 communes.

Le suicide à Abidjan n'est pas circonscrit dans une seule commune. Il est presque une réalité nationale. Toutes les couches sociales en souffrent. Pour cette raison, nous avons jugé utile de procéder au tirage au sort de deux communes parmi les (13) treize. Par la suite, dans chacune de celles-ci nous avons interrogé cinquante personnes. Ainsi, nous avons construit un échantillon de cent (100) individus. Il s'agit de jeunes adultes dont l'âge est compris entre 40 et 50 ans. Ils sont tous de sexe masculin, mariés pères d'au moins un enfant, de niveau d'études supérieur (niveau Bac), tous travailleurs dans le secteur public et privé. Avec cet effectif, nous avons constitué un échantillon quasi expérimental subdivisé en quatre sous-groupes équivalents deux à deux. Ceci nous conduit au tableau suivant.

Tableau 1 : récapitulatif de l'échantillon

	Athée	Chrétien	Total
Faible estime	G1= 25	G2= 25	50
Forte estime	G3= 25	G4= 25	50
Total	50	50	100

G1 : regroupe les jeunes athées ayant une faible estime de soi

G2 : comprend les jeunes chrétiens ayant une faible estime de soi

G3 : renferme les jeunes athées ayant une forte estime de soi

G4 ; rassemble les jeunes chrétiens ayant une forte estime de soi

1.4. Instrument

Le matériel choisi pour éprouver nos hypothèses est le questionnaire. Il comporte trois volets. Le premier consiste en un relevé des caractéristiques biologiques des enquêtés : le sexe, l'âge, le niveau d'étude, le nombre d'enfants et la religion. Le deuxième volet porte sur l'évaluation de l'estime de soi. Celle-ci nous a permis de dégager deux groupes d'individus : un pour les sujets ayant une faible estime de soi et l'autre pour ceux qui ont une forte estime de soi. Le troisième volet est une échelle qui permet de voir la prédisposition des jeunes adultes vis-à-vis du suicide. Cette échelle totalise vingt items offrant chacun deux modalités de réponse : « pas d'accord » et « d'accord » codées respectivement 0 et 1. La fréquence modale d'un code par rapport à l'autre indique la propension ou non du sujet à l'égard du suicide.

L'enquête s'est déroulée dans des lieux un peu discrets, selon un mode de passation individuelle. Chacun des sujets était isolé dans un coin soit du lieu de travail ou de son lieu d'habitation. Les informations recueillies sont dépouillées et traitées. Elles aboutissent à deux niveaux de résultats qu'il importe d'examiner.

2. Analyse des résultats

L'analyse des données s'est effectuée en fonction de nos deux hypothèses de travail. Elle s'est donc orientée dans deux directions : par rapport à l'effet de la religion sur la propension au suicide et l'impact de l'estime de soi sur celle-ci. Vu que l'étude s'intéresse à la comparaison des fréquences des personnes ayant une inclination ou pas pour le suicide, nous recourons au khi deux de Pearson dans les deux cas.

Tableau 2: propension au suicide des jeunes selon la religion

Propension au suicide	Faible	Forte	Total
Athée	13 26,50	37 23,50	50
Chrétien	40 26,50	10 23,50	50
Total	53	47	100

L'application du khi carré indique une valeur de 29,28 significative au seuil de probabilité .01. Ce résultat révèle une différence significative entre les deux groupes de sujets comparés. L'analyse des données du tableau ci-dessus montre clairement que l'inclination au suicide est plus fréquente chez la majorité des jeunes athées (37 sujets sur 50, soit 74%) que chez une minorité (13 sujets sur 50, soit 26%) qui résiste aux comportements suicidaires. Inversement, une grande majorité des jeunes chrétiens protestants (40 sujets sur 50, soit 80%) réfute catégoriquement toute envie d'aller au suicide contre une infime minorité (10 sujets sur 50, soit 20%) qui se dit capable d'adopter un tel comportement.

Nous pouvons donc conclure que la première hypothèse de travail selon laquelle les jeunes athées ont une forte propension au suicide que leurs homologues chrétiens

protestants est confirmée. Cette conclusion s'éclaire à la lumière de la théorie de l'action raisonnée de I. Ajzen et M. Fishbein (Cf. p.). Celle-ci postule que les individus évaluent les conséquences de leur comportement avant de l'adopter et qu'ils le font au vu de leur croyance et système de valeur.

Aussi, considérons-nous que les jeunes-adultes fidèles chrétiens protestants n'oseraient pas emprunter facilement la voie du suicide. Pour eux, c'est uniquement Dieu qui donne la vie et donc qui peut ou doit la retirer quand il veut. Il est donc clair que le suicide est un comportement contraire à la volonté de Dieu, c'est un manque de respect au créateur. Par conséquent, le chrétien protestant sait que se donner la mort est un péché qui conduit à l'enfer. Au vu de cette théologie, le suicidé défunt jette l'opprobre sur sa famille biologique et chrétienne parce que cet acte signifierait qu'il a fréquenté l'église en vain ou qu'il a été au faux chrétien. La crainte de cette peine éternelle et le discrédit indélébile qu'il laisse à ses proches viennent dissiper toute velléité d'envie de recourir au suicide.

En outre, les jeunes chrétiens protestants reçoivent des enseignements bibliques fondés sur les principes qui soulignent que Dieu le créateur a la solution à toutes sortes de problèmes auxquels l'être humain est confronté sur la terre. Ils demeurent convaincus que Dieu est souverain, qu'il a une volonté permissive, c'est-à-dire qu'il peut permettre, qu'à des moments donnés, les hommes, même ses fidèles serviteurs connaissent des difficultés. À la lumière de ces enseignements, les jeunes chrétiens protestants sont constamment en prière suppliant le Tout Puissant à leur venir en aide. Dans ce même élan de communion avec le Seigneur, les fidèles ont le devoir de se soutenir mutuellement dans la prière. Ce qui suppose que les sujets de prière ou soucis individuels et biens matériels vitaux sont partagés. Fort de l'encrage d'une telle vie, les chrétiens protestants ne sauraient vivre avec des sentiments parasites susceptibles d'engendrer une dépression pouvant conduire au suicide.

Il n'en est pas ainsi chez les jeunes athées qui n'ont aucun principe de vie solide. Ainsi, face à une once de difficulté existentielle, ils sont déboussolés. Toutes situations, quelle que soit l'énigme, est vécue comme angoissante, stressante pour eux. Ils ne perçoivent aucun brin d'espoir à l'horizon et s'installent dans une dépression chronique qui les entraîne inévitablement et très rapidement au suicide.

Tableau 3 : tendance au suicide des jeunes suivant le niveau d'estime de soi

Propension au suicide	Faible	Forte	Total
Faible estime de soi	12 24	38 26	50
Forte estime de soi	36 24	14 26	50
Total	48	52	100

La valeur du khi deux s'établit à 23,08. Celle-ci est significative au seuil de probabilité .01. Cela veut dire qu'il y a une différence significative entre les deux groupes de sujets comparés. L'analyse du tableau précédent le montre clairement lorsqu'il révèle que la majorité des jeunes ayant une faible estime de soi (38 sur 50, soit 76%) manifeste une forte propension au suicide contre une infime minorité (12 sujets sur 50, soit 24%). Inversement, une majorité de sujets jouissant d'une forte estime de soi (36 sujets sur 50, soit 72%) déteste le suicide à l'opposé d'une minorité (14 sujets sur 50, soit 28%) qui se montre favorable à une telle conduite. Ce résultat indique que la deuxième hypothèse

qui postule que les jeunes abidjanais ayant une faible estime de soi ont une forte inclinaison au suicide que leurs pairs qui ont une forte estime de soi.

La théorie du thanatos de Freud éclaire cette conclusion. Celle-ci stipule, en effet, que le suicide ne peut être isolé de la structure de la personnalité. Certaines personnes seraient prédisposées à cette conduite et d'autres non. Aussi évoque-t-elle la manifestation de trois pulsions chez l'être humain à l'origine de la conduite suicidaire. Il s'agit du désir de tuer, d'être tué et de mourir,

Les jeunes qui ont une faible estime de soi ont une perception négative d'eux-mêmes. Ils ont une position de vie que l'analyse transactionnelle présente sous deux angles. Dans le premier cas, nous avons les individus qui se dévalorisent et valorisent autrui. Ces sujets se vivent constamment avec un sentiment d'admiration et de honte. Ils pensent qu'ils sont inutiles dans ce monde ou qu'ils sont venus accompagner les autres. Les doubles sentiments d'admiration et de honte les exposent aux trois pulsions : vouloir tuer celui qu'on croit mieux que soi afin de sortir de la situation dissonante ou conflictuelle ; le sentiment de honte va activer la pulsion d'être tué et celle de mourir ou disparaître. Il est clair qu'un jeune ayant une telle personnalité n'hésiterait pas à se suicider.

Dans le second cas, le sujet, en plus de se dévaloriser, dévalorise autrui. Pour lui, non seulement il ne vaut rien ou ne peut rien faire, mais son monde, sa société est nuisible. On ne peut rien y tirer de bon. Les sentiments qui l'animent nuit et jour sont le désespoir et la dépression. Ici, comme dans le précédent cas, il s'agit de personnes « psychologiquement malades ». Ces deux sentiments ne peuvent que l'installer dans la pulsion de tuer ou agresser l'autre ou celle d'être tué ou de mourir dans la mesure où aucune autre solution n'est envisageable ou possible. La seule alternative possible, dans l'impossibilité de tuer la société ou de se faire tuer, c'est de se donner soi-même cette peine ultime, le suicide.

Chez les sujets ayant une forte estime de soi, à contrario, l'inclination à recourir au suicide n'est presque pas ou rarement envisagée comme solution aux problèmes de la vie. Ils ont une personnalité qui leur permet de se valoriser. Ils ont le sentiment de mépris, de pitié vis-à-vis des autres et mieux un sentiment de joie de vivre. En d'autres termes, ils ont une personnalité bien équilibrée qui n'engendre nullement la haine pour soi ou pour autrui mais plutôt l'amour et le désir d'aider.

3. Discussion

L'objectif de la présente étude est de montrer que la religion et l'estime de soi déterminent le suicide chez les jeunes adultes à Abidjan. Il est entièrement réalisé puisque nos vues hypothétiques sont corroborées par les faits. Deux résultats émanent de cette étude. D'une part, les athées sont plus enclins aux suicides que leurs homologues chrétiens. D'autre part, les individus ayant une faible estime de soi sont plus en proie aux suicides que leurs pairs jouissant d'une forte estime de soi.

Notre première conclusion coïncide avec les travaux réalisés par d'autres auteurs. Bels (1975) présente le suicide ou la mort volontaire comme un fait provenant d'une inspiration satanique. De ce fait, pour lui, le christianisme a un sentiment de dégoût vis-à-vis du suicide et le rejette absolument. Pour cet auteur, le chrétien n'étant pas sous l'influence des forces diaboliques ne peut logiquement pas avoir des conduites suicidaires. P. Courtet (2010) mène une étude sur les suicides et tentatives de suicide. Il souligne que dans le suivi des suicidants, il faut tenir compte de la religion, notamment, chrétienne vu que celle-ci impacte négativement la survenue des crises suicidaires.

Notre deuxième conclusion corrobore elle aussi des recherches scientifiques. J.F. Sowislo et U. Orth (2013) réalisent une méta-analyse portant sur 77 études relatives à la dépression et 18 autres sur l'anxiété. Ces auteurs montrent qu'une faible estime de soi est associée à la dépression et à l'anxiété. Plus spécifiquement, ils soulignent qu'une

faible estime de soi est un facteur de vulnérabilité de la dépression. Ils vont plus loin pour dire que la faible estime de soi est aussi retrouvée dans des troubles psychiatriques tels que la psychose, l'abus et la dépendance aux toxiques pouvant à la dépression et au suicide. N. Oubrayrie- Roussel et Safont – C. Mottay (2000) mènent une étude sur l'idéation suicidaire en lien avec la dévalorisation de soi chez des adolescents. Ils mettent en évidence le rôle fonctionnel de l'estime de soi dans la genèse des réactions dépressives et suicidaires des adolescents âgés de 13 à 20 ans dans le sud-ouest français. Les auteurs montrent que le contrôle de soi et l'image corporelle de soi sont les principaux indicateurs de l'idéation suicidaire. C. André et F. Lélord (1999), tous deux psychiatres, conduisent une étude sur une de leur patiente. Ils découvrent que bien qu'elle soit belle et intelligente, la patiente n'était pas heureuse. Il lui manquait une seule chose : l'estime de soi. De là, les auteurs concluent que le regard- jugement que l'on porte sur soi est vital à notre équilibre psychologique. Lorsqu'il est positif, il permet d'avoir un bien-être et d'agir efficacement, de faire face à toutes les difficultés de l'existence. Mais, lorsqu'il est négatif, il engendre un mal-être, des souffrances qui viennent perturber notre quotidien. Ils finissent par proposer qu'il soit capital de prendre le temps pour cerner son estime de soi. Cela n'est pas un exercice inutile, ont-ils ajouté. On le voit, ces auteurs n'établissent pas un lien direct entre l'estime de soi et suicide, cependant, ils évoquent un mal-être psychologique qui pourrait conduire au suicide. C. Perrot (2015) entreprend une étude en médecine relative à l'estime de soi et le suicide. Elle met en évidence une corrélation positive entre l'estime de soi et l'intentionnalité suicidaire. L'auteure incrimine plus spécifiquement l'estime de soi sociale et familiale.

Conclusion

En réalisant la présente recherche, nous entendons indiquer en quoi la religion et l'estime de soi déterminent significativement le suicide chez les jeunes à Abidjan. À cet effet, une enquête par voie de questionnaire a été conduite auprès de 100 jeunes provenant de deux communes de la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Elle révèle que les jeunes adultes athées sont plus en proie au suicide que leurs pairs chrétiens. De même, elle rapporte que les jeunes adultes ayant une faible estime de soi sont plus enclins au suicide que leurs homologues jouissant d'une forte estime de soi.

Ces conclusions situent sur l'enjeu culturel, spirituel et la prédominance de la personnalité, de l'individualité comme facteurs explicatifs des conduites suicidaires. Elles suggèrent quelques propositions pratiques susceptibles de servir de tentatives de solution.

L'être humain vit toujours attaché à une culture, une croyance. Celle-ci lui permet de mieux comprendre certaines situations et de s'y adapter même quand elle est apparemment intenable. En d'autres termes, la religion, notamment chrétienne, se présente comme un outil de défense contre le mal être psychologique pouvant conduire au suicide. Aussi, les gouvernants ivoiriens devraient-ils encourager la promotion du christianisme en soutenant les programmes d'évangélisation.

En outre, il importe de noter que le suicide se veut comme un trouble de santé mentale. Il est le fait des stress, des déséquilibres psychologiques ou des dépressions. Ce qui signifie que, comme toutes autres maladies, une crise suicidaire peut intervenir dans la vie de tout individu en dépit de toutes les précautions que celui-ci pourrait prendre. Au regard de ce qui précède une place de choix pourrait être réservée aux psychologues dans nos hôpitaux. Ici encore, un véritable engagement des responsables étatiques est vivement attendu.

Références Bibliographiques

Agence Ivoirienne de Presse (2024). La Côte d'Ivoire classée parmi les pays africains ayant un taux de mortalité par suicide élevé estimé à 23 cas pour 100.000 habitants (OMS). *Rapport*. www.aip.ci. Consulté le 10 juin 2025.

Agence Ivoirienne de Presse (2023). La Côte d'Ivoire a le 3eme taux le plus élevé de suicide en Afrique avec 23 cas par an. *Rapport*. sports.abidjan.net. Consulté le 10 juin 2025.

AJZEN Icek & Fishbein Martin. (1975). *Belief, attitude, intention and behavior an introduction to theory and research*. reading. MA : Addison – Wesley.

ANDRE Christophe & LELORD François. (1999). *L'estime de soi : s'aimer pour mieux vivre avec les autres*. Editions Odile Jacob. <https://www.odilejacob.fr>. Consulté le 20 juillet 2025.

BELS Jacques (1975). La mort volontaire dans l'œuvre de saint Augustin. *Revue de l'histoire des religions* ; [https:// www.persee.fr](https://www.persee.fr). pp.147 -180. Consulté le 10 juin 2025.

CHARPENTIER Séraphine (2023). Suicide en Afrique : le continent particulièrement touché ; in TV 5 Monde- informations. *Rapport*. <https://information.tv5monde.com>. Consulté le 10 juin 2025.

COURTET Philippe (2010). *Suicides et tentatives de suicide*. Lavoisier, Collection : Psychiatrie. <https://shs.cairn.info>. Consulté le 25 aout 2025 ;

FREUD Sigmund (1920). Au-delà du principe de plaisir, *Essais de psychanalyse*, trad. Fr. S. Jankélévitch, Paris : Editions Payot, 1968. Collection : Petite Bibliothèque Payot. <https://www.psychanalyse.com>. Consulté le 23 aout 2025.

JEANNINE Marine (2024). En Côte d'Ivoire, une succession de suicides ouvre le débat sur ce tabou ; in Le Monde Afrique, Cote d'ivoire ; *rapport*. www.lemonde.fr. Consulté le 15 juin 2025.

Organisation des Nations Unis- Habitat Côte d'Ivoire (2023). Quelle est la population d'Abidjan ? *Rapport Pays*. <https://unhabitat.org>. Consulté le 16 aout 2025.

OUBRAVIE Roussel Nathalie. & Safon – Mottay Claire. (2000). Idéation suicidaire et dévalorisation de soi à l'adolescence. *Rapport*. 43eme Congrès de la Société Suisse de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Symposium International, Lausanne, 6-8 avril 2000. Consulté le 05 juillet 2025.

PERROT Clémence (2015). Estime de soi et risque suicidaire. *Thèse pour le diplôme d'État de Docteur en Médecine* ; DES de psychiatrie, Université Paris Descartes, Faculté de Médecine.

NACHT Sacha. & Racamier Paul-Claude. (1958). *La théorie psychanalytique du délire*. Edition, Publisher Presse Universitaire de France. <https://books.google.com> consulté le 25 aout 2025.

SOWISLO Julia Friederike. & Orth Ulrich. (2013). Does low self-esteem predict depression and anxiety ? A meta – analysis of longitudinal studies. *Psychol. Bull.* 139, 213-40.

World Health Organization (WHO). (2020). L'OMS lève le voile sur les principales causes de mortalité et d'incapacité dans le monde : 2000-2019. *Rapport*. <https://www.who.net>. Consulté le 12 juin 2025.

WHO Régional Office for Africa (2023). La cote d'ivoire fait de la prévention du suicide une priorité. *Rapport*. <https://www.afro.who.int>. Consulté le 12 juin 2025.

UNE ANALYSE CRITIQUE DES DISCOURS SUR LE PANAFRICANISME ET LA SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

KONATÉ Djakaridja

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody)

konate.zed@gmail.com

Résumé

Cette contribution vise analyser les discours sur le panafricanisme en Afrique de l'Ouest qui laisse apparaître que ce concept a été détourné de son idéal. En effet, de son idéal d'unir le continent africain, le panafricanisme est devenu un instrument de propagande, un slogan de soutien, un enrôlement pour le front et surtout un discours mobilisateur vide de toute substance. Cependant, derrière ces slogans « à bas la Françafrique », « à bas l'impérialisme », « vivre la révolution », ces mots enflammés au quotidien pour affirmer son panafricanisme et sa souveraineté, se cache une vérité plus sombre : la mauvaise gouvernance, la corruption, les arrestations arbitraires des opposants, la dissolution des partis politiques, la justice a perdu toute légitimité, et les ressources publiques ont été détournées par une élite, plongeant la population dans une instabilité extrême. Il nous faut sortir des arrogances souverainistes et nationalistes pour construire une Afrique des possibles. Dans un contexte de discours souverainistes radicalisés, comment unir nos ressources pour faire face aux défis sécuritaires.

Mots-clés : Afrique de l'ouest - Bonne gouvernance – Panafricanisme – Souveraineté – Unité africaine.

Abstract

This contribution aims to analyze the discourse on Pan-Africanism in West Africa, revealing that this concept has strayed from its ideal. Indeed, from its original goal of uniting the African continent, Pan-Africanism has become an instrument of propaganda, a support slogan, a recruitment tool for the front, and above all, an empty mobilizing discourse devoid of substance. However, behind these slogans such as "Down with Françafrique," "Down with imperialism," and "Long live the revolution," these fiery words used daily to assert one's Pan-Africanism and sovereignty, lies a darker truth: misgovernance, corruption, arbitrary arrests of opponents, the dissolution of political parties, the judiciary has lost all legitimacy, and public resources have been diverted by an elite, plunging the population into extreme instability. We must move beyond sovereignist and nationalist arrogance to build an Africa of possibilities. In the context of radicalized sovereignist discourse, how can we unite our resources to face security challenges ?

Key-words : West Africa - Good governance - Pan-Africanism - Sovereignty - African unity.

Introduction

La ferveur des indépendances cha-cha des années 1960 a fait souffler un vent d'optimisme sur l'Afrique. Tout portait à croire que notre heure avait sonné. Celle de créer l'Unité africaine, un crédo cher à Nkrumah dans sa lutte panafricaine. Il affirmait à juste titre que « notre objectif, c'est dès maintenant l'unité africaine » (K. Nkrumah, 2014, p. 181). Ainsi, Nkrumah a une seule obsession : l'unification juridique et politique de l'Afrique. C'est dire que le nkrumahisme revendique la personnalité africaine en tant

qu'unificateur culturel d'un nationalisme à l'échelle continentale. Les États-Unis d'Afrique. 55 États doivent renoncer à leur souveraineté pour la confier à un super État fédéral avec des États fédérés sous la direction d'un gouvernement fédéral, à l'instar des États-Unis d'Amérique. La formule est séduisante. L'idée est belle, voire heureuse. L'Unité africaine n'est pas une idée nouvelle. Elle a été portée à l'aube des indépendances par le Ghanéen Kwame Nkrumah, le Malien Modibo Keita, le Guinéen Sékou Touré, le Congolais Patrice Lumumba et le Centrafricain Barthélémy Boganda. La création de l'organisation de l'unité africaine à Addis-Abeba en 1963 s'inscrivait dans cette dynamique. Ainsi, les princes africains des pays nouvellement indépendants se retrouvèrent en Conférence des États indépendants d'Afrique pour mettre en place l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) (actuelle UA) en 1963, ce qui rassurait encore les plus sceptiques. Cependant, soixante ans après la création de l'OUA et vingt ans après sa dissolution pour être remplacée par l'Union africaine (UA) nous sommes en droit de nous interroger avec Edem Kodjo (2014, p. 73) « est-ce que l'Organisation a réalisé l'unité ? », le constat est amer eu égard aux différents conflits politiques, diplomatiques, sécuritaires et militaires intra et interrégionaux qui ne cesse de fragiliser le continent. Plus d'un siècle après le partage et le morcellement de l'Afrique, la problématique de l'unité africaine se pose aujourd'hui avec beaucoup plus d'acuité. Plus de soixante ans après les indépendances, nous assistons à une mauvaise instrumentalisation de l'idéal panafricanisme. Certains dirigeants utilisent le discours panafricaniste pour légitimer des régimes autoritaires, tout en ne changeant rien au système. Des conflits d'intérêts : les États africains n'ont toujours pas les mêmes priorités ni les mêmes visions politiques, ce qui crée des tensions diplomatiques et les conflits entre les pays africains. Ces conflits et tensions sont d'actualité eu égard à ce qui se passe entre d'une part le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, entre l'Algérie et le Maroc, du Congo-Brazzaville et du Rwanda, et d'autre part entre le retrait des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la CEDEAO prouvent la précarité d'une unité africaine qui ne cesse de se mordre la queue. Si mal interprété, le panafricanisme est confondu avec le renoncement de la démocratie et un rejet de toute coopération internationale avec l'Occident. Ce qui amène O. Ndiaye (2025, p. 99) à dire que : « Le ressort du discours est simple : mystification du projet panafricain (il réglerait comme par magie tous les problèmes du continent sans trop dire comment) et son usage comme arme contre l'impérialisme (théorie de la guerre avec l'Occident). » Ce qui isolerait l'Afrique au lieu de la renforcer et donne l'illusion de souveraineté et la prétendue puissance de nos États. Selon Y. Zerbo (2003/4, p. 117) : « L'accession à l'indépendance semble avoir consacré, sur le continent, le développement du micro-nationalisme. Chaque État semblait plutôt préoccupé à défendre sa souveraineté et à rechercher les moyens de son développement rapide. » Face à l'amplification des discours souverainistes prônés par de nouveaux panafricanistes, nous pouvons dire que ces propos de Zerbo n'ont pris aucune ride, car ils traduisent parfaitement l'état actuel de nos États africains. Peut-on véritablement prôner le panafricanisme sur un continent traversé - depuis les indépendances - par des mouvements séparatistes ? Hier c'était le Biafra du Nigéria, Katanga au Zaïre, l'Azawad, l'Amazonie, la Casamance... qui veulent se retirer respectivement de du Cameroun, du Mali, du Sénégal, de l'Algérie, et de la Somalie. Les guerres de Sécession aboutissent à la création de l'Érythrée et du Soudan du Sud en rupture avec l'Éthiopie d'une part et le Soudan d'autre part. Peut-on véritablement parler de panafricanisme sur le continent où l'idéologie de la préférence nationale gagne de plus en plus de terrain ? Les théories nationalistes et souverainistes sont l'étendard politique de nombreux hommes et partis politiques sur le continent. Il

est récurrent de voir des États africains chassés par des ressortissants d'autres pays africains de leur territoire. Comment les panafricanistes transformeront-ils ces obstacles en opportunités ? Ces faiblesses en force ?

Nos objectifs seront de montrer que l'idéal du panafricanisme a été détourné pour cacher les vrais problèmes de l'Afrique, de démontrer comment ce néo-panafricanisme fragilise les États africains les plongeant ainsi dans la dépendance extérieure. Enfin, il s'agira de montrer la nécessité de sortir du panafricanisme de slogan et de tribune pour faire face aux problèmes de l'Afrique en adoptant le pragmatisme politique.

1. Le panafricanisme ou le détournement d'un idéal

Le panafricanisme est un concept créé par Henry Sylvester-Williams (né le 15 février 1869, mort le 26 mars 1911), lors de la conférence panafricaine de Westminster Hall du 23 au 25 juillet 1900 à Londres, pour désigner l'ensemble des mouvements sociopolitiques, intellectuels et culturels qui tentent de réunir les Noirs. Il a pour essence la solidarité entre les peuples d'origine africaine. Kwame Nkrumah est le premier intellectuel et homme politique africain à revendiquer un nationalisme panafricaniste. Il estimait que la balkanisation de l'Afrique est un frein à la lutte contre l'impérialisme. C'est pourquoi il prônait l'unification juridique et politique du continent. Il affirmait à juste titre dans *l'Afrique doit s'unir* :

« L'unité de l'Afrique et la force qu'elle retirerait d'une unification à l'échelle continentale de son développement économique et industriel soutenu par une politique unifiée de non-alignement pourraient avoir un effet sur la paix du monde. » (K Nkrumah, 1994, p. 231). Mieux, lors de la déclaration d'indépendance du Ghana le 6 mars 1957, il soutient : « Il n'y aura jamais de liberté pour mon peuple ni pour aucun autre peuple du continent, avant que tous les peuples africains ne soient affranchis. » (J. Ziegler, 1978, p. 76).

Ce concept devrait résonner comme un hymne à la dignité retrouvée, une promesse de liberté et de solidarité entre les peuples africains. C'était l'étendard brandi par Nkrumah, Sékou Touré et Cheikh Anta Diop. Cependant, cet idéal est détourné et est même devenu un slogan, car « l'acuité et l'urgence du panafricanisme aujourd'hui ne se mesurent qu'au nombre de « like » et followers » (O. Ndiaye, 2025, p. 102). Dans les capitales du Sahel aujourd'hui où le panafricanisme est tendance et commode, ce noble idéal s'est mué en un slogan de propagande, un discours mobilisateur et une croyance. Kémi Séba, de son vrai nom Stelio Gilles Robert Capo Chichi, est la figure la plus emblématique de ces néo-panafricanistes.

Fin communicant, Séba connaît le poids des images. Le 19 août 2017, il brûle sur la place de l'Obélisque à Dakar un billet de franc CFA. Viralité garantie. Le processus d'icônification entre dans une nouvelle phase. Séba déploie une « puissance médiatique » sans précédent sur les réseaux sociaux, capable de s'affranchir des médias classiques. Il est sans doute le néo-panafricaniste francophone avec le plus d'audience. En mai 2025, il compte 1,3 million d'abonnés à sa page Facebook, 994 000 abonnés sur Twitter et 248 000 sur sa chaîne YouTube. (O. Ndiaye, 2025, pp. 108-109).

À Bamako, à Niamey, à Ouagadougou, il est reçu comme un président avec tous les honneurs. Le prédicateur activiste du panafricaniste devient même conseiller spécial du général Abdourahamane Tiani, le chef du régime militaire du Niger.

Quand, le général Tiani, arrivé au pouvoir par un coup d'État en juillet 2023, est proclamé (sans élection ni vote), le 26 mars 2025, président de la République pour une

durée de cinq ans au minimum « modulable en fonction de la situation sécuritaire » du pays, Séba tweete : « Le général Tiani, le défenseur et protecteur du peuple, devient officiellement président du Niger. » Quand le chef du régime militaire au Burkina Faso, le 29 avril 2025, crie à la tentative de coup d'État, Séba tweet : « Celui qui s'attaque à l'un d'entre nous s'attaque à nous tous. Celui qui veut faire du mal à notre frère Ibrahim Traoré devra nous passer d'abord sur le corps ». (O. Ndiaye, 2025, p. 109).

Le panafricanisme est devenu un slogan de soutien, un enrôlement pour le front et surtout un discours mobilisateur. À Conakry, Bamako, Ouagadougou ou Niamey, les militaires au pouvoir ont accaparé ce concept pour en faire une arme de diversion massive. Leur version du panafricanisme n'a rien à voir avec l'unité des peuples : elle n'est qu'un masque destiné à dissimuler leur obsession réelle, à savoir la conservation d'un pouvoir conquis par les armes et maintenu par la force. Le discours officiel est rodé : « L'Afrique doit se libérer de la tutelle occidentale », « nos pays doivent retrouver leur souveraineté », « les peuples africains doivent s'unir contre le néocolonialisme ». Rien de plus juste, en apparence. On agite les foules avec des slogans simplistes, « victoires totales », « souveraineté retrouvée », « ennemis extérieurs », alors que la réalité est bien plus crue. Ces pays restent fragmentés, les partis politiques dissous, les intellectuels bâillonnés, les populations abandonnées, des territoires livrés aux groupes armés qui imposent leur loi à moto.

Derrière les slogans « à bas la Françafrique », « à bas l'impérialisme », « vivre la révolution », ces mots enflammés au quotidien, se cache une vérité plus sombre : la corruption a gangréné ces États, la justice a perdu toute légitimité, et les ressources publiques ont été détournées par une élite, plongeant la population dans une pauvreté extrême. Pendant ce temps, l'anti-impérialisme est instrumentalisé pour museler toute opposition intérieure. Car, dans les faits, quel panafricanisme ces juntes défendent-elles vraiment ? Pas celui de la liberté, puisque journalistes, syndicalistes, opposants et simples citoyens critiques sont réduits au silence, menacés ou emprisonnés. Au fond, leur seule volonté, c'est de se maintenir au pouvoir. En plus de Tiani qui s'est proclamé président sans élection, Goïta s'octroie un mandat de cinq ans sans élection également et dissout tous les partis politiques de son pays. Tout comme Séba, il faut un activiste pour manipuler le peuple à adhérer à un tel projet. La Suissesse Nathalie Yamb, alter ego du Français Kémi Séba, affirme tout son soutien à Goïta :

Les élections, jusqu'à ce jour, ne nous ont apporté que la stagnation dans la pauvreté. Mais il s'en trouve en Afrique pour hurler parce qu'on dissout des partis politiques, qui sont aux mieux inutiles, et plus généralement nuisibles. Pleurez fort ! Les réformes profondes entreprises par les dirigeants de l'AES sont dures, mais un vrai chemin vers le progrès collectif. L'argent dédié aux élections et au financement public des partis politiques doit être utilisé pour renforcer la sécurité et les projets structurants. Que ceux qui sont trop nostalgiques des élections et des partis politiques cessent de servir de relais à la déstabilisation de nos pays. Plus vite, vous cesserez d'être les collabos de l'ennemi, plus vite tout le monde avancera. (O. Ndiaye, 2025, p. 111).

Dans un continent où la lecture et la recherche par soi et pour soi sont, les choses les moins bien partagées, toutes les choses les moins bien partagées, toutes les fadaïses passent comme une lettre à la poste. Nos plus grandes maladies infantiles communes sont le déni de la réalité et par-dessus tout l'ignorance.

L'ambition de ces néo-panafricanistes au Mali, Burkina Faso, le Niger, n'est pas celui de l'unité des peuples, puisque ces régimes attisent le nationalisme pour dresser les

populations les unes contre les autres, en fomentant la haine envers les voisins ou les communautés jugées « hostiles ». Pas celui de la prospérité partagée, puisque la corruption, la prédation des ressources et l'économie de guerre persistent, tandis que les populations s'enfoncent dans la misère et l'insécurité.

Le panafricanisme des juntes n'est qu'un nationalisme de caserne, un cri de défi contre l'Occident qui masque leur incapacité chronique à sécuriser les territoires, à nourrir les populations et à bâtir des institutions solides. On nous serine que les armées sont les « sauveurs de la patrie », que le peuple doit leur accorder une confiance aveugle. Mais les faits sont implacables : depuis leur prise de pouvoir, ni le Mali, ni le Burkina Faso, ni le Niger n'ont vu reculer l'insécurité. Au contraire, les attaques jihadistes s'intensifient, les massacres de civils se multiplient, et les axes routiers deviennent impraticables. Le peuple s'étiole à petit feu, mais les dirigeants préfèrent organiser des sommets « historiques » où l'on brandit le drapeau du panafricanisme en clamant victoire contre la France ou la CEDEAO.

Pendant que la propagande tourne en boucle, la réalité reste cruelle : ce n'est pas l'unité africaine qu'ils édifient, mais une forteresse de mensonges pour préserver leurs régimes militaires. Le scandale le plus criant réside peut-être là : en invoquant le « panafricanisme » pour justifier leur autoritarisme, ces régimes salissent l'héritage des pionniers qui rêvaient d'une Afrique libre et fraternelle. Ils défigurent l'utopie en caricature grotesque. Car le panafricanisme authentique n'était pas un simple rejet de l'Occident. C'était une ambition positive : unir les peuples africains autour d'un projet de société fondé sur la liberté, la justice sociale, l'éducation et l'indépendance économique. Aujourd'hui, il est réduit à une rhétorique vide : un drapeau agité lors des parades militaires, un mot magique pour neutraliser les critiques, un mantra à l'annonce à la télévision publique.

On en arrive à une absurdité où quiconque ose demander des comptes à ces néo-panafricanistes est taxé de « vendu à l'Occident », de « traître à la cause africaine » ou d'« ennemi de la souveraineté ». La moindre critique devient un crime contre le panafricanisme. Voilà comment une idée libératrice se mue en outil d'oppression. Les peuples du Sahel doivent ouvrir les yeux : accepteront-ils que l'étendard de leur libération historique devienne le drapeau d'une dictature ? Toléreront-ils que le rêve d'unité et de dignité africaine serve désormais à couvrir la répression, l'échec militaire et l'enrichissement d'une élite ? Le vrai panafricanisme ne se forge pas dans les casernes, mais dans les villages, les universités, les champs et les usines. Il ne naît pas de slogans anti-occidentaux, mais de solidarités concrètes entre citoyens africains. Il n'a rien à voir avec la confiscation du pouvoir, mais tout avec l'émancipation des peuples. Il est temps de le proclamer haut et fort : ces néo-panafricanistes du Sahel ne sont pas les héritiers du panafricanisme, mais des confiscateurs du pouvoir et les négateurs de la démocratie. Ils ne libèrent pas l'Afrique comme ils le prétendent, mais ils l'enchaînent à nouveau, au nom d'un idéal qu'ils ont vidé de sa substance. Et c'est précisément là que réside le danger : quand une idée noble devient le masque d'une dictature, elle cesse d'être une espérance pour se transformer en imposture de souverainisme qui met en mal l'unité africaine.

Pour ces panafricanistes maximalistes, le discours est clair : « tout ce qui est occident doit dégager ». Par conséquent les pays frontaliers qui collaborent avec l'Occident, notamment la France, sont accusés de « traite à la cause africaine » ou d'« ennemi de la souveraineté ». En effet, « la souveraineté » est devenue un discours pour revendiquer

son appartenance au panafricanisme qui consiste à proférer un cri de défi contre l'Occident et tous les États africains en collaboration avec l'Occident. Créant ainsi des tensions diplomatiques entre les États de la sous-région. Face aux discours souverainistes et à ses corolaires de tensions, il y a lieu de se demander : l'unité africaine tant prônée par les pères du panafricanisme comme William Burghardt Du Bois, Kwame Nkrumah et autres est-elle encore réalisable ?

2. La souveraineté partagée : un idéal du panafricanisme en souffrance

Après l'euphorie des indépendances acquises, les dirigeants des États nouvellement constitués se retrouvèrent pour mettre en place l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), censée donner forme au rêve d'une Afrique unie. En effet, au terme des confrontations d'idées l'OUA décida de construire cette unité autour de cinq blocs régionaux que sont l'Afrique du centre, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Sud. Ainsi, l'OUA privilégia l'approche gradualiste et régionaliste de l'unité africaine incarnée par Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, Haile Sélassié de l'Éthiopie, William Tubman de Libéria et Léopold Sédar Senghor du Sénégal sur la vision indépendantiste radicale et révolutionnaire incarnée par Kwame Nkrumah du Ghana, Ahmed Sékou Touré de la Guinée, Modibo Kéita du Mali et Ahmed Ben Bella d'Algérie. L'approche adoptée par la défunte OUA et l'actuelle l'Unité africaine (UA) avait pour objectif l'unité sous-régionale qui devait servir de fondement pour asseoir une Afrique unie. Mais plus de soixante après la mise en place de l'OUA et vingt ans après sa mort et son remplacement par l'Union africaine (UA), la volonté de voir l'Afrique s'unir progressivement n'est pas effective. Elle risque de ne jamais voir le jour eu égard aux discours souverainistes qui alimentent les tensions diplomatiques, les différents conflits politiques, sécuritaires et interrégionaux qui ne cessent de fragiliser l'idéal panafricanisme de voir une Afrique unie.

Il y a d'un côté ceux qui ont une vision très utopiste de la souveraineté. Ils considèrent qu'on est souverain lorsqu'on est capable – dans un monde globalisé – d'avoir tous les leviers en main. Et puis il y a de l'autre côté une vision beaucoup plus réaliste qui considère qu'effectivement – indépendamment de notre volonté à pouvoir prendre en main le destin national – nos pays sont assujettis à des responsabilités sous-régionales. Nous avons par exemple des accords au niveau de la CEDEAO et nos pays sont assujettis à des responsabilités au niveau du continent avec l'Union africaine. Nous sommes donc dans une sorte de souveraineté partagée.

La question de la souveraineté semble nouvelle tant elle est employée dans tous les sens. Aujourd'hui, des hommes politiques, notamment les dirigeants des États du Sahel la réduisent au simple rapport entre nos États africains et le reste du monde. Alors que depuis 1930 le traité de Montevideo définit juridiquement la souveraineté. Selon cette définition juridique, il y a quatre points. Premièrement, la souveraineté se fonde sur la présence d'un territoire. Ce qui est un acquis pour les États africains. Le deuxième principe, c'est l'existence d'un peuple. Ce qui est aussi acquis pour les pays africains parce qu'ayant des peuples. Le troisième est une gouvernance effective. Ce qui est aussi un acquis pour nos États africains. Le dernier qui a été cité comme complément, c'est la capacité d'un État à interagir avec le reste du monde. Ce que nos États font déjà. Aussi, l'ONU reconnaît 195 États souverains. Parmi ces États, les pays africains sont cités. Si les pays africains sont juridiquement souverains, qu'est-ce qui explique ce radicalisme des États du Sahel dans la revendication de la souveraineté de l'Afrique ? Qu'est-ce qu'ils veulent remettre en cause qui n'existe pas déjà ? Nous pensons

simplement que c'est un mot qui, dû aux circonstances que nous voyons dans le Sahel, est devenu un mot à la mode. Et tout le monde veut s'en accaparer en transformant la souveraineté en un adjectif qui désormais s'appliquerait à tous les secteurs de part et d'autre.

En Afrique de l'Ouest particulièrement, l'on assiste au vent du discours souverainiste qui met en mal l'unité de cette partie du continent. Il s'agit du retrait de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) du Mali, du Burkina Faso et du Niger, respectivement dirigé par des militaires venus au pouvoir par coup d'État. Ces militaires se réclament d'un panafricanisme révolutionnaire prônant ainsi un souverainisme anti-impérialiste. Avec ces nouveaux panafricanistes - que l'on pourrait appeler des maximalistes en raison de leur radicalisme - le discours panafricaniste et souverainiste pourrait se résumer en ces termes : tout ce qui vient de l'Occident notamment la France doit dégager.

Ainsi une partie de la jeune africaine se construit une conscience politique contre la France, contre l'Occident, contre la domination postcoloniale. Au point d'oublier l'Afrique ! Cette obsession de l'Occident est une des maladies du néo-panafricanisme. Stérile et incantatoire, ce panafricanisme rompt avec l'humanisme des fondateurs d'abord mus par leurs luttes pour les droits, donc pour la démocratie. Ce détournement n'a été possible que parce que le panafricanisme s'est fourvoyé après les indépendances, en rompant avec l'idéal démocratique. (O. Ndiaye, 2025, p. 161).

Ce qui fait que les pays frontaliers qui collaborent avec l'Occident notamment la France sont considérés par ces militaires comme des ennemis de la révolution et font l'objet d'accusations sans fondement. Tout comme le panafricanisme, la souveraineté est détournée de son idéal pour devenir plus un slogan, un discours rassembleur et provocateur.

Il y a trois ans c'est-à-dire le 30 septembre 2022, le capitaine Ibrahim Traoré, l'une des figures montantes qui incarnent le néo-panafricanisme, prenait le pouvoir au Burkina Faso, à la faveur d'un coup d'État. Un putsch qu'il justifiait par l'incapacité des autorités en place à l'époque à ramener la sécurité face aux groupes terroristes. Dès son arrivée au pouvoir, il avait promis de régler la situation en quelques mois. Trois ans plus tard, les attaques terroristes se poursuivent. Au Burkina Faso, comme s'il voulait anticiper les critiques sur son bilan sécuritaire, l'État-major des armées avait publié un communiqué le 26 septembre 2025, mettant en garde les militaires sur les « fausses rumeurs » d'« ennemis » cherchant à « saper notre cohésion, entamer notre moral et semer la discorde ». Une publication rare, le dernier communiqué datant du 10 novembre 2024. Puis le dimanche 28 septembre 2025, c'est le chef de l'État qui s'exprime sur la promesse qu'il avait faite de régler la situation en quelques mois. Ibrahim Traoré s'est justifié, arguant que des « conditions préalables » n'étaient pas réunies lorsqu'il a pris le pouvoir : manque d'armement, de munitions et d'effectifs. Trois ans plus tard, Ibrahim Traoré a équipé son armée, renforcé le nombre de militaires et de volontaires pour la défense de la patrie. Mais sur le terrain, peu de changements. Les terroristes sont encore bien présents dans le pays et selon les défenseurs de droits de l'homme, les libertés individuelles, syndicales, politiques ou journalistiques n'ont cessé de reculer. C'est l'avis de Didier Ouédraogo, président du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP), section France, confié à Frédéric Garat. Sur le plan sécuritaire, le Burkina Faso a connu autant d'attaques terroristes en 2024 et 2023 qu'en 2022 et 2021, selon l'ONG Acled qui recense les victimes de conflits dans

le monde. Des victimes burkinabés dont le nombre a en revanche plus que doublé, passant de plus de 6 500 à près de 16 000 morts. Ce qui fait du Burkina Faso le pays le plus touché au monde par le terrorisme, ces deux dernières années, selon le Global Terrorism Index.

Face à cette réalité accablante qui endeuille le peuple burkinabé, le président Ibrahim Traoré accuse ses voisins de vouloir déstabiliser son pays. Ce qui soulève des tensions sous-régionales et embrase la sécurité dans cette partie du continent. L'Algérie, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire : tous sont accusés à tour de rôle de fermer les yeux ou de financer le chaos. Les géopolitiques troubles existent. Mais pointer du doigt ses voisins sans fournir de preuves, c'est détourner les yeux de ses propres échecs. Ces accusations empêchent l'unité politique des nations ouest-africaines et rendent l'aspiration commune à une Afrique unie périlleuse.

Il faut noter que cette situation est grave à la lumière des polémiques et accusations réciproques qui alimentent sans trêve depuis ces trois dernières années et même un peu plus, les rapports entre des États du Sahel et celui de la Côte d'Ivoire. Créant ainsi des tensions diplomatiques entre les États de la sous-région. De l'avis de F. Guy (1961, p. 761), « chaque État, pris individuellement, a parfaitement conscience de ses faiblesses et de ses limites pour défendre sa souveraineté, assurer son développement économique, mais aussi conscience de son incapacité face aux problèmes africains et internationaux ». Cette approche nous amène à comprendre qu'aussi longtemps que nos États seront divisés, ils seront vulnérables face aux défis nationaux et internationaux.

Les putschistes maliens ont vendu au peuple une fiction dorée : celle d'une souveraineté retrouvée. En réalité, ils ont troqué la tutelle française contre une dépendance russe au rabais, substituant un maître lointain par un mercenaire indifférent. Aujourd'hui, même Moscou, accaparée par ses fronts ukrainiens et ses propres démons économiques, abandonne progressivement Bamako à son sort. Sur le terrain, les chiffres parlent d'eux-mêmes avec la brutalité du réel : plus de 75 % du territoire malien échappe au contrôle effectif de Bamako. Les groupes djihadistes encerclent désormais le pays du Nord au Sud, de Kidal à Kayes, tissant une toile mortifère qui étrangle lentement la nation. Les routes stratégiques vers la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont coupées, transformant le Mali en île terrestre, suffoquant dans son propre isolement. Les réserves de carburant sont à sec dans 80 % des stations-service, les écoles et universités sont fermées, le commerce agonise, et les réfugiés fuient massivement vers les pays voisins principalement la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ces terres d'exil devenues refuges de la dernière chance.

Pendant ce temps, Assimi Goïta et ses cinq généraux de salon parquent dans des uniformes impeccables, jouant aux héros de la souveraineté dans un théâtre de ruines, tel Néron contemplant Rome en flammes. Leur grandiloquence ne nourrit personne. Leur rhétorique nationaliste ne stoppe aucune balle. Leur morgue ne guérit aucun enfant malade.

Les activistes maliens qui hurlent sur les réseaux sociaux « Vive le Mali souverain ! » avec la ferveur des convertis, se terrent désormais dans le silence ou se ruent vers les aéroports bondés de Bamako. Leur fierté nationale, autrefois tonitruante, s'est évaporée dans les files d'attente interminables pour un visa sénégalais. Les mêmes qui prêchent l'autarcie avec l'arrogance découvrent avec stupeur que sans essence, sans importations,

sans médicaments et sans coopération régionale, un État moderne meurt en quelques semaines. Leur discours populiste, saturé de patriotisme de pacotille et de slogans creux, s'effondre face à la rigueur implacable de l'économie réelle.

Car voilà la vérité que nul ne peut contester : on ne gouverne pas un pays avec des tweets enflammés, on ne soigne pas des malades avec des drapeaux brandis, on ne nourrit pas des enfants avec des discours anti-français. La géopolitique n'est pas une émission de télé-réalité où le plus bruyant gagne. C'est une science exacte où l'incompétence se paie comptant, en vies humaines.

L'isolement diplomatique du Mali est aujourd'hui un cas d'école géopolitique, un manuel vivant de tout ce qu'il ne faut jamais faire. En se brouillant successivement avec l'Algérie, médiateur historique des accords de paix de 2015 et poids lourd régional incontournable, avec la Mauritanie, porte d'accès logistique cruciale vers l'Atlantique, et avec la Côte d'Ivoire, principal pays d'accueil de la diaspora malienne avec plus de trois millions de ressortissants, le Mali s'est volontairement amputé de ses poumons diplomatiques et économiques. Pire : il a sciemment coupé les ponts avec ceux-là mêmes qui pouvaient le sauver. Résultat prévisible : un effondrement géostratégique total.

Le pays est aujourd'hui encerclé de toutes parts dans une tenaille mortelle. Au Nord, les Touaregs indépendantistes, jamais vraiment vaincus, reprennent les armes avec une détermination renouvelée. À l'Est, les groupes djihadistes dominent sans partage la région de Gao, y installant leur loi, leur justice, leur terreur. À l'Ouest, les cellules affiliées à Al-Qaïda infiltrent méthodiquement la frontière sénégalaise, tissant leurs réseaux dans l'ombre. Au Sud, les voies commerciales vers la Côte d'Ivoire sont bloquées, coupant le Mali de son principal débouché économique. C'est une tenaille parfaite, un encerclement géographique, militaire et économique qui signe la faillite stratégique d'Assimi Goïta et de son régime.

Comment un pays peut-il espérer survivre quand il se met à dos tous ses voisins, quand il mord toutes les mains tendues, quand il transforme ses alliés potentiels en spectateurs indifférents de son agonie ? La souveraineté n'est pas l'isolement. L'indépendance n'est pas la rupture suicidaire avec tout son environnement stratégique. Un lion seul meurt ; seule la meute survit. Pendant que le Mali s'écroule sous le poids de ses propres contradictions, une armée d'activistes dits « panafricanistes » continue d'agiter des drapeaux et de crier à la « renaissance africaine » devant leurs caméras. Ces pseudo-panafricains, ou plutôt ces « panafricons » faux prophètes du patriotisme numérique, vendeurs d'illusions en haute définition, ont cru que les discours peuvent remplacer les institutions, que les vidéos YouTube peuvent battre les colonnes djihadistes et que la haine viscérale de la France suffit à nourrir un peuple affamé. Ils ont vanté le « modèle malien » comme le nouvel Évangile politique de l'Afrique libre, l'alpha et l'oméga du renouveau continental.

Aujourd'hui, leur messie militaire s'effondre dans le fracas et la poussière, et leur silence assourdissant est une symphonie d'échec, un opéra tragique de l'imposture démasquée. L'Afrique n'a pas besoin de soldats ivres de pouvoir déguisés en libérateurs. Elle a besoin d'administrateurs compétents, de visionnaires pragmatiques, de leaders qui comprennent que la souveraineté se construit école par école, hôpital par hôpital, route par route pas coup d'État par coup d'État. Derrière les slogans ronflants, derrière

la propagande bien huilée, derrière les conférences de presse triomphalistes, il y a des visages. Des visages d'enfants privés d'école, condamnés à l'ignorance par l'incompétence de ceux qui prétendent les protéger. Des visages de femmes qui marchent des kilomètres sous le soleil de plomb pour un litre d'eau ou d'essence. Des visages de paysans chassés de leurs terres ancestrales par la violence djihadiste. Des villages entiers qui meurent sous la faim et le silence médiatique complice. Des mères qui pleurent leurs fils disparus, des orphelins qui mendient dans les rues de Bamako.

Pendant que la junte s'accroche désespérément à ses fauteuils en cuir, répétant en boucle ses mensonges d'État, le peuple, lui, meurt à petit feu dans l'indifférence générale. Ce drame n'est pas seulement malien : il est humain, profondément humain. Il est régional, car les réfugiés déstabilisent les pays voisins. Il est africain, car il entache l'image du continent entier. Il est universel, car il rappelle cette vérité immémoriale : lorsque les puissants jouent avec le destin des nations, ce sont toujours les innocents qui paient l'addition.

Il est temps que la CEDEAO, l'Union africaine, les Nations unies et les partenaires du Sahel cessent de détourner le regard avec cette lâcheté diplomatique qui caractérise trop souvent les organisations internationales. Les populations du Mali, du Burkina Faso et du Niger ne doivent plus payer le prix exorbitant des aventures militaires absurdes et des illusions de grandeur d'une poignée d'officiers ivres de pouvoir. Ce n'est pas l'Afrique souveraine qui est en danger aujourd'hui, mais l'Afrique vivante. Celle des mères qui pleurent leurs enfants, des paysans qui fuient leurs terres brûlées, des enfants qui n'apprendront plus jamais à lire. Celle qui souffre, qui saigne, qui agonise pendant que les chancelleries discutent et temporisent. L'heure n'est plus aux déclarations diplomatiques policées, aux communiqués sans conséquence. L'heure est à l'action décisive, au courage politique, à l'intervention salvatrice. Car chaque jour qui passe voit des vies supplémentaires brisées sur l'autel de l'orgueil militaire.

La souveraineté n'est pas un mot magique qu'on invoque comme une formule incantatoire. Ce n'est pas un slogan qu'on scande dans les meetings. C'est un système complexe, fragile, exigeant. Un État n'est pas libre parce qu'il crie plus fort que les autres dans les forums internationaux, mais parce qu'il nourrit effectivement son peuple, l'éduque dignement, le soigne efficacement et protège réellement ses frontières. Sur tous ces plans, absolument tous, le Mali d'Assimi Goïta est tout sauf souverain : il est assiégé militairement, appauvri économiquement, isolé diplomatiquement, abandonné stratégiquement.

Les conflits entre nos pays ne sont pas opportuns, car nos États vivent avec une épée de Damoclès du terrorisme et du crime organisé au-dessus de leur tête. En effet, ces conflits à l'intérieur des États et entre les États facilitent la montée en puissance des terroristes, car comme le dit un adage : « Le lézard ne pénètre un mur que lorsqu'il est fissuré ». C'est dire que les conflits entre les États fragilisent la sécurité sous-régionale et cette situation d'insécurité permet aux terroristes de s'installer dans nos États. Les États du Sahel (Mali, Burkina Faso et le Niger) sont devenus des terreaux pour les terroristes parce qu'ils se trouvent isolés et fragilisés face aux terroristes. Ils sont tel un poussin isolé face à l'épervier. Ces pays ayant créé des tensions avec la CEDEAO et des pays voisins censés les soutenir pour combattre le terrorisme, n'ont proposé que des discours belliqueux, sans vision politique ni stratégie diplomatique. Une vérité fondamentale

semble être oubliée : quand les moyens manquent, il faut adapter sa politique à ses ressources. Il se trouve que ces pays de l'AES seuls, n'ont ni la puissance militaire, ni la cohésion nationale, ni les alliances nécessaires pour un imposé un rapport de force durable. Privilégier les discours guerriers, les accusations et les tensions diplomatiques sans fournir des preuves, c'est condamner leur pays respectif à un coût humain et matériel intenable. Les grands dirigeants ne se distinguent pas par des postures de gladiateurs, mais par leur capacité à transformer un compromis imparfait en levier pour l'avenir. Ces juntes à la tête des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont confondu courage et vision, bravade et stratégie. Résultats aujourd'hui : des pays plus fracturés, plus vulnérables, plus déstabilisés.

Des accords de défense sont rompus sous prétexte que la présence de l'armée française en Afrique signifierait que nos États ne sont pas souverains. Il est difficile d'adhérer à une telle affirmation pour celui qui fait preuve d'esprit critique. On pourrait répondre à ceux qui soutiennent que l'Afrique n'est pas souveraine parce qu'elle a ses territoires des forces étrangères en ces termes : Les États-Unis d'Amérique sont la première puissance militaire, puissance nucléaire, mais sa sécurité est assurée par l'OTAN. La Russie : deuxième puissance militaire et puissance nucléaire aussi et pourtant elle a sur son territoire des soldats venus de la Corée du Nord, de la Tchétchénie pour assurer sa défense. L'Allemagne est la première puissance militaire en Europe, mais les bases militaires de l'OTAN sont partout dans ce pays. C'est le cas aussi en France. Les bases militaires américaines sont au Japon et dans plusieurs pays au monde. Tous ces pays collaborent militairement. Et c'est à ce niveau que se trouve leur force. La seule façon par laquelle ces pays occidentaux, américains et asiatiques nous devancent sur le plan militaire, c'est parce qu'ils mettent en commun leurs ressources. Ils ont compris la nécessité de se mettre ensemble pour faire face aux défis sécuritaires. En quoi la présence des forces de la Corée du Nord en Russie remet-elle en cause la souveraineté de la Russie ? Qu'est-ce qui fait que nous craignons tant de mettre en commun nos ressources avec ceux qui ont peut-être plus d'expériences militairement ? Qu'on déteste la France ou pas, mais qu'on ne puisse pas dire que l'armée napoléonienne (deuxième puissance militaire en Europe) n'est pas plus âgée et plus expérimentée que nos armées qui, très souvent, ne sont pas républicaines parce que fragilisées par la purge, les arrestations arbitraires des généraux). Au nom d'une souveraineté qui n'en est pas une. Avec les nouvelles configurations du monde, les destins des pays sont liés par des accords économiques, politiques, militaires. Il ne s'agit pas pour l'Afrique de rompre systématiquement à ces accords sous prétexte de défendre leur souveraineté, mais de faire en sorte que les contenus de ces accords soient favorables à nos États. C'est par le travail que tous les segments de notre souveraineté pourront être effectifs et non dans le déni.

Au Mali par exemple, la junte au pouvoir a brandi la rupture de l'Accord d'Alger comme un acte de bravoure, une délivrance du Mali des chaînes d'un texte imposé par l'étranger. « Restauration de la souveraineté », « dignité retrouvée » : ces slogans nationalistes ont enflammé les discours, comme si cet accord de 2015 était la racine de tous les maux. Mais l'illusion s'est vite dissipée. La rhétorique ne nourrit pas les populations, ne protège pas les villages, n'empêche pas l'État de s'effacer là où il est absent depuis trop longtemps. Depuis cette rupture, le Mali s'enfonce dans l'instabilité. Les convois sont attaqués, les écoles ferment, les marchés se vident, les populations fuient. La peur s'est installée, omniprésente, tandis que l'armée, épuisée et éparpillée, lutte pour contenir une multitude de fronts. Ce n'est pas la souveraineté qui s'est

affermie, mais l'insécurité qui s'est généralisée. Certes, l'Accord d'Alger était imparfait. Il consacrait une autonomie de fait dans certaines régions et alimentait des frustrations légitimes. Mais il avait le mérite de freiner l'escalade du conflit, de limiter le chaos et d'offrir, même fragile, une base pour le dialogue. Déchirer un accord est aisé ; bâtir une alternative crédible est une tout autre épreuve. Or, la junte n'a proposé que des discours belliqueux, sans vision politique ni stratégie diplomatique. Une vérité fondamentale semble oubliée : quand les moyens manquent, il faut adapter sa politique à ses ressources. Le Mali n'a ni la puissance militaire, ni la cohésion nationale, ni les alliances nécessaires pour imposer un rapport de force durable. Les pays du Sahel sortiront-ils victorieux d'une guerre qui ne tue que leurs populations ?

La question est brutale, dérangeante, mais nécessaire. Depuis plus d'une décennie, le Mali s'enfonce dans une guerre dont les seules victimes sont les Maliens eux-mêmes. Civils massacrés, militaires décimés, villages rayés de la carte, communautés dressées les unes contre les autres, tout cela au nom d'une guerre menée pour « la souveraineté », mais qui ne profite qu'à ceux qui s'enrichissent du chaos. Le pays est devenu un champ d'expérimentation où la mort a remplacé le débat politique, et la propagande, la vérité. On ne combat plus pour la République, mais pour des récits. Chacun brandit son drapeau, son ethnie, sa région, sa milice, comme si la nation n'était plus qu'une fiction à défendre dans les discours de Kati. Pendant ce temps, les tombes se remplissent et les familles se vident. Ce n'est plus l'ennemi étranger, ni même l'ombre du terrorisme qui sème la désolation. Ce sont des Maliens qui tuent d'autres Maliens, au nom d'un Mali dont plus personne ne sait à quoi il ressemble. Dans les régions du Nord et du Centre, les forces armées sont accusées d'exactions. Les groupes armés, qu'ils se disent patriotes ou djihadistes, assassinent sans distinction. Les populations, elles, n'ont plus qu'une certitude : mourir en silence, dans l'indifférence générale.

Et pendant que le sang coule, les dirigeants parquent, se glorifient de « victoires » imaginaires et d'opérations « décisives » dont on ne voit jamais les résultats. On célèbre des communiqués de guerre, pas des victoires. On compte les morts, pas les progrès. Et l'on ose encore parler de « guerre de libération » alors que tout indique qu'il s'agit d'une guerre d'épuisement. Le paradoxe est terrible : plus les Maliens se battent, moins le Mali existe. L'État se rétrécit, les écoles ferment, les hôpitaux manquent de tout, les routes sont abandonnées. Même la capitale vit dans l'illusion d'une stabilité factice, protégée par les uniformes et la censure. Le patriotisme est devenu une arme idéologique : celui qui critique la guerre est traité de traître, celui qui l'alimente devient héros.

Mais quel héroïsme y a-t-il à gouverner un cimetière ? À se dire souverain d'un territoire où la vie ne vaut plus rien ? La souveraineté ne se mesure pas au nombre de morts, mais à la dignité des vivants. L'Afrique ne sortira pas victorieuse de cette guerre tant que ses fils et filles s'entre-tueront pour des causes qui ne sont pas les leurs. Le vrai combat n'est pas contre un ennemi invisible, mais contre la haine, l'aveuglement et la manipulation. Le jour où ces pays du Sahel comprendront que leurs souffrances servent de carburant à la machine du pouvoir alors seulement commencera la véritable reconquête : celle de la conscience nationale. Pour l'instant, la guerre continue, absurde et fratricide. Et la seule victoire qu'elle produit, c'est celle de la fragilité de nos États.

Jamais dans l'histoire des États de l'Afrique de l'Ouest, les concepts « panafricanisme » et « souveraineté » n'ont été brandis et revendiqués. Paradoxalement, ils n'ont jamais

été aussi détournés de leur idéal. Dans la fabrique des discours sur le panafricanisme et la souveraineté se cache de vrais problèmes de gouvernance et développement.

3. Derrière les discours panafricanistes et souverainistes

Après les indépendances, les États africains restent malheureusement le théâtre des conflits sociopolitiques. Le climat politique en Afrique reste inquiétant. L'on assiste dans la plupart des pays africains à une mauvaise gestion et la volonté de s'éterniser au pouvoir. Les régimes politiques se succèdent sans grand changement. Ils prêchent la démocratie, mais évoluent dans une sorte de tyrannie. Ils sont des dictateurs, des seigneurs qui conservent tout le pouvoir pour eux et leurs clans. C'est tout le sens de ces propos de Fôté Hrris Memel (1991, p. 274) : « Le président de la République était le père de la nation, le président du parti et le président du conseil du gouvernement, le chef de l'État et en même temps le chef suprême des armées. »

En Afrique malheureusement derrière les discours sur le panafricanisme ou le fait de se présenter tout le temps comme souverainiste, il y a le déni de la démocratie, le refus de la transparence, le tribalisme, le rattrapage ethnique et le régionalisme politique. C'est contre ces pratiques longtemps ancrées dans nos États que les militaires, par le moyen des coups d'État, ont pris le pouvoir comme c'est le cas dans les pays de l'AES. Mais ces tankistes reprennent les mêmes pratiques autoritaires que les présidents contre qui ils ont fait des coups d'État. Seydou Lamine (1979, p. 46) dénonce cette situation en ces termes :

L'Afrique militaire est également synonyme de la marche vers la démocratie : dissolution du parlement, des organes du parti, suspension de la constitution. Plus aucun opposant au régime ne connaît l'humidité des cachots, le passage à tabac dans les commissariats de police. Et ce, grâce à la création de nation-caserne, de la mise en place de gouvernement-état-major, de la pratique de la justice du trou.

Ces propos de Seydou Lamine n'ont pris aucune ride depuis ces années. Ils décrivent parfaitement la situation qui prévaut au Mali, Burkina Faso, le Niger, La Guinée-Conakry. Derrière les discours creux sur le panafricanisme, les régimes militaires se sont attribués cinq sans élection, certains même parlent de présidence à vie. Le président Assimi Goïta a dissout les partis politiques, a procédé à des arrestations de plusieurs opposants, y compris des généraux. C'est pareil au Burkina Faso. Les opposants sont emprisonnés ou envoyés au front en pâture, le peuple est muselé. En Guinée, la volonté du général Mamadi Doumbouya de confisquer le pouvoir se clarifie par l'organisation du référendum portant réforme de la constitution. Cette nouvelle constitution lui permettra de se présenter à l'élection présidentielle.

Enfin au Mali comme au Niger, en Guinée comme au Burkina Faso, les régimes militaires se maintiennent par la peur. La prison ou l'exil pour les voix discordantes et dissonantes. L'opposant guinéen et ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo ne peut rentrer chez lui qu'au risque de se voir jeter en prison. (...) Le général Brice Clotaire Oligui Nguéma (Gabon) tout comme le général Mahamat Déby (Tchad), grâce à la vieille méthode du blanchiment électoral, ont habillé leur putsch en « démocratie » avec des élections contestées et contestables. Ils étaient arbitres, maîtres du jeu et joueurs. Comment ne pas gagner dans ces conditions ? (O. Ndiaye, 2025, p. 143)

Au Mali, l'ennemi est devenu une variable d'ajustement politique. Hier, la France était désignée comme le grand marionnettiste, accusée par la junte et ses relais d'armer et de financer les terroristes. On nous assurait que ses drones, pourtant équipés de technologies de pointe, demeuraient « aveugles » face aux motos des djihadistes sillonnant les routes ensanglantées du pays. Mais depuis le départ des troupes françaises, que reste-t-il de ce récit ? Rien, sinon le besoin urgent de désigner un nouveau coupable. L'histoire se répète avec une facilité déconcertante. À peine la France évincée et diabolisée, l'Algérie est propulsée au rang d'ennemi numéro un. Le discours officiel s'adapte sans vergogne : Alger « héberge, arme, forme et finance » désormais les terroristes. Peu importent les preuves, inexistantes, ou la coopération militaire discrète maintenue avec la France jusqu'à récemment. L'essentiel demeure de préserver la fable, de détourner la colère populaire d'une vérité insoutenable : l'incapacité manifeste de ceux qui prétendaient sauver le Mali.

Les faits, pourtant, ne mentent pas. Les drones acquis à prix d'or par les Forces armées maliennes ne repèrent pas mieux les colonnes de motos ou les pick-up des terroristes que ne le faisaient ceux de l'opération Barkhane. Les convois de camions-citernes continuent de partir en fumée, les villages se vident, les familles fuient. Que dire également du « partenariat stratégique » avec la Russie, cette puissance militaire prétendument invincible ? À quoi sert-il concrètement si l'insécurité s'aggrave et que la souveraineté s'effrite sur le terrain ?

On peut successivement accuser la France, l'Algérie, demain les États-Unis ou la CEDEAO. Une vérité fondamentale demeure néanmoins : aucune puissance étrangère ne viendra régler nos problèmes à notre place. Le mal est d'abord interne. Il réside dans la corruption qui ronge l'appareil militaire, dans l'absence de stratégie cohérente, dans l'obsession de la propagande au détriment de l'efficacité opérationnelle. L'ennemi extérieur ne constitue qu'un écran de fumée destiné à masquer l'échec intérieur.

La réalité s'avère cruelle : nous avons cru qu'un simple changement d'alliés transformerait notre destin. Remplacer la France par la Russie, pointer l'Algérie du doigt plutôt qu'un autre acteur, comme si une solution miracle allait surgir de ces substitutions. Mais tant que Kati refusera d'assumer ses responsabilités, tant que la junte préférera agiter des épouvantails étrangers plutôt que d'affronter ses propres défaillances structurelles, aucune alliance ne sauvera le Mali.

L'ennemi véritable n'est, ni la France d'hier, ni l'Algérie d'aujourd'hui. Il réside dans notre refus collectif de reconnaître l'incompétence de ceux qui gouvernent et la naïveté de ceux qui les soutiennent. Tant que cette réalité demeurera occultée, le Mali continuera de saigner, prisonnier d'un cycle stérile d'accusations externes qui ne font qu'aggraver son isolement et retarder les réformes indispensables à sa survie.

Il n'y aura pas de panafricanisme véritable en dehors de la bonne gouvernance qui suppose au préalable le respect scrupuleux des libertés personnelles, politiques, économiques et sociales. Or, sur les 55 États africains, seuls, trois sont une véritable démocratie : le Botswana, l'île Maurice et le Cap Vert. Une fédération de pays non démocratique est-elle politiquement et économiquement viable ? Le problème de l'Afrique est moins un manque de souveraineté que le système politique. Contrairement pères fondateurs, nous disposons aujourd'hui des leviers pour discuter avec le reste du monde. Le berceau de l'humanité a un problème de bonne gouvernance en termes de production et de redistribution de richesse. En effet, la plupart des États africains

indépendants sont confrontés à des problèmes de gouvernance, de planification de la vie sociale. Ces problèmes créent des tensions et fragilisent la sécurité interne.

Le continent africain se singularise par la déconstruction socio-economico-politique et environnementale. Elle se présente comme un espace crisogène ; c'est-à-dire un espace portant consubstantiellement la crise, un espace générateur de crises. L'Afrique est dominée par une fracture politique qui entraîne la fragmentation de la nation. Elle est l'épicentre de l'embrigadement des droits élémentaires et des libertés fondamentales. Le théâtre politique est caractérisé par l'appauvrissement du débat, la gestion autoritaire et dictatoriale du pouvoir, l'absence de perspective d'alternance, la criminalisation et la destruction de l'État. Les opposants sont vus comme des ennemis et non des adversaires. Le champ politique devient antagonique, l'emprisonnement des voix autres devient une routine et le programme de gouvernement se résume à la propagande. On assiste alors à une perversion de la dialectique et de la rhétorique. La compétence est reléguée au second plan. Aussi nos républiques deviennent-elles des arènes privilégiées de la roubardise doublée d'une gestion approximative de la biodiversité. En somme, les républiques africaines ne sont pas des démocraties ; car les peuples n'y sont pas souverains. Le panafricanisme, au lieu d'être un simple slogan, doit pouvoir permettre de travailler sur ces conflits internes.

Le continent est constitué de particularismes tribaux et la soumission à une autorité, autre que celle de sa tribu, de son clan est encore mal acceptée. Il en résulte des conflits claniques, tribaux. Ainsi, « Aucun État africain n'ayant une réelle homogénéité ethnique, les particularismes tribaux se manifestent avec une force plus ou moins étendue, sur tout le continent noir » P. Decraene, 1976, p. 87). Par conséquent, confrontées à des problèmes de gouvernance, les nations sont plus soucieuses de leurs stabilités que de leurs dissolutions dans une entité continentale (l'idéal panafricaniste). Ces problèmes internes de gouvernance propre à chaque État contraignent à revoir les priorités des dirigeants quant à l'adhésion à une quelconque fusion continentale tant prêchée par les néo-panafricanistes.

Selon la définition de Periclès reprise par Abraham Lincoln, la démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Elle fait allusion à un régime politique dans lequel le peuple est souverain. La souveraineté, selon Jean-Jacques Rousseau, suppose non seulement l'exercice de la volonté générale puisque le bien commun est inaliénable, mais aussi la primauté de la volonté générale sur la volonté individuelle. Il faut donc l'élaboration d'une éthique politique nouvelle fondée sur la justice sociale. La bonne gouvernance en Afrique doit rimer avec : l'obligation de rendre compte, la transparence, la primauté du droit, le respect du droit à la différence, en somme l'instauration d'une société libre. C'est-à-dire une société libératrice, libérée et de libertés.

La démocratie ne saurait être une vue de l'esprit si nous savons que l'histoire est un processus irréversible, impardonnable pour tout peuple qui entend persécuter sa vérité. La liberté vraie réside dans la conjonction de nos différentes faiblesses, dans le sacrifice prolongé, dans la lutte permanente pour une société juste et égalitaire. L'histoire nous enseigne que partout où l'on s'est montré méprisant dans ses relations, où l'on a substitué aux règles de l'humilité et de la tolérance, celles de l'arrogance et du rejet de l'autre, on est allé à l'affrontement sans issue.

Toutes les libertés ont pour préalable le droit à la vie. L'histoire de l'humanité est donc régie par une norme inaliénable qui est le droit à la vie, à la dignité et à l'honneur. Le panafricanisme est censé garantir aux peuples africains cette norme inaliénable et non de rimer avec la destruction de la vie, la privation des libertés comme on le voit dans les pays de l'AES. Mais il a pour quintessence le respect du droit, la liberté d'expression, la justice sociale.

Conclusion

Le panafricanisme est apparu comme un mouvement de coordination, un espace politique d'affirmation œuvrant pour l'unité, la dignité et le bien-être des peuples africains. Avec le temps, le panafricanisme a, dans une certaine mesure, buté sur la construction de l'unité du continent. Le projet de Kwame Nkrumah a cédé le pas au régionalisme qui, à son tour, bute sur les souverainetés nationales. Aujourd'hui, avec l'avènement des régimes militaires en Guinée Conakry, au Mali, Burkina Faso, le Niger, le panafricanisme est vidé de toute substance pour devenir un simple slogan, le rejet de l'Occident, notamment la France y compris les pays africains qui collaborent avec eux, mais derrière se cache la mauvaise gouvernance, le déni de la démocratie et surtout la volonté de confisquer le pouvoir. Ce concept devrait résonner comme un hymne à la dignité retrouvée, une promesse de liberté et de solidarité entre les peuples africains. C'était l'étendard brandi par Nkrumah, Sékou Touré et Cheikh Anta Diop. Cependant, cet idéal est détourné et est même devenu un slogan, car « l'acuité et l'urgence du panafricanisme aujourd'hui ne se mesurent qu'au nombre de « like » et followers » (O. Ndiaye, 2025, p. 102). Dans les capitales du Sahel aujourd'hui où le panafricanisme est tendance et commode, ce noble idéal s'est mué en un slogan de propagande, un discours mobilisateur et une croyance. Notre analyse a tenu à montrer que le panafricanisme doit sortir des discours creux pour servir véritablement les pays africains. Il n'y aura pas de panafricanisme véritable en dehors de la bonne gouvernance qui suppose au préalable le respect scrupuleux des libertés personnelles, politiques, économiques et sociales. Nous voulons inviter les néo-panafricanistes, notamment les régimes militaires du Sahel à sortir des discours creux, provocateurs et à rompre avec les pratiques autoritaires pour s'inspirer de la sagesse de Cicéron révélée dans ces lignes de J. Garriçon (1991, p. 87) :

Quiconque veut bien servir son pays, rappelle Cicéron, doit faire siennes les valeurs développées par disciplines humanistes : la volonté de subordonner les intérêts particuliers au bien public, le désir de combattre la corruption et la tyrannie, l'ambition, enfin d'atteindre à la gloire et à l'honneur pour soi-même et son pays, buts définis comme les plus nobles qui soient.

La prise en compte de la nécessité de mettre en commun nos ressources et la notion de bonne gouvernance dans la stratégie de vulgarisation du panafricanisme, à partir de la philosophie de la souveraineté partagée, serait d'un apport efficient dans la quête de l'unité du continent et la résolution des crises en Afrique.

Références Bibliographiques

DECRAENE Philippe, 1976, *Le panafricanisme*, Paris, PUF.

FEURER Guy, 1961, « Les Conférences panafricaines et l'organisation de la Communauté africano-malgache », *Annuaire Français de Droit International*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique.

KODJO Edem, 2014, *...et demain l'Afrique*, Abidjan, NEI-CEDA.

SEYDOU Lamine, 1979, *Les princes africains*, Paris, LIBRES HALLIER.

MEMEL Fôté Harris, 1991, *Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation : Introduction à une anthropologie de la démocratie*, Paris, EHESS.

NDIAYE Ousmane, 2025, *L'Afrique contre la démocratie : mythe, déni et péril*, Paris, Riveneuve.

NKRUMAH Kwame, 2014, « Discours au sommet d'Adis-Abeba du 24 mai 1963 », DAGBO Pierre Godé, *La diplomatie africaine, théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan.

NKRUMAH Kwame, 1994, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence africaine.

ZERBO Yacouba, 2003/4, « La problématique de l'unité africaine (1958-1963) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, Presses Universitaires de France.

ZIEGLER Jean, 1978, *Main basse sur l'Afrique*, Paris, Seuil.

RATIONALITÉ LOCALE ET HÉSITATION VACCINALE : PERCEPTIONS DES MALADIES INFANTILES ET LIMITES DU PEV À ODIENNÉ (CÔTE D'IVOIRE)

Awa KAMATÉ

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

kamateawa2@gmail.com

ATTIA Michel Akabilé

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

attiamichelakabile@gmail.com

Gnénégnimin SORO

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

sorognelson@gmail.com

Résumé

La vaccination infantile constitue un pilier essentiel de la santé publique, mais en Afrique subsaharienne, les taux de couverture restent insuffisants et les écarts entre priorités institutionnelles et urgences communautaires demeurent préoccupants. En Côte d'Ivoire, dans la région du Kabadougou, la couverture vaccinale demeure en deçà des standards internationaux, tandis que des maladies non incluses dans le Programme Élargi de Vaccination (PEV), telles que le paludisme ou la diarrhée, continuent de représenter des menaces immédiates pour la survie infantile. Cette étude visait à analyser les perceptions des mères d'Odienné concernant les maladies infantiles et la vaccination, en mettant en lumière le décalage entre rationalité biomédicale et priorités locales. Une approche qualitative a été mobilisée, fondée sur 29 entretiens semi-directifs auprès de mères résidant en zone rurale comme urbaine, ayant des enfants âgés de 0 à 15 mois, indépendamment de l'état de leur carnet vaccinal (complet ou incomplet). Les participantes ont été sélectionnées selon une technique d'échantillonnage par convenance, et la taille finale de l'échantillon a été déterminée par le critère de saturation des données. L'analyse thématique, guidée par la théorie des représentations sociales (Moscovici) et les modèles explicatifs de la maladie (Kleinman), a permis d'identifier les logiques structurantes des décisions vaccinales. Les résultats révèlent que les mères accordent la priorité aux maladies fréquentes et visibles, comme le paludisme ou la diarrhée, plutôt qu'à celles couvertes par le PEV. La méfiance vaccinale s'explique par des expériences vécues, l'influence de l'entourage, les croyances symboliques, la peur des effets secondaires et les rumeurs, mais elle s'accompagne aussi de pratiques d'hybridation conciliant biomédecine et logiques locales. L'étude met en évidence que l'hésitation vaccinale traduit une rationalité située et cohérente, appelant à des interventions adaptées aux réalités sociales et culturelles locales.

Mots-clés : Vaccination infantile ; Représentations sociales ; Méfiance vaccinale ; Hybridation des savoirs ; Odienné.

Abstract

Childhood vaccination is a cornerstone of public health, yet in sub-Saharan Africa, coverage remains insufficient, and gaps persist between institutional priorities and community concerns. In Côte d'Ivoire, particularly in the Kabadougou region, immunization rates remain below international standards, while illnesses not included in the Expanded Programme on Immunisation (EPI) such as malaria and diarrheal diseases continue to pose immediate threats to child survival. This study aimed to

examine mothers' perceptions of childhood illnesses and vaccination in Odienné, highlighting the gap between biomedical rationality and local health priorities. A qualitative approach was used, based on 29 semi-structured interviews with mothers living in both rural and urban areas, each having at least one child aged 0-15 months, regardless of the vaccination status of the child (complete or incomplete card). Participants were selected through a convenience sampling technique, and the final sample size was determined by the principle of data saturation. Thematic analysis, informed by Social Representations Theory (Moscovici) and Kleinman's explanatory models of illness, structured the interpretation of the findings. The results indicate that mothers prioritize diseases such as malaria and diarrhea, perceived as frequent and life-threatening, over those included in the EPI schedule. Vaccine hesitancy stems from lived experiences, the influence of social networks, symbolic and mystical beliefs, fear of side effects, and rumors. However, a form of knowledge hybridization was also observed, as some families combined biomedical vaccination with traditional and spiritual practices. This study underscores that vaccine hesitancy reflects a coherent local rationality, pointing to the need for culturally sensitive interventions to strengthen trust and improve coverage.

Keywords: Childhood vaccination; Social representations; Vaccine hesitancy; Knowledge hybridization; Odienné.

Introduction

La vaccination des enfants est toujours un des fondements essentiels de la santé publique mondiale, car elle évite chaque année plus de quatre millions de morts dues à des maladies qui pourraient être prévenues (UNICEF, 2025, p. 3). En dépit de ces progrès, des disparités considérables subsistent entre les régions et au sein des différentes classes sociales. Selon l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF, on estime qu'en 2024 près de 14,3 millions d'enfants n'ont reçu aucune injection vaccinale, étant classés comme « zero-dose ». De plus, ils notent que la couverture mondiale pour la troisième dose du vaccin DTC (diphthérie, tétanos et coqueluche) atteint à peine 85%, bien en dessous de l'objectif visé qui est fixé à 95% pour assurer une immunité collective (WHO & UNICEF, 2025, p. 7). Cette baisse est exacerbée par les conséquences persistantes de la pandémie de COVID-19, qui a affaibli les systèmes de santé et freiné les efforts réguliers, entraînant une stagnation préoccupante dans plusieurs nations (The Lancet, 2025, p. 12).

Dans la région subsaharienne de l'Afrique, le problème demeure particulièrement alarmant, étant donné que cette zone regroupe un pourcentage significatif d'enfants qui ne sont pas ou peu vaccinés. Des études récentes révèlent que plusieurs nations, y compris la Côte d'Ivoire, montrent des taux de couverture contre la poliomyélite qui sont en dessous de 75%, attestant ainsi de la présence de faiblesses durables (J. Simon et al., 2025, p. 18). Cette lacune est exacerbée par une recrudescence épidémique de maladies déjà visées par les initiatives, comme la rougeole. De plus, on constate la persistance de maladies non prises en charge, telles que le paludisme, les diarrhées chez les enfants ou encore les infections respiratoires, qui continuent d'être la principale cause du taux de mortalité dans cette région (M. Diallo, 2023, p. 45). Ces informations mettent en évidence que la réalisation des objectifs de santé pour les enfants nécessite non seulement un taux de vaccination élevé, mais également une considération des priorités perçues par les communautés.

En Côte d'Ivoire, la stratégie vaccinale repose sur le Programme Élargi de Vaccination (PEV), en conformité avec les directives de l'OMS. Toutefois, les résultats restent inférieurs aux objectifs internationaux. D'après les données officielles, près de 67 % des enfants entre 12 et 23 mois avaient leur carnet de vaccination à jour dans la région du

Kabadougou en 2023 (Direction Régionale de la Santé & PEV, 2023, p. 21). Et seulement 4,52 % avaient réellement complété toutes les vaccinations prévues par le calendrier (RASS, 2020, p. 14). Ces statistiques mettent en évidence une discordance notable entre les visées institutionnelles et la situation concrète, d'autant plus que cette insuffisance de couverture s'associe à une montée des épidémies locales, spécifiquement de rougeole et de poliomyélite, mais également à une prévalence élevée de maladies non incluses dans le programme, comme la fièvre typhoïde ou l'anémie nutritionnelle.

Plus que des simples statistiques, les études révèlent que la défiance vaccinale ne découle pas uniquement d'une méconnaissance des populations. Elle s'intègre dans des logiques sociales et culturelles où l'expérience de tous les jours, l'impact du cercle social et les structures symboliques ont une importance cruciale dans les choix parentaux (A. Kleinman, 1980, p. 35 ; B. Koné, 2023, p. 88). Dans le cadre d'Odienné, centre administratif de la région du Kabadougou, ces dynamiques se révèlent de façon aiguë. Les mères établissent un ordre de priorité pour les maladies non pas basé sur la sévérité biomédicale déterminée par les programmes, mais plutôt en tenant compte de leur fréquence et de leurs effets immédiats dans leur vie quotidienne, mettant l'accent sur les pathologies qui compromettent directement la survie de leurs enfants. Cela illustre bien l'intérêt d'une analyse sociologique ancrée dans ce contexte local, pour comprendre comment les représentations locales des maladies infantiles influencent l'adhésion au PEV.

Malgré les efforts institutionnels pour consolider le PEV, les taux de couverture demeurent faibles dans le Kabadougou. Les priorités des familles ne sont pas les mêmes que celles des autorités sanitaires, ce qui entraîne des incompréhensions, des hésitations, des résistances. Cette situation pose une question fondamentale : Comment les mères d'Odienné classent-elles les maladies infantiles, perçoivent-elles la vaccination et comment ces perceptions affectent-elles leur relation au PEV ?

Plus précisément, cette étude vise à étudier la hiérarchisation des maladies infantiles et des risques sanitaires quotidiens par les mères d'Odienné ; comprendre les déterminants sociaux, symboliques et informationnels des choix vaccinaux et analyser les modalités pratiques d'articulation entre savoirs biomédicaux et logiques locales dans le recours aux services de vaccination.

Nous posons l'hypothèse que la méfiance vaccinale à Odienné n'est pas une ignorance irrationnelle, mais s'inscrit dans une rationalité locale construite par l'expérience vécue des maladies, les cadres symboliques et l'hybridation des savoirs.

1. Méthodologie

1.1. Approche méthodologique

La recherche a privilégié une démarche qualitative, considérée comme la plus appropriée pour examiner les représentations sociales, les logiques symboliques et les rationalités locales en lien avec les maladies infantiles et la vaccination. La décision a été prise en raison du caractère du phénomène étudié : l'objectif n'était pas de quantifier des indicateurs, mais de saisir en détail la manière dont les mères d'Odienné envisagent les maladies, classifient les risques et comprennent le Programme Élargi de Vaccination (PEV).

1.2. Zone d'étude

La zone d'étude est Odienné, qui est le centre administratif de la région du Kabadougou, située au nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Cette région est considérée comme un domaine d'étude stratégique en raison de ses faibles taux de vaccination. D'après la Direction régionale de la Santé et le PEV (2023), seulement 67 % des enfants

âgés de 12 à 23 mois avaient un carnet vaccinal complet, et à peine 4,52 % avaient complété toutes les vaccinations prévues, ce qui est bien en dessous du seuil de 95 % nécessaire pour atteindre l'immunité collective. De plus, la recrudescence de certaines épidémies (comme la rougeole et la poliomyélite) ainsi que l'importance élevée des maladies non prises en charge par le PEV (telles que le paludisme, la diarrhée et les infections respiratoires aiguës) soulignent l'importance de cette décision.

1.3. Population d'étude et critères d'inclusion

Le groupe cible était constitué de mères vivant en milieu rural ou urbain, âgées de 15 à 49 ans et ayant au moins un enfant âgé de 0 à 15 mois, sans tenir compte de la situation de leur carnet vaccinal (complet ou incomplet). Nous avons choisi l'âge de 15 ans conformément à l'OMS qui considère cette tranche d'âge comme le début de la maturité reproductive.

1.4. Échantillonnage et taille de l'échantillon

L'échantillonnage des participantes s'est fait sur la base de leur disponibilité et de leur consentement éclairé, selon une méthode de convenance. Dans le contexte d'une recherche qualitative exploratoire, cette option est privilégiée où la profondeur des données prévaut sur la représentativité statistique. L'échantillon final a été déterminé par le critère de saturation des données : la collecte a cessé une fois que les interviews ne fournissaient plus de nouvelles informations. En tout, 29 mères ont été sondées, réparties en trois segments : 9 jeunes filles, 10 femmes jeunes et 10 mères adultes, illustrant de ce fait la variété générationnelle et socio-économique.

1.5. Collecte des données

Des entretiens semi-structurés ont permis de recueillir les données, à l'aide d'un guide élaboré autour de trois axes principaux : les logiques de désignation des maladies infantiles, les interprétations sémiologiques (perception des symptômes) et les explications étiologiques (origines attribuées aux maladies). Les interviews ont été réalisées en personne, dans des espaces garantissant confidentialité et expression libre. Le choix de la langue d'utilisation (français ou malinké) dépendait du confort des participantes, et des interprètes qualifiés étaient sollicités si besoin. Chaque entrevue a généralement pris environ 45 minutes, a été enregistrée avec l'accord des participants, puis entièrement transcrite.

1.6. Cadre théorique et analyse des données

Dans cette étude, le cadre théorique s'articule autour de deux références majeures : la théorie des représentations sociales (S. Moscovici, 1961 ; D. Jodelet, 1989), qui permet d'analyser la manière dont les mères construisent, partagent et stabilisent leurs perceptions des maladies infantiles ; et les modèles explicatifs de la maladie (A. Kleinman, 1980), qui éclairent les logiques locales de compréhension et d'interprétation des affections. La notion de rationalité locale sert de grille pour saisir la cohérence interne des priorités sanitaires exprimées par les femmes. Enfin, le concept d'hybridation des savoirs permet de comprendre l'articulation entre prescriptions biomédicales, pratiques traditionnelles et cadres symboliques mobilisés dans les décisions vaccinales. Les verbatims ont été codés de manière inductive, ligne par ligne, en utilisant un système de codage thématique.

Ce travail a permis d'identifier plusieurs catégories en pleine émergence : La catégorisation locale des pathologies et des urgences médicales (pathologies considérées comme graves, maladies non prises en charge par le PEV) ; Les vécus personnels et observés liés à la maladie et à la vaccination ; L'impact de l'entourage (parents, voisins, personnalités communautaires) sur les choix ; Les cadres symboliques et interprétations mystiques des affections ; La crainte des effets indésirables et la

propagation de rumeurs ; La fusion des connaissances entre biomédecine, pratiques traditionnelles et références spirituelles.

Ces catégories ont par la suite été consolidées en trois axes d'analyse majeurs : L'écart entre les priorités biomédicales et les urgences sanitaires locales, les déterminants sociaux, symboliques et informationnels de la décision vaccinale et les modalités d'hybridation des connaissances et de restructuration locale du PEV.

Cette organisation en catégories et axes a favorisé l'identification des constantes, des écarts et des tensions entre les logiques locales et les priorités institutionnelles, tout en consolidant la validité interne grâce à la triangulation des données.

1.7. Considérations éthiques

La recherche a adhéré aux normes éthiques en matière de sciences sociales. Les participantes ont été mises au courant des buts de la recherche et de leur droit à l'abandon à tout instant. Leur consentement libre et éclairé a été recueilli. L'emploi de pseudonymes a garanti l'anonymat, et la confidentialité des données a été rigoureusement préservée. Les données et transcriptions ont été protégées et employées uniquement dans un but scientifique. Finalement, le chercheur a adopté une approche réflexive pour minimiser les biais liés à la désirabilité sociale ou à sa propre présence sur le terrain.

2. Résultats

Les résultats de l'enquête mettent en évidence une série de facteurs complexes qui influencent la perception des maladies infantiles et la confiance des communautés envers la vaccination. Ces éléments, à la croisée de l'expérience vécue, des cadres symboliques et des priorités sanitaires locales, permettent de comprendre les logiques sociales et culturelles qui orientent le recours aux soins.

2.1. Facteurs de méfiance et influences sur le recours aux vaccinations du PEV

Cette partie révèle que la défiance vaccinale n'est pas un refus homogène, mais qu'elle prend sa source dans différents mécanismes : décalage entre priorités biomédicales et urgences locales, expériences individuelles et collectives, influence de l'entourage, interprétations symboliques et mystiques, peur des effets secondaires, rumeurs et enfin hybridation des savoirs. Chacun de ces points met en lumière un aspect des résistances et adaptations des familles à la vaccination.

2.1.1. Décalage entre priorités biomédicales et urgences locales

Nos résultats montrent que les mères ne classent pas les maladies selon la priorité médicale des programmes de vaccination, mais selon l'expérience vécue de la gravité et de la fréquence des maladies de leurs enfants. Certaines maladies ciblées par le PEV (hépatite B, coqueluche, diphtérie...) sont perçues comme secondaires et peu craintes localement. En revanche, des maladies non prises en charge par le programme, comme la diarrhée, le paludisme ou la fièvre typhoïde, sont souvent perçues comme les plus dangereuses.

Cette contradiction suscite une interrogation : pourquoi vacciner l'enfant contre des maladies qu'elles considèrent comme moins graves, alors que d'autres maladies graves ne sont pas traitées ? Une mère exprime ce sentiment : « Il y a d'autres maladies comme la diarrhée, la toux, qui ne sont pas couvertes par les vaccins. Nous, on a très peur de ces maladies, et pourtant, on nous encourage à vacciner nos enfants alors que ces vaccins ne les protègent pas contre ces problèmes-là. Que devons-nous faire ? » (Mère, zone urbaine, AD, 2025). Cette question montre l'importance de prendre en compte les

priorités des communautés dans l'élaboration des stratégies de vaccination pour limiter la méfiance et améliorer l'adhésion.

Ce décalage entre hiérarchisation biomédicale et urgences locales se combine à une autre dynamique : l'expérience vécue ou observée des maladies, qui légitime certaines affections dans la hiérarchie des priorités parentales.

2.1.2. Expérience personnelle et observée

La méfiance est aussi nourrie par l'expérience vécue ou constatée des maladies. Les maladies courantes et mortelles dans la vie quotidienne pèsent plus lourd que les conseils biomédicaux, même lorsque la cause est connue. Par exemple, le paludisme est la maladie la plus redoutée par tous, car elle tue rapidement et souvent. Une mère témoigne : « Le palu peut tuer un enfant si on ne traite pas vite. Pourtant, il n'y a pas de vaccin pour ça pour les enfants... Alors pourquoi se concentrer sur d'autres vaccins ? » (Mère, zone rurale, AD, 2025). Cette perception met en évidence que la gravité d'une maladie est appréciée par la fréquence des cas et les conséquences observées, ce qui peut pousser les familles à opter pour des recours alternatifs (soins traditionnels, automédication) avant toute intervention biomédicale. Au-delà de l'expérience, la décision vaccinale est aussi influencée par l'entourage et les histoires qui se racontent dans la communauté, qui peuvent conforter ou fragiliser l'adhésion des parents.

2.1.3. Influence de l'entourage et des expériences personnelles

Après avoir exposé le décalage entre reconnaissance biomédicale et perceptions locales, il convient de démontrer que l'entourage et le vécu sont au cœur de la décision vaccinale. L'acceptation de la vaccination peut être influencée par d'autres parents, grands-parents, voisins ou leaders communautaires. Une expérience négative, qu'elle soit vécue ou rapportée, peut freiner l'adhésion : « Une femme du quartier m'a dit que son enfant était tombé malade après un vaccin, alors j'ai eu peur. » (Mère, zone rurale, BT, 2025). Ce témoignage montre l'influence des histoires personnelles sur la décision de se faire vacciner. Il révèle aussi que les soignants doivent réagir à ces témoignages par une communication adaptée afin que ces cas isolés ne dissuadent pas d'autres parents.

Mais ces pressions sociales ne s'exercent pas en vase clos : elles sont articulées aux cadres symboliques et aux interprétations magico-religieuses que les familles mobilisent pour interpréter la maladie et guider leurs pratiques de soins.

2.1.4. Cadres symboliques et interprétations mystiques

Au-delà de l'expérience, les causes des maladies sont expliquées à travers des grilles symboliques ou mystiques, même si les familles admettent en partie l'origine infectieuse. Des maladies comme la poliomyélite ou les convulsions sont souvent interprétées comme des malédictions, des attaques spirituelles ou des déséquilibres sociaux. Cette lecture guide le recours aux guérisseurs traditionnels ou aux rituels de protection, en première intention. Un agent de santé communautaire l'illustre : « Quand un enfant a des convulsions, la famille pense souvent qu'un esprit l'attaque. On doit expliquer que le vaccin ne protège pas contre ce qui est spirituel, mais beaucoup vont d'abord chercher le guérisseur. » (ASC, zone rurale, ML, 2025). Cette lecture culturelle souligne l'importance de développer des approches de communication sanitaire qui tiennent compte de ces cadres symboliques, au lieu de les percevoir comme des barrières.

Si ces interprétations symboliques nourrissent la défiance, elles sont souvent renforcées par une autre source d'inquiétude : la crainte des effets secondaires et l'influence des rumeurs, qui influencent fortement les décisions de vaccination.

2.1.5. Peur des effets secondaires et impact des rumeurs

Un autre motif de défiance est la peur des effets secondaires post-vaccinaux. Certains parents craignent que leur enfant ait de la fièvre, des boutons ou d'autres réactions après une injection et interrompent le calendrier vaccinal : « J'ai peur que mon enfant tombe malade après le vaccin, alors j'hésite à aller pour les autres doses. » (Mère, zone rurale, AD, 2025). Cette crainte est renforcée par les rumeurs qui circulent dans la communauté. Certaines fausses informations affirment que la vaccination peut rendre malade, affaiblir l'enfant ou même le rendre stérile. Un agent de santé communautaire raconte : « Certaines mères ne veulent pas vacciner parce qu'elles ont entendu que ça rendait les enfants faibles. » (Mère, zone rurale, ML, 2025). Nos résultats mettent en évidence que la défiance vaccinale n'est pas seulement liée aux représentations des maladies, mais aussi à la circulation de l'information dans la communauté et aux expériences vécues ou rapportées. L'articulation de ces sous-aspects permet de mieux appréhender les barrières sociales et culturelles au recours aux soins. Mais, malgré ces hésitations, certaines familles ne refusent pas la vaccination. Elles tentent plutôt d'articuler leurs savoirs locaux avec les prescriptions médicales, une sorte d'hybridation des savoirs.

2.1.6. Hybridation des savoirs : conciliation entre connaissances locales et médicales

Les différences ne sont pas uniformes. Certaines mères, surtout celles qui sont plus instruites ou qui ont été sensibilisées, essaient de combiner savoirs locaux et savoirs biomédicaux. Elles adhèrent à la vaccination tout en reconnaissant une cause spirituelle à certaines maladies, une sorte d'hybridation interprétative. Une mère l'exprime ainsi : « Je sais que le vaccin protège contre certaines maladies, mais parfois je pense que si le sorcier veut, rien ne peut l'empêcher. Alors je fais les deux : le vaccin et les prières. » (Mère, zone rurale, BT, 2025). Cette hybridation met en évidence un espace stratégique d'action : les représentations locales peuvent être un levier pour améliorer l'adhésion aux programmes de vaccination en impliquant les référents culturels et spirituels dans la communication et la planification sanitaire.

Ces raisons de méfiance, qu'elles soient liées à la différence entre priorités biomédicales et urgences locales, à l'expérience vécue ou aux interprétations symboliques, soulignent l'intérêt d'étudier les maladies considérées comme graves par les populations mais non prises en charge par le PEV. Saisir ces perceptions est crucial pour comprendre comment elles impactent l'accès aux soins et la confiance dans la vaccination, ouvrant la voie à des stratégies de prévention plus adaptées aux contextes locaux.

Au-delà de cette réconciliation partielle, les populations continuent de mettre en avant la sévérité des maladies infantiles non couvertes par le PEV, ce qui entretient une incompréhension et alimente la méfiance à l'égard des programmes de vaccination.

2.1.7. Maladies infantiles jugées graves mais non couvertes par le PEV

Les données de terrain révèlent que les communautés reconnaissent un ensemble de maladies infantiles considérées comme dangereuses, mais qui ne sont pas ciblées par le PEV. Il s'agit notamment de la diarrhée, du paludisme, de la fièvre typhoïde, des infections respiratoires aiguës et de l'anémie. Ces maladies sont omniprésentes dans les discours des mères et des agents de santé communautaires, non seulement en raison de leur prévalence, mais surtout en raison de leur impact direct et immédiat sur la santé et la survie des enfants.

Cette vision est différente de la hiérarchisation médicale, qui met en avant les maladies évitables par la vaccination. Cette disparité nourrit une incompréhension et une frustration dans les communautés qui se demandent : pourquoi vacciner l'enfant contre des maladies moins dangereuses, alors que celles qui préoccupent le plus ne sont pas

prises en compte ? Une mère témoigne de ce dilemme : « Le palu peut tuer un enfant si on ne traite pas vite. Pourtant, il n'y a pas de vaccin pour ça pour les enfants. On dit que ça vient... Alors pourquoi se concentrer sur d'autres vaccins ? » (Mère, zone rurale, AD, 2025). De même, la fièvre typhoïde est considérée comme dangereuse en raison d'un diagnostic tardif et de complications rapides. Une autre mère témoigne : « Il y a aussi la fièvre typhoïde que beaucoup ne savent pas que ça tue vite même. Parce que ton enfant a ça et tu ne sais pas oh. » (Mère, zone urbaine, CS, 2025).

Les infections respiratoires graves (gnaman) sont une autre illustration de perception de gravité. Ces maladies, difficiles à identifier dans les centres de santé, amènent les familles à se tourner vers les soins traditionnels : « Quand un enfant est malade, on voit qu'il a du mal à respirer, là même c'est très grave. C'est gnaman qui fait. Mais à l'hôpital, on ne sait pas ce qui provoque ça. » (Mère, zone rurale, AD, 2025).

Enfin, l'anémie, l'insuffisance pondérale et les maladies de malnutrition sont aussi citées comme critiques par les populations, du fait de leurs conséquences à long terme sur la croissance et le développement de l'enfant : « Certaines maladies comme l'anémie, l'insuffisance pondérale ne sont pas couvertes par le vaccin. Il faut chercher d'autres moyens pour protéger nos enfants. » (Mère, ML, 2025). Ainsi, le décalage entre priorités institutionnelles et urgences sanitaires locales crée méfiance et soins parallèles (pratiques traditionnelles). Cette dynamique met en évidence la nécessité de revoir les programmes de prévention en tenant compte des perceptions et des besoins réels des populations pour renforcer l'adhésion et la confiance aux interventions sanitaires. Le tableau ci-dessous récapitule les maladies considérées comme graves, leur gravité selon les communautés et des verbatims.

Tableau 1 : Récapitulatif des principales maladies perçues comme graves par la communauté

Maladie	Gravité perçue	Verbatim représentatif	Remarques	Nbre de participantes (n=29)
Paludisme	Très élevée	« Le palu peut tuer un enfant si on ne traite pas vite. Pourtant, il n'y a pas de vaccin... »	Absente du PEV, létalité rapide, recours souvent tardif aux soins	29 sur 29
Diarrhée	Élevée	« Il y a d'autres maladies comme la diarrhée, la toux, qui ne sont pas couvertes par les vaccins. »	Fréquence élevée, impact direct sur la santé infantile	21 sur 29
Fièvre typhoïde	Élevée	« Beaucoup ne savent pas que ça tue vite même. »	Diagnostic tardif, complications rapides	17 sur 29
Infections respiratoires sévères (Gnaman)	Élevée	« Quand un enfant a du mal à respirer, là même c'est très grave. »	Difficile à diagnostiquer, recours fréquent aux soins traditionnels	14 sur 29
Anémie / insuffisance pondérale / malnutrition	Moyenne	« Certaines maladies comme l'anémie... ne sont pas couvertes par le vaccin. »	Impact durable sur croissance et développement	11 sur 29

Source : Données de terrain, 2025

Ces résultats montrent clairement que la perception de la gravité des maladies infantiles par les communautés ne correspond pas toujours à la hiérarchisation biomédicale. Les populations priorisent les affections selon leur expérience quotidienne, la fréquence des symptômes, leur impact immédiat sur la santé de l'enfant et les difficultés financières liées aux soins. Cette perception influence directement les comportements de recours aux soins et la confiance envers les programmes de vaccination, soulignant l'importance d'adapter les interventions aux besoins réels et aux perceptions des communautés.

3. Analyse et Discussion

Cette section est organisée autour de plusieurs axes permettant de comprendre les déterminants du recours à la vaccination à Odienné. Nous abordons d'abord le décalage entre les priorités biomédicales et les urgences locales, puis l'influence de l'expérience personnelle et observée sur les décisions parentales. Nous analysons ensuite le rôle de l'entourage, des cadres symboliques et des interprétations mystiques, ainsi que l'impact de la peur des effets secondaires et des rumeurs. Enfin, nous mettons en lumière l'hybridation des savoirs et la perception des maladies jugées graves, mais non couvertes par le PEV, afin de montrer comment ces facteurs combinés structurent la rationalité locale et influencent l'adhésion aux programmes de vaccination.

3.1. Décalage entre priorités biomédicales et urgences locales

Les résultats de notre étude menée à Odienné montrent que les mères ne hiérarchisent pas les maladies selon la priorité biomédicale définie par le PEV, mais selon la gravité et la fréquence des affections observées au quotidien. Les maladies couvertes par le PEV, comme l'hépatite B, la coqueluche ou la diphtérie, sont souvent perçues comme secondaires, tandis que le paludisme, pas encore effectif dans cette zone, la diarrhée ou la fièvre typhoïde, non couvertes, sont jugées plus menaçantes. Cette divergence reflète la manière dont les représentations sociales locales structurent les priorités parentales (S. Moscovici, 1961, p. 50) et la logique selon laquelle l'expérience vécue confère une légitimité particulière à certaines maladies (A. Kleinman, 1980, p. 25).

Ces observations sont confirmées par les travaux de M. Diallo et al. (2023, p. 112), qui montrent que la perception locale de la gravité conditionne l'adhésion aux programmes de vaccination. A. Coulibaly (2022, p. 78) quant à lui souligne que le décalage entre priorités institutionnelles et urgences communautaires génère des stratégies de soins alternatives. A. Traoré et al. (2024, p. 65) indiquent à son tour que les familles évaluent le risque sanitaire en fonction des maladies réellement observées plutôt que selon les priorités fixées par les autorités sanitaires. Ces convergences montrent que le phénomène que nous avons observé à Odienné n'est pas isolé et s'inscrit dans des dynamiques similaires en Afrique de l'Ouest. Toutefois, la **preuve value** de notre étude réside dans sa documentation précise et contextuelle à Odienné. Contrairement aux études antérieures, nous avons identifié et décrit comment ce décalage influence concrètement les choix de recours thérapeutiques, en combinant soins biomédicaux et recours alternatifs.

Lorsqu'on compare nos résultats à ceux de S. Fofana (2023, p. 97) qui considèrent que la méfiance vaccinale serait uniquement liée à des croyances erronées ou à un manque d'information, notre analyse montre un écart clair. A Odienné, la décision vaccinale est structurée par une logique rationnelle fondée sur l'expérience quotidienne et la perception des risques réels. Cette divergence met en évidence la valeur ajoutée de notre étude, car elle documente la rationalité locale et la hiérarchisation propre des maladies, éléments souvent négligés dans la littérature, et fournit des pistes concrètes pour des interventions plus adaptées aux réalités communautaires.

Après avoir mis en lumière le décalage entre priorités biomédicales et urgences locales, il importe de souligner que cette divergence est intimement liée aux expériences vécues ou observées par les familles, qui structurent leurs choix en matière de vaccination.

3.2. Expérience personnelle et observée

A Odienné, nos résultats montrent que l'expérience vécue ou observée des maladies impacte fortement les choix vaccinaux. Les mères jugent de la gravité d'une maladie non seulement selon les prescriptions biomédicales, mais surtout selon sa fréquence et ses effets immédiats sur les enfants. Le paludisme, courant et mortel, est considéré comme la menace la plus pressante. Cette hiérarchisation s'appuie sur des représentations sociales solidement établies (S. Moscovici, 1961, p. 50) et sur les modèles explicatifs de A. Kleinman (1980, p. 35), montrant que le quotidien organise la rationalité des choix parentaux.

Des recherches récentes le confirment en démontrant que l'expérience vécue des maladies guide le recours aux soins et la hiérarchisation des interventions (F. Konaté et al. 2023, p. 45). K. Tano (2022, p. 88) révèle également que la sévérité ressentie des maladies courantes détermine le recours aux soins biomédicaux ou traditionnels. S. Fofana (2024, p. 67) ajoute aussi que l'observation des effets sanitaires légitime ou discrédite certaines pratiques préventives. L'apport de notre étude est de contextualiser en montrant comment à Odienné, le vécu n'est pas seulement un élément d'adhésion ou de rejet, mais construit une logique de décision hybride, entre recours biomédical et pratiques traditionnelles. Ce niveau d'analyse localisé n'était pas rapporté dans les études précédentes, ce qui donne à notre étude un apport original et concret sur les dynamiques de santé infantile.

En comparant nos résultats avec des études contradictoires, certaines suggèrent que l'hésitation vaccinale est due à un manque de connaissances ou à des croyances irrationnelles. Or, à Odienné, nous observons un décalage, car les choix sont rationnels et cohérents, basés sur l'expérience et l'observation des maladies réelles comme le souligne D. Yao (2023, p. 52) et F. Ouattara, (2022, p. 61) dans leurs études. Cette différence souligne la nouveauté de notre travail qui décrit une rationalité locale organisée et une hiérarchisation des risques que les travaux antérieurs n'avaient pas mis en évidence.

Mais ces expériences personnelles n'expliquent pas à elles seules la décision vaccinale. Elle s'inscrit aussi dans un contexte social plus large, où l'entourage influence les pratiques.

3.3. Influence de l'entourage et des expériences personnelles

Les données collectées montrent que la décision vaccinale ne relève pas uniquement de la perception individuelle des mères, mais s'inscrit dans un réseau social étendu. L'entourage, parents, voisins, grands-parents ou figures communautaires joue un rôle central dans l'acceptation ou le refus des vaccins. Une expérience négative, même isolée, peut se propager rapidement et influencer la décision collective. Ce qui illustre la manière dont les représentations sociales se construisent et se diffusent (S. Moscovici, 1961, p. 58), et comment elles façonnent les pratiques de soins selon les modèles explicatifs locaux (A. Kleinman, 1980, p. 40).

Des travaux récents confirment cette dynamique, mais chacun l'aborde avec des nuances différentes. B. Koné (2022, p. 71) souligne que les expériences rapportées par l'entourage peuvent renforcer ou affaiblir la confiance dans la vaccination, tandis que M. Diabaté (2023, p. 102) montre que l'influence sociale est parfois plus déterminante que les campagnes de sensibilisation officielles. Par ailleurs, A. Traoré et S. Coulibaly (2024, p. 59) indiquent que la perception collective du risque et la crédibilité des informateurs locaux modulent fortement les comportements de santé. Ensemble, ces

études convergent vers l'idée que le social est un filtre indispensable pour comprendre l'adhésion aux programmes de vaccination.

Pourtant, certaines recherches adoptent un point de vue divergent. Par exemple, D. Yao (2023, p. 68) considère que l'influence de l'entourage est marginale, et que les hésitations proviennent surtout d'un déficit d'information individuelle. À Odienné, nos observations contredisent cette interprétation, car la décision vaccinale est profondément ancrée dans un tissu social, où la légitimité des récits et l'autorité des pairs jouent un rôle clé. Cette divergence met en lumière l'originalité de notre étude, qui documente avec précision la manière dont l'entourage structure la rationalité locale et influence directement le recours aux soins. La **preuve value** de cet aspect réside donc dans la mise en évidence d'un mécanisme social spécifique à Odienné, car la décision vaccinale n'est pas isolée, mais façonnée par des interactions et des échanges qui produisent une rationalité collective, hybride et stratégique, rarement décrite dans les travaux antérieurs en Côte d'Ivoire.

Si l'influence des pairs et des proches contribue à façonner les comportements, les cadres symboliques et les interprétations mystiques viennent, eux aussi, structurer les décisions sanitaires en offrant des grilles de lecture alternatives aux explications biomédicales.

3.4. Cadres symboliques et interprétations mystiques

À Odienné, l'interprétation des maladies dépasse souvent le strict cadre biomédical. Les familles attribuent certaines affections, comme la poliomyélite ou les convulsions, à des causes spirituelles ou sociales, telles que des malédictions ou des attaques d'esprits. Ces perceptions influencent le recours aux soins, car les guérisseurs traditionnels ou les rituels sont souvent consultés avant toute intervention médicale. Cette lecture des maladies illustre la manière dont les représentations sociales (S. Moscovici, 1961, p. 62) et les modèles explicatifs locaux (A. Kleinman, 1980, p. 45) structurent les pratiques sanitaires.

Les travaux de A. Coulibaly (2022, p. 83) en Afrique de l'Ouest convergent partiellement avec ces observations. Il souligne que les croyances spirituelles peuvent guider les pratiques de soins et influencer l'adhésion vaccinale. A. Traoré et al. (2024, p. 72) à son tour, montrent que même les familles acceptant la vaccination attribuent une part de la responsabilité des maladies à des forces mystiques. B. Koné (2023, p. 90) ajoute que ces cadres symboliques ne sont pas des obstacles irrationnels, mais des logiques de compréhension du monde qui coexistent avec les savoirs biomédicaux. La différence que notre étude à Odienné émet réside dans la documentation fine de cette cohabitation en montrant comment les familles articulent croyances spirituelles et recours biomédical de manière stratégique. Contrairement à certaines études divergentes, qui présentent les croyances mystiques comme un simple frein à la vaccination (D. Yao, 2023, p. 70). La nôtre analyse démontre que ces interprétations peuvent être intégrées dans des stratégies d'intervention adaptées, offrant un levier pour renforcer l'adhésion aux programmes de vaccination.

Dans cette continuité, la peur des effets secondaires et l'impact persistant des rumeurs montrent comment les représentations circulent et se renforcent, nourrissant la méfiance envers la vaccination.

3.5. Peur des effets secondaires et impact des rumeurs

La crainte des effets secondaires et l'influence persistante des rumeurs apparaissent à Odienné comme des déterminants majeurs de la méfiance vis-à-vis de la vaccination. Les familles évaluent le risque en fonction de leurs expériences passées et des informations circulant dans la communauté, ce qui s'inscrit dans les mécanismes de représentations sociales décrits par S. Moscovici (1961, p. 55). Selon cette théorie, les perceptions collectives se construisent et se diffusent à travers les réseaux sociaux,

intégrant à la fois l'information scientifique et les croyances locales. A. Kleinman (1980, p. 42) complète cette perspective en montrant que les modèles explicatifs locaux permettent aux familles de donner du sens aux maladies et aux interventions, incluant les effets secondaires perçus comme potentiellement dangereux.

Cette dynamique est confirmée par les travaux de A. Coulibaly (2022, p. 85) mettant en évidence que la peur des effets indésirables influence directement l'adhésion au calendrier vaccinal. M. Diallo et al. (2023, p. 117) montrent que les rumeurs, amplifiées par les réseaux communautaires, peuvent créer une méfiance collective durable, même lorsque les connaissances biomédicales sont présentes. B. Koné (2023, p. 92) souligne quant à lui que les perceptions du risque post-vaccinal sont co-construites par l'expérience individuelle et les récits sociaux, reflétant une rationalité locale cohérente avec les priorités parentales.

Pourtant, les travaux de D. Yao (2023, p. 71) considèrent que les hésitations sont principalement dues à un déficit d'information scientifique et qu'une communication claire suffirait à dissiper la méfiance. Or à Odienné, nos résultats montrent que la peur des effets secondaires et l'influence des rumeurs ne sont pas simplement un problème d'information, mais s'inscrivent dans des systèmes symboliques et sociaux complexes, où les expériences collectives et individuelles structurent les décisions. La **preuve value** de notre étude réside dans l'identification précise de ce mécanisme à Odienné, car en reliant les perceptions aux représentations sociales et aux modèles explicatifs locaux, nous montrons que la méfiance n'est pas irrationnelle, mais construite, et que toute stratégie de vaccination doit intégrer ces dimensions pour être réellement efficace.

Au-delà de la méfiance, nos résultats révèlent également une dynamique d'hybridation, où les familles cherchent à concilier pratiques médicales et savoirs locaux pour protéger leurs enfants.

3.6. Hybridation des savoirs : conciliation entre connaissances locales et médicales

L'hybridation des savoirs s'observe à Odienné par la volonté des familles de combiner médecine moderne et savoirs locaux, créant ainsi de nouvelles modalités de recours aux soins. Certaines mères associent la vaccination à des prières ou des rituels de protection, mêlant les logiques locales et les conseils médicaux. Cette hybridation est un exemple typique des processus des représentations sociales où des croyances contradictoires coexistent et se renforcent (S. Moscovici, 1961, p. 60). A. Kleinman (1980, p. 48) précise que ces modèles explicatifs locaux ne sont pas irrationnels. Ils forment un ensemble qui oriente le comportement sanitaire. Ce que confirme A. Coulibaly (2022, p. 88) lorsqu'il affirme que l'adhésion partielle aux programmes de vaccination est souvent une stratégie de compromis, plutôt qu'un refus total. M. Diallo et K. Traoré (2023, p. 120) indiquent que la combinaison des pratiques traditionnelles et biomédicales traduit une rationalité locale basée sur l'expérience et le pragmatisme. B. Koné (2023, p. 95) précise que cette hybridation n'est pas homogène ; elle dépend du niveau d'instruction, de l'exposition aux campagnes sanitaires et de la prégnance des normes culturelles.

Mais d'autres auteurs ne sont pas d'accord, pensant que la combinaison des savoirs locaux et biomédicaux peut créer de la confusion et de l'inefficacité (D. Yao, 2023, p. 73). Or, nos résultats indiquent plutôt que cette articulation n'est pas aléatoire ou chaotique : elle est stratégique, pensée et socialement située. Les familles activent conjointement registres symboliques et biomédicaux pour optimiser la protection de leurs enfants tout en maintenant la cohérence de leurs cadres culturels et relationnels. La confrontation à ces points de vue différents révèle la contribution de notre travail, car à Odienné, l'hybridation des savoirs n'est pas un frein mais un moteur d'adhésion aux programmes de vaccination. À l'inverse de certains travaux qui ont tendance à assimiler les croyances locales à des freins, nous mettons en évidence que leur prise en

compte est un processus actif et positif, organisateur des choix vaccinaux. Cette approche permet d'envisager des interventions de santé publique plus inclusives, capables de s'inscrire dans les logiques sociales et symboliques en place, et donc d'être plus légitimes et efficaces.

Enfin, cette articulation entre logiques biomédicales et locales ne peut être appréhendée sans considérer la perception des maladies considérées comme les plus graves mais non prises en charge par le PEV, qui concentre une partie du scepticisme constaté.

3.7. Maladies infantiles jugées graves mais non couvertes par le PEV

A Odienné, la perception des maladies infantiles va au-delà du PEV. Les familles évoquent d'autres maladies qu'elles jugent essentielles à combattre pour la survie de leurs enfants comme le paludisme, la diarrhée, la fièvre typhoïde, les infections respiratoires aiguës et l'anémie. Ces maladies surviennent souvent de façon répétée et rapide, ce qui engendre une anxiété permanente. Pourquoi vacciner contre des maladies moins mortelles, alors que celles qui tuent vite ne le sont pas ? Cette question, largement partagée, exprime la rationalité locale et explique le scepticisme qui continue de peser sur le PEV.

D'après S. Moscovici (1961, p. 65), les représentations sociales organisent la perception du risque dans un contexte social. À Odienné, ces représentations font apparaître une hiérarchie des priorités différente de celle des spécialistes biomédicaux. A. Kleinman (1980, p. 52) ajoute à cette lecture : les modèles explicatifs locaux permettent aux familles de donner un sens aux maladies et d'organiser des interventions adaptées à leur expérience. La gravité d'une maladie n'est pas théorique, elle se constate à ses effets, vécus au jour le jour. A. Coulibaly (2022, p. 90) illustre bien que la manière dont les maladies sont perçues localement a plus d'impact sur les comportements de santé que le taux officiel de couverture vaccinale. M. Diallo et K. Traoré (2023, p. 124) révèlent que les maladies courantes et visibles dans la communauté guident la hiérarchisation locale des priorités sanitaires. Dans le même ordre d'idée, B. Koné (2023, p. 97) précise que la différence entre cette hiérarchisation et les buts des programmes officiels affecte la confiance dans le système de santé.

D'autres, au contraire, imputent la méfiance des populations à un manque de sensibilisation ou à des croyances irrationnelles (D. Yao, 2023, p. 75). Or, nos résultats viennent nuancer cette lecture : ils montrent que les familles ont une logique stratégique basée sur les risques sanitaires réellement constatés dans leur environnement proche. L'intérêt de nos résultats est donc de mettre en évidence, à Odienné, un mécanisme particulier par lequel la perception des maladies non PEV influence le recours aux services et le niveau de confiance aux institutions sanitaires. Cette analyse offre un éclairage nouveau sur la rationalité locale et un levier pour repenser la planification des programmes de vaccination.

En bref, notre recherche contribue à trois niveaux à la connaissance sociologique des résistances à la vaccination infantile dans les milieux ruraux ivoiriens. D'abord, elle révèle un désajustement structurel entre les priorités biomédicales des institutions sanitaires et les urgences vécues par les mères, qui classent les maladies par ordre de fréquence et de gravité perçue au quotidien, et non selon le calendrier du PEV. Deuxièmement, elle révèle que les choix vaccinaux ne sont pas seulement individuels mais sont façonnés par l'entourage, les récits communautaires, les interprétations symboliques et les croyances mystiques. Ces logiques sociales et culturelles déterminent la confiance ou la méfiance à l'égard des services de santé. Troisièmement, elle montre que la méfiance vaccinale n'est pas une ignorance irrationnelle, mais une rationalité locale cohérente, bâtie sur des expériences vécues, des savoirs hybrides et des observations empiriques. Ce résultat alimente la théorie des représentations sociales en proposant le concept d'hybridation des savoirs entre biomédecine et logiques locales, un cadre d'analyse nuancé et contextualisé.

Conclusion

En somme, l'étude réalisée à Odienné a éclairé les dynamiques sociales, symboliques et fonctionnelles qui façonnent la perception des maladies de l'enfance et influencent la participation au Programme Élargi de Vaccination. Les conclusions mettent en évidence une discordance palpable entre les priorités biomédicales établies par les organismes de santé et les situations d'urgence perçues par les mères, qui évaluent les risques selon leur expérience quotidienne et les dangers les plus apparents, tels que le paludisme, la diarrhée ou les infections respiratoires. Cette disparité démontre que la défiance vaccinale n'est pas le fruit d'une méconnaissance ou d'un refus irrationnel, mais s'inscrit plutôt dans une logique locale ancrée dans l'expérience, l'observation et le partage de connaissances variées.

De plus, nos conclusions mettent en évidence que la décision de se faire vacciner n'est pas seulement une question personnelle, mais s'élabore aussi à travers l'interaction avec les proches, les narrations communautaires, les compréhensions symboliques et la peur des effets indésirables. Dans ce cadre, la vaccination est parfois approuvée, mais elle fait partie d'un processus d'« hybridation des savoirs », où les méthodes biomédicales et les références culturelles cohabitent. Cette dynamique met en évidence l'importance de considérer les programmes de santé non pas comme des systèmes standardisés, mais comme des actions qui doivent s'intégrer aux contextes sociaux, culturels et symboliques des communautés.

D'un point de vue scientifique, cette étude participe à l'enrichissement des discussions sur les perceptions sociales de la santé, en démontrant que les oppositions à la vaccination ne se limitent pas à des idées fausses, mais sont plutôt le résultat d'une rationalité contextuelle. Elle souligne l'importance d'examiner les tensions entre priorités institutionnelles et rationalités locales pour une meilleure compréhension des dynamiques de recours aux soins. Le véritable atout de cette recherche est sa capacité à décrire avec précision, dans un cadre spécifique, les facteurs sociaux de la réticence vaccinale et à offrir une analyse détaillée des résistances constatées.

Du point de vue socio-utilitaire, ces résultats offrent des possibilités tangibles pour les décideurs politiques et les intervenants dans le domaine de la santé. Il semble indispensable d'améliorer la communication au sein de la communauté en tenant compte des priorités locales et en intégrant les connaissances traditionnelles dans les plans de sensibilisation. Par ailleurs, l'augmentation de l'adhésion aux vaccins nécessite de considérer les maladies jugées sérieuses mais non prises en charge par le PEV, en mettant en place des actions supplémentaires de prévention et de traitement. Finalement, une coopération avec les leaders de la communauté et les praticiens traditionnels pourrait servir de moyen stratégique pour établir la confiance et encourager un meilleur lien entre biomédecine et logiques locales.

Il est cependant important de noter quelques restrictions, comme la petite taille de l'échantillon et l'approche qualitative, qui rendent impossible une généralisation statistique des conclusions. Cependant, ces contraintes ouvrent la possibilité de nouvelles études quantitatives et comparatives, qui pourraient élargir l'étendue des conclusions et renforcer leur validité externe.

En définitive, les résultats obtenus confirment ainsi notre hypothèse de départ selon laquelle la méfiance vaccinale à Odienné ne procède pas d'une ignorance irrationnelle, mais d'une rationalité locale structurée par l'expérience vécue des maladies, les cadres symboliques et l'hybridation des savoirs.

L'analyse effectuée à Odienné encourage une reconsidération des politiques de vaccination en se basant sur une compréhension précise des représentations sociales et des priorités de la communauté, élément essentiel pour allier efficacité biomédicale et engagement social durable. Ces résultats pourraient aussi servir de référence pour d'autres zones rurales en Côte d'Ivoire faisant face à des enjeux semblables, fournissant des indicateurs exploitables dans des situations analogues en Afrique de l'Ouest.

Références Bibliographiques

- COULIBALY Amadou, 2022, Santé et croyances en Afrique de l'Ouest, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire.
- DIALLO Mamadou, 2023, « Représentations sociales et recours aux soins infantiles en Afrique subsaharienne », *Revue Africaine de Sociologie de la Santé*, 12(2), pp. 110-125.
- DIALLO Mamadou et TRAORÉ Karamoko, 2023, « L'hybridation des savoirs en santé infantile : entre biomédecine et logiques locales », *Santé, Société & Développement*, 9(1), pp. 118-128.
- Direction régionale de la Santé et PEV, 2023, Rapport sur la couverture vaccinale dans la région du Kabadougou, Odienné, Ministère de la Santé.
- FOFANA Seydou, 2023, « Les résistances communautaires à la vaccination infantile », *Cahiers Ivoiriens de Santé Publique*, 6(1), pp. 90-102.
- FOFANA Seydou, 2024, « Méfiance vaccinale et rationalités locales en Côte d'Ivoire », *Revue Ivoirienne de Sciences Sociales*, 8(2), pp. 65-78.
- KLEINMAN Arthur, 1980, *Patients and Healers in the Context of Culture*, Berkeley, University of California Press.
- KONATÉ Fanta, TRAORÉ Amadou et OUATTARA Moussa, 2023, « Expériences vécues des maladies infantiles et recours thérapeutiques en milieu rural ivoirien », *Anthropologie & Santé*, 17(3), pp. 40-52.
- KONÉ Bakary, 2023, « Symboliques locales et santé infantile en Côte d'Ivoire », *Revue de Sociologie et Santé*, 15(1), pp. 85-98.
- MOSCOVICI Serge, 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.
- RASS, 2020, Rapport annuel sur la situation sanitaire, Abidjan, Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.
- SIMON Jules, NDLOVU Peter et MBONYE Alex, 2025, « Childhood immunization coverage and equity gaps in Sub-Saharan Africa », *The Lancet Global Health*, 13(1), pp. 15-22.
- TANO Kouadio, 2022, « Maladies infantiles et rationalité du soin en Côte d'Ivoire », *Revue Africaine d'Anthropologie Médicale*, 10(2), pp. 80-95.
- THE LANCET, 2025, « The stagnation of routine immunization after COVID-19 », *The Lancet Infectious Diseases*, 25(3), pp. 10-14.
- TRAORÉ Amadou et COULIBALY Salimata, 2024, « Perceptions sociales et vaccination infantile en Afrique de l'Ouest », *Revue de Santé et Société*, 7(2), pp. 55-70.
- TRAORÉ Karamoko, 2024, « Maladies infantiles et explications populaires », *Études Africaines de Santé Publique*, 11(1), pp. 130-140.
- UNICEF, 2025, *State of the World's Children Report: Immunization*, New York, UNICEF.
- WHO et UNICEF, 2025, *Immunization Coverage Estimates 2024*, Genève, WHO.
- YAO Désiré, 2023, « Compréhension des résistances à la vaccination en Afrique », *African Journal of Public Health*, 19(2), pp. 65-75.

LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES (RSN) ET LES NOUVEAUX VISAGES DE L'OPINION PUBLIQUE IVOIRIENNE

Khan KOUAME

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

khankouame@gmail.com

Résumé

L'espace public ivoirien (espace physique de débat, médias classiques) longtemps cristallisé par la puissance de la presse subit une forte mutation depuis l'essor des Réseaux Sociaux Numériques (RSN). Ces nouveaux espaces d'expression par leur puissance ont réussi à démocratiser la prise de parole publique et en public. Désormais, de nouveaux visages, auparavant invisibles, conquièrent l'espace public et ne tardent pas à orienter et cristalliser l'opinion publique. Ces nouvelles catégories de leaders font et défont l'actualité au gré de leur agenda. Cette étude a pour but, dans une visée exclusivement descriptive, de produire une cartographie de ces nouveaux leaders d'opinion. À travers, une ethnographie numérique effectuée sur l'espace socionumérique Facebook (de 2010 à 2024), nous avons à travers une grille d'observation de contenus numériques mis en lumière la cartographie de ces nouveaux acteurs et leur rôle dans le défi de la cristallisation de l'opinion à l'aune des enjeux politiques.

L'analyse fait ressortir une cartographie d'acteurs asynchrones (égrégors, société civile numérique, cyberactivistes) capables de cristalliser l'opinion sous tous les angles sociaux, politiques, culturels, etc.

Mots-clés : Réseaux sociaux numériques, espace public, Opinion publique

Abstract

The Ivorian public sphere (the physical space for debate, traditional media), long dominated by the power of the press, has undergone a significant transformation since the rise of Social Media. These new spaces for expression, through their power, have succeeded in democratizing public discourse. Now, new, previously invisible figures are conquering the public sphere and quickly shaping and solidifying public opinion. These new categories of leaders make and remake the news according to their agendas. This study aims, in a purely descriptive manner, to create a map of these new opinion leaders. Through a digital ethnography conducted on the social media platform Facebook (from 2010 to 2024), we have used a framework for observing digital content to highlight the mapping of these new actors and their role in shaping public opinion in light of political issues.

The analysis reveals a map of asynchronous actors (egregors, digital civil society, cyberactivists) capable of crystallizing opinion from all social, political, cultural, and other perspectives.

Keywords : Digital social networks, public space, public opinion

Introduction

L'espace public ivoirien a longtemps été alimenté par la puissance de la presse dans toute sa diversité (écrite, audiovisuelle) jusqu'à l'aune des années 2000. À partir de cette date, l'essor d'Internet et des réseaux Sociaux Numériques (RSN) donne un nouveau coup d'accélérateur aux acteurs de l'information. En plus des professionnels des médias, de nouveaux acteurs, pas nécessairement des professionnels de media, s'invitent au débat public sans forcément en maîtriser l'éthique de la parole publique. De plus, dans l'environnement numérique, « les forums électroniques et réseaux sociaux permettent à

des citoyens non-spécialistes de prendre la parole sur des débats publics, ce qui revalorise la participation mais pose la question d'une éthique partagée de la parole publique, souvent absent chez ces nouveaux intervenants » (M. Marcoccia, 2006, p. 50). Cette position est corroborée par les propos de C. Richaud lorsqu'il affirme que, « les arènes publiques voient s'établir des rapports de force énonciatifs entre des acteurs de profils très divers, dont certains interviennent sans la même maîtrise ni légitimité professionnelle, ce qui complexifie la fabrication de l'opinion publique » (C. Richaud, 2025, p. 14).

La parole publique se démocratise véritablement et y trouve un terreau fertile sur les RSN. On parle alors de démocratisation de l'espace public au sens habermassien du terme.

En effet, J. Habermas définit l'espace public comme un lieu où les personnes privées se rassemblent pour débattre rationnellement des questions d'intérêt commun, en contrepoids aux pouvoirs politiques, formant ainsi la base d'une démocratie délibérative. Pour lui, l'espace public est ce domaine social où la volonté politique commune se forme dans le cadre d'une délibération organisée, permettant aux citoyens de forger une opinion individuelle, dans une méthode démocratique pluraliste » (J. Habermas, 1962, p. 41). Cette approche conceptuelle souligne que la dynamique démocratique authentique requiert la participation ouverte du public au sein d'un espace accessible et régulé où les arguments peuvent être entendus et confrontés librement, incarnant précisément ce que la notion de démocratisation de l'espace public implique. C'est en ce sens, des acteurs nouveaux appréhendent l'opportunité d'exister sur l'espace public numérique ivoirien. Dans cet article, il questionne de mettre en avant les enjeux et les processus qui portent les déterminants de la cristallisation de l'opinion publique ivoirienne. Le questionnement qui porte une telle réflexion cherche alors à savoir qui sont ces acteurs qui façonnent l'opinion publique ivoirienne sur le numérique ? Et comment ces individus, à travers leurs messages, réussissent-ils à façonner ou cristalliser l'opinion publique ?

Notre démarche consistera à faire une brève revue de littérature, décrire la méthodologie de recueil des données pour enfin présenter et discuter les résultats.

1. Revue de littérature

Les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) ont profondément transformé la notion et la dynamique de l'opinion publique. C. Richaud (2017 : 719) affirme que les RSN sont devenus de véritables tribunes démocratiques politiques où s'exprime un citoyen désormais actif, défiant le monopole des médias traditionnels. Ils jouent un rôle majeur dans la médiatisation, la mobilisation et la contestation sociopolitique avec des exemples forts comme les Printemps arabes ou les mouvements citoyens en Afrique (R. Boyadjian, 2014 : 720-723). On observe le basculement d'un modèle de formation de l'opinion publique, passant de l'horizontalité des échanges sur les RSN à une compétence politique plus distribuée entre les utilisateurs. Cette recomposition met en avant une opinion publique dynamique, éclatée, où chaque utilisateur peut devenir acteur et émetteur d'un discours politique.

Selon un rapport du Conseil de l'Europe (2020 : 45-48), la transformation numérique facilite une démocratie plus inclusive, mais suscite également des questionnements sur la transparence et la manipulation par des acteurs privés dans la formation de l'opinion publique via le microciblage politique. Ces constats entraînent une vigilance accrue quant à la transparence des flux d'information.

Pour É. Dacheux (2012 : 87-90), les RSN accentuent la visibilité de multiples voix et la fragmentation de l'opinion, conduisant à une polyphonie où l'opinion publique cesse d'être un monolithe homogène.

Cette vision de E. Dacheux a l'avantage d'indexer l'utile fiction de l'opinion publique à travers les médias. J. Thomas Price et P. Neijens (1998 : 118-123) avaient déjà anticipé la transformation des qualités démocratiques de l'opinion publique avec la montée des médias numériques, caractérisée par une interaction bidirectionnelle et un recul du modèle passif. C. Richaud (2017 : 721-725) souligne dans cette dynamique que la multiplication des espaces de libre expression et d'échange sur les RSN en Côte d'Ivoire, véritables paramètres sociopolitiques, symbolisant une nouvelle arme de contestation démocratique. R. Langelier (2006 : 35-39) évoque la complexité de l'influence des médias électroniques sur la formation de l'opinion, dépassant les mythes pour aborder une réalité où les médias participent à structurer une opinion publique mouvante et discontinue.

A. Mercier et A. Nivat (2012 : 55-60) insistent sur la nécessité d'un cadre renouvelé pour penser les médias et l'opinion publique à l'ère numérique, où la participation en ligne favorise des formes inédites d'expression collective. L'espace public est traditionnellement défini comme un lieu, physique ou symbolique, où les idées circulent, se confrontent, et se discutent librement, permettant la formation d'une opinion commune (Publictionnaire, 2025, p. 1).

La notion a été théorisée notamment par J. Habermas qui voit dans l'espace public un lieu de rationalité critique où se forment les jugements collectifs légitimes, fondement de la démocratie (J. Habermas, 1962, cité dans Collège de France, 2025, p. 2).

Plusieurs auteurs, insistant sur la spatialité et la matérialité de l'espace public soulignent qu'il constitue un réseau complexe de forums et d'arènes où se discutent les problèmes publics, qui accèdent ou non à une réponse dans les politiques publiques (S. Blanchy, 2004, p. 15). Cet espace est fragile et peut être approprié ou fragmenté par des groupes identitaires, ce qui peut menacer sa fonction démocratique d'inclusion et de pluralisme (S. Blanchy, 2004, p. 17-18).

Par ailleurs, la cristallisation de l'opinion publique dépend à la fois de cette circulation d'idées et de la capacité à stabiliser les normes, des discours et des représentations dans l'espace social. Cette cristallisation, entendue comme la fixation temporaire de jugements partagés, s'équilibre entre institutionnalisation (où les normes s'ancrent) et innovation politique (changement et réouverture du débat) (S. Blanchy, 2004, p. 27-30). Elle se nourrit notamment de controverses publiques qui parfois réveillent le débat et lui redonnent de la fluidité.

Le rôle des médias et des technologies numériques dans cette dynamique est essentiel. Ils participent à l'élargissement des espaces de débat, tout en introduisant des risques de polarisation et de fragmentation qui complexifient la cristallisation d'une opinion représentative (L. Blondiaux, 2001, p. 35). Les sondages, par exemple, sont à la fois un outil d'expression publique et un moyen qui contribue à figer les tendances d'opinion (L. Blondiaux, 2001, p. 40).

L'évolution urbaine et sociale modifie la configuration matérielle de l'espace public, avec des phénomènes de privatisation et de ségrégation spatiale pouvant nuire à la qualité du débat démocratique. Toutefois, des auteurs évoquent également la possibilité d'espaces publics inédits et une recreation des modalités de participation citoyenne à travers les mobilisations environnementales ou numériques (Blanchy, 2004, p. 31-35). Tous ces phénomènes se sont rendus possibles grâce au quatrième pouvoir que sont les médias. Qu'ils soient traditionnels ou modernes, le pouvoir des medias est indéniable,

particulièrement dans les périodes électorales. En effet, ils constituent un pilier fondamental de la démocratie en jouant le rôle d'intermédiaire entre la population et les sujets politiques.

Ainsi, selon B. Ben Mansour (2017), nous sommes entrés dans un « âge numérique » où les médias sociaux bouleversent les méthodes de communication politique. Les acteurs politiques y trouvent des outils pour personnaliser leur image, contourner les médias traditionnels et interagir directement avec les citoyens. Cependant, cette interactivité reste souvent limitée et unidirectionnelle, reproduisant parfois les dynamiques anciennes des médias traditionnels.

Au-delà de ces cas particuliers étudiés, un constat s'impose : à chaque période électorale apparaissent des voix qui prétendent orienter les consciences collectives. C'est justement ce terrain d'émergence et d'influence de ces figures préélectorales, électorales ou postélectorales que nous avons choisi d'examiner en profondeur.

2. Méthodologie

L'enquête s'appuie sur une ethnographie numérique ayant permis à travers une observation non participante sur Facebook d'observer des micro-espaces d'expression (page Facebook) afin d'identifier les déterminants de la cristallisation de l'opinion. La méthodologie de recherche a nécessité de pouvoir collecter et analyser les contenus des posts publiés par des pages publiques exclusivement sur Facebook. Afin de pouvoir récupérer automatiquement les contenus des pages Facebook que nous avons identifiées, nous avons utilisé un scraper (<https://apify.com/>). De façon concrète, cette plateforme nous a permis de scraper automatiquement les publications sur les pages des acteurs identifiés. La sélection des pages enquêtées ou des personnages publics suivis s'est faite sur la base des indicateurs suivants :

Tableau 1 : Processus de sélection des leaders d'opinion numérique Source : Édition personnelle

Indicateur	Observation
1. Avoir une page sur un RSN	Page Facebook certifiée
2. Avoir une communauté au-delà de 25000 abonnés ¹	La loi ivoirienne sur les groupes de discussion numériques
3. Page aux contenus actualisés	Ligne éditoriale, se prononcer régulièrement sur l'actualité nationale (politique, social, économique, etc.)

Même si la période d'enquête n'a pas été figée dans le temps en fixant une période limitée dans le temps eu égard à l'ancrage diachronique de l'étude, il faut souligner que la compilation des données qualitatives et la constitution d'un corpus assez solide a pris environ 15 mois (Réalisée pendant sur 15 mois environ (Août 2024 à octobre 2025). L'on s'inscrit dans l'une des aspérités de l'ethnographie numérique qui est de faciliter le voyage temporel sans risque de figer sa démarche. Un carnet de notes a donc été établi afin de collecter les faits marquants à examiner (2010 à 2025). Ainsi plusieurs profils ont été identifiés et synthétisés dans le tableau ci-dessous à travers les thématiques abordées :

¹ « La diffusion du contenu audiovisuel de tout site de blogueur, d'activiste ou influenceur disposant de 25 000 abonnés en ligne, n'a pas le caractère de correspondance privée », selon la nouvelle législation en vigueur depuis le 31 janvier 2023 en Côte d'Ivoire, relative aux blogueurs, influenceurs et activistes.

Toute personne répondant à ce critère est donc soumise à la loi sur la communication audiovisuelle. Les concernés sont ainsi soumis aux mêmes règles qu'une télé ou une radio. La responsabilité des informations qu'ils produisent ou relaient, leur incombe.

Tableau 2 : Synthèse des leaders d'opinion étudiés-Source : Édition personnelle

Axe	Observations
Religion, politique et culture	Blogueur
Religion, politique	Activiste religieux, Prophète
Actualité politique et culturelle	Blogueur
Social et culture	Activiste social
Politique	Activiste politique
Politique et société	Homme politique ; journaliste d'investigation s'illustrant dans la défense des cas sociaux-démocrates, lanceurs d'alerte
Veille informationnelle, politique, activisme social	Lanceur d'alerte
Société, politique et culture	Acteur social
Social, politique	Responsable de parti politique et activiste

4. Résultats

Les résultats de l'étude sont construits autour de l'identification d'un principe de fixation émotionnelle (égrégorisation) dans la cristallisation de l'opinion et les déterminants de la force de mobilisation (société civile numérique, influenceurs, affluenceurs, activistes politiques).

4.1 « L'Egrégorisation » de l'espace public comme déterminant de la cristallisation de l'opinion publique

Les mutations observées sur l'espace public ivoirien ont connu un tournant majeur depuis la crise militaro-politique de 2002. Cette période marquée par la belligérance armée puis politique a connu diverses tribunes d'expression de l'opinion publique. On peut citer les « agoras et parlements » (espaces dédiés aux militants et sympathisants pro Gbagbo) ainsi que les « grains » (espaces dédiés aux partisans pro Alassane Ouattara). Ces espaces physiques de rassemblement et de débat adossés aux partis politiques en belligérance ont longtemps symbolisé l'expression de l'opinion publique en temps de crise.

À partir de 2006, l'espace public est envahi par une nouvelle vedette : le prophète Malachie. Ce personnage énigmatique prophétise la fin de la crise militaro-politique entamée depuis le 18 septembre 2002 avec force détails à l'appui en prenant le soin d'affirmer que l'ex-président Laurent Gbagbo conserverait le pouvoir à la suite d'élections parachevées par une guerre. Il décrit de façon détaillée un scénario de fin de la crise militaro-politique où il prédit la victoire de l'ex-président de la République, Laurent Gbagbo. Les audios de Malachie Koné, le prophète, envahissent les agoras et parlements et font souvent foi dans les débats avant les élections présidentielles de 2010. (Marie Miran Guyon, 2014). Ses prédictions sorties des ondes des radios de proximité font le tour des agoras et de nombreux ménages acquis à la cause du président Laurent Gbagbo. C'est le début de « l'égrégorisation » de l'espace public ivoirien.

Par égrégorisation, nous entendons la construction d'un « égrécore médiatique » susceptible de cristalliser l'opinion autour d'un idéal, d'une pensée, d'un fait. L'égrégorisation est un processus qui tient son essence de la création d'un égrécore. C'est le lieu de rappeler l'ancrage spirituel de cet item et sa dimension hautement émotive.

Un égrécore est produit par un puissant courant de pensée collective. Lorsque plusieurs personnes se focalisent ensemble sur un même objet, avec une même intensité, ils développent une énergie commune. Nous connaissons tous cet effet stimulant, éprouvé lorsque l'on partage avec d'autres un projet passionnant ou un moment fort. L'activité

concentrée rassemble les intentions de chacun en une conscience collective, qui semble porter le groupe. (<https://www.inexplore.com/articles/Egregore-conscience-partagee>: consulté le 3 septembre 2025)

Ses prédictions en faveur de l'ex-président sont reprises en boucle et parviennent à s'incruster dans l'esprit d'une bonne frange de ses partisans. M. M. GUYON (2014) évoque une dimension spirituelle à la crise ivoirienne à travers laquelle les messages de Malachie contribuent à accroître l'idée selon laquelle le président Gbagbo est un président élu par Dieu. Son combat revêt par conséquent une dimension hautement divine. Elle en déduit que les prophéties de Malachie, bien que provenant de l'irrationnel, du religieux ont eu un véritable effet réel dans la formation des croyances collectives et de l'opinion publique. Le concept d'égrégorisation s'inscrit dans la formation d'un champ vibratoire collectif, alimenté par un puissant courant de pensée, d'émotions, de désirs et d'intentions partagés par un groupe d'individus. Ce processus s'inspire d'une dynamique où une multitude d'acteurs, en focalisant leur énergie mentale et émotionnelle sur une idée ou une vision commune, créent un effet collectif capable d'influencer le champ social et politique.

À partir de 2010, les (RSN) connaissent une éclosion fulgurante. Les groupes de discussion tous azimuts se créent et se substituent aux agoras dans le prolongement l'après crise postélectorale. Dans cet environnement, tout aussi clivant que démocratique dans lequel les expressions plurielles s'expriment, un personnage tout aussi fictif que Malachie prend forme. Il s'agit de Christ Yapi. Ce personnage fictif se distingue par sa capacité à divulguer de façon épisodique de secrets d'État. Son identité numérique son construit autour d'un compte sur X (anciennement Twitter), et de deux autres créés sur Facebook et YouTube avec le pseudonyme Nathalie Dasylya. Il occupe la scène médiatique avec un angle d'attaque exclusivement politique centré autour de révélations politiques. Ses publications sont motivées par la volonté de dénoncer les dérives du régime du parti au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Paix et la Démocratie (RHDP). Se présentant comme un homme au cœur du pouvoir, sa démarche se veut méthodique par la diffusion épisodique de secrets d'État qui finissent par s'avérer. À son apogée en 2020, les pages de Chris Yapi et Nathalie Dasylya réussissent à cristalliser l'opinion avec un slogan célèbre : « Chris Yapi ne ment jamais ! » Le principe de l'égrégorisation est ainsi acquis. Internet lui offre une lucarne et un écho illimités. Christ Yapi devient un personnage célèbre dont les chroniques quotidiennement réclamées à l'aune des élections présidentielles de 2020 pour lesquelles il s'active dans la diffusion d'information autour du Comité National de Transition (CNT), un mouvement créé pour revendiquer l'illégalité du troisième mandat du chef de l'État Alassane Ouattara. Malheureusement, l'échec du Comité National de Transition (CNT) dans la conquête du pouvoir d'État sonne également le déclin de l'audience de Christ Yapi.

L'«égregore» est dans ces circonstances un produit collectif où la focalisation mentale d'un groupe sur un même objectif génère une force invisible, voire un esprit de groupe, qui lie, motive et dynamise ses membres. P. Mabilie (cité dans Delaforge, 2005) insiste sur la nécessité d'un choc émotif puissant pour la formation de cet esprit collectif, concept dont l'application à l'espace public ivoirien peut signifier que certaines formations sociales, religieuses ou politiques créent un « champ vibratoire » alimenté par des désirs, des croyances ou des peurs partagés, qui finissent par structurer la morale, la culture ou la politisation de l'espace collectif. Ainsi, « l'égrégorisation » n'est pas simplement la cristallisation de discours ou de pratiques, mais plutôt un processus dynamique où la masse critique des énergies partagées façonne une identité collective, pouvant parfois s'autonomiser et agir comme un « esprit de groupe » distinct des

individus pour influencer durablement la conscience collective (Ambelain, cité dans Inexplore, 2015).

Dès la prise de pouvoir du régime du Rassemblement des Houphouëtistes pour la paix et la Démocratie (RHDP), l'espace public va connaître l'émergence de nouveaux acteurs avec des profils différents et des besoins variés concentrés dans ce que nous convenons de nommer la société civile numérique ivoirienne (SCNI).

4.2. La société civile numérique pour la défense des causes sociales

Depuis 2010, plusieurs acteurs nouveaux apparaissent sur l'échiquier numérique ivoirien. Ces personnages ou entités issus de toutes les couches sociales se démarquent par leur capacité à porter des causes généralement à but non lucratif. Pour les reconnaître, il faut remonter à la mise en lumière de plusieurs scandales ayant polarisé l'opinion publique ivoirienne. On peut citer entre autres l'affaire des 200 déclenchée par les propos du ministre Bruno Koné, l'affaire du petit Bouba, la « crise des datas » portées par le député Assalé Tiémoko et quelques leaders d'opinion comme Serif Tall, Jean Christian Konan, Kevin Mian, l'affaire Zimrida, la crise du foncier.

Ces acteurs for de leur poids et de leur compétence en matière de mobilisation de l'opinion autour de causes généralement sociales s'activent pour porter les voix des groupes vulnérables. On peut donc parler d'une Société Civile Numérique (SCN) que nous définissons comme l'ensemble des acteurs, organisations et mouvements qui utilisent les technologies numériques pour exercer leur participation citoyenne, défendre des causes, influencer les politiques publiques et promouvoir les droits humains dans l'espace numérique (Forus, 2023). Elle constitue une évolution naturelle et légitime de la société civile traditionnelle, transformée par l'usage massif des outils numériques (La Gazette des Communes, 2023). Forus (2023) souligne que la numérisation transforme rapidement l'« espace opérationnel » de la société civile à travers le monde, apportant de nouvelles opportunités d'engagement, de visibilité et d'organisation collective. Cependant, cette mutation numérique s'accompagne aussi de risques, notamment les restrictions et contrôles accumulés exercés par certains États et acteurs, menaçant les libertés d'expression et d'association (Forus, 2023, pp. 12-15).

Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), la société civile correspond au « troisième secteur » entre États et entreprises, regroupant les ONG, syndicats, groupes communautaires et autres structures à, mais non lucratif agissant pour le bien commun. La société civile numérique y ajoute la dimension technologique, s'appuie sur les réseaux numériques pour dynamiser l'engagement citoyen (ONU, 2019). Plusieurs auteurs insistent sur la capacité des technologies numériques à renforcer la transparence, la participation démocratique et la reddition de comptes, notamment à travers les plateformes collaboratives, les campagnes en ligne et les outils de contrôle citoyen (Kaldor, 2015 ; Mercier et Nivat, 2012, pp. 50-56). Toutefois, cette SCN fait face à des défis majeurs : fracture numérique, désinformation, surveillance et censure, dépendance aux plateformes privées, et fragilité financière des organisations (Forus, 2023 ; La Gazette des Communes, 2023, pp. 7-10). L'usage des outils numériques par la société civile s'inscrit donc dans un double mouvement d'empowerment et de vulnérabilité, selon l'analyse de Remetti (2024), qui rappelle que ces évolutions exigent un cadre normatif garantissant le respect des droits fondamentaux (pp. 25-29). Enfin, l'importance stratégique du numérique dans la société civile est illustrée par le rôle joué dans les mobilisations planétaires telles que la COP21 où les mouvements pour la justice climatique, où les citoyens connectés s'organisent pour peser sur les décisions politiques globales (Kaldor, 2015, pp. 72-75).

4.3. La montée en puissance des influenceurs et affluenceurs comme acteurs de cristallisation de l'opinion publique en Côte d'Ivoire

L'essor des (RSN) a modifié en profondeur le paysage de l'influence sociale et politique, donnant naissance à de nouvelles figures d'acteurs du débat public : les influenceurs et les affluenceurs. Si leur rôle apparaît souvent complémentaire, leur distinction est fondamentale pour comprendre leurs modalités d'impact respectives.

Les influenceurs sont classiquement décrits comme des leaders d'opinion qui bâtissent leur crédibilité à travers la création de contenus authentiques, engageants et spécialisés (Semji, 2023, p. 5-8). Leur capacité à instaurer une relation de confiance avec leur communauté, favorisant la fidélité et la crédibilité, en fait des acteurs clés pour la formation des opinions dans des contextes divers (politique, social ou culturel) Selon la définition reprise par la page Facebook d'#EnLigneTousResponsables, l'influenceur est « une personne qui, par son statut, sa position ou son exposition médiatique, s'estime capable d'agir comme relais d'opinion » (<https://www.aip.ci/243617/>). Leur influence repose donc sur un capital symbolique construit par leur proximité et leur authenticité, souvent renforcée par leur spécialisation dans une niche précise.

À l'inverse, les « affluenceurs » se distinguent par leur capacité à générer des flux massifs, souvent dans le but de mobiliser ou d'orienter rapidement l'opinion. Ils disposent d'un large public (souvent des célébrités) et leur influence se matérialise par leur capacité à produire un effet viral sur des contenus ou événements ponctuels, notamment dans le cadre du marketing ou de campagnes politiques (Pixl Studio, 2024). Leurs atouts résident dans leur visibilité extrême et leur capacité à produire des phénomènes de masse, souvent exploités dans des stratégies de mobilisation rapide (LeFaso, 2025). La distinction essentielle, d'après la revue *Les influenceurs à l'ère du numérique*, est que, si l'influenceur vise la confiance et la fidélité, l'affluenceur vise plutôt la diffusion massive et le phénomène viral.

Il est important de noter que cette dynamique de cristallisation ne se limite pas à une simple diffusion de messages. Elle alimente souvent des « chambres d'écho », où certaines voix deviennent prépondérantes, amplifiées par les algorithmes, et renforçant les univers communautaires fermés (D. Chavalarias, 2025, p. 12), ce qui peut renforcer la polarisation ou la radicalisation.

En Côte d'Ivoire, ces acteurs jouent un rôle décisif dans la formation de l'opinion, notamment en contournant parfois les médias traditionnels pour contourner les filtres institutionnels ou politiques. Leur influence dans la sphère politique et sociale est de plus en plus documentée, contribuant ainsi à une nouvelle configuration de l'espace public où l'engagement individuel et collectif se reproduit à travers ces figures numériques (Yvidero, 2021)².

L'émergence des influenceurs et des affluenceurs participe d'un processus de démocratisation de l'espace public, où l'opinion n'est plus monopolisée par des élites médiatiques ou politiques mais alimentée par une multitude d'acteurs aux compétences et aux stratégies diverses. Ces figures de l'ère numérique façonnent, chacune à leur manière, la dynamique de l'opinion en Côte d'Ivoire, avec des effets à la fois vertueux (démocratie participative) et problématiques (polarisation, manipulation).

4.4. Les cyberactivistes et l'engagement politique comme indicateur de cristallisation de l'opinion publique Ivoirienne

Le cyberactivisme, également connu sous le nom d'activisme électronique ou d'activisme électronique, représente une approche transformatrice de l'activisme social et politique, tirant parti d'Internet et des technologies numériques pour mobiliser, organiser et plaider en faveur du changement. (G-L. Aceves, 2022). Il désigne également l'utilisation d'Internet et des technologies numériques pour promouvoir ou

² <https://www.youtube.com/watch?v=ZPi4xNIIfpA> consulté le 30 octobre 2025

faciliter des changements sociaux, politiques ou environnementaux. Cette forme d'activisme peut varier d'une simple campagne de sensibilisation en ligne à des actions plus complexes telles que le piratage éthique, destiné à révéler des vérités cachées ou à lutter contre des injustices³.

Cette forme d'activisme a considérablement évolué avec l'avènement d'outils de communication à haut débit et faciles à utiliser, qui permettent aux individus et aux groupes de soutenir des causes à moindre coût et avec un minimum d'efforts. Pour G.-L.-Aceves, Le cyberactivisme peut se manifester sous diverses formes, allant des mouvements purement en ligne à ceux qui encouragent les actions hors ligne, en renforçant la portée et l'impact des organisations de mouvements sociaux (PMO) grâce à la sensibilisation et au plaidoyer.

Pour parvenir à ses fins, le cybermilitant utilise plusieurs outils allant des RSN comme support de mobilisation sociale (X, Facebook, salon de messagerie (Telegram, Whastapp) en passant par les blogs et les sites webs. Ces derniers constituent des sources médiatiques alternatives, fournissant une plate-forme pour les voix et les problèmes souvent ignorés par les médias traditionnels. L'utilisation du Web par le mouvement zapatiste illustre la manière dont il est possible de sensibiliser le monde par le biais de tels canaux (McCaughey & Ayers, 2003).

C'est le cas par exemple lors des initiatives de pétition sur www.change.org⁴ lors de la crise des datas en 2023 et l'affaire « Kome bakari » au début de l'année 2025.

Les cybermilitants utilisent Internet comme une nouvelle sphère publique, permettant des discussions et des débats qui transcendent les frontières géographiques (les panels TikTok). Cela a été particulièrement le cas lors de la crise des datas et l'affaire Kome Bakari⁵ en 2025 où plusieurs acteurs ont ouverts des panels sur TIKTOK afin d'éclairer l'opinion publique.

Le cyberactivisme a modifié les définitions de l'activisme, de la communauté et de l'identité collective, offrant de nouvelles voies pour le changement démocratique et remettant en question les structures de pouvoir traditionnelles (Mc Caughey & Ayers, 2003). Généralement adossés à des chapelles politiques, ils sont porteurs de voix dans la défense des causes de leur leader ou de leur parti politique. Cette position militante leur permet d'avoir une ligne éditoriale qui facilite leur positionnement et la polarisation du débat politique dans le vaste champ du cyber engagement. C'est le cas de la Guêpe, une cybermilitante proche de l'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne en rupture de ban avec le RHDP, son parti d'origine.

Aujourd'hui, des acteurs comme Koukougnon Christ, plus connu sous le pseudonyme de Johnny Pacheco, ont le vent en poupe sur l'échiquier des cybermilitants ivoirien. Se revendiquant comme fervent défenseur de l'ex-chef de l'État Laurent Gbagbo, Johnny Pacheco ne manque aucune occasion pour fustiger le pouvoir RHDP en place.

Bien que leur audience soit massivement militante ou sympathisante, ces cybermilitants élargissent leur de popularité par une prise de risque médiatique. Car le cyberactivisme

³ (<https://cyberinstitut.fr/cyberactivisme-impact-considerations-ethiques/> consulté le 4 septembre 2025)

⁴ <https://c.org/kgZJfWtcbT>, mise en ligne par le lanceur d'alerte Jean-christian Konan sur le site www.change.org

⁵ Au début de l'année, 2025, plusieurs individus dénoncent des malversations dans le foncier et citent l'individu Kome Bakary comme cerveau de toutes les souffrances des acquéreurs de titres fonciers. Cette cristallise l'opinion publique et alimente pendant plusieurs mois l'actualité des médias. Malheureusement, l'affaire Kome Bakary n'a pas encore connue d'épilogue et plusieurs plaintes contre le sieur Kome Bakary demeurent encore sans suite devant les tribunaux ivoiriens.

représente une nouvelle forme d'engagement politique caractérisée par l'utilisation des technologies numériques et des réseaux sociaux pour promouvoir des causes sociopolitiques. Najar (2024) observe que dans la région du Maghreb, le cyberactivisme a permis à une nouvelle génération de jeunes de rejeter l'autoritarisme en transformant les outils de loisirs numériques en armes de mobilisation massive (p. 21-22). Cette transition souligne un changement générationnel dans les modes de participation politique.

5. Discussion

L'émergence des RSN bouleverse la conception traditionnelle de l'espace public, autrefois dominée par l'État. Les résultats démontrent l'émergence progressive d'une dynamique d'égrégorisation dans l'espace public ivoirien. Cet enracinement collectif, lié à la constitution de groupes animés d'une énergie commune autour d'enjeux sociaux, politiques et culturels, crée ce que la littérature appelle un égrégore, un « esprit de groupe » collectif porteur d'intentions communes (Inexplore, 2015). L'égrégorisation de l'espace public traduit une réalité dans la mise en commun d'énergies symboliques et affectives autour d'un personnage qu'il soit réel ou fictif, créant des leviers de mobilisation et de cristallisation de l'opinion.

Par ailleurs, la naissance d'acteurs et de discours portés spécifiquement par causes sociales au sein de ce que nous concevons d'appeler la Société Civile Numérique (SCN) démontre un élargissement de la sphère de la participation publique, mais également de la formation des débats et la contestation sociale. Cette SCN se caractérise par une capacité importante à capitaliser sur les technologies numériques pour la défense de causes, l'organisation collective et la visibilité citoyenne, à travers une variété d'acteurs allant des militants connectés aux plateformes collaboratives (Forus, 2023 ; Nguessan, 2024).

Enfin, la cristallisation de l'opinion publique passe désormais par la médiation d'influenceurs et d'affluenceurs, acteurs nouveaux apparus avec l'essor des RSN. Ces figures sont passées maîtres dans la diffusion et l'amplification des messages, mais aussi dans la structuration symbolique d'une opinion plurielle, fragmentée et rapidement changeante. Les influenceurs, en construisant une relation de proximité et de confiance avec des communautés ciblées, renforcent la légitimité des discours et créent des espaces d'échange authentiques qui participent à une recomposition de la communication politique et sociale (L'Ouah, 2025 ; Semji, 2023). Parallèlement, les influenceurs exploitent une capacité virale de mobilisation massive, souvent pour des campagnes ponctuelles ou des mobilisations politiques, jouant un rôle d'ascenseur d'opinion aux effets rapides et étendus (Ifri, 2025).

Ces figures symbolisent la transformation majeure de l'espace public numérique, où les logiques traditionnelles de médiatisation sont bouleversées, et où les relations parasociales et les effets d'algorithmes génèrent de nouvelles formes de polarisation et d'amplification des voix (D. Chavalarias, 2025).

Conclusion

En définitive, cette étude a réussi à démontrer que la cristallisation de l'opinion publique nationale en Côte d'Ivoire est intimement liée à l'essor du net et des activités qui s'y déroulent.

De façon concrète, cette cristallisation tient de l'intervention de nouveaux acteurs, spécialistes dans la fabrique des opinions. L'étude démontre que la cristallisation actuelle de l'opinion publique ivoirienne repose principalement sur le lien émotif qu'entretiennent les professionnels du net et les populations. Cela se traduit par une dynamique égrégorique au sein d'un espace public transformé par la sphère numérique. En outre, l'essor d'une société civile numérique puissante, combinée à la popularité

croissante des influenceurs et affluenceurs, est le symbole d'un paysage complexe où s'élaborent de nouvelles modalités d'engagement et de travail symbolique sur l'opinion.

Références Bibliographiques

AMBELAIN Robert. (s.d.). Définition d'un égrégore. In *Les forces invisibles du groupe*.

BEN MANSOUR Bilel. (2017). Le rôle des médias sociaux en politique : une revue de la littérature. *Regards Politiques*, 1, 12.

BLANCHY Sophie. (2004). L'espace public, ou l'incontournable spatialité démocratique. *MSHA*, p. 27-30 <https://books.openedition.org/msha/10042?lang=fr>

BLONDIAUX Loic. (2001). *Les théories contemporaines de l'opinion publique*. CÉUR. <https://core.ac.uk/download/pdf/15495599.pdf>

BOYADJIAN Raphaëlle. (2014). Les réseaux sociaux numériques à l'épreuve de la démocratie. *Revue Internationale du Chercheur*, 719-723. <https://www.revuechercheur.com/index.php/home/article/download/704/613/2394>

CHAVALARIAS David. (2025). Mythes et limites de l'influence sur les réseaux sociaux. *Le Rubicon*, p. 12.

COLLÈGE DE FRANCE. (2025). Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ? https://www.college-de-france.fr/media/campus-innovation-lycees/UPL7086362663140883675_Classe_de_premiere_Chapitre_9.pdf

CONSEIL DE L'EUROPE. (2020). Étude sur l'impact de la transformation numérique sur la démocratie. p. 45-48. <https://rm.coe.int/etude-sur-l-impact-de-la-transformation-numerique-sur-la-democratie-et/1680a3b9fa>

DACHEUX Éric. (2012). Médias et opinion publique. CNRS Éditions, 87-90. <https://books.openedition.org/editions-cnrs/19027?lang=fr>

FORUM. (2023). Vers un environnement numérique favorable à la société civile. p. 12-15. <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/vers-un-environnement-numerique-favorable-a-la-societe-civile/>

GARICA-LUNA Aceves (2022). Electronic Protest. *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, 1-4. <https://doi.org/10.1002/9780470674871.wbespm079.pub2>

HABERMAS Jürgen. (1962). *L'espace public*. Payot, 41. <https://www.aip.ci/243617/> – Page Facebook #EnLigneTousResponsables

INEXPLORE. (2015). Qu'est-ce qu'un égrégore. <https://www.inexplore.com/articles/Egregore-conscience-partagee>

NGUESSAN Kouassi Akpan Désiré (2024). Le cyberactivisme et l'orientation du débat sociopolitique ivoirien (pp. 443-458). Récupéré de <https://www.ziglobitha.org/wp-content/uploads/2024/09/30-Art.-NGUESSAN-Kouassi-Akpan-Desire-pp.443-458-1.pdf>

LA GAZETTE DES COMMUNES. (2023). Promouvoir une société civile du numérique. p. 7-10. <https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2023/03/contribution-promouvoir-une-societe-civile-du-numerique.pdf>

LANGELIER, René Eric. (2006). L'influence des médias électroniques sur la formation de l'opinion publique : du mythe à la réalité. p. 35-39. <https://www.lex-electronica.org/articles/vol11/num1/linfluence-des-medias-electroniques-sur-la-formation-de-lopinion-publique-du-mythe-a-la-realite/>

L'OUAHI Lahcen. (2025). Étude empirique sur le rôle des influenceurs numériques dans la confiance des consommateurs. Revue ISG, 10-17. <https://revue-isg.com/index.php/home/article/download/397/363/1461.pdf>

MC CAUGHEY Martha., & Ayers Michael. (2003). *Cyberactivism: Online Activism in Theory and Practice*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203954317>

MERCIER Arnaud et NIVAT Agnès. (2012). Médias et opinion publique. CNRS Éditions, 55-60. <https://books.openedition.org/editionscnrs/19027?lang=fr>

MIRAN-GUYON Marie. (2014). Patriotic Apocalypse in Côte d'Ivoire. *Afrique contemporaine*, 252(4), 73-90.

NAJAR SARAH. (2024). Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe (pp. 21-22). Récupéré de <https://static.fnac-static.com/multimedia/editorial/pdf/9782811108328.pdf>

PIXL STUDIO. (2024). Marketing d'influence en Côte d'Ivoire : Guide complet 2025

PRICE Vincent, NEIJENS Peter. (1997). Les transformations de l'opinion publique à l'ère numérique. p. 118-123.

RICHAUD Cécile. (2017). Les réseaux sociaux dans la contestation démocratique ivoirienne. Revue Internationale du Chercheur, 719-725. <https://www.revuechercheur.com/index.php/home/article/download/704/613/2394>

RICHAUD Cécile. (2025). L'émergence de nouveaux acteurs dans l'arène publique et la complexification de l'opinion. *Communication et Société*, 24(1), 10-20.

YVIDERO (2021). La définition de l'influenceur à l'ère du numérique. [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=ZPi4xNIIpfA>

**„KEINE ANDERE KUNSTFORM PRODUZIERT SO INTENSIVE UND
VIELFÄLTIGE GEFÜHLREAKTIONEN WIE DAS KINO“⁶: ZUR
EMOTIVITÄT DES FILMS UND SEINE (AUS)WIRKUNGEN AUF DAS
INDIVIDUUM UND DIE GESELLSCHAFT**

Koménan KOFFI

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody)

komenankoffi9@gmail.com

Zusammenfassung

Ziel dieses Artikels besteht darin, die emotionale Macht des Mediums Film und seine Auswirkungen auf das Individuum und die Gesellschaft zu besprechen. Auf der Basis der Theorien der Intermedialität und der Rezeptionsästhetik ergibt es sich aus dieser filmologischen Arbeit, dass das Medium Film, als Kommunikationsmittel, über Fähigkeiten verfügt, Emotionen besser auszudrücken und bei den Individuen in der Gesellschaft zu erwecken. Der Film kann in dieser Perspektive das Wissen besser vermitteln und folglich zur Bewusstmachung der Individuen und zur Veränderung der Gesellschaft beitragen. Aus filmologischer Sicht wird eine starke Beziehung zwischen dem Film und dem Publikum bzw. der Gesellschaft hergestellt. Seine Intermedialität, die von seinen Interaktionen mit anderen Medien wie Musik, Text und Neue Medien geprägt wird, verstärkt seine emotive Funktion und seine Rezeption in der Gesellschaft.

Schlüsselwörter: Film – Intermedialität – Emotivität – Individuum – Gesellschaft

Résumé

L'objectif de cet article consiste à discuter la force émotionnelle du médium film et ses impacts sur l'individu et la société. Sur la base des théories de l'intermédialité et de l'esthétique de la réception, il ressort de ce travail filmologique que le film, en tant que moyen de communication, dispose de capacités pour mieux exprimer les émotions et les susciter chez l'individu dans la société. Dans cette perspective, le film peut mieux transmettre le savoir et contribuer ainsi à la prise de conscience des individus et au changement de la société. D'un point de vue filmologique, une relation forte s'établit entre le film et son public, c'est-à-dire la société. Son intermédialité, caractérisée par ses interactions avec d'autres médias tels que la musique, le texte et les nouveaux médias, renforce sa fonction émotive et sa réception dans la société.

Mots-clés : Film – Intermédialité – Émotivité – Individu – Société

Einleitung

Neben der Sprache, die seit langem als ein der natürlich privilegierten Mittel gilt, das das Kommunikationsbedürfnis zwischen Menschen dient, werden auch künstlerische Zeuge vom Menschen geschaffen, die fast diese selbe Rolle als Kommunikationsmittel spielen können. Kunstwerke dienen in der Tat dazu, Wissen, Gefühle und auch Emotionen zu vermitteln. Eine der Besonderheiten dieser künstlerischen Werke ist die Tatsache, dass sie unter unterschiedlichen und vielfältigen Formen vorkommen können. Indem sie als Medien fungieren, erscheinen sie sowohl unter der Form von Schriftmedien (Büchern, Zeitschriften oder Zeitungen), auditiven Medien (Musik, Liedern und Gesängen) als auch unter der Form von audiovisuellen Medien wie Filmen ins Besondere.

⁶ Es handelt sich um eine Aussage von Tröhler und Hediger (2005), die von Meike Uhrig (2015, S. 19) zitiert wurde.

Auch wichtig zu erwähnen ist, dass diese Unterschiedlichkeit und Vielfaltigkeit der Medien eng mit ihrer jeweiligen Art und Weise verbunden, wie sie verfahren, die Wissen, die Gefühle und Emotionen zu vermitteln, das heißt, sie verfügen über unterschiedliche–Zeichensysteme. Darüber hinaus verfügt jedes Medium über eine kommunikative Kraft, die selbstverständlich mit seinem Zeichensystem zu verbinden ist. Diese Tatsache lässt gleichzeitig die Wirkung oder die Auswirkung einer durch ein bestimmtes Medium vermittelten Botschaft auf den Kommunikationspartner von diesem Zeichensystem abhängen. Je nach dem Zeichensystem wird ein bestimmtes Medium demzufolge expressiver und intensiver. Indem sie sich auf dieser medienwissenschaftlichen und kommunikationswissenschaftlichen Realität basieren, behaupten H. Tröhler und V. Hediger (2005, S. 7), dass es keine andere Kunstform wie das Kino bzw. der Film vorhanden ist, die so intensive und vielfältige Gefühlemotionen produzieren kann. Schon in den ersten offiziellen und öffentlichen Filmfortführungen konnte man emotive Reaktionen bei den Zuschauern beobachten. M. Uhrig (2015) stellte in einem Beitrag beispielhafte Fälle von emotiven Reaktionen im Folgenden:

Die erste öffentliche Filmvorführung findet statt. Gezeigt wird der einminütige Stummfilm. Die Ankunft eines Zuges auf dem Bahnhof in *La Ciotat* der Brüder Lumière. Man erzählt, die Zuschauer seien entsetzt auf die Straße geflüchtet, als der Zug auf der Leinwand immer näher zu kommen schien. 1913 Kafka war im Kino. Er hat geweint. 2008 Die Twilight-Filmreihe erzählt die Dreiecks-Geschichte um den Vampir Edward, den Werwolf Jacob und die Sterbliche Bella. Fans sind hysterisch – es bilden sich zwei Zuschauerfronten: Team Edward gegen Team Jacob. (S. 13)

Er geht von diesen drei treffenden Beispielen aus, dass emotionale Reaktionen wichtige Bestandteile des Filmerlebnisses sind. Aber jetzt versucht man zu verstehen, was dieser kommunikativen Kraft des Films zugrunde liegt, und welches die (Aus)Wirkungen dieser Emotionsausdrucksfähigkeit des Films auf das Individuum und die Gesellschaft sind. Aus dieser Fragestellung werden folgende Hypothesen formuliert: erstens ist die Emotionsausdrucksfähigkeit des Films in seiner engen Beziehung und seiner Intermedialität zurückzuführen. Zweitens kann der Film als Kommunikationsmittel und durch seine emotive Funktion zur Bewusstmachung und daher zu positiven Veränderungen in der Gesellschaft führen. Die Theorien der Intermedialität und der Rezeptionsästhetik werden geeignet, um diesen Zusammenhang zwischen Film und Gesellschaft behandeln zu können. In diesem Artikel werden zuerst die Schlüsselbegriffe des Gegenstandes behandelt und die theoretischen Grundlagen der Emotivität des Mediums „Film“ gedeutet, dann wird das Medium Film als Vermittler von Emotionen dargestellt, bevor es die Tragweite der Emotivität des Films für das Individuum und die Gesellschaft ans Tageslicht gebracht wird.

1. Begriffsbestimmung und theoretische Grundlage der Studie

In diesem Teil wird zuerst der Schlüsselbegriff des Gegenstandes, nämlich „Film“ angegangen. In zweiter Linie handelt es sich tatsächlich um die Emotivität des Films in Zusammenhang mit der Soziologie des Films, um seine möglichen Auswirkungen auf das Individuum und die Gesellschaft auf der Basis der theoretischen Grundlage der Emotivität des Films deuten zu können.

1.1. Zum Begriff „Film“

Der Film ist ein der schwierig zu definierenden Medien, denn er ist als ein komplexes Medium wahrgenommen. Das *Duden: Deutsche Universallwörterbuch* (2015) definiert den Film als ein Medium, das „mit der Filmkamera aufgenommene Abfolge von bewegten Bildern, Szenen, Handlungsabläufe, die zur Vorführung im Kino oder zur Ausstrahlung im Fernsehen bestimmt ist“ (S. 605). Dieser Definition zufolge versteht man zuerst, dass der Film ein Informationserzeuger, ein Medium also ein Kommunikationsmittel ist. Dann, wie jedes Medium, verfügt der Film über einen bestimmten Code bzw. ein bestimmtes Zeichensystem, um die Information zu vermitteln. Dieser Code ist hier von den bewegten Bildern bezeichnet, die zur Darstellung von Szenen und Handlungen dienen. Auch soll verstanden werden, dass der Film durch unterschiedliche Medienträger wahrgenommen werden kann, unter anderem durch das Kino, das Fernsehen und nicht zuletzt das Internet.

Der Film ist in der Tat eine künstliche Form, die ihren Ausdruck in der Produktion bewegter Bilder anhand von technischen und auch technologischen Prozessen verwirklicht. Heutzutage handelt es sich bei den Filmen des Kinos und des Fernsehens meist um farbige Bilder, die vertont und musikalisch untermalt sind. Demzufolge wird Folgendes erklärt: „Bei Filmen handelt es sich um eine gespeicherte Folge von Einzelbildern, die mit mindestens 16 Bildern pro Sekunde so wiedergegeben werden, dass in der Wahrnehmung von Menschen der Eindruck einer Darstellung von Bewegungen entsteht. Die Filmtechnik wurde entscheidend 1872 von Muybridge entwickelt“ (B. R. Wolfgang und C. Swertz, 2016, S. 1). Durch diese Definition kann verstanden werden, dass die Kunstform Film so wie Kinofilm als auch Fernsehfilm sein kann. Alles hängt von dem Kanal des Vermittelns (bei Kinofilmen wird projiziert und bei Fernsehfilmen ferngesehen) ab.

Wichtig ist auch zu wissen, dass der Begriff „Film“ nicht nur das Produkt, das heißt das, was man auf Französisch „film“ nennt, sondern auch die Institution, das heißt das, was „cinéma“ auf Französisch genannt wird, bezeichnet. In all seinen Formen fällt der Film in der Reihe von den heutzutage genannten Massenmedien, wie das Radio, das Fernsehen, die Zeitungen und das Internet ein und erzielt, dem Publikum eine Botschaft und Informationen zu vermitteln. In diesem Sinne wird er wie folgt wahrgenommen:

Film ist allerdings nicht nur ein Aufzeichnungsmedium, das uns Realität vermittelt oder virtuell erfahrbar macht. Er lässt sich auch nicht auf ein Mittel sozialer Verständigung und Orientierung reduzieren. Film ist vielmehr eine eigene Kulturtechnik, neben Text und Bild, die diese Ausdrucksformen gleichwohl integriert. Deshalb spricht man auch von Kinematografie oder kurz von Kino. Damit wird nicht nur der Kinosaal als Ort der Filmaufführungen bezeichnet. «Kino verstehen» nimmt vielmehr die Kulturtechnik der bewegten Bilder in ihrer Gesamtheit in den Blick, aus der Filme als konkrete kulturelle Produktionen hervorgehen (B. Henzler und W. Pauleit, 2009, S. 7).

Als Massenmedium dient der Film zur Befriedigung der Neugier und der Unterhaltungsbedürfnisse der Menschen. Er trägt daher zur Information und zur Bildung des Publikums bei und gilt außerdem als eine Kunstgattung und auch als eine kulturelle und wirtschaftliche Institution. Es ist darüber hinaus wichtig zu erwähnen, dass der Film als eine der vielfältigen Branchen des Leitmediums Literatur betrachtet werden kann. Diese allgemeine Betrachtung ist mit seiner Verwandtschaft zum Theater. Ähnlich wie bei den literarischen Werken kann ein Film in Bezug auf der Art, dem Zweck, dem Inhalt oder den Gestaltungsmerkmalen einem oder mehreren Filmgenres wie Kriminalfilm, Komödie, Science-Fiction-Film, Horrorfilm, Kriegsfilm, Liebesfilm zugeordnet werden. In dieser Hinsicht kann der Film so wie die Literatur als Informationsträger betrachtet werden. Um seine erstens kommunikative, zweitens künstliche und drittens wirtschaftliche Rolle besser zu spielen, musste der Film seine

Begrenzungen überschreiten. Von dieser Grenzüberschreitung ab verstärkt der Film seine Interaktionen mit anderen Medien und wird daher als eine intermediale Kunstgattung wahrgenommen.

Am Ende dieser Bestimmung des Begriffs „Film“ soll man der siebten Kunst zahlreichen Charakteristika erkennen. Sie ist zuerst ein Kommunikationsmittel, das andere Mittel oder Medien in sich integriert. Sie wird in dieser Hinsicht als ein intermediales Element betrachtet. Außerdem kann der Film als eine literarische Produktion angesehen werden, indem er oft fiktionale Geschichten erzählt.

1.2. Theoretische Grundlage von Emotivität und Film

Gefühl, Emotion und Emotivität können theoretisch zusammengesetzt werden, wobei sie eine enge Beziehung mit der Kunstgattung Film haben. In dieser Perspektive wird Folgendes bemerkt: „Die Diskussion der letzten zehn Jahre hat eine Vielfalt von Ansätzen und theoretischen Modellierungen des Zusammenhangs von Emotivität – verstanden als Feld, das Empfindung, Affekt und Emotion umfasst – und Film hervorgebracht“ (M. Tröhler und V. Hediger, 2005, S. 7). Beide Mitautoren nehmen also die Emotivität als ein Oberbegriff, der das bezeichnet, was mit der psychologischen Auswirkung des Films auf den Filmbetrachter zu tun hat. Emotivität betrifft in diesem Zusammenhang die Rezeption des Films. Emotivität kam zwar spät zum Thema in filmtheoretischen Diskursen, denn deren Ziele bis in die Fünfzigerjahre bestand darin, den Film als Kunst anerkennen zu lassen (Vgl. M. Tröhler und V. Hediger, 2005), aber „Emotionale Aspekte des «Lichtspiels» und das Gefühlsleben der Zuschauer kamen in den klassischen Texten der Filmtheorie [...] zur Sprache“ (M. Tröhler und V. Hediger, 2005, S. 7).

Die theoretische Wahrnehmung von Emotion im Film lässt sich in zwei Haupttendenzen entwickeln. Es handelt sich um einen psychoanalytischen Zwang und eine ästhetische Wahrnehmung. Die Entwicklung dieser beiden Stränge sind trotz möglicher Unterschiede stark von der poststrukturalistischen Vernunftkritik geprägt, wie es im Folgenden gedeutet wird:

Theoretiker der psychoanalytischen wie auch der ästhetischen Linie wandten sich unter dem Einfluss der poststrukturalistischen Vernunftkritik dem Studium der vorbegrifflichen Anteile des Filmsehens zu. Ausgeprägt ist dies bei Serge Daney und Pascal Bonitzer der Fall und in der Auseinandersetzung mit der Philosophie von Gilles Deleuze insbesondere auch bei Raymond Bellour. Sich mit der Emotivität des Films zu befassen, heißt für diese Theoretiker, Modellierungen des Filmerlebens aufzuspüren, die sich dem Diktat der Vernunft entziehen, wobei Emotion nicht als Gegensatz der Vernunft verstanden wird (M. Tröhler und V. Hediger, 2005, S. 11).

Egal welche theoretische Tendenz in einem Film bewertet wird, werden die menschlichen Sinne beim Filmbetrachten beschwört, da filmische Darstellungen aus visuellen und akustischen Wahrnehmungsreizen bestehen. Bei den Filmproduktionen handelt es sich in der Tat um „eine kontrollierte Dynamik, die auf Gleichzeitigkeit, Parallelen und bewusst gesetzten Kontrasten in einem durchdachten Wechsel basiert“ (F. Casetti, 2005, S. 23). Ein besonderes Ziel der Filmproduktion ist es also, eine Kommunikation zwischen Filmemachern und deren Publikum zu etablieren. Zu diesem Zweck werden die Sinne, nämlich das Visuelle und das Akustische gezielt, um die Emotionen des Publikums zu prägen. Um die Emotivität des Films zu verstärken, werden bestimmte Aspekte in Betracht gezogen, und zwar die Soziologie des Films und dessen Interaktionen mit anderen Medien, die in den folgenden Zeilen in Zusammenhang mit der Wirkungskraft des Films gestellt werden.

2. Zur Soziologie des Films oder Tragweite des Films für das Individuum und die Gesellschaft

Die Soziologie des Films bzw. die Filmologie bezeichnet die Untersuchung des Zusammenhangs zwischen Film und Gesellschaft. Sie besteht nach Wörtern von G. Kirsten (2010) aus vier Zweigen, und zwar psychologisch, soziologisch, historisch und ästhetisch, die im folgenden Detail vorgestellt werden:

Die Filmologie hat einen psychologischen Zweig, der die Wirkung des Films auf die Zuschauer untersucht; in diesem werden Beobachtungen, Statistiken und Experimente eingesetzt [...]. In ihrem soziologischen Zweig, der vor allem von statistischen Untersuchungen ausgeht, wird die gesellschaftliche Funktion des Films erforscht, seine sozialen Auswirkungen, die Reaktionen des Publikums in Abhängigkeit von seiner sozialen Herkunft etc. Sie hat einen historischen Zweig, da der Film oft reale historische Ereignisse widerspiegelt und als selbst historisches Objekt Zeugnis von seiner Epoche ablegt. Schließlich hat sie einen ästhetischen Zweig, der seit langem Gegenstand von Forschung und Lehre ist (S. 4).

Diese vier Aspekte der Filmologie haben trotzdem Elemente gemeinsam. Sie betrachten den Film als ein soziales Produkt und sie erforschen deswegen seine Beziehung zu bestimmten gesellschaftlichen Bestandteilen, nämlich dem Individuum in seinem kulturellen Verhältnis zu den anderen Individuen, historische und soziale Ereignisse. Demzufolge wird gedeutet, dass „Tout film est un document social“⁷ (G. Kirsten, 2010, S. 7). Das zeigt treffend, dass der Film und die Gesellschaft aufeinander wirken, ähnlich wie Literatur und Gesellschaft, da der Film selbst ein literarisches Werk ist. Nicht nur den Zusammenhang zwischen der Literatur unter ihrer klassischen Form und der Gesellschaft oft im Zentrum von Analysen steht. In manchen Studien jedoch wird die Literatur unter ihrer kinematographischen Form betrachtet. Nach einer Analyse von E. L. Toppé (2016) in der Tat gibt es einen Zusammenhang zwischen Kino, Individuum und Gesellschaft. Er erwähnt daher mit folgenden Wörtern von Ian Charles Jarvie vier grundlegende Fragen, die diesen Zusammenhang befassen: „1. Qui fait les films et pourquoi? 2. Qui voit les films, comment et pourquoi? 3. Que voit-on, comment et pourquoi? 4. Comment les films sont évalués et par qui?“⁸ (S. 109). Die möglichen Antworten auf diesen Fragen können Informationen über die drei in Zusammenhang gestellten Entitäten bzw. Kino, Individuum und Gesellschaft überliefern. Es kann zum Beispiel um den Autor des Films und seine Absicht, den Zuschauer bzw. das Publikum, das benutzte Medium und die Strebungen des Publikums, den Inhalt des Films, die Bewertung oder die Rezeption des Films handeln. Damit diesen Zusammenhang glückt, soll also eine gewisse Logik zwischen diesen Elementen vorhanden sein. Von dieser filmsoziologischen Analyse ausgehend, wird behauptet, dass die Antworten auf diesen Fragen von Ian Charles Jarvie zur Orientierung, zur Bestimmung und zur Verstärkung der gesellschaftlichen Entscheidungen des Individuums beitragen (vgl. E. L. Toppé, 2016, S. 109). In diesem Sinne gilt der Film als ein wirksames Bewusstmachungsmittel und wird ebenso von T. Meder (1994) als „die publikumswirksamste Kunst des 20. Jahrhunderts“ (S. 9) betrachtet.

3. Das Phänomen der Intermedialität und die Wirkungskraft des Kinos

Über den soziologischen Aspekt hinaus ist auch die Ästhetik eine der wichtigsten Zweige, die die Wirkungskraft des Mediums Kino versichern. Als Ästhetik wird hier die Komplexität des Mediums Films bzw. die Tatsache, dass der Film in sich mehrere andere Medien verbindet und ist daher ein intermediales Kommunikationsmittel. In

⁷ „Jeder Film ist ein soziales Dokument“, (Von uns übersetzt).

⁸ „1. Wer macht Filme und Warum? 2. Wer sieht Filme, wie und warum? 3. Was sieht man, wie und warum? 4. Wie werden die Filme bewertet und von wem?“ (Von uns übersetzt).

diesem Teil der Studie werden wir Beispiele von Beziehungen zwischen Kino und anderen Medien erwähnen, um ihre Rolle in der Wirksamkeit des Kinos ans Tageslicht bringen zu können.

Die erste Beziehung, die wir in dieser Hinsicht behandeln wollen, ist die zwischen Film und Musik. Die Frage hier besteht darin zu wissen, wie die Musik zur Wirksamkeit des Kinos beiträgt. Zuallererst scheint es wichtig zur Erinnerung zu bringen, dass die Medien Film und Musik eine lange Geschichte teilen, deren Anfang in der Periode des Stummfilms (1895- 1929) zurückzukehren ist (Vgl. F. Gaudeck, 2009, S. 10). In der Tat, „Um den stummen Film zu begleiten, spielten während der Fortführungen Musiker auf ihren Instrumenten und schufen auf diese Weise den Ursprung der heutigen Filmmusik“ (F. Gaudeck, 2009, S. 10). Die ursprüngliche Form der Filmmusik stellte positive Effekte dar, wie zum Beispiel die Übertönung des lauten Ratterns der Projektoren, die die Wahrnehmung des abspielenden Films angenehmer macht. Alisa Dianov (2022) betrachtete Musik als „eine Kunstgattung, der man sich kaum entziehen kann.“ Ihre Rolle als Werkzeug und Vermittler von Emotionen ist eine ihrer wichtigen Rollen, worüber viele Betrachter übereinstimmen. Der Film als eine komplexe Kunstgattung bedient sich auch diese Rolle und bestätigt sie daher treffend. Demzufolge erkennt S. Tan (1996) der Musik in Verbindung mit Film diese Macht und nimmt sie als „Emotionsmaschine“ wahr. Musik und Film haben gemeinsam eine lange und reiche Geschichte, deren Ausgangspunkt mit folgender Bemerkung bestimmt wird:

Als schließlich 1927 der erste Tonfilm „Der Jazzsänger“ in den USA dargestellt wurde und 1929 der Tonfilm auch erstmal in Deutschland erschien, wurden vor allem Tanz und Musikfilme weltberühmt. Ihnen folgten Filme aus unterschiedlichen Genres, wie Komödie, Horror und Western. (A. Dianov 2022).

Musik kam zum Film anfänglich zu bestimmten Zwecken nach Meinung von A. Dianov (2022). Sie sollte in der Tat zuerst zur Übertönung von möglichen Störgeräuschen bei der Vorführung, dann zur Unterstützung der Dramaturgie dienen. Darüber hinaus sollte die Musik zur Emotionalisierung des Films beitragen, denn „die Zuschauenden bauen im Laufe der Geschichte eine emotionale Bindung zu den handelnden Personen auf, die durch begleitende musikalische Leitmotive bestärkt und auch hervorgerufen werden kann“ A. Dianov (2022). Musik gehört zu den zahlreichen akustischen Elementen, deren Analyse zum Ersinnen und Verstehen des Films unentbehrlich ist und tritt nach K. Hickethier (2012) „als eine selbständige Mitteilungsebene (Soundtrack) zu den Bildern, die Bedeutungen akzentuieren kann. Sie kann das visuell Gezeigte mit emotionalen Qualitäten versehen und in spezifischer Weise interpretieren“ (S. 96).

Weil Musik und Emotionen in einer engen Verbindung stehen, und da die Musik für die meisten Menschen eine Art Gefühlausdruck ist (F. Gaudeck, 2009, S. 38), dann werden diese Auswirkungskraft und die Berühmtheit der Musik vom Film zur Verstärkung seiner Emotivität ausgenutzt. Der Film ist in der Tat eine komplexe Kunstgattung, die erst durch die Verbindung unterschiedlicher Medien ihre Vollständigkeit verwirklicht. Die Musik als ein der Gliedmedien des Films spielt eine wichtige Rolle, besonders im Rahmen der Rezeption, denn Filmemacher benutzen Musik, um die emotionalen Erfahrungen des Zuschauers zu beeinflussen. Das bestätigt die Wahrnehmung von Tan (1996) bezüglich der Filmmusik als Emotionsmaschine. Die Filmmusik bestimmt und verstärkt den Dialog zwischen Filmemachern und ihren Publiken.

Ähnlich wie Musik trägt auch das Medium Text als Bestandteil der Filmproduktion zur Wirksamkeit des Films bei, indem man den Film selbst als Text und umgekehrt nach den folgenden Wörtern von K. Hickethier (2012) wahrnehmen kann:

Die Bedeutung des Programms als Angebotszusammenhang, in dem die einzelnen Filme und Sendungen einerseits als selbständige Einheiten wahrgenommen werden können,

andererseits aber auch Teile des Programmflusses bilden, legt nahe, das Angebot als einen ästhetisch gestalteten Zusammenhang zu verstehen, der auch als „Text“ bzw. als „Erzählung“ definiert werden kann (S. 24).

Aus diesem engen Zusammenspiel von Text und Film entsteht zwei unterschiedliche aber auch sich ergänzende Betrachtungen. Es handelt sich zuerst um den filmischen Text und die Wahrnehmung von Film als Erzählung oder erzählender Text. Dem filmischen Text obliegt die Rolle, „Bedeutungen nicht nur jeweils auf der Ebene des gesprochenen Textes, des Abgebildeten, der Struktur der Bilder und ihrer Verbindung (Montage) entstehen lassen“ (K. Hickethier, 2012, S. 25). Außerdem dient der filmische Text dazu, die entstandenen Bedeutungen in einem logischen Prozess zum Aufbau einer Doppelstruktur, die der Meinung Hickethiers nach, dem Film und dem Fernsehen besonders ist. Nach dieser Doppelstruktur können die aus dem filmischen Text erzeugten Bedeutungen „sowohl als Raum-Zeit-Einheit, als auch Aussagesystem mit einzelnen Regeln wahrgenommen werden“ (K. Hickethier, 2012, S. 26).

Die zweite Betrachtung von Film als Erzählung betrifft ihrerseits die narrativen Formen von Filmen. Anhand von Texten werden den Filmen eine fiktionale Perspektive gewährleistet und Texte tragen daher zur Harmonie und Kohärenz in der Filmdarstellung bei. Ihre Bedeutung im Film wird im Folgenden von K. Hickethier (2012) erwähnt: „Erzählen ist in den audiovisuellen Medien zumeist verbunden mit dem Darstellen. Darin liegt die Besonderheit des Audiovisuellen, dass es durch die inzwischen schon scheinbar selbstverständliche technische Verbindung von Bild und Ton der Bilder erzählbar macht und damit zugleich das Erzählen visualisiert“ (S. 26). Sie helfen dabei, Bilder und Töne ausdrücklicher zu machen, indem sie ästhetische Verbindungen zwischen Filmkomponenten schaffen. Darüber hinaus unterstützen Texte die Handlungen und verstärken daher deren Atmosphäre. Im Kontext von Mehrsprachigkeit dienen Titel und Untertitel von Filmen dazu, eine bessere Verständlichkeit zu versichern und selbstverständlich das Neugier des Publikums zu erwecken und gleichzeitig zu bestimmen.

Ein letztes aber wichtige intermediale Realität, die zur Wirksamkeit des Films beiträgt, ist die Ankunft der neuen Technologien in der Filmproduktion. Die Ankunft von den Neuen Medien im Rahmen von Produktion und Rezeption der Kunstgattungen ist eine Wirklichkeit und trägt zur Intensivierung der Beziehungen zwischen Kunstautoren und Kunstbetrachtern bei. Bei der Kunstgattung Film ist diese Realität unterschiedlich wahrzunehmen. Sie bringen in der Tat neue Möglichkeiten, die die Produktion effizienter macht und zugleich die Distanz zwischen dem Film und dem Publikum vor allem durch Internet abbauen. In dieser Perspektive lassen O. Bulgakowa und R. Mauer (2016) im Leitartikel ihres herausgegebenen und betitelten Buches *Film, Fernsehen, Neue Medien* Folgendes bemerken:

Während früher Film als Medium für die Verbreitung und Konservierung tradierter Künste eingesetzt wurde und dann als Synthese, ja die höchste Stufe der Kunstentwicklung galt, erleben wir heute eine Destabilisierung der Medienhierarchie. Längst hat der Film als selbständige Kunst einen festen Platz in allen kulturellen Institutionen – Kinos, Museen, Archive und Opernhäuser – eingenommen. Er bewog Theater, Ballett oder Performance zu multimedialen Formen und beeinflusste die Entwicklung der bildenden Künste und Ausstellungspraxis. Nun wandert er aus den Kinosälen und besetzt öffentliche und virtuelle Räume: Internetplattformen, U-Bahnzüge, Wartesäle, Ausbildungscamps und therapeutische Einrichtungen. Künstliche Bilderwelten auf den Trainingsmodulatoren und transmediale Fantasien in Onlinespielen zehren von Filmvorlagen (O. Bulgakwo und R. Mauer, 2016, Leitartikel).

Das Internet ermöglicht vor allem direkte Kommunikation zum Publikum durch neue Funktionalitäten, wie geförderte Kommentare von Kritikern. Anstatt ins Kino zu gehen,

kommen Filme selbst und schneller zu den Zuschauern dank virtueller Plattformen wie *Netflix*, *YouTube* und andere Sozialnetzwerke. Dies trägt zur Erhöhung und zur Vielfalt von gezielten Gruppen bei. Eine andere Implikatur dieser Bemerkung ist, dass die Neuen Medien die Wirksamkeit des Films verstärken, wobei sie zur Destabilisierung der Medienhierarchie führen und gleichzeitig der Film als ein der auswirkungskräftigsten Medien der modernen Zeit gelten lassen.

Schlussfolgerung

Der Film als Kommunikationsmittel verfügt über zahlreiche und überzeugende Mittel, um die zwischenmenschlichen Kommunikationsbedürfnisse in der Gesellschaft zu befriedigen. Durch die Besonderheiten, die ihn expressiver und vor allem emotionsausdrucksfähiger den anderen Medien gegenüber präsentieren, dient er den Filmemachern, Wissen, Gefühle und Emotionen den Zuschauern zu vermitteln, wobei der Film unter anderem die Macht von unterschiedlichen Medien wie Texte, Bilder, Musik und neue Medien in sich konzentriert.

In diesem Kommunikationsprozess lässt der Filmemacher den Zuschauer durch die Fiktionalität des Films gewisse Emotionen erfüllen, die zur Fassonierung seiner Persönlichkeit, zum Verändern seines Verhaltens und auch zur Veränderung seiner Verhältnisse mit den anderen Individuen in der Gesellschaft führen zu können. Die starke Emotivität des Films kann also selbstverständlich zur Bewusstmachung und Veränderung des Individuums und der Gesellschaft führen. Die Fähigkeit des Mediums Film wird so treffend behauptet: „Wie kaum ein anderes Medium ist Film in der Lage, Gegenstände und Bewegungen, Emotionen und Ereignisse unmittelbar zur Anschauung zu bringen; man kann sie durch den Film begreifen und so direkt von ihm lernen. Der Film prägt unser Bild von der Realität und unser kommunikatives Handeln in der Gesellschaft, heute und auch in Zukunft“ (B. Henzler und W. Pauleit, 2009, S. 7).

Bibliographische Hinweise

BULGAKOWA Oksana und MAUER Roman (Hrsg.), 2016: *Film, Fernsehen, Neue Medien*, Wiesbaden, Springer Fachmedien Verlag.

CASETTI Francesco, 2005: „Die Sinne und der Sinn oder wie der Film (zwischen) Emotionen vermittelt“, In: BRÜTSCH Matthias; HEDIGER Vinzenz; VON KEITZ Ursula u.a. (Hrsg.), 2005: *Kinogefühle: Emotivität und Film*, Marburg, Schüren, S. 23–32.

DIANOV Alisa, 2022: „Wie wird Musik eingesetzt, um das emotionale Filmerleben zu vermitteln?“ In: https://www.musikundmedien.org/2022/04/11/dianov_1/, (16/07/2025).

DUDENREDAKTION (Hrsg.), 2015: *Duden: Deutsches Universalwörterbuch*, 8. Auflage, Berlin, Dudenverlag.

FANNY Gaudeck, 2009: *Filmmusik: Welche Rolle hat die Musik im Film und wie erzeugt sie Gefühle beim Zuschauer?*, Bachelorarbeit, Hochschule Mittweida-University of Applied Science.

HENZLER Bettina und PAULEIT Wilfried (Hrsg.), 2009: *Filme sehen, Kino verstehen: Methoden der Filmvermittlung*, Marburg, Schüren Verlag GmbH.

HICKETHIER Knut, 2012: *Film- und Fernsehanalyse*, 5. aktualisiert und erweiterte Auflage, Stuttgart – Weimar, J. B. Metzler Verlag.

KIRSTEN Guido, 2010: „Editorial“, In: BRAIDT Andrea B. / BRINCKMANN Nadine N. und al. (2010) (Hrsg.): *Filmologie / Soziologie*, In: *Montage AV: Zeitschrift für*

Theorie und Geschichte audiovisueller Kommunikation, N°19/10/2010, Marburg, Schüren Verlag GmbH, p. 4 – 6.

MEDER Thomas, 1994: „Die Verdrängung des Films aus der deutschen Kunstwissenschaft 1925-1950“, In: PAECH Joachim (Hrsg.), 1994: *Film, Fernsehen, Video und die Künste: Strategien der Intermedialität*, Stuttgart, Weimar, J. B. Metzler, S. 9 – 18.

REUTER Jasmin, 2007: *Wahrnehmung und Wirkung von Musik im Film: Anforderung im genrespezifischen Kontext*, Diplomarbeit in der Hochschule der Medien, Stuttgart.

TAN Ed S., 1996: *Emotion and the structure of narrative Film: Film as an emotion machine*, New York, Lawrence Erlbaum Associates.

TOPPE Eckra Lath, 2016: „Littérature, cinéma, adaptation cinématographique et responsabilité sociétale“, In: *ILENA: Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaine*, vol. 2 N°17, p. 102–117.

TRÖHLER Margrit und HEDIGER Vinzenz, 2005: „Ohne Gefühl ist das Auge der Vernunft blind“, In: BRÜTSCH Matthias; HEDIGER Vinzenz; VON KEITZ Ursula u. al. (Hrsg.), 2005: *Kinogefühle: Emotivität und Film*, Marburg, Schüren, S. 7 – 20.

UHRIG Meike, 2015: *Darstellung, Rezeption und Wirkung von Emotionen im Film: Eine Interdisziplinäre Studie*, Wiesbaden, Springer Fachmedien.

WOLFGANG B. Ruge und SWERTZ Christian, 2016: „Film“, In: https://homepage.univie.ac.at/christian.swertz/texte/2016_04_film/RugeSwertz_Film.pdf, (07/08/2025).

**HEIMAT IST WEDER HIER NOCH DORT. HEIMAT IST IN DIR ODER
NIRGENDS⁹: EINE POSTMODERNE LEKTÜRE DES
HEIMATKONSTRUKTS BEI STEFANIE ZWEIG IN KARIBU HEISST
WILLKOMMEN**

Kouamé Sylvestre KOUADIO

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody)

kmesyl@hotmail.fr

Zusammenfassung:

Die aktuellen Trends von Mobilität schenken der Identitäts- und Zugehörigkeitsthematik eine hohe Aktualität. Im Mittelpunkt der globalen politischen Debatte steht die Öffnung der Grenzen, die sowohl erwünschte (berufliche Mobilität) als auch erzwungene (politische und wirtschaftliche Krisen) Einwanderung ermöglichen. Auch in der Literatur, insbesondere in der postkolonialen Literatur findet dieses Thema Resonanz. Der Text von Stefanie Zweig bietet eine Neufassung der kolonialen Erzählung, indem er eine Lesart vorschlägt, die die Nord-Süd-Beziehung neu betrachtet. Ausgehend von der tiefen Verbundenheit der jungen Stella (einer europäischen Figur) mit dem afrikanischen Raum regt der Text zum Nachdenken über die Frage der Zugehörigkeit an, die auf dem Triptychon Ort – Gefühl – Heimat basiert. Ziel vorliegender Studie ist es daher einerseits zu untersuchen, wie der Autor S. Zweig das Gefühl der Zugehörigkeit „Heimat“ anhand der Emotionen konstruiert, die Orte in seinen Figuren hervorrufen, und andererseits, wie diese Konstruktion in die postmoderne Denkstruktur passt.

Schlüsselwörter: Ort, Gefühl, Heimat, Zugehörigkeit, postmodern, Identität.

Résumé

Les tendances actuelles de mobilité font de la question d'identité et d'appartenance une thématique hautement actuelle. L'ouverture des frontières qui favorise l'immigration voulue (mobilité professionnelle) et imposée (crises politico-économiques) se retrouve au cœur du débat politique mondial. Cette thématique trouve également écho dans la littérature, ici particulièrement postcoloniale. Le texte de Stefanie Zweig, qui offre une réécriture du récit colonial en ce qu'il propose une lecture qui revisite le rapport nord-sud, à travers l'attachement profond de la jeune Stella (figure européenne) à l'espace africain, donne de réfléchir sur la question d'appartenance à partir du triptyque lieu – sentiment – patrie. Ainsi, la présente étude se propose d'examiner d'une part, comment l'auteur S. Zweig construit le sentiment d'appartenance à «la patrie» à partir des émotions que suscitent les lieux en ses personnages et d'autre part, comment cette construction s'inscrit dans la mouvance postmoderne.

Mots clés : Lieu, sentiment, patrie, appartenance, postmoderne, identité.

Einleitung

Die Identitätsfrage hat immer wieder Debatte heftig belebt, wahrscheinlich aufgrund seiner großen Beteiligung an wichtigen historischen Ereignissen (Imperialismus, Kolonisation, die Zwei Weltkriege), die die Menschheit erschüttert haben. Heute mehr denn je, im Zeitalter der Globalisierung, wo physische Grenzen wegen hoher Mobilität abgebaut werden, wird über keine andere Thematik so viel diskutiert und nachgedacht wie die Beziehung zu dem anderen, und dazu auch die Frage „wo gehöre ich?“. Der heutige Mensch ist auf Wunsch oder Zwang viel unterwegs (wegen Arbeit, Krieg, Ferien

⁹Hermann Hesse, *Wanderung: Aufzeichnungen*, S. Fischer Verlag, Berlin, 1920.

usw.). Er definiert sich vielmehr als Weltbürger. Dies lädt dazu ein, Begriffe wie Heimat neu zu reflektieren. Auch wenn der Begriff Heimat aufgrund der oben erwähnten neuen globalen Trends ein neues Interesse erfordert, war er ein viel diskutierter Begriff in den vergangenen Jahrzehnten. Autoren der Nachkriegsliteratur haben dieses Thema in meisten ihren Werken verarbeitet, darunter Stefanie Zweig mit ihrem Roman aus Afrika *Karibu heißt willkommen*.

Erstmal im Jahre 2000 erschienen, erzählt der Roman die Geschichte von Stella. Als Tochter eines britischen Paares erblickt Stella das Licht der Welt in Kenia (Afrika) auf der Farm Karibu und wuchs dort auf. Leute in Kenia waren ihr Volk und manche Stammsprachen sprach sie mit Vergnügen. Karibu war ein Paradies, bis die Unabhängigkeitskämpfe ausbrachen. Da muss sie zu ihrem Großvater, den sie nie kennengelernt hatte, und sich an die neuen Lebensbedingungen gewöhnen. Doch bleibt sie in der Sehnsucht nach Afrika verstrickt. Diese Trennung, die Stella stark geprägt hat, thematisiert eine Heimatauffassung, die koloniale Verhältnisse umschreibt.

Die Geschichte, die aus der Perspektive einer Weißen erzählt ist, ermöglicht verschiedene Interpretationsrichtungen. Wird die emotionale Abhängigkeit von afrikanischem Leben der Hauptfigur betrachtet, kann behauptet werden, Zweigs Erzählung ist eine Umschreibung der Kolonisator-Kolonisierten-Beziehungen insofern, als sie eine dialektische Lektüre von diesen Beziehungen darstellt. Fokussiert man aber auf die innere Zerrissenheit von Stella, dann wird eine Heimatdarstellung ermittelt, die die konservative Heimatvorstellungen dekonstruiert. Würde sich man endlich für diese Selbstverortung von Stella interessieren, würde ein Blick in den Identitäts- und Alteritätsdiskurs geworfen. Egal, aus welchem Blickwinkel es analysiert wird, eröffnet der Text von Zweig eine bereichernde Reflexion über den Identitätsdiskurs, ausgehend von der Beziehung Raum-Heimat-Gefühle. Diese Reflexion erklärt sich gegenwärtig, indem sie Identität und Heimat von Figuren in ständiger Bewegung hinterfragt.

Daher wird in vorliegender Studie versucht, herauszufinden, wie Heimat in einer globalisierten, postkolonialen Welt konstruiert ist. Diesbezüglich bedenkt sie folgende Fragen: Welches Heimatkonstrukt schildert S. Zweig? Wie lässt sich Heimat jenseits von Herkunft, Ort oder Ethnie denken? Was könnte der Beitrag dieses Konstruktes zum heutigen Identitätsdiskurs sein?

Zur Verfolgung des Ausgangsziels wird sich vorliegende Studie mit der Darstellung bzw. der Auffassung des Heimatkonzepts in Zweigs Text befassen, und zwar nach der Definition der Begriffe „Heimat“ und „postmodern“. Die Analyse schliesst sich mit einer Darstellung von dem Beitrag Zweigs Heimatästhetik zu heutigem Identitätsdiskurs.

1. Heimatbegriff und postmodernes Denken

Hier wird ein Kurzblick auf beide Hauptbegriffe im Gegenstand geworfen. Es geht nicht darum, sich kritisch mit diesen Begriffen auseinanderzusetzen, sondern einen kurzen historischen Überblick auf den einen zu vermitteln und den anderen eine Einleitung in dessen Ideologie zu ermöglichen. Dies zielt darauf ab, zu zeigen, wie sich der Heimatbegriff je nach Kontexten entwickelt hat und was ist mit „postmodern“ aufzuladen.

1.1. Heimat: Bedeutungswandel eines Begriffs

Der Begriff Heimat ist eng mit dem Identitätsdiskurs so verbunden, dass er der wissenschaftlichen Reflexion keineswegs fremd ist. Historisch betrachtet, hat der Begriff selbst im Laufe der Zeit dynamische Bedeutungen getragen. In vorliegender Studie wird das 19. Jahrhundert als Ausgangspunkt für die Überlegung des Heimatbegriffs genommen.

Heimat wurde ursprünglich mit einem bestimmten Ort gebunden, eigentlich dort, wo man geboren ist oder Wurzeln hat (Vgl. A. Goodboy, 2013). Gerd Schneider und

Christiane Tozka-Seid behaupten in einer einfachen Begriffsbestimmung Folgendes: „In dem Begriff steckt das germanische Wort „heim“. Das bedeutet „Dorf“ oder „Haus“. Gemeint ist damit der Ort, an dem man lebt, wo man „zu Hause“ ist. Heimat bedeutet für viele Menschen etwas Schönes. Sie denken an den Ort, wo sie aufgewachsen sind, an ihre Kindheit, an die Familie und an vertraute Freunde aus der Schulzeit. Es ist ein Ort, wo sich Menschen geborgen fühlen“ (2025). Diese Begriffsbestimmung ist eher etymologisch als ideologisch.

In späterem 18. Jahrhundert und Anfang 19. Jahrhundert war Heimat mit einem Lebensstil oder einer bestimmten Vorstellung von Gesellschaftsordnung verbunden¹⁰ (Vgl. M. Baumeister und al., 2009). In der Tat werden die rasante Entstehung von Städten und die damit einhergehende Landflucht als Bruch mit der alten Ordnung betrachtet. Die meisten waren der Meinung, die wachsende Industrialisierung bzw. Modernisierung verursache eine Entfremdung von sich selbst. Dies verknüpft das Heimatkonzept mit einer romantischen Auffassung, die den Standpunkt vertritt, technischer Wandel entferne immer stärker den Menschen von der Natur. Daher behaupten A. Paulsen und A. Sandberg in ihrem Aufsatz „Natur und Moderne um 1900“, „[es] handelte sich in der Naturschutzbewegung tatsächlich eher um den Schutz der Heimat im weitesten Sinne.“ (2013, S. 12).

In dem späteren 19. Jahrhundert, aufgrund ökonomischen Wachstums und Erhöhung der Lebensqualität, wird Heimat mit biologischer Angehörigkeit zu einer Gemeinschaft und aber auch deren politisch-kulturellen Raum verbunden. Diese konservative Gesellschaftsvorstellung resultiert daraus, dass sich Gesellschaften von ausländischen Einflüssen bewahren wollten. Daher ist Heimat mit nationalen Ideologien wie Nationalidentität oder Nationalstaat, eigentlich mit Nationalismus verknüpft. Davon ausgehend, gewinnen Wörter wie Heimatrecht und Heimatschein an Bedeutung (Vgl. M. Popović, 2015). Hinsichtlich schreib F. Swieczny zur Definition des Heimatrechtes Folgendes:

Wie das Individuum Mitglied einer Familie, einer Kirchengemeinschaft, eines Staates ist, so erscheint es auch einem bestimmten Gemeindeverbande einverleibt. Der Inbegriff der hiedurch [sic] begründeten Rechte bildet das Heimatrecht. Im gewöhnlichen Verkehre bedient man sich dafür des Ausdruckes der Gemeindegemeinschaft. Nach der Terminologie des provisorischen Gemeindegesetzes vom 17. März 1849 §14 heißt der dem Heimatrechte zum Grunde liegende Zustand die Gemeindeangehörigkeit.¹¹ (1855)

Die Betonung der Wichtigkeit des Heimatrechtes verleiht der Heimat einen juristischen Inhalt, der immer mit der Idee von Raum knüpft. Der verwendete Wortschatz (fett geschriebene Wörter) verstärkt die räumliche Auffassung des Heimatbegriffes.

Mit den zwei Weltkriegen und den damit verbundenen Auswanderungswellen wird die Auffassung des Begriffs Heimat im 20. und 21. Jahrhundert umgedacht. Zur Zeit des Nationalsozialismus wurde der Begriff stark politisch instrumentalisiert und daher mit Vaterland und Volk verbunden (Vgl. F. Weber und al., 2019). In Nachkriegszeit (2. Weltkrieg) wird der Begriff, ausgehend von der Erfahrung von dem Heimatverlust stark hinterfragt. Die meisten Texte aus dieser Periode thematisieren das Heimweh. Dieses Kompositum ist umso wichtiger, als es dem Heimatbegriff eine neue Komponente zuschreibt. Das Wort besteht aus „Heim“, das auf Heimat zurückzuführen ist und „weh“, das Emotionen, Gefühle übermittelt. Hier wird Heimat eher emotional als räumlich

¹⁰ <https://historia.europa.eu/de/ausstellungen-und-veranstaltungen/dauerausstellung/weltmacht-europa#:~:text=Das%2019.,Umbr%C3%BCche%2C%20aber%20auch%20der%20Chancen.>

¹¹ <https://play.google.com/books/reader?id=sohDAAAcAAJ&printsec=frontcover&output=reader&hl=de&pg=GBS.PA42> (14.08.2025).

gemeint. Somit ist Heimat vielmehr als Gefühl bzw. schmerzhaftes Symbol des Verlustes und der Sehnsucht. Dies ist nicht unbedingt von einem bestimmten Ort abhängig. Heimat wird zu einer inneren Haltung.

Aufgrund der hohen Mobilität und Grenzöffnungen ist der Begriff heute mehr denn je porös. Er trägt keine feste Bestimmung und verbindet sich mit Subjektivität und Wandelbarkeit. Sie ist nicht mehr als geographischer Ort verstanden, sondern als ein Gefühl der Zugehörigkeit.

1.2. Postmoderne Denkstrukturen

Es geht hier nicht darum, einer engen Begriffsstudie nachzugehen, sondern einen Überblick darauf zu geben, was mit „postmodern“ verbunden ist, und wie einige Begriffe aus postmoderner Sicht orientiert werden sollten. Das Adjektiv „postmodern“ kennzeichnet alles, was mit der Postmoderne verbunden ist. Die Postmoderne selbst charakterisiert sich dadurch, dass sie gegen universelle Wahrheitsansprüche absagt und für Pluralität und Dekonstruktion plädiert. Individualität, fragmentierte Identitäten und dazu auch eine Hinwendung zu Emotionalität gewinnen in der Postmoderne an Bedeutung (Vgl. A. Trebeß, 2006). „In der Postmoderne stehen alle Wege offen, Normen und Rollen werden variabel, die Ansprüche anderer an die eigene Person werden weniger konkret, das Streben nach Individualität und Anerkennung ist kaum mehr steigerungsfähig. Aus diesem Grund ist der Balanceakt der Identitätsbildung enorm schwierig geworden“, so Stefan Knode (1999). Daher kennzeichnet sich die Postmoderne durch Offenheit, mit anderen Worten die Auflösung von klaren Grenzen. In der Literaturwissenschaft ist diese Auflösung der festen Grenzen sowohl in der Fiktion als auch in der Theorie spürbar. Theoretisch sind hauptsächlich Verweise auf andere Texte (Intertextualität), fragmentarische Erzählweise typisch für diese Literatur. Dies zielt darauf, eine Verschwindung der Grenzen im Inhalt sowie in der Form darzustellen. Daneben auch stehen einige Themen wie Identität und Heimat als Zentralmotive. Die Heimatvorstellung geht von fester Verortung (moderne Denkweise) zur Fluidität. Dies hat damit zu tun, dass (Postmoderne als Offenheit) Identitäten nicht an festen Orten oder Gruppen verbindet, sondern fortlaufend in wechselnde Beziehungen und Umgebungen verschiebt. „Postmodern“ bezeichnet eine subjektive, vielsichtige Weltansicht. Die Vielsichtigkeit ermöglicht der Heimat nicht mehr an einen Ort oder eine rechtliche Zugehörigkeit zu binden, sondern zu etwas Fluidem und ständig Wandelndem zu wechseln. Heimat ist nicht mehr etwas Selbstverständliches, sondern ein komplexes Feld von Auseinandersetzung. Angesichts des historischen Rückblickes auf den Auffassungswandel vom Heimatbegriff und der ideologischen Einleitung in die Postmoderne kann man einerseits zu Recht behaupten, Heimat ist ein dynamisches Feld, ein polyvalentes Konstrukt, das je nach Kontext unterschiedlich aufgeladen werden kann. Andererseits wird Postmoderne verstanden werden als Raum der Fluidität und Offenheit. Wie wird die Heimat von Stefanie Zweig in ihrem Text *Karibu heißt willkommen* konstruiert und wie kommt dieser Heimatkonstrukt postmoderner Heimatauffassung näher, wird im Folgenden herausgearbeitet.

2. Heimatkonstrukt im Werk

Der vorliegende Teil befasst sich zentral mit der Heimatästhetik von Stefanie Zweig. Es geht hauptsächlich darum, die Heimatdarstellung in dem Text herauszuarbeiten und die im Lichte von postmodernem Denken zu interpretieren. Hiermit steht in folgenden Teilen die Abkürzung Khw. für *Karibu heißt willkommen*.

2.1. Emotionale Bindung oder Heimat als sinnliche Konstruktion

Hier wird untersucht, wie die Heimat von den Figuren als emotionale Verbindung erlebt ist. Diese Ästhetik stellt die Heimat nicht als geographischen Ort (Vaterland oder

Herkunftsland), sondern als eine Erfahrung dar, die man sinnlich und emotional erlebt. Dies erfolgt durch eine Darstellung, die stark von Sinnesorganen geprägt ist.

Mary, wir leben«, jubelte Brian am Abend seiner Hochzeit beim Einlaufen in Port Sudan, »wir sind unsere Ketten los«.

Ab dem Schicksalsmoment aber, da er in Mombasa vom Schiff ging, den weißen Sand am türkisblauen Meer **sah** und die Palmen im Wind **hörte**, begab er sich in neue Knechtschaft. Diesmal freiwillig und im vollen Bewusstsein der Konsequenzen. Kenias **Farben** auf der Bahnfahrt von Mombasa nach Nairobi und die Unendlichkeit der Landschaft **berauschten** ihn. Er **sah** von seinem Abteil aus den narkotisierenden Sonnenaufgang, die Dornakazien im gelb versengten Gras, die Giraffen, Zebras und Gazellen. Mit einem Pupillenschlag malte er die Bilder, die ihm der Vater verboten hatte. Die Menschen in Nairobi, deren vokalreiche Sprache für ihn Musik war, **verzauberten** ihn. Ihre lebenswerte Natürlichkeit und ihre Augen, wenn sie lachten, befreiten ihn auf einen Schlag von den Gespenstern seiner Kindheit.

(...)»Das ist doch gar nichts. Gehen Sie auf Safari ins Hochland«, sagte ihm ein weißhaariger Farmer aus Naivasha an der Bar, »dann kann Ihnen das verdammte alte England nichts mehr anhaben. (...) Afrika ist Opium« (Khw. S. 21).

Gerade in diesem Textauszug ist eine sinnlich und emotional geprägte Umweltdarstellung geschildert. Dies erfolgt durch die Verwendung von Wahrnehmungsverben wie „sah“, „hörte“, „berauschten“. Die Figur erlebt seine Umwelt mit den Sinnen. Dies erweitert sich in einer Art Steigerung mit den Verben „sah“, „hörte“, „berauschten“, „verzauberten“. Diese emotionale Steigerung zeigt Brians Faszination für das Land. Die Autorin übermittelt es in dem spontanen Einkauf der Farm: „Trotzdem kauften Brian und Mary die Farm am Tag der Besichtigung, **trunken** von den Ausblicken in das steil abfallende Tal, **betäubt** von *der Bergluft*, dem *Duft* der Blumen und der *Leichtigkeit ihrer Sinne*“ (S. 22). Diese Darstellung vermittelt nicht nur visuelle Eindrücke, sondern spricht auch Gerüche und Gefühle an. Daher wird eine Metapher der Verzauberung durch einen emotionalen Rauschzustand (vgl. fett geschriebene Wörter) und eine sensorische Anhäufung (siehe fett und kursiv geschriebene Wörter) verarbeitet. Eine totale Immersion in die Landschaft und eine Prachtentfaltung der Schönheit der Natur werden thematisiert. Diese Faszination erzeugt bei dem Protagonisten (Brian) Geborgenheit so, dass sie „ihn von den Gespenstern von seiner Kindheit“ befreit. Der ihm fremde Ort bewahrt ihn Schutz insofern, als er sich seinen „Ketten los“ fühlt. Die Gespenster, um die es hier geht, sind hauptsächlich die Eltern von Brian. Wie die Autorin dem Leser mitteilt, „□ Brian □ war der Älteste von vier Brüdern und der von allen ungeliebte Außenseiter einer wohlhabenden Adelsfamilie, die (...) britische Tugend ehrte“ (S. 17). Dazu sagt sie noch „Brian hatte die Hoods von Anfang an enttäuscht“ (S. 18). Diese Nichtakzeptanz von Brian in einer aristokratischen Familie, die britische Tugend ehrte, könnte bei Brian eine Art inneres Exil verursacht haben, indem seine Gefühle und Leidenschaften erstickt worden waren. Dies schildert S. Zweig wie folgt:

„Brian Hood, von seinen Brüdern wegen der Bücher, von denen er nicht lassen konnte, in Brombeerbusch getrieben und als Feigling verhöhnt, vom Vater zum Schwächling und Phantasten gebrandmarkt und nach Afrika geschickt, um dort ein Mann zu werden, lag auf seinem Rücken, als würde er schlafen,“ (S. 184).

Die Erwähnung von Brians familiärer Ablehnung bei dessen Tod ist umso wichtig, dass sie als Wendepunkt in seinem Leben und auch als Motor für seine Wanderschaft und seine Bindung an andere Orte und Personen vorkommt. Die kenianische Landschaft mit großen Flächen, Exotismus und scheinbarer Freiheit scheint daher Brians Empfindung bzw. innerer Welt zu entsprechen. Er empfindet Geborgenheit. Der spontane Einkauf

der Farm beweist auch, dass es keine Rückkehr mehr von Brian und Mary nach England gibt (vgl. S. 22).

Ausgehend von dieser Darstellung wird Heimat nicht als Herkunftsland verstanden, sondern als sinnliche Erfahrung und emotionale Bindung konstruiert. Dass Brian und Mary entscheiden, nicht mehr nach England zurückzukehren, verweist auf die Abkehr von festen Identitätsmustern, die ein zentrales postmodernes Motiv ist. In der Entscheidung gegen Rückkehr von den Figuren hinterfragt die Autorin die traditionellen Beziehungen zwischen Identität und Vaterland und baut feste und homogene Heimatvorstellungen ab. Sie thematisiert Deterritorialisierung, die Identität nicht mehr als fest an ein physisches Territorium gebunden versteht. Identitäten werden vielmehr als transnationale Erfahrungen. Daher wird die Heimatvorstellung eher symbolistisch als räumlich (geographisch). S. Zweig stellt also eine kritische, fließende und dezentrierte Beziehung zwischen Identität und Heimat dar. Somit wird die Zugehörigkeit vielmehr Bewegung, Beziehung und ständige Verhandlung statt Verwurzelung.

2.2. Interkulturelle Beziehung als Heimatstifter

Wird hier von interkulturellen Kompetenzen gesprochen, dann wird auf die Hauptfigur Stella bzw. ihre enge Freundschaft mit dem Kikuyumädchen Lilly fokussiert, die ihr eine totale Integration in die kenianische Kultur gewährleistet hat. Stella, als Tochter des britischen Paares wird auf Karibu in Kenia geboren und aufgewachsen. Ihre Freundschaft zum Kikuyumädchen wechselt zu einer Schwesternschaft, berichtet die Autorin in vorliegendem Satz „Dann nannte sie Lilly »nduge muke«¹²“ (S. 36). Als interkultureller Mensch gelingt es Stella, emotionale Verbindungen zu knüpfen und einen Raum der gegenseitigen Anerkennung zu schaffen. Demgemäß wird sie trotz ihrer Hauptfarbe als Einheimische betrachtet, indem man sie „Chebetis¹³ Tochter“ (S. 39) nennt. Die Akzeptanz von Stella hängt nicht nur davon ab, dass sie von Chebeti als eigenes Kind gepflegt ist, sondern vielmehr davon, dass sie interkulturelle Fähigkeit und Fertigkeit bewiesen hat.

Stella ist eine englische Muttersprachlerin, trotzdem sprach sie lokale Sprachen richtig gut. In Folgendem berichtet der Erzähler: „Als siebenjährige **sprach** das Mädchen das allen **vertraute Kikuyu**¹⁴ und bereits das **fremde Suaheli**, das jeder Erwachsenen lernen musste, wollte er mit den Farmern und mit den Leuten von einem anderen Stamm reden“ (S. 32). Wie man hier lesen kann, kann Stella die Stammsprachen. Davon ausgehend, erscheint Stella nicht als Besucherin in Afrika, sondern als eine, die sich dem Ort zugehörig fühlt. Über die Herstellung von einer tieferen Kommunikation hinaus erfüllt ihr Sprechen von Stammessprachen ein Bedürfnis von Gemeinschaft. Stella lebt daher nicht nur in Kenia, sondern ist auch dort kulturell eingebunden. Ihre Sprachkenntnisse sind Beweis dafür, dass sie sich nicht nur geografisch, sondern auch emotional und kulturell mit Karibu bzw. Kenia fühlt.

Dazu auch teilt Stella die Glauben der Bevölkerung. In meisten Dialogen und inneren Monologen taucht ständig das Wort „Mungu“ auf, wenn es über Hoffnung, Glauben oder Schicksal gesprochen wird (vgl. S. 17: „Mungu wird auch dir eine Tochter schicken“). „Mungu“ ist in der Tat „Der schwarze Gott“ (S. 151). An diesen Gott glaubt auch Stella. „Ich habe Mungu immer gebeten, dass ich vor ihr sterben darf“ (S. 151), berichtet sie. Daher spricht Stella nicht nur die Sprachen, sondern sie ist in die spirituelle und kulturelle Perspektive der Einheimischen eingebettet. Dadurch fühlt sie sich in

¹² das Wort aus Suaheli bedeutet „Schwester“.

¹³ Chebeti ist eine kenianische Frau, die die kleine Stella aufgenommen und gepflegt hat, nachdem Stellas Mutter bei Stellas Geburt gestorben ist.

¹⁴ Kikuyu ist eine Sprache in Kenia und bezeichnet zugleich einen Volkstamm in Kenia. Die Kikuyu sind die größte ethnische Gruppe in Kenia

ihrem Umfeld legitimiert. Sie lebt nicht über den Menschen in Kenia, sondern unter ihnen und mit ihnen. Diese Tatsache erteilt der Erzähler in einem Gespräch zwischen Chebeti und Stella:

ich werde dich zu der Polizei in Nakuru bringen«, sagte sie am nächsten Morgen
»soll die wieder nach Karibu kommen und Njerere suchen?
Nein. Sie wird mit dir nach Nairobi fahren und die finden, die dich zu deinen Leuten bringen.«
Meine Leute sind in Karibu.
Hast du den Vater von deinem Vater vergessen? Ich habe dir vor einer Woche die Tinte gebracht, damit du ihm schreiben kannst« (S. 189)

Dieses Gespräch findet nach dem Tod von Stellas Vater statt, als der Krieg vor Karibus Tor war und Chebeti sie nach England zu ihrem Großvater schicken sollte. Stella erkennt die Leute in Karibu als ihre Leute. Die Heimat wird ein symbolischer Ort, der aus geteilten Gesten, Ritualen, gesprochenen Sprachen besteht.

Ausgehend von dieser Analyse wird die Interaktion (sprachlich sowie im Glauben) von Stella mit den anderen als ein Hebel für die Zugehörigkeit dargestellt. Darüber hinaus steht die Figur Stella metaphorisch für Widerstand gegen koloniale Distanz bzw. ego- und ethnozentrische zwischenmenschliche Beziehungen. Ihre Sprachfähigkeit und kulturelle sowie spirituelle Integration könnten verstanden werden als ein Akt der Nähe und des Widerstands. Dies erteilt eine Auffassung der Heimat, die von menschlicher Nähe und gemeinsamem Erlebnis geprägt ist, unabhängig von ethnischer oder kultureller Herkunft. Heimat hängt nicht mehr von einem physischen Raum ab, sondern baut sich durch zwischenmenschliche Beziehungen auf. Stella öffnet sich der Alterität und wird als Prototyp für den hybriden Menschen dargestellt. Als Figur des Zwischenraums (Vgl. H. Bhabha) widerspricht sie kulturellen und ethnischen Trennlinien und lässt Heimat als relationaler Raum verstanden werden. Daher gelten ihre interkulturellen Kompetenzen als Vektoren von sozialer Transformation. Sie ermöglicht es, Heimat als integratives, evolutionäres und relationales Projekt zu begreifen.

2.3. Sehnsucht und Erinnerung als Heimat

Neben den interkulturellen Kompetenzen, die von der Autorin als Heimatstifter dargestellt sind, werden Sehnsucht und Erinnerung als Heimat hervorgehoben. Stefanie Zweig präsentiert Karibu als ein Paradies (vgl. S. 51, S. 75). Die tiefe Verbundenheit zwischen Stella und Lilly wird auch als ein Teil dieses Paradieses verstanden. Das behauptet der Erzähler wie folgt: „Für Brian würde jedoch die für Afrika einmalige Freundschaft zwischen Stella und Lilly immer ein Teil von jenem Paradies bleiben, die er als junger Mann mit seiner Frau geschaffen haben“ (S. 75). Diese „einmalige Freundschaft“ steht einfach für eine Heimat, die sich jenseits von Hautfarbe und Stamm verfestigt. Die Farm Karibu erscheint als idealer und idealisierter Ort: „Auf Karibu war nur das freundliche Wort der Bitte und nie das anmaßende des Befehls erlaubt. Keiner durfte den anderen die Würde nehmen“ heißt es in dem Epigraph. Karibu ist ein Ort der Harmonie und der Unschuld. Gleichberechtigung und Egalität werden gefördert. Diese Darstellung von Karibu als Paradies bietet eine Lektüre, in der Sehnsucht und Erinnerung zu den eigentlichen Orten der Zugehörigkeit werden, denn der Verlust von diesem Paradies innere Zerrissenheit erzeugt. Daher behauptet Stella Folgendes: „»Aber ich träume doch immerzu«/,«Vergangenheit, nicht Zukunft«“ (S. 229). Es wimmelt von Erinnerungs- und Nostalgieszenen in dem ganzen Text. Stella verstrickt in ihren Erinnerungen:

Nachts knechte sie ihre Melancholie und sie schalt sich ein Kind, das in mondloser Nacht in den Wald gelaufen war und nach der Sonne geschrien hatte. Auf einen Schlag, dessen erster Hieb schon andere vernichtet hätte, stellte sie sich der Realität. Sie gab ihre beiden Träume verloren – den mit dünnem Faden gewebten von der Kunst und den aus dem Silber der Sterne geschmiedeten von der Heimkehr nach Karibu.

Chebetis Stimme war nicht verklungen, der Druck ihrer Hände heilte wie in den Tagen der verlassenen Hütte am ausgetrockneten Fluss und Stella hörte sie auch reden. Die Erfahrene sprach von den jungen Bäumen, die in den Tod stürzten, weil sie nicht gelernt hatten, sich im Sturm unter dem Wind zu ducken. Auch war der Glanz in den Augen der Gazellen nicht matt geworden. Lilly trug immer noch ein rotes Kleid und lief mit langen Beinen in den Kreis aus Feuer, in dem die Schwester ihrer Kindheit auf sie wartete. (S. 232)

Dieser Textauszug übermittelt Gedanken von Stella, d.h. ihre Erinnerungen. Der Anfangsbegriff „nachts“ zeigt wann und wie oft diese vorkommen. Ihre Erinnerungen werden zu einem Zufluchtsort, indem sie „nachts“ auftauchen. Man könnte sich vorstellen, wenn sie allein ist und sich einsam fühlt. Die Erinnerung wird dadurch als ein Territorium. Die Autorin geht durch eine Fragmentierung des Realen. Dadurch erscheint die Heimat vielmehr als Erinnerungsfragmente als stabiler geographischer Raum. Stella findet Afrika nicht physisch wieder, aber rekonstruiert sie mental durch Erinnerungen. Durch die oben erwähnte Erinnerung kann man sehen, es sind nicht die historischen Geschehnisse, die an Bedeutung haben, sondern die Emotionen, die mit diesen Erinnerungen gebunden sind. Kenia bzw. Karibu wird zu einem inneren Ort, der mit Wärme, Verbundenheit und Verlust aufgeladen ist. Dadurch entsteht eine Art affektives Gedächtnis. Außerdem stellt die Autorin das Imaginäre als einen Ort der Verankerung dar. Hiermit wird die Sehnsucht als Identitätsstiftung präsentiert. Die Erinnerungen sind ein Teil ihrer Geschichte, ein Teil von ihr, den sie nicht loslassen will. Er lebt in ihr und prägt ihre Identität. In folgendem Auszug erfährt man mehr darüber:

Und doch stand sie an einem Spätnachmittag vor der kleinen Galerie; davor war ein freundlicher Schwarzhäutiger, der beim Lachen alle Zähne zeigte, den gleichen Gürtel aus Büffelleder wie Mboja trug und dem Jambo sagte, obwohl sie das Wort vergraben hatte.

»Im linken Zimmer sind Plastik und Handwerk«, sagte er,

»rechts die Bilder. Sie sind wunderschön.«

»Ich weiss«, sagte Stella.

Als der Sturm ihren Kopf spaltete und ihr Herz zerriss, hatte sie nur ein einziges Bild gesehen.

In diesem Textausschnitt kann man auch die verbundenen Emotionen lesen. Wichtiger aber ist, wie das Porträt des Schwarzhäutigen Erinnerungen bei Stella erweckt hatte. Das Bild wird zu einem Auslöser, der Gegenwart mit einer emotionalen Vergangenheit verbindet. Die Heimat wird daher so zu einer persönlichen Fiktion, einer affektiven und damit subjektiven Konstruktion. Davon ausgehend, stellt S. Zweig Sehnsucht und Erinnerung als Fundamente einer sich bewegenden Identität dar, die feste Grenzen ablehnt. Gedächtnis wird zu einem Zufluchts- und Rekonstruktionsort.

3. Postmoderner Hintergrund Zweigs Heimatkonstrukt

Die ganze Geschichte erzählt sich in einem Reisekreis: Brian und Mary verlassen England nach Afrika und gründen dort eine Familie und eine erfolgreiche Farm. Mary starb bei der Geburt ihrer Tochter und Brian lebte mit Stella bis die Unabhängigkeitskämpfe in Kenia ausbrachen. Brian starb in einem Brand und Stella muss nach England zu ihrem Großvater, den sie nie kennengelernt hatte. Doch in England bleibt sie in der Sehnsucht nach Afrika verstrickt. Am Ende des Werkes kommt sie zurück nach Afrika. Dieser Prozess zeigt, wie die Protagonisten in dem Werk sich

kontinuierlich entdecken und aufbauen. Die kontinuierliche Bewegung der Figuren (Brian und Stella), besonders Stella könnte als eine postmoderne Auffassung der Identität und der Heimat sein. Sie übermitteln eine Auffassung, diese Konzepte sind nicht fix oder geographisch verankert, sondern fluid, fragmentiert und durch Erfahrungen geprägt.

Die Autorin stellt die Bewegung als eine Dekonstruktion der Heimat dar. Brian verlässt das Vaterland England und wird als berühmter Farmer in Kenia (Afrika). Stella, seine Tochter, geb. in Kenia, wuchs dort auf und wurde aufgrund Widerstandskämpfe nach England geschickt und kehrt sie dann über Erinnerungen und Gedächtnis nach Afrika zurück. Diese Hin- und Her-Bewegung zeigt, dass Heimat kein stabiles Territorium ist, sondern ein affektiver und narrativer Raum. Wie der Erzähler es darstellt (siehe Punkt 2.3), erscheint Karibu als vorübergehende Utopie. Der Ort symbolisiert ein Ideal des Zusammenlebens, wird aber von politischen Unruhen zerstört (Mau-Mau-Krieg, S. 135). Daher betont die Autorin die postmoderne Idee, nach der Heimat provisorisch ist, und Bruch und Neugestaltung unterliegt.

Darüber hinaus lässt S. Zweig durch ihre Ästhetik Identitäten als nomadischer Prozess verstehen. Stella steht in einem Zwischenraum (Vgl. H. Bhabha). Sie ist zugleich Engländerin in Beziehung auf elterliche Herkunft und Afrikanerin durch ihre Bindung mit der Kikuyukultur. Sie besitzt eine hybride Identität, die von den Orten, die sie durchquert, und die Beziehungen, die sie knüpft, konstruiert wird. Man könnte in diesem Prozess eine Ablehnung fester Kategorien erkennen. Der Roman lehnt starre Gegensätze ab, die auf Hautfarben und Status basieren und schlägt eine Identität vor, die in ständiger Bewegung und Verhandlung ist, was typisch für postmodernes Gedankengut ist.

Endlich präsentiert Zweig das Gedächtnis als Territorium. In der Londoner Galerie sah Stella ein Kunstwerk, das ihre Erinnerungen an Afrika erweckte. Daher zeigt die Autorin, Identitäten und Heimat könnten durch Imagination, sensorische und emotionale Fragmente rekonstruiert werden. Heimat wird hier nicht von afrikanischem Boden bzw. Karibu definiert, sondern von den Erinnerungen, die hinterlassen sind. Heimat wird zu einer inneren Kartographie, die subjektiv und beweglich vorkommt.

Schlussfolgerung

In ihrem Heimatkonstrukt in dem Werk *Karibu heißt willkommen* stellt S. Zweig dar, dass Heimat nicht als statischer Ort ist, sondern als Gefühl, Sehnsucht, Erinnerung und zwischenmenschliche Bindung. Sie zeigt, dass Heimat dort ist, wo das Herz ist. Daher lässt sich der Roman lesen als eine Umschreibung oder Dekonstruktion der Identitäts- und Heimatvorstellung der vergangenen Zeiten. Hier übermitteln die Autorin eine Vision, in der Heimat durch Bewegung bzw. Vertreibung, Erinnerung und die Beziehung zu anderen neu definiert ist. Heimat ist kein starrer oder physischer Ort. Diese Heimatvorstellung ordnet sich eine postmoderne Vision ein, insofern als sie feste Formen ablehnt. Daher ist die S. Zweigs Heimatvorstellung ein Beitrag zum Abbau von Exklusion auf Basis der Herkunft in einer Welt, die nach Globalisierung sehnt. Diese Interpretation des Begriffs „Heimat“ entspricht der Idee einer Weltgemeinschaft, in der jeder dort zu Hause ist, wo er eine emotionale Bindung hat. Heimat ist etwas Fluides statt Fixes.

Bibliographische Hinweise

Korpus:

Stefanie Zweig, 2000, *Karibu heißt willkommen*, Langen Müller, München.

Literaturverzeichnis:

GERD Schneider und Christiane Toyka-Seid, 2025, *Das junge Politik-Lexikon*, Bundeszentrale für politische Bildung, Bonn, www.hanisauland.de (13.08.2025)

GOODBODY Axel, 2013, „Heimat als Identität und ökologisches Bewusstsein stiftender Faktor: zu Ansätzen in Romanen um 1900 von Bruno Wille, Hermann Hesse und Josef Ponten“, In PAULSEN Adam & SANDBERG Anna (eds). *Natur und moderne um 1900: Räume, Repräsentationen, Medien*, Transcript Verlag, Bielefeld, pp. 183-202. <https://doi.org/10.14361/transcript.9783839422625.183>

HESSE Hermann, 1920, *Wanderung: Aufzeichnungen*, S. Fischer Verlag, Berlin. <https://play.google.com/books/reader?id=sohDAAAACAAJ&printsec=frontcover&output=rreader&hl=de&pg=GBS.PA42> (14.08.2025).

KNODE Stefan, 1999, *Der postmoderne Erklärungsansatz*, GRIN Verlag, München. <https://www.grin.com/document/98117>.

POPOVIĆ Michael, 2015, *Zur Bedeutung des Heimatscheins, Heimatrechts und der Gemeindezugehörigkeit in der K.u.k.-Monarchie und der Ersten Tschechoslowakischen Republik*, Sudetendeutsche Familienforschung (SFF), Band XIV/Heft 2, Regensburg, pp. 42 – 47.

RUTHERFORD Jonathan, 1990, „The Third Space. Interview with Homi Bhabha“, In: Ders. (Hg): *Identity: Community, Culture, Difference*, Lawrence and Wishart, London, pp. 207-221.

SWIECENY Friedrich, 1855, *Das Heimatrecht in den k. k. österreich. Kronländern mit constituirten Ortsgemeinden: Eine übersichtliche Darstellung der diesfälligen älteren u. neueren Vorschriften*, Verlag von Friedrich Manz, Wien, Original von Bayerische Staatsbibliothek, Digitalisiert 2. Juli 2010, S.35-42, Zugriff unter: <https://play.google.com/books/reader?id=sohDAAAACAAJ&printsec=frontcover&output=rreader&hl=de&pg=GBS.PA42>

TREBEß Achim (Hrsg), 2006. *Metzler Lexikon Ästhetik: Kunst, Medien, Design und Alltag*, J. B. Metzler, Heidelberg.

WEBER Florian, KÜHNE Olaf, HÜLZ Martina. 2019. „Zur Aktualität von ‚Heimat‘ als polyvalentem Konstrukt – eine Einführung“, In: Hülz Martina, Kühne Olaf, Weber Florian (eds): *Heimat. RaumFragen: Stadt – Region – Landschaft*, Springer VS, Wiesbaden, pp. 3-23. https://doi.org/10.1007/978-3-658-24161-2_1
<https://historia.europa.eu/de/ausstellungen-und-veranstaltungen/dauerausstellung/weltmacht-europa#:~:text=Das%2019.,Umbr%C3%BCche%2C%20aber%20auch%20der%20Chancen.>

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À L'ÉPREUVE DE LA RECHERCHE IVOIRIENNE : ENTRE PERCEPTION ET RÉALITÉ DU RÔLE

KOUAMÉ-KONATÉ Aya Carelle Prisca

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

carellepriscaayakouame@yahoo.fr

Résumé

Cette étude examine l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le système de recherche supérieure en Côte d'Ivoire, révélant un paradoxe fondamental entre les perceptions des acteurs académiques et le rôle effectif de ces technologies. À travers une analyse mixte combinant enquêtes quantitatives et qualitatives menés auprès de 100 chercheurs et enseignants-chercheurs de dix universités publiques et privées ivoiriennes, cette recherche met en lumière les discordances entre les attentes, les craintes et l'usage réel de l'IA dans la production scientifique. Les résultats montrent que malgré une perception globalement positive de l'IA comme outil d'amélioration de la recherche, son intégration effective reste limitée par des contraintes infrastructurelles, financières et de formation, créant un écart significatif entre le potentiel perçu et l'utilisation concrète.

Mots clés : Intelligence artificielle, recherche supérieure, perception, adoption technologique, paradoxe.

Abstract

This study examines the integration of artificial intelligence (AI) into the higher education research system in Côte d'Ivoire, revealing a fundamental paradox between the perceptions of academic stakeholders and the actual role of these technologies. Through a mixed analysis combining quantitative and qualitative surveys conducted among 100 researchers and teacher-researchers from ten public and private universities in Côte d'Ivoire, this research highlights the discrepancies between expectations, fears and the actual use of AI in scientific production. The results show that despite an overall positive perception of AI as a tool for improving research, its effective integration remains limited by infrastructural, financial and training constraints, creating a significant gap between perceived potential and actual use.

Keywords: Artificial intelligence, higher education research, perception, technology adoption, paradox.

Introduction

Appelée à l'origine « intelligence computationnelle », la dénomination d'« Intelligence Artificielle » (IA), fut proposée en 1956 par John McCarthy (S. L. Andresen, 2002). L'IA renferme les sciences et les technologies qui permettent d'imiter, d'étendre, d'augmenter et d'orienter l'intelligence humaine avec des machines (O. Pallanca et J. Read, 2020, p 6). C'est un terme qui représente un sujet à débat sur sa sémantique. A la base, il était plus une déclaration d'intention pour la création d'une nouvelle discipline qui avait l'intention de se différencier des champs plus formalisés comme les mathématiques ou l'informatique qu'une véritable science entière. En effet, le champ de l'intelligence artificielle fait appel à de nombreuses disciplines qui ont aidé à en façonner les aspects théoriques et pratiques depuis sa création jusqu'à ce jour où elle s'applique dans tous les domaines de recherche.

L'émergence de l'intelligence artificielle dans le paysage académique mondial transforme progressivement les méthodes de recherche scientifique, offrant de nouvelles perspectives d'analyse et d'innovation (H. Razouki et al, 2025). En Afrique

subsaharienne cette révolution technologique suscite des interrogations profondes quant à son intégration dans un système de recherche supérieure encore en développement (A.C-A. Ouinsou et A.F. Chabossou, 2021, p 187). La Côte d'Ivoire ne reste pas en marge de ce questionnement, car au-delà d'être un pays de cette zone continentale, elle assiste à une recherche supérieure en plein essor. Le paradoxe entre les perceptions positives de l'IA et son utilisation effective limitée constitue un phénomène particulièrement marquant dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de ce pays.

La Côte d'Ivoire, avec ses huit universités publiques et ses six cent vingt et neuf établissements d'enseignement supérieur privés, (F. Yao, 2024) représente l'un des pôles académiques importants de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, le système de recherche supérieure ivoirien fait face à des défis structurels majeurs : insuffisance des financements, vétusté des infrastructures technologiques, déficit en ressources humaines qualifiées et faible connectivité numérique (F.Messou, 2021). Dans ce contexte, l'arrivée de l'IA soulève des questions fondamentales sur sa capacité à transformer positivement la recherche ou, au contraire, à creuser davantage les inégalités technologiques.

Cette investigation vise à analyser ce paradoxe en examinant les perceptions des chercheurs ivoiriens sur l'IA, leur niveau d'utilisation effective de ces technologies et les facteurs explicatifs de l'écart observé entre conception et pratique.

1. Cadre conceptuel

1.1. Contexte ivoirien de l'Intelligence Artificielle et défis spécifiques dans l'enseignement supérieure

L'Intelligence Artificielle (IA) s'impose aujourd'hui comme l'une des innovations majeures du XXI^e siècle, transformant progressivement tous les secteurs d'activité, y compris l'éducation (C. Lefevre, 2025). Des systèmes de tutorat intelligent aux plateformes d'apprentissage adaptatif, en passant par les outils de génération de contenu comme ChatGPT, l'IA redéfinit les modalités d'enseignement et d'apprentissage à l'échelle mondiale (A.Paigneau, 2022).

En Afrique, l'adoption de l'IA dans la recherche supérieure présente des particularités liées au contexte socio-économique et technologique du continent. Les études menées par (A.Gwagwa. et al, 2021) soulignent que malgré un intérêt croissant pour l'IA, les universités africaines font face à des contraintes infrastructurelles majeures limitant leur capacité d'intégration effective de ces technologies. Les recherches de Abejide Ade-Ibijola et Chinedu Okonkwo (2023) sur l'IA en Afrique, révèlent un décalage entre les aspirations institutionnelles et les réalités pratiques. Ce décalage est particulièrement marqué en Afrique de l'Ouest, où les universités disposent de ressources technologiques limitées mais manifestent un optimisme notable quant au potentiel transformateur de l'IA.

La Côte d'Ivoire a manifesté, au cours de la dernière décennie, une volonté politique forte de faire du numérique un levier de développement (M. Compaoré, 2024). Cette ambition se traduit par plusieurs initiatives structurantes. Le Plan National de Développement (PND 2021-2025)¹⁵ inscrit explicitement la transformation digitale parmi ses priorités stratégiques. La création de l'Agence de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) et le déploiement progressif de la fibre optique sur le territoire national témoignent de cette volonté de modernisation (Abidjan.net, 2013).

Cependant, le déploiement de l'Intelligence Artificielle dans le contexte ivoirien se heurte à des réalités spécifiques. L'écosystème technologique, bien qu'en croissance

¹⁵ Ministère du Plan et du Développement ivoirien, Plan National de Développement, Tome 2

avec l'émergence de startups et d'incubateurs à Abidjan et dans d'autres villes, reste dans un état de fragilité. L'accès à Internet, malgré des progrès notables, souffre d'inégalité dans la répartition des couvertures entre les zones urbaines et les zones rurales. Aussi, la qualité de la connexion peut être un frein à l'utilisation d'outils d'IA gourmands en bande passante. Le système d'enseignement supérieur ivoirien fait face à des défis structurels majeurs qui conditionnent l'intégration. En effet, les universités publiques accueillent des effectifs pléthoriques avec des infrastructures souvent saturées. Les équipements informatiques pour acquérir des licences de logiciels d'IA, ou former massivement le corps enseignant aux nouvelles technologies est encore insuffisant. Même si une nouvelle génération d'enseignants-chercheurs émerge avec des compétences numériques.

Le marché du travail ivoirien a des besoins spécifiques en compétences liées à l'Intelligence Artificielle (data science, machine learning, cybersécurité) (M. Marceau, 2024), mais les programmes universitaires tardent à s'adapter. Il existe un décalage entre les formations offertes et les attentes du secteur privé. L'émergence d'outils comme ChatGPT pose des questions inédites sur le plagiat, l'authenticité des travaux étudiants et les modalités d'évaluation. Les universités ivoiriennes manquent encore de cadres réglementaires clairs et d'outils de détection adaptés. L'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle développés à l'étranger soulève des préoccupations concernant la protection des données des étudiants et des institutions, ainsi que la dépendance technologique vis-à-vis de fournisseurs externes. L'Intelligence Artificielle dans l'enseignement supérieur ivoirien nécessite une approche pragmatique et progressive, tenant compte des contraintes locales.

1.2. Ambivalence de l'Intelligence Artificielle dans la recherche scientifique ivoirienne

L'intégration de l'Intelligence Artificielle dans le domaine de la recherche supérieure apparaît comme un accélérateur sans précédent pour les innovations. Ces multiples applications et transformatrices, examinent en analysant des volumes massifs de données que la connaissance humaine ne pourrait jamais traiter manuellement (E. Nabihanla, 2025). Dans les laboratoires les plus avancés du monde, l'IA a déjà permis des avancées remarquables. En biologie, AlphaFold de DeepMind a résolu le problème du repliement des protéines, une énigme qui occupait les scientifiques depuis des décennies¹⁶. Au niveau de la physique, l'Intelligence Artificielle a favorisé les analyses des données du Large Hadron Collider et à détecter des signaux gravitationnels¹⁷. En sciences sociales, les algorithmes de traitement du langage naturel permettent d'analyser des millions de documents historiques ou de discours politiques en quelques heures. En médecine, l'IA accélère la découverte de nouveaux médicaments et améliore le diagnostic de maladies (E. Genève-Marlin, 2023).

Pour la recherche supérieure ivoirienne et généralement africaine, l'Intelligence Artificielle semble représenter un instrument de rattrapage scientifique, qui permet de réparer certaines incapacités structurelles par l'exploitation clairvoyante de données et d'algorithmes. Elle pourrait permettre à des sachants ivoiriens de contribuer aux innovations scientifiques mondiales depuis leurs laboratoires, sans nécessairement disposer d'infrastructures physiques comparables à celles des universités occidentales.

Pourtant, la perception de l'intelligence artificielle au sein de la communauté académique ivoirienne et africaine est loin d'être uniformément positive (Y. Tedghi, 2024, p 8). Ce qui sous-entend que, cette perception est en réalité fragmentée,

¹⁶ Monde France Culture, 2025

¹⁷ France Science, 2024

contradictoire et chargée d'appréhensions qui freinent considérablement l'adoption des technologies. La perception de l'Intelligence Artificielle est considérablement endoctrinée par le niveau de compréhension de cette technologie (A.Mckenna, 2025). La formation en Intelligence Artificielle ne figure pas encore sur les grilles d'apprentissage des formateurs et de la quasi-totalité des apprenants dans les universités ivoiriennes. Leur perception est donc souvent basée sur des représentations médiatiques, ou des expériences limitées qui peuvent être trompeuses (J.K.Kouassi, 2023). Cette connaissance tronquée, génère des perceptions ambivalentes sur l'Intelligence Artificielle. Car, certains surestiment l'IA, en lui attribuant des capacités quasi-magiques qu'elle ne possède pas, tandis que d'autres la sous-estiment, la réduisant à un simple outil de tricherie pour étudiants paresseux (S. Zilberberg, 2023). Entre ces deux extrêmes, la perception réaliste et nuancée de ce que l'IA peut et ne peut pas faire reste rare. De ce constant, il est en ressort que le niveau de manifestation du paradoxe entre la perception et le rôle de l'IA dans l'enseignement supérieur. Puisque, malgré son potentiel reconnu et malgré l'urgence du rattrapage scientifique pour les établissements d'enseignement supérieur ivoirien, l'approbation technique de l'Intelligence Artificielle progresse à un rythme désespérément lent.

Le cadre méthodologique, considéré comme l'étape suivante, situera sur le choix des outils qui ont permis de mener à bien cette investigation, dans l'intérêt de trouver des réponses auprès des différents cibles pour atteindre les objectifs spécifiques.

2. Cadre méthodologique

Ce travail mené sur une période de cinq mois, c'est-à-dire de février à juillet, adopte une double approche méthodologique. Il combine des méthodes quantitatives et des méthodes qualitatives. Le choix du qualitatif est orienté sur l'intérêt de mieux appréhender la complexité entre la perception et le rôle de l'Intelligence Artificielle dans la recherche scientifique ivoirienne. A côté, la première approche citée, permet de quantifier les aspirations et les usages tout en recensant les objections concordantes des expériences individuelles.

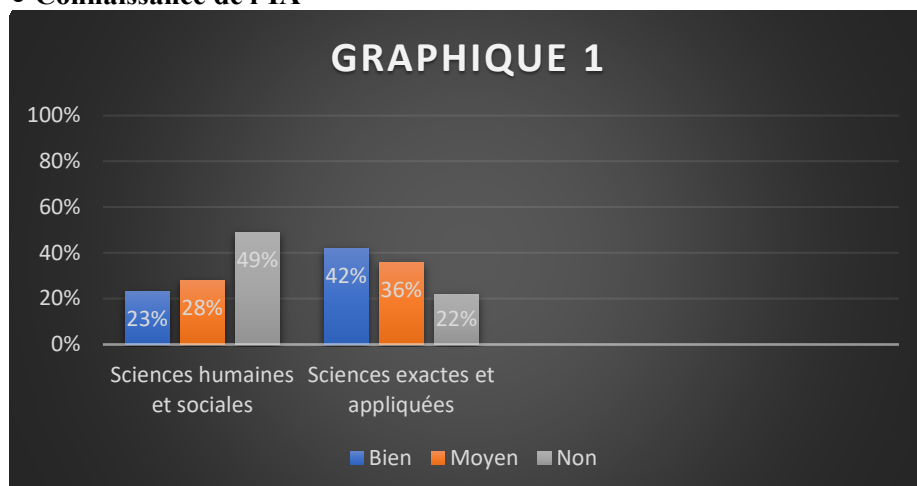
Pour ce qui est de l'échantillonnage, il bien de souligner que la recherche a été menée auprès d'un échantillon de 100 chercheurs (e)s et enseignant(e)s-chercheur(e)s issus de dix universités ivoiriennes, à savoir 08 universités publiques et 02 universités privées. Cet échantillonnage stratifié a tenu compte des critères comme le type d'université et le domaine de recherche. Ce qui donne une moyenne de 10 enseignants chercheurs et/ou chercheurs par institutions. La répartition organisationnelle scientifique est constituée de 50% des sciences humaines et sociales, de même que 50% des sciences exactes et appliquées. Le champ géographique prend en compte pour le cas des universités publiques de l'Université Félix Houphouët Boigny, l'Université Alassane Ouattara, l'Université Nangui Abrogoua, l'Université Péléforon Gon Coulibaly, l'Université Lorougnon Guédé, l'Université de Man, l'Université de Bondoukou et l'Université de San Pédro. Quant au secteur de l'enseignement supérieure privé le choix des deux établissements sélectionnés s'est opéré sur la base des places qu'ils occupent au niveau du classement national. Il s'agit donc du Groupe Loko et du Groupe Pigier.

La collecte des données s'est réalisée grâce au questionnaire et l'entretien semi-directif portés sur le portrait sociodémographique des enquêté(e)s, le niveau de connaissance, de perception et d'usage de l'IA.

Le logiciel Excel de Microsoft Windows 11 et l'analyse de discours à travers l'analyse conversationnelle ont permis d'analyser et de classer les données obtenues des interrogé(e)s.

3. Présentation des résultats

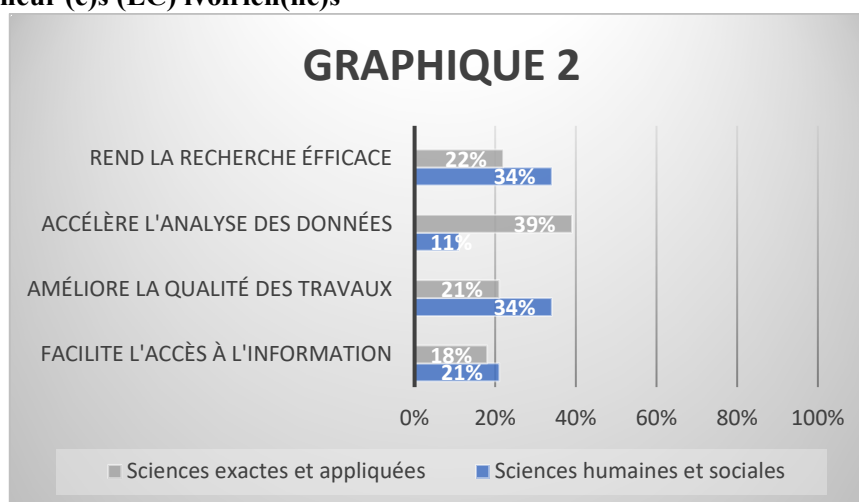
• Connaissance de l'IA



Source : Notre conception

Les résultats du graphique 1 sur la connaissance de l'IA révèlent un niveau de connaissance acceptable chez les enseignant(e)s chercheur(e)s et chercheur(e)s ivoirien(ne)s des Sciences exactes et appliquées. En effet, 42% affirme bien connaître, 36% moyennement et 22% qui ne connaît pas. En revanche chez les sachants des Sciences humaines et sociales, 49% ne connaît pas, 28% connaît de façon moyenne et 23% bien.

• Avis général sur les avantages de l'IA par les chercheurs (C) et enseignant(e)s chercheur(e)s (EC) ivoirien(ne)s



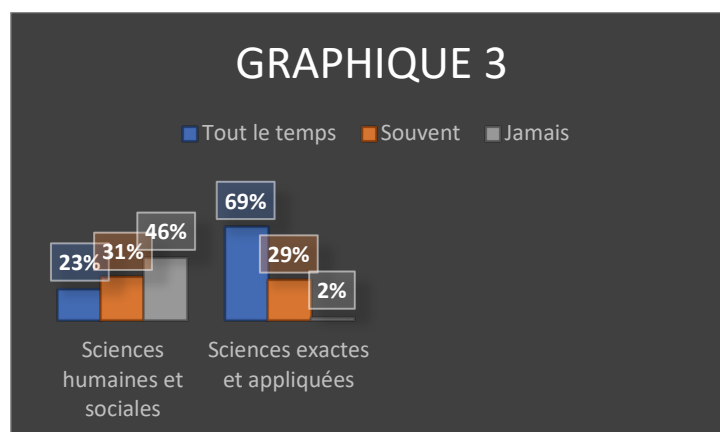
Source : Notre enquête

Les perceptions de l'Intelligence Artificielle varient d'une proportion d'experts à une autre. Chez les spécialistes des Sciences humaines et sociales, l'IA « rend la recherche efficace » pour 34%, elle « accélère l'analyse des données » pour 11%, « améliore la qualité des travaux » pour 34% et « facilite l'accès à l'information » pour 21%. Cependant, chez 22% des C et EC des Sciences exactes et appliquées, l'IA « rend la

recherche efficace ». Elle « accélère l'analyse des données » chez 39%, « améliore la qualité des travaux » pour 21% et 18% pense qu'elle « facilite l'accès à l'information ».

● Niveau d'usage de l'Intelligence Artificielle

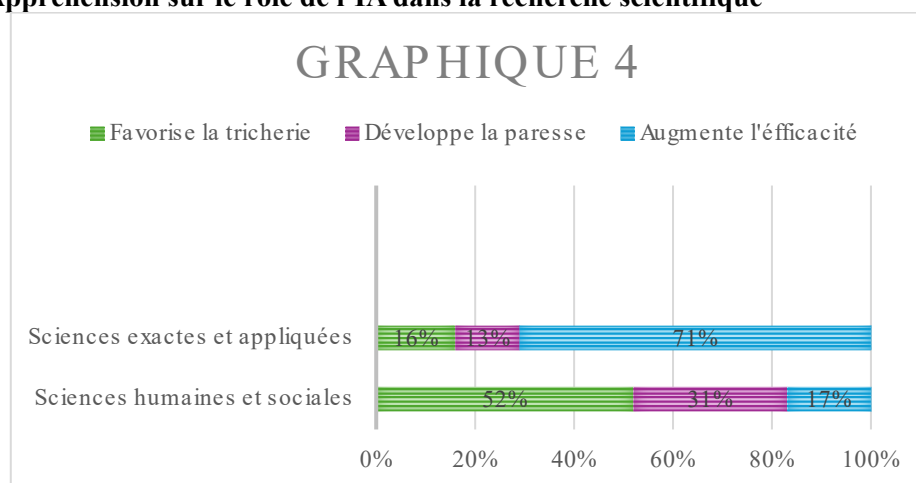
Bien que les perceptions soient différentes par les C et EC, l'utilisation de l'IA reste en phase avec les appréhensions des différents domaines de recherche. De ce fait, 23% des experts en Sciences humaines et sociales utilisent « Tout le temps » l'IA, 31% « souvent » et 46% ne l'a jamais utilisé.



Source : Notre enquête

Pour ceux des Sciences exactes et appliquées, 69% fait « tout le temps » usage de l'IA, contre 29% « souvent » et 2% « jamais ».

● Appréhension sur le rôle de l'IA dans la recherche scientifique



Source : Notre enquête

Les résultats du graphique 4 présente une proportion de 71% des spécialistes en Sciences exactes et appliquées pour qui l'IA « augmente l'efficacité », contre 16% qui pensent qu'elle favorise la tricherie et 13% qui la qualifie de générateur de paresse. Au niveau des C et EC en Sciences Humaines et sociales, 52% pense que l'IA favorise la tricherie. 31% estime qu'elle développe la paresse et pour 17% elle augmente l'efficacité.

• **Classification des outils IA les plus utilisés en fonction des domaines**

TABLEAU I
TYPE D'OUTILS IA

SPECIALITE	OUTIL GENERAL	OUTIL TRANSITOIRE	OUTIL AVANCE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	51%	28%	21%
SCIENCES EXACTES ET APPLIQUEES	29%	38%	33%

Source : Nous-même

Le tableau de classification montre qu'en Sciences humaines et sociales, les C et EC s'intéressent à 51% aux outils généraux de l'IA, contre 28% pour les outils transitoires et 21% pour les outils avancés. En Sciences exactes et appliquées 29% se limite aux outils généraux, 38% s'étend aux outils transitoires et 33% aux outils avancés.

De ce qui précède, il est bon de souligner que bien que pas adoptée à l'unanimité, l'intérêt des experts en Sciences exactes et appliquées pour l'IA est nettement plus élevé que ceux des Sciences humaines et sociales.

4. Discussion

La contradiction observée entre perception et rôle de l'Intelligence Artificielle dans la recherche scientifique ivoirienne, s'inscrit dans une dynamique alambiquée où se mêlent aspirations et usages structurelles. L'intégration des outils IA reflète une agitation caractérisée par un système de recherche en plein essor, mitigé entre intention d'innovation et démarcation de ressources.

En effet, bien qu'étant au centre des échanges contemporains (P. Uria-Recio, 2024), l'Intelligence Artificielle reste peu connue par une grande couche de la population des savants ivoiriens. Cette situation s'explique par le fait que la prise en compte de l'Intelligence Artificielle dans l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest fasse face à de nombreuses obstacles, tels que les « inégalités structurelles et les fractures numérique » (F. Azaroual, 2024).

Aussi, les perceptions généralistes de l'Intelligence Artificielle dépendent en partie des spécialités. Les experts des domaines des Sciences exactes soulèvent le caractère mélioratif, tandis que ceux des Sciences humaines et sociales la déprécie. C'est ce que rappelle Qian Yue Hao et al (2024), lorsqu'il affirme que « les scientifiques juniors qui ont tendance à utiliser l'IA ont la possibilité de vite gravir les échelons, dans la mesure où, elle les établit plus vite, avec moins de risque de quitter le milieu académique ». A l'opposé, d'autres Chercheurs et Enseignant(e)s chercheur(e) s préfèrent s'en abstenir parce qu'ils (elles) estiment que cet outil est évidemment limité par son incapacité à générer des théories scientifiques nouvelles sans intervention humaine. Lefevre Céline (2025) est de cet avis lorsqu'elle pose une réflexion sur l'urgence des capacités et les limites de l'Intelligence Artificielle.

Aussi, le faible niveau d'usage de l'Intelligence Artificielle peut être perçu comme la conséquence de l'insuffisance de formation des experts africains et des coûts élevés des

équipements (M. Koba, 2025). En réalité, La croissante exposition des savants ivoiriens aux débats sur l'IA, via les médias internationaux et les réseaux universitaires, engendre des attentes non négligeables sans s'accompagner d'un véritable accès aux technologies. Face à ces contraintes, les chercheurs développent des stratégies d'adaptation créatives mais partielles, comme l'usage collectif de comptes payants, utilisation détournée d'outils gratuits, ou recours à des versions simplifiées d'algorithmes d'IA. Ces adaptations permettent un usage minimal mais renforcent paradoxalement la frustration liée à l'écart avec les potentialités perçues.

Néanmoins l'ambition du politique de développer l'innovation de la recherche ivoirienne peut participer à la construction d'un engagement plus véridique et perceptible afin de rendre plus efficace les investissements pour le développement et le renforcement des outils de l'IA. Ce à travers la formation pratique et éthique des usagers. Le développement de programmes de formation spécialisés en IA pour chercheurs apparaît comme une priorité. Ces formations doivent être contextualisées aux réalités locales et proposer des solutions adaptées aux contraintes budgétaires et techniques.

Conclusion

L'étude portée sur la réflexion du paradoxe de l'Intelligence Artificielle entre sa perception et son rôle dans la recherche scientifique ivoirienne révèle une ambivalence significative de la perception de l'IA par certains experts en Côte d'Ivoire. En effet pendant que pour ceux de la quasi-totalité des sciences exactes et appliquées les outils de l'Intelligence Artificielle sont perçus comme de véritables catalyseurs et boosters de recherche, une autre portion majoritairement constituée de ceux des Sciences humaines et sociales les perçoivent comme des instruments de dévalorisation des efforts humains. D'une façon claire, l'Intelligence Artificielle a la capacité de jouer un rôle de propulseur et d'efficacité dans la recherche scientifique ivoirienne. Néanmoins, elle se doit d'être associée à la sensibilisation à son usage responsable et éthique. Ce n'est donc pas une technologie à balayer du revers de la main.

Cette recherche propose de ce fait, que les politiques de développement technologique prennent en compte l'intégration d'une approche écosystémique sur la base des spécificités contextuelles afin de réguler et d'accompagner l'usage de l'IA dans la recherche scientifique ivoirienne.

Références Bibliographiques

ADE-Ibijola Abejide et Okonkwo Chinedu ,2023, « L'intelligence artificielle en Afrique : défis émergents », L'IA responsable en Afrique : défis et opportunités, Éditions Springer International, pp 101-117.

ANDERSEN Scott. L, 2002, « John McCarthy : père de l'IA », IEEE Intelligent Systems, vol. 17, n° 5, pp. 84-85.

AZAROUAL Fahd ,2024, « L'Intelligence Artificielle en Afrique : défis et opportunités », policy brief, n°23, vol 24, p 18.

COMPAORE Mohamed, 2024, *Révolution technologique : La Côte d'Ivoire, leader de l'innovation avec l'IA en Afrique ?* Consulté le 05 septembre 2025, Afrik Management, <https://afrikmanagement.com>.

GENEVOIS-MARLIN Eric, 2023, *La révolution de l'IA dans la découverte de médicaments : transformer la manière dont nous développons de nouveaux traitements*, Consulté le 30 aout 2025, <https://www.sanofi.com>.

GWAGWA Arthur, Kachidza Patti, Siminyu Kathleen et Smith Matthew, 2021, « L'intelligence artificielle responsable en Afrique subsaharienne : paysage et état des lieux », International Development Research Centre, p 25.

KOBA Melchior, 2025, *Universités africaines : l'IA facilite l'apprentissage, mais pose des défis*, Banque mondiale, Consulté le 12 septembre 2025, <https://www.agenceecofin.com>.

KOUASSI Jean Kelly , 2023, *Côte d'Ivoire : Un nouveau module de formation en intelligence artificielle*, Afrique sur 7, consulté le 11 octobre 2025, <https://www.afrique-sur7.fr/>

LEFVRE Celine, 2025, *Plongée dans l'Intelligence Artificielle : Explorez les Innovations Révolutionnaires qui Transforment notre Monde !* Consulté le 30 aout 2025, <https://www.blog-ia.fr/>.

MARCEAU Malika, 2024, *L'importance d'Acquérir de Nouvelles Compétences en 2025 : Un Impératif pour le Marché du Travail en Côte d'Ivoire*, Consulté le 10 septembre 2025, <https://www.eburnieservice.com>.

MESSOU Fian, 2021, « Le système éducatif ivoirien et la problématique du développement », Internationale des Sciences et Technologies de l'Éducation, N°1, P 16.

McKENNA Alain, 2025, *L'IA, les États-Unis et la Chine suscitent l'inquiétude partout dans le monde*, La presse, Consulté le 10 octobre 2025, <https://www.lapresse.ca/>

NAMBIHANLA Emmanuel Ouoba, 2025, « L'intégration des outils d'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur : perceptions, usages et défis », Les cahiers de l'ACAREF, p 24.

OUINSOU Christ Arsène et Chabossou Augustin Foster, 2021, « Innovations et industrialisation dans les pays de l'Afrique subsaharienne », Alternative Managériale et Economique, Vol 3, N 4, pp 455-473.

PAIGNEAU Agathe, 2022, *L'apprentissage adaptatif : Réflexion de la Fondation l'IA pour l'École –Institut de France*, Consulté le 8 septembre 2025, <https://unesdoc.unesco.org>.

PALLANCA Olivier, 2020, « Principes généraux et définitions en Intelligence Artificielle », Elsevier, pp 1-19.

RAZOUKI Hassan, Cherradi Bouchaib, Hair Abdellatif et Razouki Abdelhadi, 2025, « L'impact de l'intelligence artificielle sur l'enseignement et l'apprentissage : Enjeux et perspectives », SHS Web of Conferences, Vol 214, p18.

TEDGHI Yael, 2024, *De la perception aux représentations de l'intelligence artificielle dans les fonctions de contrôle : étude des discours*, Hal open Science, P 349, <https://theses.hal.science>.

QIANYUE Hao, Fengli Xu, Yong Li et James Evans, 2024, *L'IA booste la productivité mais réduit les champs de recherche*, Consulté le 11 septembre 2025, p 82, <https://arxiv.org/pdf>.

URIA-RECIO Pedro, 2024, *Comment l'IA transformera notre avenir*, éd Pedro Uria-Recio, p 488.

YAO Fulbert, 2024, *Côte d'Ivoire/Enseignement supérieur : Voici les données statistiques 2023-2024*, L'info express, consulté le 10 octobre 2025, <https://infoexpress.com/>

ZILBERBERG Sam, 2023, *Quelles sont les limites de l'Intelligence Artificielle ? Comprendre aujourd'hui, retenir pour demain*, consulté le 11 octobre 2025, <https://jeretiens.net/>

LA COMMUNICATION SOCIOCULTURELLE : OUTIL D'ACCÈS À L'INFORMATION ET D'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ABOURÉ DE BONOUA

KPANGBA Boni Hyacinthe

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

bonihyacinthe@gmail.com

GOH Tianet Yannick Emmanuel

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

docteur.tianet@gmail.com

AHOULOU Mahipou Fernande Marie Josée

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

amahipoufernande2@gmail.com

Résumé

Cet article évalue l'impact de la communication socioculturelle sur l'autonomisation économique des femmes abouré de la ville de Bonoua. Il analyse les rapports sociaux basés sur le genre dans la circulation de l'information qui influencent l'accès aux opportunités économiques. Malgré les progrès enregistrés pour promouvoir les droits de la femme, des obstacles liés au manque d'éducation, à l'accès inégale de l'information et aux technologies numériques, continuent toujours de limiter leur accessibilité aux moteurs économiques. L'approche empirique de cette étude s'est basée sur une enquête qualitative menée en juin et août 2025, utilisant 100 entretiens semi-directifs et des observations participantes. Les résultats montrent une gestion des terres agricoles assurée majoritairement par les hommes. Le bouche à oreille et les émissions radio féminines adaptés sont les canaux par lesquels certaines femmes s'octroient des informations d'ordre économique. Alors, pour repenser les stratégies d'autonomisation des femmes abouré, la COMBI s'impose comme solution pour intégrer le mobile Banking simplifié, le mentorat par les pairs et des formations hybrides dans la sensibilisation de celles-ci.

Mots-clés : autonomisation économique, communication socioculturelle, COMBI, femmes rurales, Côte d'Ivoire

Abstract

This article evaluates the impact of sociocultural communication on the economic empowerment of women from the city of Bonoua. It analyzes gender-based social relations in the circulation of information that influence access to economic opportunities. Despite the progress made in promoting women's rights, obstacles related to lack of education, unequal access to information and digital technologies continue to limit their accessibility to economic drivers. The empirical approach of this study was based on a qualitative survey conducted in June and August 2025, using 100 semi-structured interviews and participant observations. The results show that agricultural land management is mainly carried out by men. Word of mouth and adapted women's radio broadcasts are the channels through which some women gain access to economic information. So, to rethink the strategies for empowering women in their daily lives, COMBI is a solution to integrate simplified mobile banking, peer mentoring, and hybrid training into their awareness.

Keywords : economic empowerment, sociocultural communication, COMBI, rural women, Côte d'Ivoire

Introduction

L'émergence des femmes comme actrices déterminantes du développement socio-économique constitue l'une des mutations structurelles majeures des dernières décennies. Leur participation croissante aux sphères productives, jadis dominées par la gent masculine, témoigne d'une reconfiguration progressive des rapports sociaux de genre à l'échelle mondiale. Cette évolution transcende désormais le cadre strictement domestique pour s'étendre aux secteurs associatif, économique et politique (T. Goh , 2024, p. 167-182 version en ligne). Comme le soulignent Hesselting et Loco (1997, p. 3), « *l'amélioration du statut des femmes et l'égalité entre hommes et femmes sont devenues des passages obligés dans les discours, les programmes et les déclarations sur le développement* ». Cette reconnaissance institutionnelle s'inscrit dans un paradigme où l'autonomisation économique des femmes représente un pilier fondamental du développement durable, particulièrement sur le continent africain (E. Aifa, Y. Dognon, 2022, p. 523). Néanmoins, malgré ces avancées normatives et juridiques, une dichotomie persiste entre les engagements formels et les réalités empiriques. L'accès limité aux ressources économiques, au capital éducatif et aux technologies numériques demeure encore parmi les obstacles structurels à leur pleine intégration dans les circuits économiques (A. Sreberny, 2005, p. 321).

Ce décalage entre reconnaissance formelle et inégalités structurelles se laisse percevoir dans le paysage ivoirien. En dépit des progrès consentis pour promouvoir les droits de la femme, des problèmes perdurent et compromettent leur accès aux opportunités économiques. Cependant, (A. Amoa, K. Adon, K. Okou, 2023, p. 498) soutient qu'en assurant la sécurité alimentaire et financière, les femmes ont aujourd'hui les moyens pour subvenir aux besoins familiaux. De plus, elles valorisent leur statut social grâce à leur contribution à l'émergence économique dans la sous-préfecture de Bonoua. Ce changement est confronté à de nombreux obstacles parmi lesquels on retrouve, la pauvreté, l'inégalité dans l'accès à l'éducation et une participation politique limitée (N. Bernard-Maugiron, 2021). Néanmoins, Des actions comme, la microfinance, les programmes de formation professionnelle ou l'intégration progressive des outils numériques commencent à porter leur fruit. A travers ces actions, des outils sont mis à la disposition des femmes pour améliorer leurs activités économiques. C'est dans ce contexte que, les femmes Abouré de Bonoua, représentent un sujet d'étude particulièrement riche en données.

En effet, marquée par un système de transmission des terres basées sur la lignée maternelle et une forte solidarité communautaire, l'organisation en pays Abouré indique une indépendance féminine plus affirmée comparable à d'autres zones de la Côte d'Ivoire. En tant que communauté ethnique aux valeurs traditionnelles bien établies, les Abouré mettent en évidence ce conflit dialectique entre un système social qui paraît progressiste et des conditions économiques défavorables aux femmes sur le plan structurel. Pour G. Niangoran-Bouah (1960), leur société est strictement organisée par des normes de genre, où la femme, bien qu'elle gère l'espace domestique, voit ses privilèges limités au-delà de ce cadre. Partant de cela, (P.B. Sajeev, G. Padoani, 2011, p. 58) déclarent que « les femmes sont considérées comme des citoyennes de second ordre ». Une telle observation différente trouve un écho puissant dans le cadre Abouré. Ainsi, en dépit de leur contribution significative à l'économie locale, notamment dans le secteur agricole et les activités commerciales, les femmes Abouré sont confrontées à d'importants défis repartis autour de trois points majeurs ; ce sont, l'accès limité à la propriété foncière, la prédominance masculine dans les sphères décisionnelles et les disparités en matière d'accès au financement (V. Fofana, 2022, p. 164). Ces restrictions associées à des méthodes de communication non officielles et mal ajustées aux avancées technologiques modernes entravent leur potentiel à se positionner comme des entités économiques indépendantes. Pourtant, E. Kegride, F. Vodouche (2023, p. 472) affirment

que « l'accès à internet impact de manière significative l'autonomisation des femmes en milieu rural ». Cette assertion laisse suggérer que des stratégies de communication novatrices adaptées aux contextes locaux pourraient ouvrir la voie vers une émancipation accrue. Partant de ces constats, quelle stratégie de communication utilisée pour participer activement à l'autonomisation économique des femmes Abouré de Bonoua ?

L'une des pistes susceptibles de répondre à cette préoccupation serait de faire appel à la Communication pour un Changement de Comportement Intégré (COMBI). C'est une stratégie qui combine à la fois communication, engagement communautaire et changement de comportement. Développée dans le domaine de la santé publique, elle a prouvé son efficacité pour encourager des pratiques de développement durable. Alors, son application dans l'émancipation économique des femmes Abouré pourrait représenter une solution appropriée aux enjeux identifiés.

L'hypothèse directrice de cette recherche postule que l'intégration d'une stratégie COMBI, propre au contexte socioculturel des femmes Abouré, peut contribuer significativement au renforcement de leur autonomisation économique par l'articulation d'outils de communication modernes et le respect des pratiques traditionnelles. Afin de vérifier cette hypothèse, trois objectifs spécifiques structurent notre investigation. Premièrement, il s'agit d'analyser les barrières socioculturelles et informationnelles qui entravent actuellement l'accès des femmes Abouré aux ressources économiques. Ensuite, l'étude évalue l'efficacité des canaux de communication existants, qu'ils soient formels ou informels, dans la diffusion d'informations pertinentes pour leur émancipation économique. Puis enfin, la COMBI sera présentée comme dispositif de communication socioculturelle susceptible de répondre aux besoins d'autonomisation des femmes Abouré, de sorte à combler les lacunes identifiées et à favoriser une participation accrue de ces dernières aux activités économiques locales.

1. Cadre conceptuel

1.1. L'autonomisation économique des femmes

L'autonomisation économique des femmes constitue une condition sine qua non pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ONU FEMMES, 2023; Organisation des Nations Unies, 1987). Ce concept renvoie à l'ensemble des processus stratégiques qui permettent aux femmes d'exercer un contrôle effectif sur leur trajectoire économique, notamment par l'accès aux ressources financières, foncières et humaines, ainsi qu'aux informations stratégiques et aux opportunités entrepreneuriales. N. Kabeer (2001) conceptualise l'autonomisation comme une transformation substantielle de la dimension économique de l'existence, laquelle implique une reconfiguration des rapports de pouvoir et des capacités d'action. Cette autonomisation présuppose un accès équitable aux ressources économiques critiques, notamment la formation professionnelle, l'éducation qualifiante et les marchés, permettant ainsi aux femmes de saisir les opportunités économiques et de développer un capital de compétences transférables (BAD, 2015). Comme le précisent E. Aifa et Y. Dognon (2022, p. 528), l'autonomisation « exprime le potentiel et les possibilités que les femmes ont de mener le genre de vie qu'elles souhaitent : réalisations ou accomplissements ».

Dans le contexte ivoirien, l'autonomisation économique des femmes demeure circonscrite par des inégalités structurelles que nous percevons profondément ancrées. Ces inégalités se manifestent à travers plusieurs dimensions interdépendantes. Premièrement, l'accès différencié à la propriété foncière, régi par des systèmes coutumiers patriarcaux, limite considérablement la capacité des femmes à constituer un capital productif. Deuxièmement, les disparités éducatives, particulièrement marquées en milieu rural, réduisent leur employabilité et leur capacité à développer des activités génératrices de revenus diversifiées. Troisièmement, l'exclusion systémique des circuits

financiers formels, conséquence de l'absence de garanties matérielles et de la persistance de stéréotypes de genre dans les institutions bancaires, entrave leur accès au crédit et aux instruments financiers nécessaires à l'expansion de leurs activités économiques. Enfin, la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles économiques et politiques perpétue leur marginalisation dans l'élaboration des politiques publiques susceptibles de favoriser leur émancipation économique.

1.2. Les pratiques communicationnelles

La communication est un élément essentiel dans le changement social. Comme l'e souligne M. LEN. (1988, p. 9), elle permet à l'homme de manifester ses idées dans le but de convaincre, d'orienter les savoirs, les perspectives et les comportements. Cette approche met en lumière le caractère convaincant et transformateur de la communication qui peut orienter les perceptions, changer les comportements et réaliser des objectifs fixés. Elle englobe aussi bien les échanges informels et formels.

Dans cette optique, P. Breton et S. Proulx (2006) décrivent les pratiques communicationnelles « comme toutes les formes de communication utilisant différents types de registres sémiotiques tels que le langage écrit, oral, gestuel et visuel ». Autrement dit, ces pratiques regroupent toutes les méthodes, comportements et stratégies utilisées par les acteurs sociaux partagent des idées, des informations et des émotions. Elles se manifestent à travers une variété de canaux et de contextes qui participent à la construction du lien social. L'émergence des réseaux sociaux numériques a radicalement modifié ces pratiques communicationnelles. Cette avancée technologique crée de nouvelles opportunités pour l'émancipation économique des femmes tout en favorisant l'accès à l'information, le développement de réseaux professionnels et la mise en valeur des projets entrepreneuriaux dirigés par des femmes.

1.3. La Communication pour un Changement de Comportement Intégré (COMBI)

La Communication pour un Changement de Comportement Intégré (ou *Communication for Behavioral Impact* (COMBI)) constitue une approche systémique qui articule proprement communication stratégique, mobilisation sociale et modification comportementale dans le but de promouvoir l'adoption de pratiques innovantes et d'engager les communautés dans des dynamiques de développement durable (K. Gallopel-Morvan, 2021; C.Marsan, 2008). Selon l'Organisation mondiale de la santé, « la COMBI est un cadre de planification et une méthode de mise en œuvre qui intègre des interventions de communication comportementale et sociale ». Cette approche se caractérise par son ambition d'influencer les comportements individuels et collectifs en mobilisant de manière intégrée plusieurs vecteurs communicationnels et mécanismes de mobilisation communautaire.

Élaborée en 1994 et déployée avec succès par l'Organisation mondiale de la santé à partir de 2000 dans le cadre de programmes de lutte contre les maladies à l'échelle mondiale, la COMBI repose sur une compréhension approfondie des déterminants comportementaux et des contextes socioculturels locaux (emergency-wash.org, 2025). Cette approche se distingue par sa capacité à promouvoir des changements comportementaux durables et s'appuie sur une mobilisation communautaire effective et l'intégration stratégique d'une diversité d'outils de communication adaptés aux spécificités des populations cibles. L'efficacité de la COMBI réside dans son caractère global, à travers l'analyse comportementale rigoureuse, la segmentation des publics cibles, l'identification des barrières et des facteurs facilitateurs, et le déploiement de stratégies communicationnelles différenciées. Son application au domaine de l'autonomisation économique des femmes présente un potentiel considérable, dans la mesure où elle permet d'adresser simultanément les dimensions informationnelles,

motivacionnelles et structurelles qui conditionnent l'adoption de pratiques économiques émancipatrices.

2. Méthodologie de l'étude

L'étude adopte une approche qualitative et participative qui vise à examiner les processus par lesquels la communication socioculturelle contribue à l'autonomisation économique des femmes abouré de Bonoua. Un tel choix méthodologique découle de la volonté de comprendre la complexité des interactions sociales, culturelles et communicationnelles qui structurent les pratiques économiques et les rapports de genre au sein de cette communauté. Tout en identifiant les freins auxquels elles se heurtent dans leurs parcours vers l'autonomie économique, l'étude cherche également à comprendre comment ces femmes perçoivent et s'approprient les différents outils technologiques. Pour éclairer cette analyse, le travail s'appuie sur un cadre théorique qui combine plusieurs perspectives dont les approches de l'autonomisation économique proposées par N. Kabeer (2001), les théories communicationnelles de servaes (2008) et la conception de genre comme « septième pouvoir » formulée par Y. E.T. Goh (2024). Cette combinaison théorique oriente l'ensemble de la démarche depuis la collecte des données jusqu'à leur interprétation afin d'intégrer à la fois les dimensions structurelles et productives du genre et les spécificités culturelles propres aux modes de communication locaux.

2.1. Contexte et terrain de l'étude

La recherche s'est déroulée dans la sous-préfecture de Bonoua, située dans le département d'Adiaké, au Sud-est de la Côte d'Ivoire. Le choix de cette ville s'explique par la forte présence de la communauté Abouré, ethnie matrilineaire dont l'organisation sociale repose sur des valeurs traditionnelles et une gestion collective des terres. Les femmes Abouré y occupent un rôle central dans l'agriculture vivrière, notamment la culture du manioc, ainsi que dans le commerce local. Néanmoins, leur accès aux ressources économiques et aux informations pertinentes demeure limité en raison de barrières socioculturelles et structurelles.

2.2. Échantillonnage et sélection des participantes

L'échantillon se compose de 100 femmes Abouré âgées de 20 à 65 ans, sélectionnées selon un échantillonnage raisonné. Les critères de sélection incluaient leur implication dans des activités économiques locales, telles que l'agriculture, le commerce ou la transformation de produits agricoles, ainsi que leur participation à des groupements ou associations féminins. Cet échantillonnage visait à inclure des femmes aux profils variés, afin de refléter la diversité des expériences et des défis rencontrés dans la communauté. Aucune distinction systématique ne fut établie entre les femmes mariées, veuves ou célibataires, bien que ces statuts aient été pris en compte dans l'analyse pour identifier d'éventuelles variations dans leur accès à l'information et aux ressources.

La taille de l'échantillon, bien que modeste, fut déterminée en fonction du principe de saturation théorique, concept fondamental en recherche qualitative consistant à arrêter la collecte de données lorsque de nouvelles informations ne modifient plus significativement la compréhension du phénomène étudié. Les participantes furent recrutées en collaboration avec La présidente de l'association des femmes du quartier begneri, les conseillers traditionnels tel que les notables, ce qui a permis d'assurer une représentativité des différentes strates sociales et économiques de la communauté Abouré. Par ailleurs, pour éviter les biais de sélection, une attention particulière fut accordée à l'inclusion de femmes issues de différents clans et quartiers de Bonoua, ainsi qu'à celles occupant des rôles variés dans l'économie locale, notamment productrices, commerçantes et transformatrices.

2.3. Collecte des données

Les données empiriques furent recueillies entre juin et août 2025 à travers deux méthodes complémentaires, les entretiens semi-directifs et les observations participantes. Les entretiens, d'une durée moyenne de 20 minutes, se sont déroulés en langue locale abouré ou en français, selon la préférence des participantes. Un guide d'entretien structuré fut élaboré pour aborder des thématiques clés, directement inspirées des cadres théoriques de N. Kabeer (2001) et Servaes (2008). Les thématiques explorées incluaient les canaux d'information privilégiés par les femmes pour accéder aux opportunités économiques, tels que les marchés, les crédits ou les formations. Cette dimension s'inspirait directement des travaux de Servaes sur l'importance des canaux communicationnels adaptés aux contextes locaux. Les obstacles perçus dans l'accès à ces informations, qu'ils soient d'ordre culturel, linguistique ou technologique, constituaient une deuxième thématique. Le cadre du « septième pouvoir » proposé par T. Goh, (2024) fut mobilisé pour analyser comment les rapports de genre structurent ces barrières. Le rôle des associations féminines et des réseaux informels dans la diffusion des savoirs représentait un troisième axe d'investigation, aspect central dans les approches communicationnelles centrées sur le contexte. Enfin, les attentes et suggestions des femmes pour améliorer la communication autour des questions économiques nous ont permis d'évaluer leur capacité d'action, concept central dans le cadre théorique de N. Kabeer (2001), et leur aptitude à influencer les stratégies de développement local.

2.4. Analyse des données

Notre analyse est basée sur une méthode thématique de Bardin. Elle examine comment la communication socioculturelle affecte l'accès à l'information et l'émancipation économique des femmes Abouré de Bonoua. Trois dimensions ont pu se distinguer, à savoir les sources d'information (classiques et contemporaines), les barrières socioculturelles en lien avec le genre, ainsi que les tactiques de contournement élaborées par les femmes. L'analyse, guidée par les modèles de Kabeer, Servaes et Goh, démontre que des approches de communication ajustées au contexte local peuvent accroître l'autonomisation des femmes. Cependant, l'analyse se base sur une méthode thématique tirée de Bardin (2013), modifiée pour prendre en compte les aspects de genre et d'émancipation. Nous avons procédé à un codage manuel des entretiens et observations pour repérer les modes de communication, les défis auxquels elles ont fait face et les tactiques qu'ont mises en place les femmes Abouré de Bonoua

2.5. Limites et reproductibilité de l'étude

La méthodologie, bien que pertinente, présente des limites que nous reconnaissons à savoir, un échantillon restreint, une subjectivité propre aux méthodes qualitatives et une collecte sur trois mois, insuffisante pour capter les variations saisonnières. Toutefois, elle reste reproductible dans des contextes similaires, à condition d'adapter les outils aux réalités locales.

3. Analyse des résultats

L'analyse des résultats s'articule autour de trois axes ; à savoir : les obstacles socioculturels liés au genre, les canaux d'information (traditionnels et modernes) et les stratégies de contournement développées par les femmes,

- Les obstacles socioculturels liés au genre

L'accès aux terres agricoles et aux comptes bancaires est un élément important de l'autonomisation des femmes abouré. Les résultats de l'étude révèlent que 85% des terres agricoles sont gérées par les hommes tandis que 9% des femmes possèdent un compte bancaire. Ces résultats mettent en évidence les obstacles qui freinent

l'autonomisation économique des femmes Abouré. C'est en ce sens que lors des entretiens Monique âgé de 39 ans déclare « *Mon mari décide de l'utilisation de nos revenus. Je ne peux pas demander un prêt sans son accord.* » En plus de cela s'ajoute l'accès à l'éducation. La grande majorité des femmes Abouré (82%) sont des femmes non instruites. Ce pourcentage présente un niveau d'alphabétisation très faible, il peut constituer une gangrène l'émancipation des femmes. A cet effet, la nommée Clarisse présidente de l'association des femmes du quartier begneri admet ceci : « *dans notre association la plupart des femmes sont illettrés, alors lors de nos réunions nous avons une interprète pour faciliter la compréhension de nos échanges. Et malgré cela certaines ont des difficultés pour ne serait-ce que comprendre ; c'est vraiment difficile mais nous faisons de notre mieux.* »

- Les canaux d'information (traditionnels et modernes)

Le bouche -à- oreille ainsi que la radio locale sont les différents canaux par lesquels les femmes abouré accèdent aux informations liées à l'économie. En effet, 86 % des femmes disent dépendre du bouche-à-oreille et 14% de la radio locale. Les femmes s'informent entre elles, écoutent la radio, mais manque de messages adaptés à leurs besoins.

- Les stratégies de contournement développées par les femmes,

Pour participer aux besoins familiaux, les femmes abouré adhèrent à des coopératives de crédits et aux tontines. Cependant, elles font face à de véritables contraintes qui parfois les poussent à l'abandon. De ce fait, 90% des femmes sont inscrites dans les tontines et 80 % d'entre elles rapportent des expériences négatives avec les coopératives de crédit ou de tontines. Suzanne membre d'une tontine s'exprime « *Beaucoup de femmes ont perdu leurs biens à cause des crédits. On préfère les tontines entre nous.* » à cela s'ajoute l'usage du mobile banking, le mentorat proposé aux femmes abouré. Alors, 53 % des femmes se disent prêtes à utiliser des services de Mobile Banking avec des accompagnements et 50 % préfèrent apprendre via des modèles similaires (« femmes modèles »).

4. Discussions

Les résultats de cette étude ont révélé une réalité complexe avec les femmes Abouré de Bonoua. Effectivement, bien qu'actives dans l'économie locale, elles font face à des barrières qui limitent leur autonomisation économique. Ces obstacles, souvent invisibles se manifestent à travers un contrôle masculin des ressources, un accès limité à l'information économique, d'un manque d'éducation et une fracture numérique persistante. Ces constats viennent combler un vide significatif dans les recherches antérieures, qui ont souvent négligé l'interaction entre les dynamiques communicationnelles et les structures de pouvoir genré dans les contextes ruraux africains.

L'organisation sociale abouré présente une particularité fascinante qui mérite une analyse approfondie. Comme le souligne G. Niangoran-Bouah (1960), cette société est théoriquement structurée autour d'une transmission matrilineaire des terres et des savoirs. Pourtant, nos données révèlent que 85% des terres agricoles sont en pratique gérées par des hommes, et seulement 9% des femmes disposent d'un compte bancaire individuel. Cette contradiction apparente s'éclaire à la lumière de la théorie du « septième pouvoir » développée par Goh (2024), qui postule que le genre fonctionne comme un système de pouvoir autonome capable de subvertir les structures sociales formelles. Ainsi, ce que révèlent nos entretiens, c'est que la structure matrilineaire des Abouré opère principalement dans la sphère symbolique et rituelle, tandis que les mécanismes concrets de contrôle économique restent fermement ancrés dans des logiques patriarcales. Comme l'exprime une participante : « *Mon mari décide de*

l'utilisation de nos revenus. Je ne peux pas demander un prêt sans son accord » (Monique, 39 ans). Cette déclaration illustre parfaitement comment le pouvoir économique s'exerce à travers des canaux informels de contrôle, bien plus efficaces que les structures juridiques formelles. De plus, cette observation rejoint et dépasse les analyses de Kabeer (2001) sur les dimensions structurelles de l'autonomisation. Là où Kabeer identifiait trois piliers (ressources, agency (ou agentivité), résultats), nos données suggèrent l'existence d'un quatrième pilier communicationnel, l'accès à l'information économique apparaît comme une condition préalable à l'exercice de l'agentivité de ces femmes. Sans une maîtrise des flux informationnels, les femmes se trouvent privées de la capacité même d'identifier les opportunités économiques, encore moins d'y accéder.

Concernant l'accès à l'éducation, les interviews parlent de l'éducation à l'école. L'éducation est un puissant vecteur d'autonomisation de la femme. Cependant, nos résultats montrent un taux élevé d'analphabétisme chez les femmes abouré. Les travaux O. Benlabbah (2022) portant sur l'autonomisation des femmes marocaines confirment nos résultats. Selon ces travaux le taux de femmes sans diplôme au maroc est de 57% contrairement aux hommes qui est de 43%.

Nos résultats laissent voir qu'avec un taux de 86% le bouche-à-oreille est le canal le plus utilisé. Avec le bouche-à-oreille, les femmes se sentent mieux informées. En effet, le bouche à oreille est efficace dans la transmission des informations liés à l'économie chez les femmes abouré ; il permet de mettre en lumière la manière dont les femmes comprennent, filtrent et valide les informations reçues. Cette efficacité résulte de la crédibilité intrinsèque des messages transmis par un interlocuteur qui pour la plupart est un ami. Dans ses travaux, Béatrice SOMMIER (2014) montre que « le bouche à oreille agit sur l'axe cognitif, conatif et, dans une moindre mesure, affectif de l'attitude ».

Au niveau des stratégies de contournement développées par les femmes l'étude montre que 53 % des femmes sont prêtes à utiliser le Mobile Banking si elles sont accompagnées et 50 % préfèrent le mentorat par les pairs. Ces chiffres traduisent une attente forte d'un écosystème communicationnel intégré, c'est pourquoi nous proposons la COMBI comme solution. En s'appuyant sur des pratiques locales existantes, son efficacité repose sur un ancrage culturel solide comme l'indique Marsan (2008). Alors, les tontines, qui mobilisent 90 % de participation, peuvent devenir des vecteurs de diffusion d'informations financières. La COMBI se démarque par sa capacité à renforcer l'agentivité des femmes, c'est-à-dire leur pouvoir d'agir et de définir leurs propres objectifs, comme le souligne N. Kabeer (2001).

Nous comprenons par là qu'elle s'impose aujourd'hui comme une réponse particulièrement pertinente aux défis identifiés dans le champ du développement social et économique. Comme l'a souligné K. Gallopel-Morvan (2021), cette approche se distingue par sa capacité à articuler de manière systémique les dimensions comportementales, sociales et communicationnelles du changement. Nos résultats confirment que la COMBI comble les lacunes de la littérature et des interventions antérieures en plusieurs points clés. D'abord, elle adopte une approche généraliste, par sa capacité à s'intégrer dans une stratégie cohérente des éléments souvent traités séparément, tels que la formation financière, l'accès au crédit et la sensibilisation aux droits. Par ailleurs, nos observations montrent que les formations favorisent l'émergence de femmes productrices de savoir, et que le mentorat par les pairs constitue un levier puissant de confiance en soi. Ainsi, la COMBI ne se contente pas seulement de transmettre des messages puisqu'elle transforme aussi les bénéficiaires en actrices de leur propre changement.

5. Vers une autonomisation par la COMBI

Cette étude apporte trois contributions essentielles à la théorie de l'autonomisation. Premièrement, nos résultats mettent en évidence la nécessité d'ajouter une quatrième dimension à celles traditionnellement identifiées par N.Kabeer (2001), à savoir les ressources, la capacité d'agir et les réalisations. Il s'agit de l'accès à l'information économique, une dimension communicationnelle sans laquelle les autres demeurent inopérantes. Deuxièmement, nous confirmons et élargissons la portée de la théorie du septième pouvoir proposée par Tianet (2024), en montrant que le genre ne s'exprime pas uniquement dans les structures formelles de pouvoir, mais aussi dans les flux informationnels qui façonnent les rapports sociaux et économiques. Enfin, nos données démontrent que la Communication pour un Changement de Comportement Intégré (COMBI) ne se limite pas à une méthode d'intervention : elle constitue un véritable paradigme de l'autonomisation en milieu rural. Grâce à son approche intégrée, la COMBI répond de manière précise aux défis identifiés, en articulant les dimensions comportementales, sociales et communicationnelles du changement.

6. Pratiques et orientations futures

Cette étude propose plusieurs orientations stratégiques à l'attention des décideurs politiques, des organisations de développement et du monde de la recherche. Pour les responsables politiques, il devient impératif d'intégrer de manière systématique la dimension communicationnelle dans toutes les politiques d'autonomisation. Les programmes de développement ne doivent plus se limiter à la mise à disposition de ressources, mais inclure des dispositifs spécifiques visant à améliorer l'accès des femmes à l'information économique. Du côté des organisations de développement, plusieurs pistes d'action se dessinent : il est essentiel de former les intermédiaires locaux aux enjeux économiques et aux techniques de communication adaptées, tout en développant des outils financiers conçus pour les femmes rurales. Parmi les solutions prometteuses figurent les applications de mobile banking intégrant des pictogrammes et des messages audios en langue locale. Enfin, la recherche future devrait explorer trois axes prioritaires. Une étude longitudinale permettrait de mesurer l'impact durable des interventions COMBI sur l'autonomisation réelle des femmes. Une analyse fine des dynamiques de pouvoir au sein des tontines et des assemblées villageoises pourrait mettre en lumière des mécanismes de changement social encore peu documentés. Et une évaluation des interactions entre autonomisation économique et transformation des normes de genre offrirait des perspectives précieuses sur les processus de mutation sociale en contexte rural.

Conclusion

Cette étude a mis en évidence que l'autonomisation économique des femmes Abouré repose avant tout sur une transformation communicationnelle profonde. Les obstacles rencontrés ne relèvent pas d'un manque de ressources matérielles, mais d'un déficit d'accès à l'information économique stratégique et de mécanismes relationnels genrés qui perpétuent leur exclusion des espaces décisionnels. La forte dépendance au bouche-à-oreille (86 % des femmes interrogées) et l'accès limité aux sources formelles (22 %) ont révélé une fracture informationnelle plus déterminante que la fracture numérique souvent évoquée dans les discours sur le développement rural. L'analyse a également confirmé le paradoxe entre une matrilinéarité théorique et des pratiques patriarcales concrètes, illustré par la gestion masculine de 85 % des terres agricoles et la faible détention de comptes bancaires individuels par les femmes (9 %). Ces constats ont validé l'hypothèse selon laquelle une stratégie COMBI, adaptée au contexte socioculturel local, pouvait renforcer significativement l'autonomisation économique féminine. Axée autour des pratiques culturelles existantes telles que les tontines et les assemblées villageoises, l'approche COMBI a permis de relier les systèmes

d'information formels et informels, de repositionner les femmes comme actrices de leur propre changement, et de dépasser les cloisonnements entre les dimensions comportementales, sociales et économiques de l'autonomisation. La méthodologie, fondée sur quarante entretiens, des observations participantes et une analyse croisée des cadres théoriques a assuré la pertinence des résultats. Les recommandations s'articulent autour de quatre axes : adapter les outils d'information économique aux réalités rurales ; réformer les structures de pouvoir genré ; sécuriser les réseaux informels ; et intégrer systématiquement la dimension communicationnelle dans les politiques d'autonomisation.

Pour notre part, cette recherche a réussi à prouver que la communication constitue le socle de l'émancipation économique en contexte rural africain. Elle ouvre des perspectives pour des études longitudinales, des analyses des dynamiques de pouvoir locales et des évaluations des effets croisés entre autonomisation et transformation des normes de genre. Comme l'a exprimé une participante : « Si on nous expliquait les choses comme il faut, dans notre langue, avec des exemples qui nous parlent, on pourrait faire bien plus que ce qu'on fait aujourd'hui » (Krouwa, 55 ans). Cette parole résume l'enjeu central : ce n'est pas le manque de compétences qui freine les femmes Abouré, mais l'absence de connexion entre leur savoir et les opportunités disponibles. La stratégie COMBI offre ce pont essentiel, contribuant à la fois à l'avancement théorique des approches communicationnelles du développement et à l'élaboration de solutions opérationnelles pour les politiques publiques en Côte d'Ivoire et dans les contextes ruraux africains similaires.

Références Bibliographiques

AIFA Emilie et DOGNON Yves. (2022). « L'autonomisation de la femme : survol théorique sur la complexité et la mesure du concept ». *Alternatives Managériales Economiques*, Vol 4, N° 4, pp 523-541, <https://revues.imist.mal/?journal=AME>

AMOA Amlan, ADON Kouadio et OKOU Kouakou (2023), « La place du manioc dans l'autonomisation des femmes de Bonoua (Côte-d'Ivoire) ». *SCIREA Journal of Sociology*, Volume 7, Issue 6, pp 481-500, <https://doi.org/10.54647/sociology841212>

BAD (2015), « Lever les obstacles liés à l'inclusion financière, l'autonomisation et l'accès à la terre des femmes africaines » en ligne sur <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/lever-les-obstacles-lies-linclusion-financiere-lautonomisation-et-lacces-la-terre-des-femmes-africaines-4528>

BERNARD-MAUGIRON Nathalie (2021), « L'autonomisation économique des femmes dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord », *Cahiers d'Etudes africaines*, pp 447-452 <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.34479>

BRETON Philippe, Proulx Serge (2006), *L'explosion de la communication : introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, Edition La Decouverte.

FOFANA Valoua (2022), « Inclusion financière et autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire : état des lieux à partir d'une étude de cas des femmes des villes Bouaké, Yamoussoukro et Issia », *Akofena*, n°006, Vol.1, pp 163-180, <https://www.revue-akofena.com>

GALLOPEL-MORVAN Karine (2021), « Chapitre 5. Comment réaliser une communication efficace pour changer les comportements? », *In Marketing & Communication des associations*—3e éd. (Vol. 3, p. 173-208). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.gallo.2021.01.0173>

GOH Tianet (2024), *Agritech, genre et développement de la production vivrière en Côte d'Ivoire*, Thèse unique de doctorat en Sciences de la communication et développement, Université Alassane Ouattara, <https://hal.science/tel-05154993/document>

HESELING Gerti, Loco Thérèse (1997). *Introduction aux thèmes. Femmes, pouvoir, sociétés*, Paris : Edition Karthala, p3

KABEER Naila (2001). Reflexions on measurement of women's empowerment, in *Discussing women's empowerment. Sida studies*, 3, pp 17-57

KEGNIDE Eyitayo Vodouche Fifanou. (2023). Facteurs socio-économiques influençant l'autonomisation des femmes en milieu rural au Bénin. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, ISSN 2728-0128, Volume 4 :N°11, pp 455-476

LEN Michel (1988), « La communication sociale, La documentation française », Paris, numéro 4866

MARSAN Christine (2008) « Chapitre 6. La conduite humaine du changement » *Manager RH*, 207-252.

NIANGORAN-BOUAH Georges (1960), « Le village Abouré », in *Cahiers d'Études africaines*, pp 113-127

ONU FEMMES (2023), *Faits et chiffres : L'autonomisation économique. ONU Femmes*. <https://www.unwomen.org/fr/notre-travail/autonomisation-economique/faits-et-chiffres>

Organisation des Nations Unies. (1987). *Rapport Brundtland. Notre avenir à tous*. https://www.artcena.fr/sites/default/files/medias/notre_avenir_a_tousrapportbrundtland1987.pdf

OMS (2013). *Communication pour un impact comportemental (COMBI)*

OUSSAMA Benlabbah (2022), « Obstacles freinant l'autonomisation des femmes : Contribution au débat sur l'autonomisation des femmes sous la lumière du nouveau modèle de développement », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3 (1-2), pp.486-502. fhal-03569370f

SAJEEY et GRACIELA Padoani David (2011) « Favoriser l'autonomie économique des femmes : L'exemple d'un programme de formation professionnelle en Inde » *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, pp57-66, <https://doi.org/10.4000/ries.2172>

SREBERNY Annabelle (2005), « Genre, autonomisation et communication : rétrospective et prospectives » *Revue internationale des sciences sociales*, n°184, pp 309-327, DOI :10.3917/riss.184.0309

GESTE POPULAIRE ET MARKETING D'OPPORTUNITÉ : ÉTUDE D'UN PHÉNOMÈNE DE RÉCUPÉRATION PUBLICITAIRE DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE IVOIRIEN

Jean-Michel Kouakou Kan N'GUESSAN

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

jean_michel_nguessan@outlook.fr

KOUASSI Akissi Germaine

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

safirakouassi@gmail.com

Jean-Claude OULAI

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

jan_cloddeoulai@yahoo.fr

Résumé

Un simple geste un doigt posé sur la bouche accompagné d'un regard expressif d'un adolescent ivoirien filmé dans une courte vidéo sur Facebook devient viral. Rapidement relayé et détourné, il se transforme en phénomène culturel. Dans un contexte où le numérique façonne les imaginaires collectifs, plusieurs entreprises ivoiriennes, dont Orange-CI, Ecobank-CI et la CIE, s'en inspirent pour alimenter leurs campagnes publicitaires. Cette démarche illustre un marketing d'opportunité fondé sur la réactivité, l'ancrage culturel et la proximité générationnelle. À partir d'une approche qualitative, nous analysons les logiques communicationnelles et symboliques de cette récupération publicitaire. En mobilisant la culture participative (Jenkins), la sémiotique du geste (Barthes, Eco) et le branding culturel (Kapferer, Cova), nous montrons comment un contenu viral devient une ressource stratégique pour des marques désireuses de s'inscrire dans les dynamiques de la culture numérique ivoirienne. Les résultats révèlent une appropriation mesurée du geste, où humour, symbolique et proximité sociale structurent un discours publicitaire contextualisé. Toutefois, cette dynamique pose des questions d'authenticité, de reconnaissance des expressions culturelles et de volatilité des tendances dans un environnement communicationnel en constante mutation.

Mots-clés : Marketing d'opportunité-Réseaux sociaux-Communication contextuelle

Abstract

A simple gesture a finger placed on the lips accompanied by the expressive look of an Ivorian teenager filmed in a short Facebook video becomes viral. Quickly shared and repurposed, it turns into a cultural phenomenon. In a context where digital media shapes collective imaginaries, several Ivorian companies, including Orange-CI, Ecobank-CI and CIE, draw inspiration from it to fuel their advertising campaigns. This reflects an opportunistic marketing strategy grounded in reactivity, cultural anchoring and generational proximity. Using a qualitative approach, we analyze the communicational and symbolic logics underlying this advertising appropriation. Drawing on participatory culture (Jenkins), the semiotics of gesture (Barthes, Eco) and cultural branding (Kapferer, Cova), we show how viral content can become a strategic resource for brands seeking to align themselves with the dynamics of Ivorian digital culture. The findings reveal a measured appropriation of the gesture, where humor, symbolism and social proximity structure a contextualized advertising discourse. However, this dynamic raises questions related to authenticity, recognition of cultural expressions, and the volatility of trends within a constantly evolving communication environment.

Keywords : Opportunity Marketing-Social media-Contextual communication

Introduction

À l'ère des réseaux socionumériques, nous observons qu'un geste apparemment anodin peut, en quelques heures, se transformer en un puissant vecteur de visibilité, propulsant des individus ordinaires au cœur de l'espace public numérique. Cette dynamique, soutenue par la viralité et l'interactivité propres aux plateformes sociales, reconfigure profondément les mécanismes de création, de circulation et d'appropriation des signes culturels. Une courte vidéo publiée sur Facebook illustre de manière exemplaire ce phénomène. On y voit un adolescent ivoirien dont l'attitude doigt posé sur la bouche, posture assurée, regard fixe et confiant dégage une expressivité singulière. Rapidement, la séquence est reprise, détournée sous forme de mèmes, commentée avec humour, ironie ou admiration. Elle franchit ainsi les frontières du simple divertissement pour devenir un symbole partagé de la culture numérique ivoirienne. Cette viralité spontanée, née de la créativité populaire et de l'humour collectif, a retenu l'attention de plusieurs grandes entreprises opérant en Côte d'Ivoire, notamment Orange-CI, Ecobank-CI et la CIE. Ces marques ont saisi l'occasion d'intégrer le geste devenu emblématique dans leurs campagnes publicitaires respectives, chacune y projetant une intention communicationnelle spécifique : humoristique, complice ou institutionnelle. À travers cette appropriation, nous constatons l'expression d'une logique de marketing d'opportunité, par laquelle les marques s'appuient sur des éléments issus de la culture populaire pour construire un discours publicitaire contextualisé, en phase avec les imaginaires et les sensibilités de leurs publics. Dans un environnement communicationnel en constante mutation, marqué par l'accélération des flux, la fragmentation des publics et l'hybridation des formats, nous notons que les frontières entre production culturelle spontanée, consommation médiatique et communication commerciale deviennent de plus en plus poreuses. L'étude des pratiques de récupération publicitaire de contenus viraux dépasse ainsi le simple fait anecdotique, elle devient un champ d'analyse pertinent, révélateur des tensions entre authenticité populaire, stratégie de marque et redéfinition des rapports entre créateurs, consommateurs et institutions. À partir de cette observation, nous proposons d'analyser les mécanismes à l'œuvre dans la réappropriation publicitaire d'un geste viral, en nous interrogeant sur les modalités d'intégration d'un signe populaire au sein de stratégies de communication visuelle à visée commerciale. Nous cherchons également à examiner la portée sémiotique, culturelle et symbolique de ce phénomène, en éclairant les dynamiques de branding local, d'appropriation des codes populaires et de réactivité stratégique dans le contexte numérique ivoirien. La problématique centrale de cette recherche est la suivante : comment un geste issu de la culture numérique populaire peut-il être transformé en ressource publicitaire par de grandes entreprises, et que révèle cette appropriation des nouvelles formes de communication contextuelle en Côte d'Ivoire ? Pour y répondre, nous mobilisons une approche conceptuelle du buzz et du marketing d'opportunité, articulée à un cadre théorique fondé sur la culture participative, la sémiotique du geste et la stratégie de marque. Nous adoptons une méthodologie d'étude de cas et proposons une lecture critique des résultats afin de mettre en lumière les enjeux communicationnels, sociaux et culturels de cette forme contemporaine de récupération symbolique.

1. Approche conceptuelle

L'analyse du phénomène de récupération publicitaire d'un geste viral s'inscrit dans une constellation de notions situées au croisement de la communication numérique, du marketing stratégique et des dynamiques culturelles populaires. Elle invite à comprendre comment un contenu issu de la sphère informelle et spontanée peut être réinvesti dans un cadre promotionnel structuré. Trois concepts principaux soutiennent cette réflexion : la viralité numérique, le marketing d'opportunité et la communication contextuelle et participative.

1.1. La viralité numérique

La viralité numérique renvoie à la capacité d'un contenu à circuler rapidement, massivement et souvent de manière imprévisible à travers les réseaux sociaux, portée par les interactions des internautes : partages, commentaires, détournements ou créations dérivées. Ce phénomène, à la fois social et technique, ne dépend pas seulement du message lui-même, mais également de sa forme, de son moment de diffusion, de sa charge émotionnelle et de sa compatibilité avec les dynamiques communautaires. Comme le rappellent (K. Nahon & J. Hemsley, 2013, p. 3), la viralité résulte d'une combinaison entre les caractéristiques internes du contenu, les mécanismes de diffusion propres aux plateformes et le degré d'engagement du public. Dans le cas étudié, ce n'est pas le message verbal qui a déclenché l'onde virale, mais le geste visuel emblématique d'un doigt sur la bouche accompagné d'un regard fixe et assuré. À la fois expressif et facilement reproductible, ce geste a suscité surprise et appropriation collective. Sa simplicité visuelle, sa charge symbolique et son potentiel de détournement en ont fait un vecteur privilégié de créativité populaire.

1.2. Le marketing d'opportunité

Le marketing d'opportunité, ou newsjacking, désigne la capacité d'une marque à intégrer dans sa communication un fait d'actualité ou un phénomène viral, souvent avec rapidité, humour ou détournement symbolique. Cette pratique exige une grande réactivité, une créativité agile et une lecture fine des tendances sociales en ligne. Elle permet aux marques de s'inscrire dans la conversation publique en adoptant les codes, les références et les émotions du moment. Dans le cas étudié, Orange-CI, Ecobank-CI et la CIE ont illustré cette logique en réinterprétant le geste viral de l'adolescent dans leurs visuels promotionnels. Chacune l'a fait selon son identité et son univers de marque, révélant une capacité à conjuguer instantanéité médiatique et pertinence culturelle.

1.3. La communication contextuelle et participative

La communication contextuelle repose sur la création d'un message publicitaire étroitement lié à une situation particulière, un événement ou une émotion collective, afin d'en renforcer la pertinence et l'impact émotionnel. Plus le message entre en résonance avec le vécu et les codes culturels du public, plus il est reçu favorablement et partagé. À l'ère des réseaux sociaux, cette logique s'articule avec une dynamique participative : les publics ne se limitent plus à recevoir un message, ils le commentent, le détournent, voire y contribuent. Cette démarche s'inscrit dans la culture participative mise en lumière par (H. Jenkins, 2006, p. 3), où les frontières entre émetteurs et récepteurs s'effacent au profit d'interactions horizontales et créatives. Dans cet espace d'échanges, les marques ne peuvent plus imposer un discours vertical ; elles doivent s'intégrer dans les conversations existantes et adopter les langages de leurs communautés. Dans le cas du geste viral analysé, les entreprises ivoiriennes concernées ont dépassé la simple réaction au buzz : elles se sont approprié un code expressif collectif, qu'elles ont transposé dans leur univers symbolique. Cette démarche illustre la manière dont l'humour, la spontanéité et la reconnaissance sociale constituent aujourd'hui des leviers essentiels de mémorisation publicitaire et de proximité culturelle.

2. Ancrage théorique

L'étude du phénomène de récupération publicitaire d'un geste viral s'inscrit dans un croisement de champs théoriques complémentaires, mobilisant des perspectives issues de la communication médiatique, de la sémiotique sociale et du branding culturel¹⁸. Elle invite à penser la circulation des signes dans l'espace numérique comme un processus à la fois symbolique, stratégique et participatif. Pour éclairer les dynamiques à l'œuvre dans le cas étudié, trois approches sont particulièrement mobilisées : la théorie de la culture participative développée par Jenkins, qui met en avant le rôle actif des publics dans la diffusion et la transformation des contenus ; la sémiotique du geste et du détournement, à travers les travaux de Barthes et d'Eco, qui permettent d'analyser la charge symbolique et les déplacements de sens opérés sur le signe initial ; enfin, les stratégies de marques en environnement numérique, telles qu'analysées par Kapferer et Cova, qui offrent un cadre pour comprendre comment les entreprises s'approprient des codes culturels pour renforcer leur ancrage identitaire et émotionnel auprès des publics.

2.1. La culture participative

Dans *Convergence Culture* (2006), H. Jenkins introduit la notion de culture participative pour décrire un changement profond dans la manière dont les publics interagissent avec les contenus médiatiques. Contrairement au modèle traditionnel qui considérait le public comme un simple récepteur, cette approche met en lumière la capacité des usagers particulièrement sur les médias numériques à devenir des acteurs engagés dans la création, la transformation, la circulation et la réinterprétation des contenus. Jenkins note à cet égard que « les frontières entre production et consommation s'estompent au profit de nouvelles formes de participation collective » (Jenkins, 2006, p. 3). Les publics ne se contentent donc plus de recevoir des messages : ils les transforment, les détournent, les commentent et les redéploient au sein de leurs réseaux d'échange. Le geste de l'adolescent devenu viral sur les réseaux sociaux illustre parfaitement cette dynamique. Il se convertit en même, au sens défini par Richard Dawkins dans *The Selfish Gene*, où le même renvoie à « une unité culturelle répliquable, transmise d'un individu à un autre » (R. Dawkins, 1976, p. 192). Ce type de signe devient un vecteur symbolique dont la force tient à sa simplicité, à sa capacité de reproduction et à son potentiel à générer un sens partagé dans des environnements numériques en constante évolution. Les plateformes sociales renforcent ce processus en offrant des espaces propices à la réappropriation créative, où internautes et institutions reformulent ou détournent les signes selon leurs contextes, leurs intentions ou leur humour. Les entreprises ne sont dès lors plus les seules productrices de messages : elles doivent composer avec des flux culturels préexistants, façonnés par les pratiques des publics. En intégrant le geste viral dans leurs campagnes publicitaires, les marques cherchent à capter l'énergie expressive d'un phénomène populaire, à inscrire leur discours dans les usages de leurs cibles et à bénéficier de la légitimité culturelle et émotionnelle associée à ce contenu. Toutefois, une tension demeure entre participation et instrumentalisation : l'appropriation d'un contenu né de la créativité spontanée des internautes au service d'objectifs stratégiques et commerciaux soulève des interrogations quant à la légitimité, à la reconnaissance et à l'appropriation symbolique de ces productions culturelles.

¹⁸ Le branding culturel est une stratégie de marque qui consiste à intégrer des éléments culturels locaux (valeurs, récits, gestes, symboles) dans la communication afin de créer une forte proximité avec les publics. Il vise à ancrer la marque dans l'imaginaire collectif et à renforcer son identité sociale. Cette approche favorise l'engagement affectif et la reconnaissance communautaire. Elle s'oppose aux discours publicitaires standardisés en valorisant l'adaptation culturelle.

2.2. Sémiotique du geste et polysémie des signes

Dans une perspective sémiotique, le geste de l'adolescent devenu viral peut être appréhendé comme un signe iconique à forte polysémie, c'est-à-dire un signe visuel dont la signification demeure ouverte, mouvante et susceptible de varier selon les contextes culturels, sociaux ou discursifs dans lesquels il circule. Cette plasticité constitue le cœur de son potentiel communicatif et explique largement sa capacité à se propager rapidement. R. Barthes, dans *Mythologies*, montre que les signes du quotidien peuvent être délestés de leur sens premier pour être réinvestis d'une signification seconde, orientée par une idéologie ou un discours dominant (Barthes, 1957, p. 117). Ce processus de « mythification » se produit précisément lorsque des éléments ordinaires sont détournés de leur usage initial pour assumer une fonction symbolique nouvelle. Ainsi, le doigt posé sur la bouche peut, en contexte courant, renvoyer au silence, à la discrétion, à l'avertissement ou à une forme de provocation ludique. Dans les campagnes publicitaires étudiées, ce même geste adopte une configuration différente : astuce scolaire dans la communication de la CIE, secret bancaire dans celle d'Ecobank-CI ou encore offre promotionnelle confidentielle chez Orange-CI. Il devient alors un signe stratégique orienté vers une finalité commerciale, tout en conservant une part d'ambiguïté qui contribue à son efficacité symbolique. Umberto Eco, dans *Lector in fabula*, rappelle par ailleurs le rôle actif du lecteur ou ici du spectateur dans la co-construction du sens. Le message ne propose pas une signification fermée, mais un éventail de possibles interprétatifs mobilisés en fonction des compétences, des attentes et de l'expérience du récepteur (U. Eco, 1979, p. 52). En tant que signe flottant, le geste offre ainsi aux entreprises ivoiriennes concernées un véritable espace de jeu sémiotique, leur permettant d'ajuster leur message à plusieurs registres interprétatifs tout en restant ancrées dans un univers culturel partagé. Le déplacement de sens opéré du geste populaire à son appropriation publicitaire relève de ce que Barthes qualifie de « bricolage symbolique », par lequel les éléments culturels existants sont recombinaisonnés afin de produire de nouveaux effets de sens. Il constitue le fondement de la stratégie de récupération observée : s'approprier un signe socialement chargé et l'inscrire dans un discours marchand sans effacer son ancrage populaire, de manière à maintenir une proximité émotionnelle et culturelle avec l'audience visée.

2.3. Branding culturel et communication identitaire

Le branding culturel désigne la capacité d'une marque à s'approprier, intégrer et mettre en scène des éléments issus d'un univers culturel spécifique qu'il soit local, régional ou transnational afin de construire un récit distinctif porteur de sens pour ses publics. Selon J.-N. Kapferer, il ne s'agit pas seulement de créer une identité visuelle ou de répéter un slogan, mais d'inscrire la marque dans une histoire collective, de lui conférer une profondeur symbolique en résonance avec les imaginaires partagés par une communauté (Kapferer, 2012, p. 77). La différenciation ne repose plus uniquement sur les caractéristiques techniques d'un produit, mais sur un ancrage dans un contexte socio-culturel précis. Bernard Cova complète cette approche en introduisant la notion de marketing tribal, fondé sur le lien social et l'appartenance communautaire. Les individus consomment non seulement des biens et des services, mais également des significations, des identités et des appartenances. Les marques deviennent alors des supports identitaires au sein de micro-communautés culturelles (Cova & Cova, 2009, p. 392). Dans cette logique, le branding culturel agit comme un vecteur de reconnaissance : il permet aux publics de se retrouver dans les symboles, les codes et les valeurs diffusés par la marque, renforçant leur sentiment d'appartenance. Cette dynamique prend une importance particulière dans les environnements où la densité culturelle est forte et où les références locales constituent un levier puissant de mobilisation. L'étude du cas présent montre comment ce processus s'exprime dans le contexte ivoirien. En réinvestissant un geste populaire né spontanément sur les réseaux socio-numériques,

Orange-CI, Ecobank-CI et la CIE ne se contentent pas d'exploiter un phénomène viral : elles intègrent ce signe dans un récit de marque valorisant une part de l'identité collective ivoirienne. Le geste, immédiatement reconnaissable et riche de connotations complicité, secret, fierté, humour devient une ressource symbolique permettant d'affirmer la proximité des marques avec leur environnement socioculturel. Une lecture critique conduit toutefois à nuancer cette valorisation. Comme le souligne D. Holt, une stratégie culturelle n'est pertinente que si la marque établit une cohérence authentique entre les valeurs qu'elle revendique et les codes culturels qu'elle mobilise (Holt, 2004, p. 12). Une appropriation superficielle, ou perçue comme artificielle, risque d'être interprétée comme une démarche opportuniste, dépourvue de véritable engagement envers la culture mise en avant. Dans un univers numérique marqué par la vigilance et la réactivité des communautés d'utilisateurs, ce risque est décuplé : une dissonance entre l'authenticité du geste originel et son instrumentalisation commerciale peut susciter critiques, détournements ironiques ou rejet symbolique. En Côte d'Ivoire, où l'humour, l'oralité et les signes visuels occupent une place centrale dans la communication populaire, l'appropriation d'un symbole culturellement codé exige une compréhension fine de ses résonances identitaires et affectives. Les marques doivent aller au-delà du simple mimétisme visuel et inscrire leur démarche dans une logique de co-création culturelle : reconnaître la légitimité des acteurs qui produisent ces signes, intégrer leur contribution et construire une narration cohérente qui dépasse la campagne ponctuelle. Le branding culturel appliqué à la communication identitaire apparaît ainsi comme un levier stratégique puissant, mais exigeant. Lorsqu'il est conduit avec sensibilité et cohérence, il permet à la marque de s'enraciner durablement dans l'imaginaire collectif, de devenir un repère symbolique et de créer un lien émotionnel fort avec ses publics. À l'inverse, un traitement maladroit ou déconnecté des réalités culturelles peut se retourner contre elle, générant un sentiment d'instrumentalisation ou de décalage avec les attentes du public.

3. Méthodologie

Cette recherche s'appuie sur une approche qualitative exploratoire, particulièrement adaptée à l'analyse d'un phénomène émergent, situé et symboliquement dense. Elle repose sur l'étude d'un cas unique : la récupération publicitaire d'un geste viral, initialement diffusé par un adolescent ivoirien sur les réseaux sociaux, et réapproprié par trois grandes entreprises locales Orange-CI, Ecobank-CI et la CIE. L'objectif principal est de comprendre comment ces entreprises ont identifié, interprété et intégré ce phénomène d'origine populaire dans leur communication visuelle, et dans quelles finalités stratégiques elles ont construit un message à fort impact culturel et symbolique. Il s'agit donc d'examiner les logiques de sens et les opérations de recontextualisation par lesquelles un contenu viral est transformé en ressource communicationnelle, au croisement du marketing et des expressions culturelles locales.

3.1. Nature de l'étude : étude de cas

Le recours à la méthode de l'étude de cas, telle que formalisée par Robert K. Yin, apparaît particulièrement pertinent pour analyser un phénomène communicationnel singulier, fortement chargé symboliquement et ancré dans un contexte socioculturel précis. Yin rappelle que cette approche est adaptée lorsque le phénomène étudié est contemporain et indissociable de son contexte réel, notamment lorsque les frontières entre l'objet d'étude et son environnement demeurent floues (Yin, 2018, p. 3). L'étude de cas permet ainsi d'explorer en profondeur un événement circonscrit dans le temps et l'espace, mais porteur de significations multiples, complexes et difficilement accessibles par des méthodes purement quantitatives. Cette démarche s'avère particulièrement utile pour appréhender les logiques d'appropriation, d'interprétation et de transformation qui façonnent un événement médiatique viral et sa réutilisation par

des acteurs institutionnels. Le cas retenu articule deux dimensions complémentaires : d'une part, une vidéo virale diffusée sur Facebook en juillet 2025, montrant un adolescent ivoirien exécutant un geste expressif doigt posé sur la bouche, regard appuyé qui, rapidement relayé, se transforme en même culturel au sein de l'espace numérique ivoirien ; d'autre part, trois visuels publicitaires publiés peu après par Orange-CI, Ecobank-CI et la CIE, qui reprennent ce même geste en le réinscrivant dans des registres symboliques propres à leurs univers communicationnels respectifs. Ce corpus, restreint en taille mais particulièrement dense sur les plans sémiotique et culturel, constitue un terrain privilégié pour analyser les mécanismes de récupération symbolique, de cooptation culturelle et de recontextualisation discursive mis en œuvre par ces entreprises dans un environnement communicationnel en perpétuelle mutation. Il offre également l'occasion de réfléchir aux formes contemporaines de circulation des signes entre sphères populaire et institutionnelle, dans un contexte où les annonceurs cherchent à s'aligner sur les langages sociaux, les tendances virales et les codes expressifs qui structurent l'écosystème numérique ivoirien.

3.2. Corpus

Le corpus mobilisé dans cette recherche se compose de deux types de supports complémentaires, sélectionnés pour leur valeur illustrative et leur portée symbolique dans l'analyse du phénomène observé. Il inclut d'abord une courte vidéo enregistrée dans un contexte informel, montrant un adolescent ivoirien exécutant un geste expressif doigt posé sur la bouche, regard insistant, posture assurée qui a immédiatement capté l'attention des internautes. Diffusée initialement sur Facebook en juillet 2025, cette séquence a rapidement connu une diffusion virale, dépassant les cercles d'amis pour circuler dans des espaces de partage plus larges, avant d'être massivement relayée sur d'autres plateformes telles que WhatsApp, TikTok ou Instagram. Le corpus intègre également trois visuels publicitaires produits par des entreprises majeures opérant en Côte d'Ivoire Orange-CI, la CIE et Ecobank-CI et publiés au début du mois de juillet 2025. Chacun de ces visuels reprend explicitement le geste viral au sein d'un message promotionnel, en l'inscrivant dans un registre discursif spécifique : connivence générationnelle chez Orange-CI, valorisation scolaire et discipline chez la CIE, posture institutionnelle et confidentialité chez Ecobank-CI. L'articulation de ces deux ensembles offre un matériau d'analyse particulièrement pertinent pour comprendre comment un signe issu de la culture populaire numérique peut être transformé en ressource communicationnelle stratégique dans un contexte marchand. Elle permet d'articuler une lecture sémiotique du geste avec une analyse socio-discursive des mécanismes d'appropriation symbolique mobilisés par les marques. Ce corpus constitue ainsi un terrain d'observation privilégié pour étudier les formes contemporaines de circulation, de détournement et de recontextualisation des signes au sein de l'écosystème numérique ivoirien.

3.3. Méthodes d'analyse

Cette recherche mobilise une démarche qualitative structurée autour de deux approches complémentaires, permettant d'appréhender le phénomène de récupération publicitaire dans sa double dimension symbolique et socio-communicationnelle. La première relève de l'analyse sémiotique des visuels publicitaires. Elle consiste à interroger les systèmes de signes visuels et textuels mobilisés par les marques dans les trois visuels étudiés, en les rapportant au geste initial issu de la vidéo virale. L'objectif est de décrypter les choix iconographiques, les mécanismes de signification et les procédés de recontextualisation par lesquels chaque marque inscrit un signe populaire dans un discours promotionnel. Cette démarche s'appuie sur les travaux de Roland Barthes, notamment sur les notions d'« ancrage » le texte orientant l'interprétation de l'image et de « relai » le texte complétant l'image dans une logique narrative (Barthes,

1964, p. 44). Elle mobilise également les propositions de Jean-Marie Floch concernant le déplacement de sens, c'est-à-dire le passage d'un signe d'un registre culturel à un autre afin de produire une signification nouvelle (Floch, 1990, p. 57). Ces outils permettent de décomposer les strates de signification activées par les visuels et d'évaluer le degré d'appropriation symbolique opéré par les marques. La seconde approche adopte une perspective socio-communicationnelle sur le phénomène viral. Elle repose sur l'observation de la vidéo d'origine en tant qu'objet de circulation sociale, ainsi que sur les réactions qu'elle suscite sur les plateformes numériques (partages, commentaires, détournements, remixes, etc.). Cette méthode met en lumière les dynamiques de viralité, les modalités de réception par les internautes et les processus à travers lesquels un contenu acquiert progressivement un statut d'« objet public », légitime à être repris, commenté ou transformé dans l'espace numérique ivoirien. L'attention porte notamment sur la manière dont la viralité confère une valeur symbolique collective que les marques cherchent ensuite à capter et à convertir en capital communicationnel. L'articulation de ces deux approches permet d'associer l'analyse formelle des signes publicitaires à l'étude de leur circulation et de leur réception au sein de l'écosystème numérique. Elle offre ainsi une compréhension d'ensemble du processus de réappropriation symbolique, en tenant compte à la fois des logiques internes des messages publicitaires et des dynamiques sociales qui conditionnent leur diffusion, leur transformation et leur relecture dans l'environnement numérique contemporain.

3.4. Limites de l'étude

Comme toute recherche qualitative centrée sur une étude de cas, cette investigation ne prétend pas à l'exhaustivité ni à la généralisation des résultats. Elle s'inscrit dans une démarche délibérément exploratoire, axée sur un nombre restreint d'objets d'analyse : en l'occurrence, trois visuels publicitaires précis et un geste viral particulier, issus d'un contexte socio-culturel circonscrit. Ce choix méthodologique permet une analyse fine et approfondie du phénomène, mais en limite nécessairement l'étendue empirique. L'étude s'ancre également dans un cadre géographique et culturel spécifique, celui de la Côte d'Ivoire, avec ses propres dynamiques médiatiques, symboliques et communicationnelles. Si certaines logiques observées peuvent présenter des analogies structurelles avec d'autres contextes africains ou internationaux, notamment en matière de marketing d'opportunité ou de réappropriation symbolique, les résultats doivent être interprétés avec prudence, en tenant compte des particularités locales notamment la relation aux marques, les pratiques numériques, et les formes d'humour ou de connivence culturelle. Par ailleurs, l'étude repose exclusivement sur l'analyse de documents publics, accessibles sur les réseaux sociaux : la vidéo virale initiale et les visuels publicitaires diffusés par les trois entreprises. Aucun entretien exploratoire n'a été conduit auprès des concepteurs des campagnes ni des responsables de communication des entreprises concernées, ce qui limite l'accès aux intentions stratégiques internes, aux logiques de conception des messages et aux éventuelles données d'impact sur les publics ciblés. Il s'agit donc d'une analyse externe, centrée sur les formes discursives visibles du phénomène et sur leur portée symbolique, sans prétention à restituer la totalité du processus communicationnel. Cette limite ouvre cependant des perspectives de recherche complémentaires, notamment par des enquêtes de terrain, des entretiens ou des analyses de réception auprès des publics concernés.

4. Résultats et discussion

Cette dernière section présente les résultats de l'analyse du cas étudié, tout en proposant une lecture critique des stratégies de récupération symbolique mises en œuvre par les trois organisations marchandes concernées. Elle met en lumière la manière dont ces entreprises ont su repérer un geste viral émergent, en saisir la charge expressive et

émotionnelle, et le réinvestir dans un registre promotionnel à des fins de visibilité, de connivence ou de valorisation institutionnelle. Ces campagnes illustrent la capacité de certaines entreprises à capitaliser sur un contenu issu de la culture numérique informelle, en l'extrayant de son contexte initial pour lui conférer une valeur ajoutée symbolique, émotionnelle et discursive. Le geste de l'adolescent, initialement spontané et énigmatique, devient un vecteur de communication stratégique, intégré dans des messages publicitaires qui en redéploient la signification tout en conservant la forme visuelle reconnaissable. L'analyse montre que loin de se limiter à un simple recyclage opportuniste d'un contenu populaire, ces entreprises mettent en œuvre de véritables logiques d'appropriation, de réinvention symbolique et d'adaptation contextuelle. Chacune d'elles développe un cadrage discursif distinct, en phase avec son identité de marque, mais toutes participent d'un même processus : la transformation d'un même viral en ressource de branding culturel. Ces pratiques révèlent une compréhension fine des mécanismes de viralité, des sensibilités locales et des dynamiques d'engagement social propres à l'environnement numérique ivoirien. Elles soulèvent cependant des enjeux communicationnels et éthiques : qu'il s'agisse de la légitimité de l'appropriation d'un contenu non commercial, de l'insidieuse limite entre hommage et instrumentalisation, ou de la volatilité des signes dans des environnements numériques en perpétuelle évolution. En définitive, cette section vise à interroger les formes contemporaines de circulation des signes culturels, entre sphères populaire et marchande, et à analyser comment ces circulations redessinent les contours de la relation entre marques, produits et/ou services et publics dans un contexte où la créativité sociale devient elle-même une ressource stratégique.

4.1. Le geste viral : un symbole ouvert à réinterprétation

Le geste initial, apparu dans une vidéo publiée sur Facebook en juillet 2025, met en scène un adolescent adoptant une posture visuellement marquante : doigt sur la bouche, regard fixe et assuré vers la caméra, dans une attitude à la fois confiante, théâtrale, et légèrement provocatrice. Ce geste, bien que simple en apparence, a rapidement acquis une force expressive qui dépasse le cadre de la séquence vidéo d'origine. Sa puissance symbolique réside dans sa polyvalence sémantique : il peut être interprété comme un appel au silence, un signal de secret partagé, une expression de connivence, une affirmation d'autorité discrète, voire une forme d'ironie ludique. Ce caractère ouvert à la réinterprétation en a fait un support idéal de viralité, capable d'être repris, détourné et inséré dans une diversité de contextes culturels et émotionnels. Très vite, le public numérique ivoirien s'est emparé de ce geste à travers une multitude de mêmes, montages graphiques, vidéos parodiques et commentaires humoristiques, participant ainsi à sa diffusion massive et à sa recontextualisation collective. Par ce processus de réappropriation populaire, le geste a acquis le statut de signe socialement partagé, porteur de significations multiples, mais immédiatement reconnaissable visuellement. Cette accessibilité iconique, combinée à sa charge symbolique flottante, a préparé le terrain pour son intégration dans les discours publicitaires, où des entreprises ont pu le réinvestir selon leurs propres intentions narratives. Le geste devient alors un vecteur de storytelling visuel, à la fois porteur d'une mémoire collective immédiate et suffisamment neutre pour être redéployé dans divers registres discursifs, scolaire, bancaire, promotionnel ou humoristique. Il incarne, à lui seul, une nouvelle forme de langage culturel participatif, nourri par la spontanéité des usagers et reconfiguré par les logiques de communication de marque.

4.2. Trois stratégies publicitaires convergentes

Les entreprises CIE, Orange-CI et Ecobank-CI ont chacune produit un visuel promotionnel inspiré du geste emblématique de l'adolescent. Bien que différentes dans leur ton et leur mise en scène, ces créations relèvent d'une même logique de marketing

d'opportunité, fondée sur la captation de tendances populaires et leur recontextualisation dans une communication à fort ancrage local. Pour la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE), le geste viral a été réinterprété dans un univers familier à la jeunesse : celui de l'école. Le visuel montre un élève concentré, le doigt posé sur la bouche, symbole de calme et de maîtrise. En plaçant ce geste dans un cadre scolaire, la marque joue sur un registre de connivence culturelle : elle évoque à la fois la discipline, la réussite et la confiance en soi. Cette mise en scène transforme un signe populaire en métaphore de la compétence et de l'intelligence stratégique. Par ce biais, la CIE humanise son discours institutionnel, rompt avec une communication strictement technique et cherche à renforcer l'identification affective de son audience, en particulier auprès des jeunes publics.

Figure 1 : Visuel publicitaire de la CIE reprenant le geste viral dans un contexte scolaire



Source : <https://www.facebook.com/share/1B4zsfjrft/>

Quant à Orange-CI, l'entreprise a choisi une approche plus ludique, ciblant directement la jeunesse connectée. Le geste du jeune garçon y devient un code de complicité, évoquant un secret bien gardé ou un bon plan à ne pas dévoiler. Cette mise en scène joue sur la rhétorique de l'intimité numérique : elle interpelle une génération qui valorise la discrétion complice, la rapidité d'accès à l'information et la maîtrise des bons usages numériques. En reprenant les codes du même, du clin d'œil et de l'humour discret, Orange-CI ne se contente pas d'exploiter un phénomène viral ; elle se positionne comme un acteur culturel capable de dialoguer avec ses publics sur leurs propres terrains symboliques. Cette stratégie repose sur une proximité générationnelle assumée. Le consommateur est perçu non comme une cible passive, mais comme un partenaire malin, réactif et informé. Le silence, symbolisé par le geste, devient un signe d'appartenance et un marqueur identitaire partagé entre la marque et sa communauté. En intégrant ce signe dans un discours cohérent avec son univers visuel et émotionnel, Orange-CI manifeste une agilité culturelle remarquable : elle parvient à capter les signaux faibles des conversations sociales pour en faire des vecteurs de fidélisation et de proximité affective. Le geste viral, ainsi détourné, devient un levier de communication affinitaire, révélant la capacité des marques ivoiriennes à conjuguer humour, authenticité et ancrage local pour consolider leur relation avec les publics. Ces pratiques traduisent plus largement la montée en puissance d'une communication ivoirienne ancrée dans la culture populaire, réactive aux imaginaires collectifs et attentive aux sensibilités sociales émergentes.

Figure 2 : Visuel publicitaire d'Orange CI détournant le geste viral pour promouvoir une offre data.



Source : <https://www.facebook.com/share/1BJrvm4nMJ/>

Enfin, Ecobank-CI a adopté une posture plutôt institutionnelle en s'appropriant le geste dans un visuel lié à son offre de prêt scolaire, un produit bancaire à forte valeur stratégique, notamment à l'approche de la rentrée scolaire. Contrairement aux marques qui misent sur l'humour ou la connivence ludique, Ecobank-CI opte pour une mise en scène sobre et rassurante, dans laquelle le geste le doigt sur la bouche est investi d'une signification plus mature et calculée. Il n'est plus ici le signe d'une complicité légère ou d'un clin d'œil générationnel, mais devient l'expression d'une forme de maîtrise personnelle, de discrétion bien informée, voire de sagesse financière. Dans ce cadrage discursif, le geste viral est interprété comme un indicateur d'intelligence économique ou financière au prisme de la prospective et de l'anticipation : celui ou celle qui connaît les bons leviers pour préparer sereinement la scolarité de ses enfants ne s'expose pas bruyamment, mais agit avec pragmatisme et responsabilité. Cette réinterprétation du signe populaire dans une perspective utilitariste permet à la banque de renforcer son image de partenaire fiable et prévoyant, soucieux du bien-être des familles et de leur sécurité financière. En filigrane, la campagne traduit également un positionnement plus élitiste et rationnel, contrastant avec les marques qui misent sur l'humour ou la tendance. En mobilisant un contenu né dans la sphère populaire tout en le recontextualisant dans une logique de communication institutionnelle cadrée, Ecobank-CI démontre sa capacité à saisir les codes culturels du moment sans altérer la cohérence de son discours de marque. L'entreprise s'inscrit ainsi dans une forme de traduction symbolique maîtrisée, où le buzz devient un outil au service d'une valeur refuge : la confiance bancaire dans un environnement incertain.

Figure 3 : Visuel publicitaire d'Ecobank utilisant le geste pour valoriser un prêt scolaire.



Source : <https://www.instagram.com/p/DL0LH1tRC8a/?igsh=OHhtcDFxbXp1eHJz>

4.3. Un branding à l'écoute du global¹⁹

Les campagnes analysées témoignent d'une évolution significative des stratégies de communication des marques, marquée par une volonté croissante de s'ancrer dans l'univers culturel local, en particulier à travers leur présence active et réactive sur les réseaux sociaux. Dans un environnement numérique où la production de sens ne dépend plus exclusivement des émetteurs institutionnels, mais aussi des usagers ordinaires, les marques cherchent à capter, réinterpréter et intégrer les contenus issus de la créativité populaire. En réutilisant un geste spontané, né dans l'espace numérique informel et porté par la dynamique virale des internautes, Orange-CI, la CIE et Ecobank-CI ne se contentent pas de surfer sur une tendance : elles réaffirment leur volonté de s'inscrire dans un imaginaire culturel partagé et propre au contexte ivoirien. Le geste viral devient alors un point de convergence symbolique, un support de narration identitaire, à travers lequel les marques dialoguent avec leur public en adoptant ses référents, ses langages et ses codes expressifs. Ce branding glocalisé repose sur une triple dynamique : d'abord, une proximité générationnelle, par l'utilisation de formats, de tonalités et d'images familiers à la jeunesse connectée ; ensuite, une réactivité temporelle, en capitalisant sur l'actualité chaude pour capter l'attention ; enfin, une sensibilité culturelle, qui valorise les pratiques locales tout en les inscrivant dans une logique globale de communication. Cette posture stratégique permet aux marques de renforcer leur capital symbolique, sympathie et confiance, en se positionnant comme acteurs attentifs et en phase avec la société ivoirienne contemporaine. Dans ce cadre, le geste viral dépasse le simple statut d'élément visuel mimétique. Il devient un vecteur de storytelling collectif, porteur d'un récit subtil, mais puissant, dans lequel le suspect, le prospect, le client et plus globalement les populations se reconnaissent. Ce récit convoque des leviers affectifs forts : l'humour partagé, la reconnaissance culturelle implicite, la célébration des signes du quotidien, voire une forme de flatterie sociale, où le consommateur est valorisé pour sa capacité à « comprendre » ou à « décoder » le message. En définitive, ces opérations

¹⁹ Néologisme formé par la contraction des termes "global" et "local", décrivant une approche stratégique qui allie une vision globale ou mondiale avec des adaptations aux particularités locales. Autrement dit, penser globalement et agir localement.

illustrent une approche du branding culturel, où l'entreprise ne s'impose pas de l'extérieur, mais s'invite et s'infiltré avec finesse dans les récits et les sensibilités locales, tissant ainsi une relation de connivence durable avec ses publics. Dans un contexte où la communication s'horizontalise, cette capacité d'écoute, d'adaptation et de résonance symbolique devient un avantage stratégique essentiel pour toute marque souhaitant construire une image authentique et engagée.

4.4. Risques et limites d'une telle récupération

Les pratiques de marketing d'opportunité mises en évidence dans ce cas d'étude, bien qu'efficaces en matière de visibilité médiatique, de création de proximité culturelle et d'engagement contextuel, demeurent porteuses de fragilités structurelles. Ces limites concernent à la fois la déontologie, la stratégie et la temporalité des actions de communication. L'appropriation d'un contenu issu de la sphère populaire soulève plusieurs enjeux éthiques et communicationnels, souvent négligés dans les approches centrées sur la performance immédiate. Sur le plan éthique, l'exploitation d'un contenu viral en l'occurrence un geste réalisé par un adolescent sans accord explicite ni consentement formel, pose la question sensible du droit à l'image, d'autant plus cruciale lorsqu'il s'agit d'un mineur exposé à une notoriété numérique non souhaitée. Cette appropriation silencieuse, fréquente dans les logiques communicationnelles contemporaines, interroge la légitimité morale des marques à utiliser des signes issus de la créativité populaire sans reconnaissance ni rétribution de leurs auteurs. Cette asymétrie symbolique entre création communautaire et valorisation marchande révèle une tension persistante entre participation citoyenne et intérêts commerciaux. D'un point de vue relationnel, une utilisation jugée excessive, instrumentale ou décontextualisée peut susciter un rejet du public. De plus en plus conscient des codes publicitaires, celui-ci identifie rapidement les stratégies de connivence artificielle. Le risque devient alors celui d'un décalage entre l'intention publicitaire et l'esprit originel du contenu viral, pouvant nuire à l'image de la marque, perçue comme opportuniste ou déconnectée des sensibilités sociales. À ces enjeux s'ajoute la volatilité des phénomènes viraux, propre à l'écosystème numérique. La temporalité du buzz impose une réactivité extrême, difficile à concilier avec les processus institutionnels de conception et de validation des campagnes. Une réaction trop tardive fait perdre en pertinence, tandis qu'une précipitation mal maîtrisée peut produire des effets contraires à ceux recherchés. Enfin, la question de l'après-buzz, souvent sous-estimée, mérite une attention particulière. Quelles retombées durables subsistent au-delà du pic d'attention initial ? Comment transformer cette visibilité éphémère en capital symbolique à long terme ? Ces interrogations rappellent que la récupération publicitaire d'un signe populaire exige vigilance, discernement et cohérence stratégique. Ainsi, si l'appropriation d'un geste ou d'un symbole issu de la culture numérique peut constituer un levier d'innovation narrative et d'ancrage local, elle requiert une lecture fine des dynamiques sociales, fondée sur l'authenticité, la reconnaissance et le respect des temporalités culturelles. À défaut, le recours au buzz risque de verser dans une communication superficielle, déconnectée des valeurs de sincérité, de sens et de reconnaissance symbolique auxquelles les publics contemporains demeurent profondément attachés.

Conclusion

L'analyse du cas de récupération publicitaire du geste viral d'un adolescent ivoirien par Orange-CI, Ecobank-CI et la CIE met en lumière la force des dynamiques contemporaines de la communication contextuelle et du marketing d'opportunité en Afrique de l'Ouest. Dans un environnement numérique dominé par l'immédiateté, l'humour et la participation active des publics, les entreprises sont désormais appelées à développer une écoute culturelle attentive et une réactivité stratégique afin de maintenir leur visibilité tout en consolidant leur ancrage local. Le geste initial, simple

mais chargé d'expressivité, a été transformé en ressource symbolique par des annonceurs qui y ont perçu un levier de connexion émotionnelle et générationnelle. Cette réappropriation illustre la porosité croissante entre les expressions populaires et les logiques commerciales, révélant l'émergence d'un marketing enraciné dans les imaginaires culturels locaux. Toutefois, elle soulève également des enjeux éthiques et communicationnels essentiels, liés à la question de l'authenticité, à la temporalité des messages et au respect des créateurs initiaux de contenus viraux. À travers ce cas, se dessinent les contours d'un nouveau paradigme de la communication en Afrique : une communication plus locale, sociale, participative et culturellement ancrée, dans laquelle les marques ne peuvent plus se contenter de diffuser des messages verticaux, mais doivent s'inscrire dans les codes, les émotions et les langages des communautés numériques. Cette étude ouvre des perspectives de recherche sur le brand content culturellement situé, la circulation des signes populaires dans la publicité, et les formes émergentes de co-construction du sens entre marques et publics dans les espaces numériques africains. Ces pistes invitent à poursuivre la réflexion sur les interactions entre culture, communication et société, au cœur des mutations symboliques de la modernité ivoirienne.

Références Bibliographiques

BARTHES Roland. (1957). *Mythologies*. Paris : Seuil.

BARTHES, Roland. (1964). *Éléments de sémiologie*. Paris : Éditions du Seuil.

COVA, Bernard., & COVA, Véronique. (2009). Tribal marketing: The tribalisation of society and its impact on the conduct of marketing. *European Journal of Marketing*, 43(5/6), 389–408. <https://doi.org/10.1108/03090560910935450>

DAWKINS Richard. (1976). *The Selfish Gene*. Oxford : Oxford University Press, 224 p.

ECO Umberto. (1979). *Lector in fabula : La coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Grasset.

FLOCH Jean-Marie. (1990). *Sémiotique, marketing et communication : Sous les signes, les stratégies*. Paris : PUF.

JENKINS Henry., FORD, Sam., & GREEN, Joshua. (2013). *Spreadable Media: Creating Value and Meaning in a Networked Culture*. New York : NYU Press.

KAPFERER Jean-Noël. (2019). *La marque, capital stratégique : Créer et développer des marques fortes* (6e éd.). Paris : Dunod.

NAHON Karine., & HEMSLEY, Jeff. (2013). *Going Viral*. Cambridge : Polity Press.

SCOLARI Carlos Alberto. (2018). Media evolution and the rise of platform society: A theory of media generations. *International Journal of Communication*, 12, 3913–3931.

TUTEN Tracy L., & SOLOMON, Michael R. (2020). *Social Media Marketing* (4th ed.). London : SAGE Publications.

VAN DIJCK, José., POELL, Thomas., & DE WAAL, Martijn. (2018). *The Platform Society: Public Values in a Connective World*. Oxford : Oxford University Press.

YIN Robert K. (2018). *Case Study Research and Applications: Design and Methods* (6th ed.). Thousand Oaks, CA : SAGE Publications.

ANALYSE ET ENJEUX DES MESSAGES DE LA PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ (PLCC) EN CÔTE D'IVOIRE SUR SA PAGE FACEBOOK POUR UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DES POPULATIONS

Koffi Gilles Olivier N'GUESSAN

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

nkgo24@yahoo.fr

Résumé

La cybercriminalité est un phénomène qui en Côte d'Ivoire continue de gagner du terrain et à faire de nombreuses victimes. Cette étude analyse les messages diffusés par la Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité (PLCC) sur sa page Facebook pour y faire face. L'objectif poursuivi est de déterminer la pertinence de ces messages quant au changement de comportement attendu chez les usagers du numérique. Le positionnement théorique convoque la théorie de la persuasion qui repose sur les codes linguistiques, argumentatifs, psychologiques ou visuels dans la transmission de messages. La méthodologie repose sur la technique de l'étude documentaire axée sur une analyse de contenu des messages diffusés par la PLCC sur sa page Facebook au premier semestre de l'année 2024. Les résultats obtenus ont permis de mettre en exergue deux (2) types de messages conçus et diffusés par cette plateforme de service public. Le premier type concerne les messages de sensibilisation à l'endroit des populations utilisant les réseaux sociaux ou les outils numériques, et le second type, les messages coercitifs, à l'encontre des cybercriminels et de tous ceux qui seraient tentés de se livrer à la cybercriminalité. Il en ressort de ces résultats que l'enjeu de la lutte menée par la PLCC contre ce phénomène, via sa page Facebook, exige de sa part la prise en compte du contexte, des caractéristiques et pratiques des populations afin de favoriser une éducation éthique réussie de l'usage d'internet.

Mots-clés : PLCC – cybercriminalité - Facebook - communication - changement de comportement

Abstract :

Cybercrime is a phenomenon that continues to gain ground in Côte d'Ivoire, claiming many victims. This study analyzes the messages posted by the Platform for Combating Cybercrime (PLCC) on its Facebook page to address this issue. The aim is to determine the relevance of these messages in terms of the expected change in behavior among digital users. The theoretical positioning draws on persuasion theory, which is based on linguistic, argumentative, psychological, or visual codes in the transmission of messages. The methodology is based on a documentary study focused on content analysis of the messages posted by the PLCC on its Facebook page in the first half of 2024. The results obtained highlighted two (2) types of messages designed and disseminated by this public service platform. The first type concerns awareness-raising messages aimed at populations using social networks or digital tools, and the second type concerns coercive messages aimed at cybercriminals and anyone who might be tempted to engage in cybercrime. These results show that the PLCC's fight against this phenomenon via its Facebook page requires it to take into account the context, characteristics, and practices of the population in order to promote successful ethical education on the use of the internet.

Keywords : PLCC- cybercrime – Facebook- communication- behavior change

Introduction

L'avènement d'Internet a fait émerger une nouvelle catégorie de phénomène nuisible, voire criminogène, à savoir la cybercriminalité. Selon R. Boos (2016, p.28), la cybercriminalité désigne tout acte illégal ou toutes infractions pénales tentées ou commises au moyen d'un système ou d'un réseau informatique, ou en relation avec un système informatique, principalement Internet. Les conséquences reliées aux cybercrimes sont variables et de diverses natures, car pouvant être financières, psychologiques, relationnelles, etc. (A. Al-Ali, A. Nimrat & C. Benzaid, 2018). La Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce phénomène ou à ce que G. Oyono (2024, p.29) qualifie de « délinquance informatique », au contraire, elle est l'une des plaques tournantes de la cybercriminalité, et donc considérée comme un pays à risque (J-J. Bogui, 2010, p.158). Pour l'année 2020-2021, cinq (5) grands modes opératoires ont été identifiés dans ce pays ouest-africain en termes d'infractions (H. Koffi et O. Soro, 2022, p.110). Il s'agit de : l'atteinte à la dignité humaine, la fraude sur les transactions électroniques, l'utilisation frauduleuse d'éléments d'identification, l'atteinte à l'image et à l'honneur, et l'escroquerie sur Internet. En réaction, et ce dans le but d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs populations en matière de protection et de sécurité, les autorités ivoiriennes ont mis sur pied depuis le 2 septembre 2011, un organe dénommé « Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité » (PLCC). Cet organe a pour missions de :

« effectuer des enquêtes judiciaires portant sur les infractions visant ou utilisant des systèmes informatiques ; apporter son assistance technique aux services de police et aux services connexes chargés de l'application de la loi lors des enquêtes judiciaires ; contribuer à la mise en place de moyens techniques et au développement de l'expertise pour l'examen et le traçage des systèmes d'information; mener des actions de sensibilisation et d'information sur la cybercriminalité auprès des populations et des autres services de l'administration publique et du secteur privé ; participer à la définition et la mise en œuvre des mesures techniques, organisationnelles et réglementaires dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité ; contribuer à la formation technique des personnels pour le renforcement des capacités en matière de lutte contre la cybercriminalité. » (AfricaCyberMag, 2022 ; p.1)

De ces éléments constitutifs à ces missions, la communication constitue un maillon essentiel dans la lutte menée par la PLCC ; mieux, l'action communicationnelle de cette structure étatique se formalise à travers la mise sur pied d'un service « Communication », à l'instar des services « Enquête » et « Coopération policière » qui sont en son sein. Parmi les moyens de communication qu'elle emploie pour cette mission figurent les réseaux sociaux, ce qui n'est pas anodin. En effet, les réseaux sociaux constituent une plateforme majeure sur laquelle se déroulent les usages licites et illicites du web, et donc la présence de la PLCC sur cette plateforme, comme assurant un rôle de police, a tout son sens. De même, selon V. Mabillard et al. (2023, p.1), depuis leur apparition, les réseaux sociaux exercent une influence croissante sur la communication des organisations aussi bien publiques que privées, et ce d'autant que ces entités doivent faire face à un environnement de plus en plus numérique où un nombre croissant d'individus (plutôt jeunes) s'informent sur les réseaux sociaux et délaissant les médias de masse traditionnels. Il convient de noter, en nous référant à l'étude de V. Mabillard et R. Zumofen (2023, p.474), qu'en tant que processus organisé, la communication publique, via ce moyen peut toucher une personne, un groupe précis, ou un ensemble non défini de destinataires, la finalité étant d'atteindre efficacement les citoyens. Objets d'un intérêt croissant, les médias sociaux disposent, d'après ces auteurs, non seulement

d'une dimension « physico-technologique », mais également d'une dimension « message ». Cette dernière dimension qui permet à l'émetteur de communiquer différemment ou de façon innovante, de surcroît plus rapidement avec le plus grand nombre possible de personnes connectées, est ce qui intéresse fortement les Organisations (V. Mabillard et al. 2024). Ainsi, hormis le cas en Côte d'Ivoire, nous avons l'exemple du Ministère de la santé ougandais qui se sert depuis novembre 2014 des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) afin de compléter les efforts de communication qu'il déployait déjà ; et ses communications sur ces deux plateformes numériques prennent la forme d'activités de sensibilisation et de relations publiques, d'annonces importantes, de clarifications, de communiqués de presse, de déclarations, etc. (The Alliance for Malaria Prevention, 2020, p. 4). Par ailleurs, la façon de transmettre le message constitue un facteur de succès déterminant qui doit être pris en considération. À ce propos, selon K. Schmid et al. (2008) et G. Oyono (2024), le contenu d'un message et la stratégie employée pour le transmettre doivent être adaptés aux besoins et aux caractéristiques du public cible pour plus d'efficacité, notamment lorsqu'il s'agit de la lutte contre la cybercriminalité. Pour R. Petty et J. Cacioppo (1986) donc, il faut que l'information soit bien élaborée afin de convaincre l'individu d'adopter un comportement sécuritaire ou de protection.

Cependant, dans le contexte actuel où la menace sécuritaire est partout présente, trois (3) types de public cible du message de lutte contre toutes formes d'insécurité existent, selon D. Mackey et L. Kristine (2013). Ce sont, tout d'abord, les populations innocentes (potentielles victimes ou victimes), ensuite les personnes qui ont pour projet de se muer en délinquants ou criminels, et enfin les délinquants ou criminels en activité. Dans un tel contexte, l'enjeu du message devient déterminant même si l'organisation émettrice cherche à inciter le public visé à adopter des comportements plus sécuritaires par la fourniture d'instructions ou de conseils sur leur manière d'agir (V. Sacco & R. Silverman, 1981, p.195). C'est dans ce cadre que notre étude s'inscrit. Au regard de l'ambition de cette étude qui est celle de faire adhérer tous types de cible au message de changement de comportement, nous formulons la question générale suivante : quelle est la stratégie, en termes de messages de lutte contre la cybercriminalité, mise sur pied par la PLCC sur sa page Facebook pour inciter les populations au changement de comportement ? Deux questions opérationnelles en découlent :

- ✓ Quels genres de messages la PLCC adresse-t-elle au public, via sa page Facebook face au phénomène de la cybercriminalité ?
- ✓ Quels enjeux constituent les messages publiés par la PLCC sur sa page Facebook dans la lutte contre la cybercriminalité ?

Cette étude s'articule autour de quatre (4) grandes parties, à savoir : le positionnement théorique, la méthodologie, les résultats et la discussion.

1. Positionnement théorique

Notre étude repose sur la théorie de la persuasion. Cette théorie est communément étudiée sous trois (3) angles : celui de la structure des médias, du contenu des messages et des effets des communications. Selon cette théorie, la communication est conduite dans le but d'influencer, de changer les attitudes ou les comportements des individus vis-à-vis d'un sujet précis (D. Benoit, 1995). Elle stipule que la persuasion est le résultat d'un processus cognitif et affectif qui implique l'attention, la compréhension, l'acceptation et l'action. Pour J-N. Kapferer (1978, p. 12), cette théorie permet de mieux

s'imprégner du contexte qui prévaut pour mettre à la disposition du public un message correct, complet, clair et cohérent, et susciter un changement durable de comportement. Pour ce faire, un effort conscient visant à influencer le récepteur à travers un acte de communication est exigé de la part de l'agent de persuasion. Les moyens utilisés à des fins de persuasion sont très variés, allant des procédés linguistiques (syntaxiques et sémantiques), argumentatifs (rhétoriques) ou psychologiques (séduction, manipulation), au langage corporel, aux images, etc. (G. Miller, 2002, p.7). Le cadre persuasif repose sur le contenu du message, le contexte et l'audience. La théorie de la persuasion offre un cadre précieux pour la communication en gestion de crise, telle que celle dont notre étude fait allusion à travers le phénomène de la cybercriminalité. Elle souligne l'importance d'une communication crédible, centrée sur l'auditoire et répondant à ses préoccupations. Cette crédibilité doit faire preuve de transparence et de responsabilité pour gagner et maintenir la confiance de la cible. La gestion efficace d'une crise dépend des organisations par leur capacité à orienter les perceptions, attitudes et comportements de leurs cibles de manière positive et constructive. Ici, l'accent est mis sur le code utilisé pour transmettre le message. D'après S. Hall et al. (1994, p.31), avant qu'un message puisse avoir un « effet », il doit d'abord être approprié en tant que discours signifiant, et être décodé de façon significative. C'est cet ensemble de sens décodé qui « a un effet », influence, divertit, instruit ou persuade, et ce avec des conséquences très complexes sur le plan de la perception, de la cognition, de l'émotion, de l'idéologie ou des comportements. Parmi les trois angles propres à la théorie de la persuasion, cette étude se focalise sur le contenu des messages diffusés par la PLCC sur sa page Facebook et ce d'autant que celle-ci se donne pour mission d'identifier les codes utilisés dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, et de les analyser dans une perspective d'efficacité auprès du public cible.

2. La méthodologie

Pour cette recherche, le choix de l'étude documentaire impose l'usage de la technique de l'analyse de contenu des publications de la PLCC sur sa page Facebook (<https://web.facebook.com/plcc.ditt>), créée le 2 novembre 2016. La recherche menée a consisté à collecter, sur cette plateforme numérique, toutes les informations relatives à la sensibilisation ou à la lutte contre la cybercriminalité. Les informations prises en compte sont celles datant du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024. La raison du choix de cette période est que nous voulons avoir des données les plus récentes possibles vu que les techniques des cybercriminels changent d'aspects au fur et à mesure que le temps passe (T. Jagatic et al., 2005, p.95). L'univers du corpus, c'est à dire, le nombre total de publications de cette structure étatique sur sa page Facebook durant la période mentionnée précédemment, est composé d'un ensemble de 119 publications. Au nombre de ces publications, 39 ont été faites au mois de janvier, 15, au mois de février, 16, au mois de mars, 15, au mois d'avril, et 17, au mois de mai et au mois de juin. Pour déterminer la taille de notre échantillon, voire du corpus à analyser, nous nous sommes basés, en tenant compte du libellé de notre sujet, sur deux (2) critères qui sont : la pertinence des publications et leurs caractères innovants. Ainsi, 70 publications de la PLCC, mises en ligne durant le premier semestre de l'année 2024, ont été retenues. La méthode d'analyse de contenu de notre corpus a été faite sur la base des textes ou des messages publiés en fonction de leurs typologies. Ainsi, de notre analyse, nous avons fait ressortir sept (7) typologies de messages qui sont : les conseils sur l'usage d'internet, les informations sur les activités de la PLCC, la publication de messages de vœux, la

présentation des infractions cybercriminelles et sanctions judiciaires, la présentation de cybercriminels arrêtés, l'emploi de l'argot ivoirien, et le positionnement de la PLCC.

3. La présentation des résultats

La présentation de nos résultats se fera en fonction de la typologie des messages de la PLCC faite prudemment.

3.1. Les conseils sur l'usage d'internet

Image 1 : La vigilance en ligne recommandée par la PLCC



Source : Page Facebook de la PLCC (<https://web.facebook.com/plcc.ditt>), 5 mars 2024

La PLCC publie sur sa page Facebook des messages de sensibilisation avec un ton modéré, propre à la délivrance de conseils aux personnes qui utilisent internet. Parmi ces messages l'on a ceux qui sont relatifs aux mœurs, comme : « *Évite de te filmer ou de prendre des photos nues avec ton téléphone* » (publié le 15 mars 2024). Il y a aussi des consignes données aux populations en ce qui concerne la sauvegarde de leurs données personnelles, comme on peut ainsi lire : « *Attention aux campagnes de phishing dont l'objectif est de vous emmener à saisir vos données personnelles ; données personnelles qui pourront par la suite être réutilisées pour vous escroquer ou accéder à vos comptes (Facebook, Mails, Instagram, etc.)* » (publié le 16 janvier 2024), ou encore : « *Soyez vigilants en ligne, car la sécurité de vos informations personnelles est entre vos mains* » (image 1). Les présents et opportunités promis, relayés constamment sur internet sont dans le viseur de la PLCC qui recommande aux usagers de réseaux Internet d'être méfiants, c'est qu'indique ce message en date du 20 janvier 2024 : « *Attention ! Méfie-toi des offres trop belles pour être vraies* ». Certaines consignes de la PLCC portent également sur la prudence que les usagers doivent faire preuve face aux fausses informations ou fakenews, comme : « *Pour ne pas assumer les conséquences néfastes d'une fausse information, évite d'être complice de propagation de fakenews en les partageant sans réfléchir. Soyons responsables en ligne* » (publié le 10 janvier 2024). Les bonnes manières relationnelles sur Internet sont également prises en compte dans les messages de sensibilisation de la PLCC ; c'est le cas notamment du message posté le 16 avril 2024 : « *N'insulte pas ou ne menace pas une personne avec qui tu discutes sur internet ou par SMS* », de celui publié le 2 février 2024 : « *Reste*

respectueux envers les autres en ligne, évite les insultes, la discrimination ou la provocation en ligne», tout comme celui publié le 14 janvier 2024 : « *Évite les commentaires négatifs ou offensant sur les réseaux. Cela peut contribuer à propager de la haine et la division. En partageant des messages positifs, nous créons un environnement agréable pour tous. Soyons responsables en ligne.* ». En somme, la PLCC recommande aux utilisateurs d'Internet de faire preuve de la plus grande prudence, ce qui se résume dans ce message : « *La prudence en ligne est la clé pour contrer les menaces de la cybercriminalité* » (publié le 2 avril 2024).

La diffusion d'informations sur les activités de la PLCC, via sa page Facebook, constitue aussi une particularité des messages conçus par cette organisation.

3.2. Les informations sur les activités de la PLCC

Image 2 : Sensibilisation de la PLCC sur l'usage responsable des réseaux sociaux



Source : Page Facebook de la PLCC (<https://web.facebook.com/plcc.ditt>), 26 juin 2024

Les messages publiés par la PLCC ont également pour but d'informer les internautes, plus précisément les usagers de sa page Facebook sur ses activités liées à la lutte contre la cybercriminalité ou à l'usage responsable des réseaux sociaux. C'est ainsi qu'elle a fait une publication le 26 juin 2024 sur le lancement d'une campagne de sensibilisation menée par le Ministère de la Communication, dénommée #enlignetousresponsables (image 2), avec pour slogan « stop au sorcier numérique ». Le 21 juin 2024, cette plateforme a porté à la connaissance des internautes, la tenue de la deuxième édition du Forum national sur la protection des données à caractère personnel, qui a eu lieu le mercredi 19 juin 2024. Plusieurs autres publications relatives aux comptes rendus des activités de la PLCC sur le terrain portent sur les actions de sensibilisation des membres de cette plateforme auprès des étudiants et élèves dans des établissements universitaires et scolaires. C'est le cas par exemple de celle tenue à l'Université Alfourqane, à Abidjan, dont le thème était : « *les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux et les peines encourues en cas d'infraction cybercriminelle* » (publié le 14 mai 2024). Il y a aussi le cas de celle tenue le 4 mai 2024 auprès des élèves des classes de CM1 et CM2 du village de N'Gattadolikro, sensibilisés sur les dangers liés au mauvais usage de l'Internet (publié le 14 mai 2024), et de celle tenue le 26 avril 2024 au sein du Collège Sainte-Camille

auprès des élèves des classes de troisième et de terminale. L'objectif pour la PLCC était d'informer et de sensibiliser ces apprenants sur les risques liés à la mauvaise utilisation des réseaux sociaux, ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter en ligne. Un point particulier a été mis dans cette campagne de sensibilisation sur les dangers de la tricherie en ligne lors des examens scolaires et universitaires de fin d'année. D'autres actions que la PLCC a menées et publiées sur sa page Facebook portent sur ses séances de formation auprès de professionnels, initiées dans le cadre toujours de la lutte contre la cybercriminalité. Ainsi, l'on a la publication du 10 juin 2024 de sa séance tenue à l'État-major de la gendarmerie nationale, à cette même date, dont le thème était : « *L'importance de la cybersécurité dans la sécurité nationale et état des lieux de la cybercriminalité en Côte d'Ivoire* ». La PLCC communique également sur la tenue de salons et de rencontres nationales et internationales en lien avec la cybercriminalité. C'est ce que démontre sa publication sur le déroulement le mercredi 19 juin 2024, à Abidjan, de la deuxième édition du Forum national sur la protection des données à caractère personnel, ainsi que de celle de la tenue le lundi 10 juin 2024 du Salon international de l'intelligence artificielle de la défense et de l'espace (publié le 11 juin 2024).

Les vœux adressés aux populations font partie également des messages publiés par la PLCC sur sa page Facebook dans sa stratégie de lutte contre la cybercriminalité.

3.3. La publication de messages de vœux

Image 3 : Vœux de la PLCC à l'occasion de la fête du travail



Source : Page Facebook de la PLCC (<https://web.facebook.com/plcc.ditt>), 1^{er} mai 2024

La PLCC malgré son statut de « police ou commando du web », se veut être une institution intégrée dans le quotidien des populations, proche de ces dernières et partageant avec elles des moments de joie. C'est ainsi qu'elle transmet sur sa plateforme numérique ses vœux à toutes les populations sans exception lors des événements commémoratifs ou cérémonies festives. Ainsi, l'on peut lire pour ce qui est du Nouvel An : « *La PLCC vous souhaite une bonne et heureuse année 2024* » (publié le 1^{er} janvier 2024). Elle marque également sa présence à travers des messages de vœux formulés lors des fêtes religieuses chrétiennes, comme par exemple : « *La PLCC vous souhaite une bonne fête de la Pentecôte* » (publié le 19 mai 2024), « *La PLCC vous souhaite une bonne fête de pâques* » (publié le 31 mars 2024). De même, elles formulent ses vœux lors des fêtes musulmanes. Ainsi, peut-on lire : « *La PLCC vous souhaite une bonne fête*

de ramadan » (publié le 10 avril 2024), « *La PLCC vous souhaite une bonne fête de Tabaski* » (publié le 16 juin 2024). Elle marque aussi sa présence lors des fêtes à caractère social. Ainsi, l'on a : « *la PLCC vous souhaite une bonne fête des Mères* » (image 3), « *la PLCC vous souhaite une bonne fête du Travail* » (publié le 1^{er} mai 2024). Elle n'oublie pas aussi de publier des messages lors de journées internationales qui épousent sa mission, comme celui-ci : « *La PLCC vous souhaite une bonne journée mondiale des Technologies de l'Information et de la Communication* » (publié le 17 mai 2024).

Comme on peut le voir, des messages de gaieté et de joie, la PLCC en publie, mais aussi des messages répressifs, notamment ceux présentant au grand public numérique, des infractions cybercriminelles et les sanctions judiciaires qui en sont rattachées.

3.4. Présentation des infractions cybercriminelles et sanctions judiciaires

Image 4 : Sanction relative à l'incitation à des troubles à l'ordre public



Source : Page Facebook de la PLCC (<https://web.facebook.com/plcc.ditt>), 25 juin 2024

Les sanctions judiciaires consécutives aux infractions cybercriminelles dont fait cas le Code pénal ivoirien composent certains messages publiés par la PLCC sur sa page Facebook. Ces messages coercitifs, de plusieurs ordres, ainsi que les peines encourues par les cybercriminels, sont portés à la connaissance des internautes. Ainsi l'on a : « *Incitation à des troubles à l'ordre public = 5 ans d'emprisonnement* » (image 4) ; « *Chantage à la vidéo = 10 ans d'emprisonnement* » (publié le 18 juin 2024) ; « *Usurpation d'identité = 5 ans d'emprisonnement* » (publié le 11 juin 2024) ; « *Incitation à la haine en ligne = 5 ans d'emprisonnement* » (publié le 4 juin 2024) ; « *Atteinte à l'honneur et à l'image = 5 ans d'emprisonnement* » (publié le 28 mai 2024) ; « *Spoliation de compte (email ou réseaux sociaux) = 2 ans d'emprisonnement* » (publié le 7 février 2024) ; « *Fraude sur les transactions électroniques = 3 ans d'emprisonnement* » (publié le 5 février 2024) ; « *Fausses ventes en ligne = 2 ans d'emprisonnement* » (publié le 3 février 2024) ; « *Fraude bancaire = 3 ans d'emprisonnement* » (publié le 2 février 2024) ; « *Vol d'information = 10 ans d'emprisonnement* » (publié le 23 janvier 2024) ; « *Accès frauduleux à un système d'information = 2 ans d'emprisonnement* » (publié le 22 janvier 2024) ; « *Chantage à la vidéo = 10 ans d'emprisonnement* » (publié le 18 janvier 2024) ; « *Incitation à la*

haine en ligne = 5 ans d'emprisonnement » (publié le 17 janvier 2024) ; *« Incitation à des troubles à l'ordre public = 5 ans d'emprisonnement »* (publié le 16 janvier 2024) ; *« Usurpation d'identité = 5 ans d'emprisonnement »* (publié le 11 janvier 2024) ; *« Atteinte à l'honneur et à l'image = 5 ans d'emprisonnement »* (publié le 9 janvier 2024).

Par ailleurs, la PLCC a publié le 9 janvier 2024 un message incitant les internautes à la prise de conscience, en ces termes : *« En postant sur internet, pense à la loi sur la cybercriminalité ! »*. De même à travers ses slogans figurant en général à la fin de chacun de ses messages, elle met en garde non sans appeler à la responsabilité : *« La PLCC vous regarde, soyons responsables en ligne »*, *« (publié le 7 février 2024), « Ne soyez pas surpris ! »* (Publié le 4 juin 2024), *« Soyons prudents !!! »* (Publié le 5 février 2024), *« Nul n'est censé ignorer la loi ! »* (Publié le 3 février 2024), *« La PLCC nous regarde »* (publié le 9 janvier 2024).

Dans sa dynamique répressive, la PLCC publie aussi des messages présentant des cybercriminels mis hors d'état de nuire grâce à ses actions.

3.5. La présentation de cybercriminels arrêtés

Image 5 : Des cybercriminels mis aux arrêts par la PLCC



Source : Page Facebook de la PLCC (<https://web.facebook.com/plcc.ditt>), 7 mars 2024

La PLCC diffuse régulièrement sur sa page Facebook des informations avec des photos (cependant en cachant les yeux) et les initiales des noms et prénoms de cybercriminels (hommes et femmes) en illustration. De manière pratique, les publications dans ce sens sont des révélations faites au grand public concernant les tactiques criminelles de ces individus, et les stratégies mises sur pied par la PLCC pour les contrer, les arrêter, et par la suite leur faire condamner par la justice. L'objectif ici est de trois (3) ordres : tout d'abord, dissuader tous ceux qui seraient tentés de suivre la voie de ces cybercriminels, ensuite, mettre en garde les cybercriminels encore dans la nature, et enfin, rassurer les populations sur la capacité d'action dont dispose la PLCC pour les protéger. Différents

chefs d'accusation avec les modes opératoires de cybercriminels pris entre les ‘’mailles des filets’’ de la PLCC sont portés à la connaissance du grand public à travers la page Facebook de cette organisation. Parmi ces chefs d'accusation, l'on a : *les fausses bourses en ligne, l'utilisation frauduleuse d'éléments d'identification de personnes physiques et escroquerie* (témoignage publié le 28 juin 2024), *l'utilisation frauduleuse d'éléments d'identification de personnes morales et escroquerie en ligne en bande organisée* (témoignage publié le 21 juin 2024), *chantage et escroquerie sur internet* (témoignage publié le 14 juin 2024), *fraude à l'examen* (témoignage publié le 10 et 12 juin 2024), *fausses offres d'emploi* (témoignage publié le 7 juin 2024), *apologie de l'avortement* (témoignage publié le 31 mai 2024), *atteinte à l'honneur et à l'image* (témoignage publié le 24 mai 2024), *publication de données à caractère sexuel* (témoignage publié le 17 mai 2024), *menace de mort et injures au moyen d'un système d'information* (témoignage publié le 10 mai 2024), *recherche effrénée et sans morale de buzz* (témoignage publié le 16 avril 2024), *la spoliation du compte d'autrui* (témoignage publié le 5 avril 2024), *appropriation de biens d'autrui* (témoignage publié le 22 mars 2024), *chantage à la vidéo de nudes* (témoignage publié le 8 mars 2024), *fraude sur le porte-monnaie électronique* (témoignage publié le 1^{er} mars 2024), *diffusion de fausses informations* (témoignage publié le 23 février 2024), etc.

La PLCC s'imprègne également du langage familier local, propre aux Ivoiriens, afin de porter ses messages de lutte contre la cybercriminalité.

3.6. L'emploi de l'argot ivoirien

Image 6 : Message argotique de la PLCC en réponse aux publications de nudes par les cybercriminels



Source : Page Facebook de la PLCC (<https://web.facebook.com/plcc.ditt>), 26 mars 2024

Dans sa tactique de sensibilisation, la PLCC s'évertue à publier sur son site Internet des messages sous un ton humoristique dans un langage courant, et composé de mots ou d'expressions argotiques ivoiriens, notamment le nouchi. Le nouchi est un langage typiquement ivoirien, fruit du brassage du français, des langues locales et bien d'autres langues, ainsi que de nombreux mots ou expressions d'origines encore inconnues ou mots fabriqués (J. Kouacou 2015). Ainsi, la PLCC fait usage de certains mots et expressions les plus récentes et en vogue de cet argot pour se positionner, rassurer les

usagers d'internet et surtout menacer les cybercriminels. Pour ce qui est de l'emploi des mots, l'on a pour exemples :

- ✓ “grin” (espace public où les informations partagées sont truffées de mensonges), avec comme message : « *Mon nom au grin* » (publié le 20 juin 2024) ;
- ✓ “bouai” (dégager, refouler), « *À l'heure-là, moi je vais suivre tes instructions et puis tu vas vider mon compte mobile money ? Faut bouai, pardon !* » (Publié le 9 avril 2024) ;
- ✓ “gaou” (ignorant) : « *Je ne suis plus un gaou, hein !!! Tu tentes de me tromper pour vider mon compte d'argent. Je bouai tout ce que tu dis et je ne compose aucun code de validation* » (publié 30 avril 2024) ;
- ✓ “besta” (amie) et “papos” (secrets) : « *Tu es ma besta et c'est toi qui casses mes papos sur internet... La PLCC ma nouvelle besta va t'apprendre à être responsable en ligne. J'ai confiance en elle* » (publié le 19 mars 2024).

Pour ce qui est des expressions « nouchies » utilisées par la PLCC dans certains de ses messages, l'on a comme exemples :

- ✓ “au calme” (simplement et à la perfection) et “on ne pleure pas après” (interdit de regretter) : « *Tu as publié mes nues pour me faire du mal ? La PLCC gère au calme... On ne pleure pas après hein !!!* » (Image 6) ;
- ✓ “Lire l'heure” (regretter amèrement) : « *Si tu me menaces de mort par SMS ou sur Internet, je saisis la PLCC... Tu vas lire l'heure.* » (Publié le 23 avril 2024).

Le dernier type de message que la PLCC publie sur sa page Facebook, selon notre analyse, c'est celui relatif à son positionnement.

3.7. Positionnement de la PLCC

Image 7 : Positionnement de la PLCC face aux publications d'images non autorisées



Source : Page Facebook de la PLCC (<https://web.facebook.com/plcc.ditt>), 11 janvier 2024

La PLCC entend à travers ses messages publiés sur sa page Facebook se positionner à la fois comme une institution qui “trouble le sommeil” des cybercriminels et qui rassure les personnes qui font d’Internet, un usage responsable. C’est ainsi qu’elle publie des messages montrant son omniprésence non seulement sur Facebook, mais également sur le réseau social Tik Tok, tel que celui datant du 19 janvier 2024 : « *La PLCC est sur Tik Tok!* ». La PLCC se veut d’être aussi une institution totalement gravée dans la mémoire de tout individu qui planifierait une ou plusieurs actions condamnables sur Internet ; trois de ses messages publiés en janvier 2024 l’attestent : « *Si tu voles le mot de passe de quelqu'un ou ses données personnelles, pense à la PLCC* » (publié le 24 janvier 2024), « *Quand tu insultes ou diffames en ligne, pense à la PLCC* » (publié le 15 janvier 2024), « *Si tu postes l'image de quelqu'un (nu ou habillé) sans son autorisation, pense à la PLCC.* » (Image 7).

Les différents types de messages publiés par la PLCC face au phénomène croissant de la cybercriminalité présentent des enjeux que nous allons discuter à présent.

4. Discussion des résultats

Dans la lutte contre la cybercriminalité, la sensibilisation des populations constitue l’un des moyens importants utilisés par les pouvoirs publics, et certaines organisations non gouvernementales. La sensibilisation se définit comme tout processus visant à informer et outiller les populations sur un problème éminent auparavant identifié, afin de favoriser une prise de conscience collective, susciter la réflexion, mais aussi leur permettre de passer à l’action, selon le Bureau International Catholique de l’Enfance (BICE, 2021, p.7). Les messages de sensibilisation dans la lutte contre la cybercriminalité, comme tous messages de sensibilisation, ont un ton d’amabilité à travers l’information et la persuasion des populations à un comportement sain pour leur bien-être. C’est dans ce cadre que s’insèrent certains messages de la PLCC en Côte d’Ivoire, messages diffusés sur sa page Facebook. En effet, ceux-ci visent à informer les populations sur les activités de cette organisation, à les conseiller quant à l’utilisation prudente et responsable d’Internet ou des réseaux sociaux. Cette organisation va plus loin en se rapprochant des populations par la diffusion de messages de vœux lors de fêtes marquant ou animant la vie sociale, d’évènements ou de cérémonies liés à la cybersécurité ou non. La PLCC se positionne de ce fait comme une entité de proximité, c’est-à-dire proche des populations. Ce positionnement est un choix stratégique important, car par lui, cette plateforme gouvernementale entend attirer l’attention du public, gagner sa confiance et partager ses réalités pour faire aisément passer ses messages sur la cybercriminalité. Selon J-L. Wybo et al. (2015, p.38), de plus en plus d’autorités investissent dans les réseaux sociaux et les utilisent pour diffuser de l’information auprès du public pour la prévention et l’alerte, mais aussi pour transmettre des recommandations dans les situations d’urgence.

Globalement, la sensibilisation dans le contexte de la cybercriminalité vise à rendre la société plus résiliente face aux cyberrisques, selon le Centre National pour la Cybersécurité (NCSC, 2023) et J-L. Wybo et al. (2015, p.39). La sensibilisation ici joue le rôle de prévention. À ce niveau, parmi les grandes approches préventives destinées à réduire l’incidence ou la prévalence de certains phénomènes criminologiques, il existe celle dite primaire (D. Mackey, L. Kristine 2013). Inspirée du domaine de la santé et adaptée à la criminologie par P. Brantingham et F. Faust (1976), la prévention primaire a habituellement comme but de cibler la population en général pour réduire les risques qu’un crime ne soit commis. Ainsi, l’accent est mis sur l’anticipation, raison pour laquelle, d’après P. Brantingham et F. Faust (1976, p.288), ce type de prévention serait la plus prometteuse. Elle se présente sous forme de campagne de prévention utilisant différents moyens de communication de masse. Pour V. Sacco et M. Trotman (1990, p.96), parmi les campagnes de prévention contre la cybercriminalité, il y a celles qui

définissent le problème et celles qui ont pour but d'éduquer les utilisateurs quant aux façons de réduire les risques. Une campagne de prévention efficace doit s'assurer que le public cible ait une bonne exposition aux contenus de la campagne (V. Sacco et R. Silverman, 1981, p.195) et que les thèmes de la campagne soient perçus comme évidents (S. Star et H. Hughes, 1950, p.393; H. Mendelsohn, 1973 ; p.55).

La façon de transmettre le message constitue aussi un facteur de succès déterminant qui doit être pris en considération (K. Schmid et al., 2008, p.33), sans compter le facteur feedback avec la possibilité pour les internautes de donner leur avis, de partager, de "liker", ce qui accroît la portée organique des messages. Les réseaux sociaux disposent donc selon A. Dine (2021, p.360) d'un pouvoir d'influence au cœur de l'enjeu de la sensibilisation du public en temps de crise, ce qui accroît la probabilité de changement comportemental souhaité. Ces plateformes numériques permettent de diffuser des informations gouvernementales et de transformer les dynamiques d'engagement citoyen. Cependant la page Facebook de la PLCC, comme pour la plupart des pages des gouvernements, d'après V. Mabillard et R. Zumofen (2024), demeure un réseau purement « informationnel », sans transformer de manière fondamentale la relation unidirectionnelle, descendante, des flux d'informations

Par ailleurs, l'emploi de messages menaçants ou coercitifs, comme nous l'avons vu lors de notre analyse, caractérisent certains messages de la PLCC. La coercition dans le cas que nous concerne, est un instrument aux mains des autorités ivoiriennes, via la PLCC, au même titre que la sensibilisation, pour lutter contre la cybercriminalité. Il s'agit ici de l'usage de menaces afin d'influencer le comportement des individus (J. Henrotin, O. Schmitt et S. Taillat, 2015). En Côte d'Ivoire, le principal outil théorique de lutte contre la cybercriminalité est la création ou le brandissement des lois relatives à la lutte contre ce phénomène (R. Bazare et al. 2017, p.125). Le législateur dispose en effet d'un arsenal juridique complet, et ce d'autant que le pays est considéré comme l'une des plaques tournantes de la cybercriminalité en Afrique. Le dispositif mis en place dans ce cadre est essentiellement répressif (M. Quémener, 2011, p. 61). Pour le Rational Choice Theory (RCT) qui s'approche de la théorie de la dissuasion, l'éventualité d'une menace de punition est une condition susceptible d'entraîner le désistement de l'acte criminel (T. Pratt et al. 2006, p.10). Selon ce même modèle, il existe trois conditions nécessaires pour s'assurer qu'un individu ne commette pas de crime. Tout d'abord, la punition doit être rapide, ensuite elle doit être assurée, et enfin elle doit être sévère (en proportion avec l'acte). Deux (2) types de communication utilisée dans ce genre de campagne existent. Ce sont d'une part, les campagnes ciblant les délinquants, c'est à dire les campagnes qui cherchent à dissuader les criminels de commettre des crimes en les informant qu'ils sont à risques. Ici, la méthode utilisée par la PLCC, dans ses messages est de révéler une partie de l'identité et les procédés de cybercriminels arrêtés, et cela afin de servir d'exemple à ceux qui tenteraient de nuire aux utilisateurs d'Internet ; d'autre part, ce sont des campagnes promouvant les interventions en prévention qui ont pour but d'informer la population locale qu'il y a des agences ou des organismes dont le rôle est de réduire les taux de crimes (K. Bowers & S. Johnson, 2003). C'est ce que fait la PLCC qui se positionne à travers certains de ses messages comme une organisation capable de traquer et de combattre efficacement les cybercriminels, ce qui pourrait rassurer les victimes de ce phénomène et les utilisateurs d'internet. De même, cette organisation dans cette dynamique coercitive, n'hésite pas employer le nouchi, argot pourtant employé généralement dans les campagnes de sensibilisation pour véhiculer des messages sous un ton aimable, humoristique et amical (Y. Doffou, 2019, p.161).

Les messages faisant appel à la peur, comme c'est le cas avec l'usage de la coercition, peuvent entraîner le changement de comportement (J. Blondé et F. Girandola, 2016, p.

68), cependant l'effet inverse peut se produire selon plusieurs auteurs. En effet, pour M. Bradley (2000), ces messages peuvent pousser certains individus ciblés à avoir recours à des stratégies de défense, c'est-à-dire qu'ils vont se garder d'entrer en contact avec de tels messages ou minimiser leurs portées ce qui ne favorise pas l'acceptation de l'appel au changement de comportement. Ici donc, la peur que tente de susciter le message menaçant induit un « effet de résistance » chez certaines cibles et diminue la persuasion étant donné que le message est traité par ces dernières de manière sélective et biaisée. Abondant dans cette idée, L. Block & P. Williams (2002, p.816) affirment qu'un message conçu et publié dans l'intention de menacer peut entraîner sa moins bonne mémorisation, de même que sa lecture moins longue (S. Brown & E. Locker, 2009, p.520). Le message sera par conséquent analysé de manière à éviter les informations menaçantes, à minimiser la gravité ou les implications personnelles de la menace. Quand bien même les informations menaçantes sont évitées, l'individu prend du coup conscience des risques et du besoin de se protéger, plutôt qu'à changer de comportement, selon J. Blondé et F. Girandola (2016, p. 84).

Conclusion

Cette étude visait à analyser et à relever les enjeux des messages que la Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité (PLCC) en Côte d'Ivoire diffuse sur sa page Facebook. Les données obtenues ont montré que la gestion de la problématique de la cybercriminalité par cet organisme public met en lumière deux (2) types de messages. Le premier type concerne les messages de sensibilisation. Avec un ton d'amabilité, il vise à conseiller les populations connectées sur l'usage responsable et prudent d'internet, à les informer sur les activités de la PLCC, et à leur présenter ses vœux. Le second type concerne les messages coercitifs. Ici, le ton est plutôt ferme et menaçant à l'encontre des cybercriminels et de tous ceux qui seraient tentés de se livrer à cette pratique prohibée. La révélation de l'identité des cybercriminels arrêtés, la présentation des peines que tout utilisateur malveillant d'internet encoure, ainsi que les nombreuses mises en garde, vont dans le sens de la dissuasion voulue par cette plateforme. Cette communication à deux facettes de la PLCC qui est d'ordre public, c'est à dire d'intérêt général (P. Zémor, 2008, p. 4), a pour finalité, le changement de comportement des populations. En effet, cette communication consiste à empêcher par des messages, les utilisateurs du web de se lancer dans un usage imprudent et malveillant d'internet. L'éducation sur l'éthique de cet outil numérique devient ainsi un impératif quotidien pour les autorités via cette plateforme. Dans cette perspective, l'organisme émetteur doit ainsi savoir s'adapter au contexte, aux attentes et aux besoins de ses interlocuteurs, et choisir des messages capables d'inciter ces derniers à adopter un comportement responsable. Dans ce cas, il faut, selon J. Chappé (2011, p.9), des messages qui répondent à trois (3) conditions qui sont : accrocher et capter l'attention des individus, leur proposer une conduite efficace à suivre, et faire en sorte que ceux-ci aient confiance en leurs capacités à mettre en pratique, avec succès, la conduite proposée, et non se limiter, à la première condition. L'efficacité de l'usage de ce type de communication incombe à la PLCC, car, selon J-L. Wybo et al. (2015, p.38), lorsqu'une autorité décide de créer un compte numérique, cela l'engage à être réactive en temps de situation d'urgence. Reste cependant à savoir si ces messages diffusés par cet organisme étatique sur sa page Facebook ont un impact sur les usagers.

Références Bibliographiques

Africa CyberMag (2022). *La PLCC : bras offensif pour la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire*. CyberSpector. <https://cybersecuritymag.africa/plcc-bras-offensif-pour-lutte-contre>

[cybercriminalitecoteivoire#:~:text=La%20PLCC%20a%20pour%20mission,loi%20lor%20des%20enqu%C3%AAtes%20judiciaires](#). Consulté le 26 décembre 2024 à 15h24.

AL-ALI Abdelrahman Abdalla, NIMRAT Amer et BENZAID Chafika (2018). *Combattre la cybervictimisation : prévention de la cybercriminalité*. Jahankhani, H. (éd.), Cybercriminologie. Sciences et technologies avancées pour les applications de sécurité. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-97181-0_16.

BAZARE Raymond, BAMBA Ladji et DOLLE Kadidja (2017). « Cybercriminalité ou "broutage" et crimes rituels à Abidjan : logiques des acteurs et réponses au phénomène, cas des communes de Yopougon et d'Abobo ». *European Scientific Journal*. 13 (23), p.104-128

BENOIT Denis (1995). *Introduction aux Sciences de l'information et de la communication : Manuel*. Paris, France. Les Éditions d'Organisation.

BERELSON Bernard (1952). *Analyse de contenu dans la recherche en communication*. Glencoe, Illinois. La presse libre.

BICE (2021). *La sensibilisation communautaire pour la réinsertion de l'enfant en conflit avec la loi*. Guide pratique. https://bice.org/app/uploads/2021/12/3.Esb2_Guide-sensibilisation-communautaire_CIV.pdf. Consulté le 16 juin 2024.

BLOCK Lauren et PATTI Williams (2002). « Annuler les effets de la crise et du blocage : réduire le traitement défensif des messages personnels ». *Journal of applied social psychology*, 32 (1), p.803-833.

BLONDE Jérôme et GIRANDOLA Fabien (2016). « Faire "appel à la peur" pour persuader ? ». *Revue de la littérature et perspectives de recherche*. 116 (1). p. 67-103.

BOGUI Jean-Jacques. (2010). « La cybercriminalité, menace pour le développement : les escroqueries internet en Côte d'Ivoire ». *Afrique contemporaine*. Éditions De Boeck Supérieur. 2 (234). p.155-170.

BOOS Romain (2016). *La lutte contre la cybercriminalité au regard de l'action des Etats*. Doctorat de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lorraine à Nancy.

BOWERS Kate et JOHNSON Shane (2003). *Utilisation de la publicité à des fins préventives*. Manuel de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire. London : Home Office. Première édition.

BRADLEY Margaret (2000). *Émotion et motivation. Manuel de psychophysiologie*. New York. Cambridge University Press.

BRANTINGHAM Paul et FAUST Frédéric (1976). Un modèle conceptuel de la criminalité prévention. *Criminalité et délinquance*. 2 (2), p. 284-296.

BROWN Stephen et LOCKER Emma (2009). « Réponses défensives à un message anti-alcool émotionnel ». *Psychology & Health*. 24 (5), p. 517-528.

CHAPPE Julien (2011). « Persuader en faisant peur : un aperçu des principaux modèles théoriques des appels à la peur ». *Revue électronique de Psychologie Sociale*. n°5, p.9-13. <https://psychologiescientifique.org/wp-content/uploads/2018/02/Chapp%C3%A9-2011-Persuader-en-faisant-peur-un-aper%C3%A7u-des-principa.pdf>.

DINE Amina (2021). « Le rôle des réseaux sociaux dans la sensibilisation du public au temps du Covid 19 ». *Alkalim*. 6 (1), p. 356-374.

DOFFOU Brice Anicet Yavo (2019). « L'usage du 'nouchi' dans les campagnes de santé publique en Côte d'Ivoire : impact sur l'appropriation des messages diffusés ». *Les parlers urbains africains au prisme du plurilinguisme : description sociolinguistique*. 1(1), p. 161-175.

HALL Stuart, ALBARET Michèle et GAMBERINI Marie-Christine (1994). « Codage/décodage. Réseaux ». *Les théories de la réception*. 12 (68), p.27-39

HENROTIN Joseph, SCHMITT Olivier et TAILLAT Stéphane (2015). *Guerre et stratégie*. Paris, France. Presses Universitaires de France.

JAGATIC Tom, JOHNSON Nathanaël, JAKOBSSON Markus et MENCZER Philippe (2005). « Hameçonnage social ». *Communications de l'ACM*. 50 (10), p. 94-100.

KAPFERER Jean-Noël (1978). *Les chemins de la persuasion : le mode d'influence des médias et de la publicité sur les comportements*. Paris, France : Gauthier-Villars.

KOFFI Hamanys et SORO Oumar (2022). « Stratégie de lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire ». *Revue Internationale du Chercheur*. 3 (2), p. 106-130.

KOUACOU N'Goran Jacques (2015). *Le nouchi en Côte d'Ivoire : description d'une variété de français en pleine évolution*. Thèse unique de doctorat en Lettres modernes. Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

MABILLARD Vincent, ZUMOFEN Raphael et DUBOIS Philippe (2023). *La communication publique sur les médias sociaux : Défis, risques et perspectives*. Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.

MABILLARD Vincent et ZUMOFEN Raphaël (2023). « La relation État-citoyen sur les médias sociaux. Tendances et profils-types des villes françaises ». *Politiques et management public*. 4 (4), p. 471-490.

MABILLARD Vincent et ZUMOFEN Raphaël (2024). *Performance de la communication publique sur les réseaux sociaux : mesurer l'engagement et comprendre le rôle des influenceurs*. Public ! Le blog de la recherche et de l'innovation en gestion publique. <https://igpdepublic.hypotheses.org/5802>. Consulté le 16 avril 2024.

MACKEY David et LEVAN Kristine (2013). *Prévention du crime*. Burlington, Kindle Edition.

MENDELSON Harold (1973). « Quelques raisons pour lesquelles les campagnes d'information peuvent réussir ». *Public Opinion Quarterly*. 37(1), p. 50–61.

MILLER Gerald (2002). *Être persuadé : quelques distinctions fondamentales*. Le manuel de persuasion : développements théoriques et pratiques. Thousand Oaks, CA : Sage. p. 3-16. <https://doi.org/10.4135/9781412976046.n1>

NCSC (2023). *Cyberstratégie nationale (CSN)*. Schwarztorstrasse. <file:///C:/Users/HP/Downloads/Nationale-Cyberstrategie-NCS-2023-04-13-FR.pdf>. Consulté le 6 mai 2024.

OYONO Etoa Georges (2024). « La politique de lutte contre la cybercriminalité au Cameroun : entre formalisme déclaratif et opérationnalisation poussive (2010-2020) ». *Les Cahiers du CEDIMES*. 19 (Hors-série n° 2024/HS2), p. 29-40.

PETTY Richard et CACIOPPO John. (1986). *Communication et persuasion : centrale et périphérique voies vers le changement d'attitude*. New York, NY : Springer-Verlag

PRATT Travis, CULLEN Francis, BLEVINS Kristie, DAIGLE Leah & MADENSEN Tamara (2006). *Le statut empirique de la théorie de la dissuasion : une méta-analyse*. New Brunswick, NJ : Éditeurs de transactions.

QUEMENER Myriam (2011). « Concilier la lutte contre la cybercriminalité et l'éthique de liberté ». Sécurité et stratégie. Éditions Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises. 1 (5), p. 56-67

SACCO Vincent et SILVERMAN Robert (1981). « Prévention de la vente du crime : l'évaluation d'une campagne médiatique ». *Revue canadienne de criminologie*. 23 (1), p. 191-202.

SACCO Vincent et TROTMAN Marie. (1990). « Programmes d'information publique et violence familiale : leçons tirées de l'expérience de la prévention du crime dans les médias de masse ». *Revue canadienne de criminologie*. 32(1), p. 91-105.

SCHMID Kristina, RIVERS Suzane, LATIMER Amy et SALOVEY Peter. (2008). « Ciblage ou adaptation ? Maximiser les ressources pour créer des communications efficaces sur la santé ». *Mark Health Serv*, 28(1), p. 32-37.

STAR Shirley et HUGHES Helen (1950). « Rapport sur une campagne d'éducation : le plan de Cincinnati pour les Nations Unies ». *Revue américaine de sociologie*. 55(4), p. 389-400.

The alliance for malaria prevention (2020). *Les réseaux sociaux en tant qu'outil clé du changement social et de comportement dans le contexte de la transmission du COVID-19*

https://allianceformalariaprevention.com/wpcontent/uploads/2022/05/SBC_Social_Media_Covid-FR.pdf. Consulté le 8 mai 2024.

WYBO Jean-Luc, GOUTTAS Catherine, FREYSSINET Eric et LIONS Patrick (2015). « L'impact des réseaux sociaux dans la gestion des crises et le cybercrime ». *Sécurité et stratégie*. Éditions Club des directeurs de sécurité des entreprises. 1 (18), p. 37-43

ZEMOR Pierre (2008). *La communication publique*. Paris, PUF, coll. Que sais-je ?

LES TRIBULATIONS RÉFÉRENTIELLES DE LA GRAMMATICALISATION ESPAGNOLE DU PRONOM « ON »

Aboubakar SYLLA

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

aboubakarsy07@gmail.com

Lydie IBO

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

ibo_lydie@yahoo.fr

Résumé

Outre sa valeur étymologique, tant que les connaissances contextualisées ne sont données, les grammaticalisations espagnoles de « on » se confrontent à des tribulations référentielles en raison du flou référentiel qu'il entretient. À cet effet, cette contribution s'appuie sur les moyens de référence afin de réduire le problème traductivo-grammatical qu'occasionne « on » dans son accueil hispanique. Fort de cette ambition, notre étude, pour une mise en parallèle adéquate de nos corpus franco-hispaniques, use des outils sémantico-pragmatiques et des états contextuels nécessaires à la précision du/des référent(s) hispaniques de « on » avec comme mobile théorique la grammaticalisation. En l'occurrence, l'aboutissant de la démarche adoptée montre que la compréhension des principes de coréférence des axes traductifs franco-hispaniques constituent un vecteur de paramétrage traductif.

Mots-clés : Espagnol, on, Tribulations, référentielles, grammaticalisation.

Abstract

Beyond its etymological value, until contextualized knowledge is provided, spanish grammaticalizations of "on" face referential tribulations due to the referential vagueness it maintains. To this end, this contribution relies on means of referentialization to reduce the translational-grammatical dilemma that "on" causes in its hispanic reception. With this ambition in mind, our study, for an adequate parallelization of our franco-hispanic corpora, uses the semantic-pragmatic tools and contextual states necessary to clarify the hispanic referent(s) of "on" with grammaticalization as the theoretical motive. In this case, the outcome of the adopted approach shows that understanding the principles of coreference of franco-hispanic translation axes constitutes a vector of translation parameterization.

Keywords : Spanish, on, Tribulations, referentials, grammaticalization.

Introduction

En nous y mettant, nous avons découvert qu'en dépit de sa forte hybridité actantielle qui fait de lui une particule grammaticale bigarrée, le biphasé pronom personnel/pronom indéfini On regorge des valeurs de représentations délimitées en français. En espagnol, faute d'avoir un équivalent monosémique en propre, ce biphasé détient des correspondances aux allures structurelles hétéroclites non exemptes de délimitation. En fait, dans ses pleines référenciations pragmatiques, les valeurs actantielles incarnées par On en espagnol se laissent découvrir à travers des faits d'emploi de systèmes linguistiques formels isolés ou intégrés. En conséquence, sa « grammaticalisation » se confronte à des tribulations d'ordre référentiel en raison du manque de catégorisation des actants qu'incarnent les corpus.

Partant, les travaux tantôt récoltés sur les correspondants espagnols unitaires de On, tantôt récoltés sur sa traduction alternent entre incomplétude, imprécision et des orientations autres qu'entre le français et l'espagnol à proprement parlé. Encore, la rareté de supports y afférent dans la dimension franco-hispanique constitue une réalité manifestement flagrante. De là, advient la nécessité de l'élaboration de notre réflexion censée aboutir sur le paramétrage de la traduction hispanique de On à partir d'un processus de cloisonnement des catégories référentielles qui lui sont propre. En effet, la mise en œuvre de cette ambition prend pied dans la réponse de la question suivante :

- Comment la délimitation des catégories actantielles incarnées par On et ses correspondants hispaniques constitue un tremplin traductif ?

Tout bien considéré, la réponse à cette question s'abreuve dans la vérification des hypothèses selon lesquelles :

- La référence au contexte d'énonciation et au cotexte peuvent servir d'aiguille dans la saisie des catégories actantielles portées par les axes traductifs coréférentiels.
- La maîtrise du rôle communicatif des structures linguistiques que constituent les axes traductifs est susceptible de favoriser la connaissance des pronoms sujet sous-jacents.

Bien entendu, la double possibilité franco-hispanique de la manifestation expressive des valeurs actantielles coréférentes permet de dégager la ligne de conduite de notre recherche qui, manifestement, est de type qualitatif car, elle s'inscrit dans ce que (Marie-Fabienne 2006 :28) appellent « l'interactionnisme symbolique ». En l'occurrence, si la traduction engendre de l'interaction linguistique à l'échelle bilingue, les sujets ou plutôt les actants en sont les symboles dont la précision d'éléments de correspondance entre deux langues importe dans ce travail de recherche. Celui-ci s'ouvre à partir de la fixation du cadre méthodologique et théorique. En effet, ces cadres constituent les piliers de la présentation de nos résultats sous la forme d'un corpus bilingue. À la fin, la discussion et les interprétations des résultats présentés déclinent non seulement la vérification de nos hypothèses, mais aussi, elle répond à la question centrale ci-dessus mentionnée.

1. Cadre méthodologique et théorique

1.1 Cadre méthodologique

D'inspiration andragogique, notre étude tire ses origines d'un constat, à savoir : celui des écueils dans le choix du correspondant adéquat de On en espagnol chez les étudiants. Cette situation, dans laquelle les étudiants et même certains enseignants naviguent à vue s'observe pendant les cours de traduction du français vers l'espagnol s'érige, dans la pratique, en un problème d'ordre grammatical. En effet, la traduction est, en partie, le champ d'application de la grammaire dans une perspective d'acquisition de compétences traductives et de transfert d'idée. Sous ce ton, elle échappe à la gangue de son appréhension comme une discipline théorique créant ainsi, une situation d'enrichissement mutuel entre elle et la traduction. Encore, ce ton nous octroie la latitude de poser que la grammaire et la traduction campent intimement dans une interdépendance créatrice de compétence traductive et grammaticale aux caractères empiriques. Alors, par nécessité d'étiquetage, nous avons intégré en effet l'idée que cette liaison à la fois systématique et systémique fait de la traduction de On un fait de transfert linguistique suscitant un problème identifiable comme "traductivo-grammatical" ou "grammatico-traductif".

Ainsi, il convient de préciser avec acuité que quelle que soit la source des phrases porteuses de nos corpus, le seul critère de leur sélection qui vaille est celui de la mention identique des valeurs actantielles franco-hispaniques formant des binômes bilingues à

coupler avec justesse référentielle par traduction grammaticale. C'est justement ce pour quoi les phrases porteuses en question ont été regroupées selon leurs référents actantiels correspondant(s). Autrement dit, la catégorisation de nos corpus est soumise à une logique qui est d'ordre contextuel. Elle s'effectue en respect de la correspondance hispanique du/des sujet(s) du verbe implicitement indiqué(s) à travers On.

Au regard de cette dynamique de classification, il convient de noter que le contexte et le cotexte constitueront les systèmes d'appréhension de la délimitation et de la précision du/des contenu(s) actantiel(s) de chaque correspondant grammatical singulier et polyréférentiel hispanique de On. Ainsi, à partir de cette fixation de notre espace et pilier réflexifs se dégage la démarche en vogue dans cette étude.

Celle-ci adopte une méthode descriptive pour la résolution de notre problématique selon une « approche proprement traductologique, qui prend la traduction pour objet d'étude spécifique. » esquissée par (R-J Ladmiral, 2010, 7). De manière factuelle, notre méthode consiste à décrire les différents états référentiels de On en fonction du/des référent(s) clé(s) parmi les outils grammaticaux qui en constituent les correspondants actantiels hispaniques. Selon la marge de manœuvre de cette méthode, la valeur quantitative portée par les différents correspondants hispaniques de On se constituera, tout bien considéré, en vecteur de schématisation systématique adossé au contexte ainsi qu'au cotexte.

Techniquement, l'appartenance linguistique des structures de représentation actantielle franco-hispanique justifie le choix de l'approche qui sous-tend notre méthode en ceci que pour (A. Klimkiewich 2008, 188) : « En traduction, c'est le comparatisme qui se sert mieux des acquisitions de la linguistique structurale pour mieux expliquer les transferts interlinguistique. » D'ailleurs, le point de vue théorique de (A. Sylla, 2022, 121) corrobore cette idée de Aurelia quand il pense que :

La traductologie part de la compréhension du texte de départ et d'arrivée afin d'élargir l'interprétation comparative des langues qui les sous-tendent de sorte à aboutir à la description des implications (positives ou négatives dans une perspective communicative) du phénomène traductif notoire dans les hélices sémantique, sémiotique et culturelle du texte d'arrivée.

Ceci étant, à partir du maillage grammatical de nos corpus ayant droit à des accueils grammaticaux en espagnol, se dégage le cadre théorique de notre travail traductologique. Ainsi, la mention interlinguistique impose le choix de deux théories. L'une ordonne le transfert entre deux structures grammaticales tandis que l'autre constitue le principe de formalisation des charges référentielles de celles-ci en français et en espagnol. De toute évidence, la fonction des structures grammaticales s'invite au débat en raison de leur portée spécifiquement représentative, donc communicative. D'où, notre choix pour le champ de la grammaire fonctionnelle comme arrière-plan théorique. Mais avant, la présentation de la nature grammaticale de notre corpus français devient un acte impérieux en ceci que celle-ci (la nature) est imbibée des vecteurs de détermination et d'indétermination référentielle(s) ; lesquels constituent une des données incontournables dans notre analyse traductologique.

1.2 Présentation grammaticale de nos corpus

Dans son ipséité identitaire, On relève tantôt d'un pronom personnel tantôt d'un pronom personnel, voir même d'un pronom personnel indéfini dont la plasticité engendre des brouilles référentielles en termes d'actant (s) désigné (s). Quelle que soit sa posture, il incarne, à l'aune de sa complexité traductive, ce que (A. Rabatel, 2001, 29) appelle « l'avatar d'un narrateur anonyme » en français mais, avec quelques infimes espoirs de précisions en espagnol. On constitue donc la marque linguistique de ce que, nous, pour notre part, sommes, enclins de qualifier de structure polysémique à anonymat référencé.

En la matière, il est opportun de mentionner que les précisions de Alain Rabatel de même que celles de (C. Blanche-Benveniste, 1988, 16) et de (A. M. Gjerdal 2008, 167) relatives à la nature de On, en tant que pronom personnel, fixent les piliers de sa reconnaissance. En effet, la substance de leurs analyses reconnaît la valeur d'un pronom personnel à cette particule linguistique sous la condition qu'il se réfère « à un personnage co (n) textuellement saillant [...] à même d'indiquer des traces énonciatives du focalisateur. » Cependant, son appréhension contraire, c'est-à-dire, son indéfinition et les caractéristiques qui en découlent sont, de façon plus indiqués, notoires dans l'œuvre théorique issues des inspirations suivantes de (M. Riegel *et alt.* 1994, 197) :

Sa valeur de base est, en effet, celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personne d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon plus précise [...] Cette indétermination le rend plus apte à fonctionner comme le substitut de tous les pronoms personnels en les rejetant dans l'anonymat.

Tout bien considéré, il convient de tenir pour recevable l'idée qui rappelle que On, quelle que soit sa mention (défini ou indéfini) relève d'un système linguistique de camouflage d'actant(s) à désigner. C'est d'ailleurs cette posture qui investit tout son complexe traductif en espagnol dans laquelle plusieurs figures grammaticales se positionnent en vecteur d'équivalence selon le contexte d'emploi textuel. Ainsi, (A. M. Gjerdal, 2008, 37), dans son bilan constituant la croisée des points de vue des grammaires sur On, le qualifie de porteur de : « [...] tension importante inhérente à son potentiel sémantique très complexe. » C'est justement ce pour quoi dans notre cadre théorique, nous adoptons ces symboles ci-dessus mentionnés en ceci que leurs puissances permettent d'explorer à la fois les contenus de On et d'en décliner les possibilités de traduction en tant que figure grammaticales aux correspondances hispaniques grammaticales.

1.3 Cadre théorique

Le cadrage théorique du présent travail est, dans sa conception, mixte. Il se dégage non seulement à partir des valeurs sémantiques, mais aussi, des possibilités traductives entre les binômes franco-hispaniques que constituent On et ses correspondants. Les valeurs en question, en tout état de cause, se découvrent dans les propos de (F. Landragin, et N. Tanguy, 2014, 99) selon lesquelles « [...] *on* ne se réfère qu'à des référents humains. » en tant que « référent flou. » En effet, nous tenterons de développer et d'appliquer un modèle d'analyse qui permette de prendre en compte le niveau des spécificités référentielles de On censé être en concordance avec les différentes représentations hispaniques de celles-ci. À proprement parler, la théorie de la référence de Landragin et Tanguy décline les différentes franges de la puissance ainsi que l'implication de On dans l'identification d'un ou des référent(s) dans une dynamique de référenciations à un ou à des êtres(s) humain(s). Dans les profondeurs de notre analyse, nous exploiterons les dimensions référentielles qui constituent des sous-catégories du statut de référent flou de On étiqueté par ces auteurs.

En conséquence, le style de notre modèle analytique requiert, en raison de la posture grammaticale de nos corpus bilingues, la théorie de la « grammaticalisation. » Pour ce faire, nous nous appuyons particulièrement sur le modèle développé par (S. Koné et A. Sylla, 2025, 203). Cette théorie traductologique, d'origine diachronique et structuraliste, décline la traduction grammaticale comme un vecteur de transfert d'idée (s) entre les entités grammaticales dont la distinction est liée à celle des deux langues à travers lesquelles circulent les idées à transférer. Ces auteurs ivoiriens, dans la conclusion de leur approche traductologique théorisante, stipulent l'idée suivante :

Ainsi donc, la grammaticalisation interlinguistique ou la traduction des éléments textuels ayant un caractère grammatical, se rapporte à une opération de type linguistique dans un processus de transfert des idées d'une langue de départ à une langue d'arrivée. En fin de compte, il convient de mentionner qu'en traduction ou en traductologie, il y'a grammaticalisation quand une/des unité(s) de traduction à caractère grammatical de la langue de départ est/sont traduit(es) par une/des unité(s) de traduction à caractère grammatical dans la langue d'arrivée. [Par conséquent], la grammaticalisation est la traduction d'une construction grammaticale de la langue départ par une construction grammaticale de la langue d'arrivée.

Partant de ce point de vue théorique, la grammaticalisation s'identifie comme la possibilité fondatrice de la réitérabilité interlinguistique des catégories grammaticales aux fins de transfert d'idée(s). C'est pourquoi, dans le déroulement de notre analyse nous nous prévaudrons de cette théorie afin de pouvoir donner à connaître les conditions logiques de la mobilité concordante de la puissance référentielle de *On* avec son/ses correspondant (s) espagnol(s). En l'occurrence, le dénombrement des correspondants en question se veut perceptible à travers nos échantillons ci-dessus mentionnés. Ainsi, se dégage la facture empirique de notre réflexion qui, pour en cerner les piliers, nécessite une pénétration dans les profondeurs de notre cadrage théorique. Ceux-ci se constituent de la grammaire fonctionnelle mettant l'accent sur le fonctionnement logico-circostanciel des outils grammaticaux dans une perspective communicative qui se précise, elle-même, selon l'allure contextuelle du texte et la position cotextuelle sur laquelle agit dans les corpus en étude.

Singulièrement, la connaissance des fonctions de nos corpus est en effet le principe de l'appréhension de leur spécificité communicative que favorise la grammaire fonctionnelle dont la marge de manœuvre est, telle que structurée par (A. Atchrimi et T. O. Oyeniyi 2022, 353) de relier, au mot prêt, « [...] les catégories grammaticales aux fonctions communicatives qu'elles remplissent. » C'est justement dans cette perspective que s'inscrit la présentation de notre résultat à même de donner à entrevoir le rapport fonctionnel sous-jacent entre *On* et son/ses correspondant(s) dans une dynamique d'équivalence référentielle mutuelle.

2. Présentation des résultats

2.1 Aperçu concomitant de la grammaticalisation de *On*

Cette section de notre travail de recherche mobilise au total 32 entités phrastiques et leur traduction respective. Celles-ci, réparties entre 4 tableaux élaborés par nous-même, constituent des supports qui regorgent nos corpus franco-hispaniques disposés en sorte de reflet en vue d'en faciliter la visualisation concomitante. Par ailleurs, l'intitulé de chaque tableau constitue, en soi, un guide pour une appréhension de la posture structurelle de nos objets réels d'étude. Chaque intitulé indique donc la proportion référentielle, grammaticale et communicative propre aux classes de traduction considérée dans leur ipséité. Par la suite, s'abreuvant des actions incarnées dans les théories mobilisées, nous nous approprions les corpus afin d'en décrire la typologie quantitative des actants en tenant compte de leur appartenance interlinguistique.

Tableau 1 : On = Verbe (3e personne du pluriel)

Version française	Traduction espagnole
On lui a volé son cabri de couleur marron	Le robaron el cabra de color moreno
On raconte que la vie est quelque chose d'éphémère	Cuentan que la vida es efímera
Depuis un endroit tout noir, on disait : « je veux que Christine soit ma fiancée. »	Desde un lugar negro, decían: 'quiero que Cristina sea mi novia.'
On a emporté tout ce qu'on peut imaginer sans laisser de traces	Llevaron todo de lo que podemos imaginar sin dejar trazas.
Il me vient à l'esprit qu'on criait depuis le septième étage	Se me antoja que gritaban desde el sexto piso.
Il me semble qu'on parlait dans les environs	Me parece que hablaban en los alrededores.
On a tué le chien du voyageur à pied abruti par la canicule	Mataron el perro del caminante embrutecido por la canícula.
On lisait Federico Garcia Lorca quelque part en ville	Lían a Federico García Lorca en algún parte de la ciudad.

Tableau 2 : On = Verbe (3e personne du pluriel)

Version française	Traduction espagnole
On a pour ma personne un très grand amour	Tienen para mí un gran amor
On a peur de la colère des manifestants	Temen la cólera de los manifestantes
On bavarde en raison de l'absence du professeur	Charlan por la ausencia del profesor
On proteste contre la flambée du prix des pommades	Protestan contra el alza súbita del precio de pomadas
On dit vouloir entrer en grève à partir du dimanche	Dicen querer estar de huelgas a partir del miércoles
A la récolte on vient me ramasser les régimes de graines	Durante la cosecha vienen a recogerme los racimos de banana
On lui a retiré son permis de conduire	Le retiraron la licencia.
On vend le bétail à bas prix pendant la saison sèche	Venden el ganado durante la estación seca.

Tableau 3 : On = Se + Verbe (3e singulier)

Version française	Traduction espagnole
On a découvert l'Amérique au XV ^e siècle	Se descubrió américa en el siglo XV
On vit en France dans la crainte de la chaleur	Se vive en Francia con el miedo al calor
On châtiât avec la guillotine dans l'Espagne du Siècle d'Or	Se castigaba con la guillotina en la España del Siglo de Oro
On trouve des pigmés là-bas au Gabon	Se encuentra a pigmeos allí en Gabón
On dit qu'on a forcé Socrate à boire de la ciguë.	Se dice que forzaron a Sócrates a beber cigüeña
Au moyen âge, on ne connaissait pas le support écrit.	En la edad media, no se conocía los soportes de escribir
Avant on vivait de la chasse et de cueillette	Antes se vivía de la caza y de la cosecha
On dit qu'il pleut actuellement au Venezuela	Se dice que llueve actualmente Venezuela.

Tableau 4 : On = Se + Verbe (3e pluriel)

Version française	Traduction espagnole
Dans mon village on mange les fougères	En mi pueblo se come helechos
On peut voir le ciel une fois au-dessus d'un gratte-ciel	Se puede ver el cielo una vez encima de un rascacielo
On remarque qu'après la pluie il y'a le beau temps	Se nota que despues de la tempestad viene el calma
On boit beaucoup de café en période de fraîcheur	Se bebe mucho café en tiempo de frio
Ici on mange couramment l'Attiéké	Aquí se come attiéké comunmente
On peut dormir dans l'auberge	Se puede dormir en la posada
On sait que la monnaie de la Cote d'Ivoire est le Franc CFA	Se sabe que la moneda de Costa de Marfil es el franco CFA
On l'attend devant son immeuble	Se le espera delante de su inmueble

Tableau 5 : On = Uno (s) + Verbe (3e singulier/pluriel)

Version française	Traduction espagnole
On se presse de boire l'eau à la source tant la chaleur était forte	Uno se apresura a beber el agua de la fuente tanto el calor era fuerte
En premier ressort, on a décidé qu'on devait manger quelque chose, mais il était déjà minuit.	Como primera medida, uno decidió que debía comer algo, pues era la media tarde
On est dans la plus grande boutique de l'Afrique	Una está en la tienda más grande de África
Monsieur de professeur, quand on enseigne, il faut aimer les repetition.	Senor profesor, cuando uno imparte clases, tiene que gustar las repeticiones.
On n'est pas disposé à plaisanter à cause de la fatigue	Uno no está para bromas por estar enfadado
On remarque que l'ambiance colorée du marché pousse à faire des achats	Uno nota que el ambiente colorista del mercado empuja a realizar compras
On ne se serait pas plaint si la vie était comme celle que promettent les hommes politiques	Uno no se seria quejado si la vida era como lo prometen los hombres políticos
On sentait l'oignon pour avoir préparé des heures durant	Unas olían a cebollas por haber cocinados tantas horas

2.1 Présentation descriptive des traductions de On

En tant que tel, les agissements de la traduction entendue comme opération se notent de manière manifeste selon deux modalités linguistiques distinctes. Cette double caractéristique des modalités en question se compose de l'usage de structures formelles indépendantes qui obéissent à des règles d'accord et de la considération de systèmes de conjugaison dont la valeur en nombre se veut essentielle dans la saisie du degré d'indéfinition des équivalents hispaniques de On. En la matière, les représentations hispaniques de On, pour une précision de contenu référentiel, restent sujettes à une brouille quantitative et typologique en nécessité de description par catégorie grammaticale.

La première frange d'accueil hispanique de On est incarnée par des verbes conjugués à la troisième personne du pluriel. Il convient de signaler au premier abord que la structure de cette forme verbale fait le lit à l'appréhension d'une pluralité référentielle accentuée. Le verbe dans l'expression de l'action, quel que soit le temps qui détermine l'entrain de son usage, ne dispose d'aucun indice à même d'exposer avec clarté la quantité et le type de personnes ayant exécutées—l'action qui la conforte. À cet effet, la pluralité référentielle à laquelle nous faisons allusion fait office d'une instance d'indétermination outrée de/des actant(s) notoire à travers la traduction produite la traduction.

Ainsi, s'en référant au contexte et au cotexte d'énonciation des entités phrastiques qui logent nos corpus, l'impact de la considération de leurs sens dans la dimension communicative indique une non précision fortement marquée de la/des personne(s) ayant exécuté les actions exprimées à travers les verbes. Dans ce cadre, ces deux instances, c'est-à-dire, le contexte et le cotexte situent, de manière tout à fait absolue, le locuteur hors du champ de déroulement des faits. De toute évidence, il y'a là, une preuve d'innocence du locuteur dont la modeste tâche n'a pour limite que de relater un fait authentique ou tenable pour authentique. C'est pourquoi, dans le premier tableau, la saisie du sens émanant de la lecture des verbes de **robaron, cuentan, decían, llevaron, gritaban, hablaban, mataron** et de **leían** projettent dans l'esprit l'idée des actes dont l'/les actant-exécutants campent dans l'indétermination totale.

Contrairement à cette innocence clairement accentuée du locuteur qui ne se contente que de raconter les faits, les circonstances de l'apparition, une fois délimitées, réinscrivent dans un autre registre ce rôle du verbe mis à la troisième personne du pluriel pour revêtir le On français. En effet, la seconde frange de traduction en est la preuve manifestement flagrante.

Dans cette seconde possibilité de transfert hispanique de On, le contexte d'énonciation que nous qualifions de circonstance de prise et d'acte de parole, constitue un vecteur de délimitation qui s'érige en possible vecteur de dénombrement des actants. Partant, il importe de mentionner que le cotexte, en tant qu'environnement immédiat du mot au sein de la phrase détient le rôle d'un pivot tout aussi essentiel que le contexte dans la circonscription de valeur actantielle de la traduction de On. Ici, les éléments tels que **...para mí, ...cólera de los manifestantes, ...la ausencia del profesor, ...contra el alza súbita del precio de pomadas, ...estar de huelgas a partir del miércoles, Durante la cosecha...a recogerme los racimos de banana, Le ...la licencia et ...el ganado durante la estación seca** font office d'indices d'indication d'informations sur des référents désignés par le locuteur. Ils constituent pour autant des vecteurs de précision de la quantité et du type d'actant dont la présence se justifie à travers On.

En conséquence, la mention totale de l'indétermination s'estompe donnant à la fois une idée quoique plus ou moins déchiffrable de la catégorie de référents ainsi que le nombre celle-ci. De surcroît, ces indices placent le locuteur dans la posture de celui qui détient une connaissance certaine ou une certaine connaissance concernant les faits racontés.

Au-delà de tout doute raisonnable, la présence du locuteur sur le lieu des faits campe dans la non certitude quelle que soit la posture du discours censé être direct ou indirect à en croire à la trame communicative des exemples ci-dessus mentionnés. D'ordinaire, ce constat se révèle en partie distinct de l'idée que nous inspire le tableau suivant, c'est-à-dire, celui occupant la troisième position.

En effet, la troisième frange de la traduction de On incarnée par la formule **On = Se + Verbe (3e singulier)** agit en système grammatical ayant le statut de désignation d'une catégorie stricte d'/des actant(s). En tout état de cause, le/les actants concernés par l'action exprimée à travers le verbe se trouvent situé(s) tantôt par relation contextuelle tantôt par relation cotextuelle. Il n'est tout d'égo pas rare que leur situation soit l'apanage de ces deux instances textuelles à la fois. Le locuteur, dans cette formule traductive hispanique de On se limite à donner une idée portant sur l'espace, le temps et surtout l'action qui y est menée par une catégorie de personne susceptible de vivre ou de faire ce dont parle l'esprit communicatif porté par le sens du verbe. Sous cette formule, le temps de conjugaison constitue un vecteur de précision sur une époque ou un espace considéré. En clair, l'historicité et l'appartenance territoriale du fait raconté constituent, en tant que telles, des conditions d'exclusion du locuteur dans le déroulement du fait présenté. Toutefois, il importe de retenir que cette exclusion dépend du contexte d'énonciation du fait dont les circonstances sont relatées. En effet, ce constat est le même avec le second degré de cette formule qui incline l'idée de la possible participation du locuteur au fait raconté.

Le second degré en question, par la présence d'actualisateurs contextuels et cotextuels en son sein, désigne une catégorie de personnes parmi lesquelles figure ou peut figurer le locuteur. Dans ce cas d'espèce, les exemples en présence font état d'un On au sein duquel les référents imprimés sont la personne du locuteur ainsi que toutes les personnes se trouvant ou susceptibles de se trouver à l'endroit de la situation d'énonciation. En l'occurrence, l'indicateur spatial, comme champ de présence ou de possible présence du locuteur et des autres actants, revêt la posture d'un facteur de déclinaison de la catégorie de personne portée par On et sa traduction ; les éléments cotextuels comme **mi pueblo, encima de un rascacielo, la tempestad, Aquí, en la posada, Costa de Marfil es el franco CFA, delante de su inmueble** en sont la preuve. Si les indices physiques sont en cause dans l'indication des catégories référents portés par On pour ce tableau 4, ceux du tableau 5 se distinguent par le truchement de mots qui évoquent le sensationnel.

Bien évidemment, dans le Tableau 5 : On se rend par Uno + Verbe (3e singulier/pluriel). En grammaire espagnole, Uno, dans sa variance en genre et en nombre se rapporte au pronom sujet **Je** qui parle et à qui il parle. Tout bien considéré, cette fonction de substitution de Uno à travers lequel se rend On fait référence à la personne du locuteur en tant que premier actant, donc connaisseur parfait de la situation énoncée par le truchement de la phrase. Dans une moindre mesure, la mention mentaliste de la situation relatée constitue un vecteur de considération du locuteur et toute autre personne se trouvant sur les lieux, surtout le destinataire.

3. Discussion des résultats

Cette section de notre travail de recherche est l'endroit de l'exposition de l'implication du contexte et du cotexte dans la grammaticalisation hispanique de On. À la suite de ce préambule, elle situe les conditions du choix des correspondants hispaniques de On selon les fonctions communicatives qu'elles remplissent afin d'en dégager les paramètres traductifs. Ainsi, constitue-t-elle la dimension structurante de l'objectif de notre travail de recherche.

3.1 Contexte et cotexte : Facteur de catégorisation actantielle

En prélude à tout commentaire, il convient de retenir, avec acuité, que le produit traduit de *On*, dans son ensemble, rappelle sa polyréférentialité hispanique ; laquelle polyréférentialité est, dans sa composante individuelle, systémique ou systématique au plan linguistique. À l'égard de cette posture, le contexte d'énonciation étant la condition de création du cotexte, recouvre, la posture d'une instance textuelle constituant un facteur de catégorisation typologique des référents en vogue dans *On*. C'est d'ailleurs ce pouvoir de précision de sa fonction communicative qui détermine en justifiant le principe de sa grammaticalisation par le truchement d'axes de traduction concordants. Bien entendu, la concordance à laquelle nous faisons allusion est de nature interlinguistique. Dans cette dynamique, la référence au contexte d'énonciation revient à être le socle du sémantisme de *On* et ses correspondants car, au dire de (C. Blanche-Benveniste, 1988, 16) : « C'est le discours qui l'oriente vers la suggestion de telle ou telle référence. » Encore, sur fond d'appui extérieur à nos propos, nous citons (A. M. Gjesdal, 2008, 140) ayant envisagés que :

La dénotation littérale de *On* serait donc un ensemble indéfini d'humains dont l'extension range le seul membre à toute l'humanité. En discours pourtant, on peut viser un individu ou un groupe plus ou moins défini, donc aussi bien le genre que le nombre et le statut énonciatif des membres peut être défini par le co(n)texte.

3.2 Coréférence interlinguistique

Les instances de la réception espagnole de *On* observent trois formes distinctes dont les deux premières sont doublement composites. La présentation des résultats a produit l'appréhension de cette distinction à la fois systémique et systématique. Ainsi, elle s'est constituée en un mécanisme de cloisonnement des correspondants hispaniques par catégorie. En tant que tel, la considération du contexte et du cotexte s'est imposée comme l'unique alternative pour la dissipation du flou référentiel qu'entretient notre corpus ; ce qui fait d'elle, une déictique. Ainsi, suivant le cloisonnement de distinction, les catégories traductives de *On* se laissent découvrir suivant la démarche subséquente.

- *On* = Verbe (3e personne du pluriel)

Partant, la première forme de la première composante de notre corpus indique que *On* se rend par le verbe conjugué à la troisième personne du pluriel. En effet, l'inactivité du contexte en termes de précision frise totalement l'indétermination du delocuté, la personne (qui fait l'action) de qui parle le locuteur. Bien entendu, la personne de conjugaison du verbe qu'est *Ells*, à travers sa correspondance au pronom personnel *Eux* devient le principe d'exclusion du locuteur lui octroyant ainsi la position d'un narrateur limité à raconter la circonstance. Et, c'est justement cette exclusion du locuteur ayant induit l'indétermination du delocuté qui amène (M. Camprubi 1972, 31) à qualifier ce dernier de « quelqu'un d'absolument indéterminé ».

- *On* = Verbe (3e personne du pluriel)

Par contre, la dimension absolue de cette d'indétermination faiblit lorsque le contexte d'énonciation et le cotexte agissent en faveur d'une précision à même de démontrer que le locuteur détient une certaine information relative aux delocutés. En tout état de cause, ces derniers, c'est-à-dire les delocutés, sont, de manière circonstancielle, constitués d'un groupe d'individus susceptible de faire l'action exprimée par truchement du verbe. En l'occurrence, les personnes de conjugaison susceptible de correspondre à cette catégorie de personne désignée sont *Vous* et *Ells*. Ceux-ci, puisque le locuteur, lui-même étant exclu, alors que la personne *nous*, inclut tandis que-*il* à travers sa singularité n'équivaut en aucune manière à la pluralité quantitative exprimée. Tout bien considéré, l'interprétation de la grammaticalisation des

deux premières franges de On, dans leur uniformité, rend raison les propos de Michel Camprubi pour qui « n (morphème de 3^e pers. du pluriel), [...] » représente la marque de l'exclusion du locuteur.

- **On = Se + Verbe (3e personne du sing/plur.)**

De toute évidence, **Se** joue le rôle d'un pronom personnel sujet. Ainsi, à la question de savoir à quel pronom de conjugaison correspond-il ?, nous sommes fortement enclins à répondre qu'il correspond à *tu, vous, il, ils/elles, eux* en raison de la mention historique du fait exécuté par l'ensemble des personnes vivant à l'époque considérée. Selon les apparences, il est porteur des mêmes valeurs que les procédés de grammaticalisation précédents. Au détail près, le facteur temporel et spatial qui souligne sa particularité revêt la posture de la ligne de démarcation entre différents procédés.

Sensiblement, la nuance se fait sentir à travers la référence au contexte d'énonciation et des éléments du cotexte dont le pouvoir permet de cerner la participation ou la possible participation du locuteur comme en témoigne la seconde composante de cette seconde frange de

- **On = Se + Verbe (3e singulier).**

En ces termes, il convient de citer (E. Alarcos, 1978, 163) pour qui « [...] /se/ es un elemento que se transpone el núcleo verbal a la categoría de los caracterizados por la "indeterminación léxica del sujeto", o construcción impersonal. » Ici, les pronoms personnels sujets concernés sont à l'image de la valeur que Michel Camprubi qualifie de « n'importe qui » prenant en compte le locuteur. Alors, les structures lexicales incarnées dans cette traduction sont *Je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles*. Dans ce cadre On exprime une vérité générale qui peut concerner le locuteur.

- **On = Uno/a(s) + Verbe (3e singulier/pluriel).**

Cette forme de grammaticalisation de On tient à travers sa capacité fortement accentuée dans la représentation du locuteur et du destinataire au premier rang des actants incarnés par On. Dans le rang de l'échelonnement des valeurs d'indéfinition, Uno, en raison de sa correspondance hispanique à Je, se pose comme la crème des morphèmes qui place le locuteur et du destinataire au premier plan parmi les actants incarnés. Dès lors, plus que le précédent procédé de grammaticalisation, il constitue le symbole systématique de l'indéfinition clairement délimitée en plus d'incarner le pouvoir de représentation de *tu, il/elle, nous, vous, ils/elles*. Aussi juste que cela puisse paraître, la correspondance de On avec les autres pronoms sujets constitue un tremplin de cloisonnement de sa grammaticalisation hispanique. En la matière, il importe de que souligner la grammaire fonctionnelle à laquelle s'est adossée la théorie de grammaticalisation, dans ses prérogatives, se pose en condition de paramétrage traductif de On.

3.3 Paramètres traductifs de On

La coréférence franco-hispanique cernée et délimitée engage la maîtrise de la fluctuation des correspondances référentielles de On. Le tableau ci-dessous en constitue un champ de cloisonnement traductif que syntétisons selon les interprétations susmentionnées..

Tableau 6 : Synthèse de la grammaticalisation de On

Pronom On	Correspondance référentielle	Facteur traductif hispanique
On	Ils, Elles, Eux	Verbe (3e personne du plur.)
On	Vous, Ils, Elles.	Verbe (3e personne du plur.)
On	Tu, Il, Elle, Vous, Ils/Elles, Eux	Se + Verbe (3e singulier)
On	-Je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles.	Se + Verbe (3e singulier)
On	+ Je, Tu, Toi, Il/Elle, Nous, Vous, Ils/Elles.	Uno + Verbe (3e singulier).

Conclusion

La variance des correspondants hispaniques de On, aussi structurellement différenciée qu'elle puisse paraître, décline une série de spécificité dégagée de laquelle fleurissent les facteurs de la prégnance des catégories référentielles. Chaque correspondant, en tant qu'axe linguistico-traductif, dans son individualité, apparaît imbibé silencieusement d'une catégorie et d'un type donné de référents aussi incarné à travers On. De toute évidence, cette coréférence franco-hispanique, cernée et délimitée justifie le fonctionnement interlinguistique ayant permis d'élaborer le canevas de sa grammaticalisation hispanique. À terme, cette joute analytico-synthétique s'arroge les prérogatives d'une résolution schématisée des tribulations qu'engendre la traduction hispanique de On.

Références Bibliographiques

ADEBAYO Akinsanya Atchimi, Tuluwalope Olubukola Oyeniyi, 2022, « Grammaire fonctionnelle : Son enseignement et son apprentissage », *Kaduna journal of humanities*, Vol. 6, n°1, pp. 341-363.

BLANCHE-Benveniste Claire, 1988, « Le pronom on : propositions pour une analyse », *Cahier de Fontenay*, n° 46-48, pp. 15-30.

CAMPRUBI Michel, 1972, *Études fonctionnelles de grammaire espagnole*, France, Ibérie Recherche, Université de Toulouse-Le Mirail, 112 p.

FORTIN Marie-Fabienne, 2006, *Fondement et étapes du processus de la recherche*, Edition Chenelière Education, Québec, 485 p.

GJESDAL Anje Müller, 2008, *Étude sémantique du pronom ON dans une perspective textuelle et contextuelle*, Thèse de doctorat, Université de Bergen, 247 p.

KLIMKIEWICH Aurelia, 2008, « Que signifie la liberté en traduction littéraire ? Entre le produit, le processus, l'activité et la réflexion critique », *Studia Romanica Posnaniensa*, Vol. 35, pp. 187-198.

LADMIRAL René-Jean, 2010, « Sur le discours méta-traductif de la traductologie », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 55, n°1, pp. 4-14.

LANDRAGIN Frédéric, Tanguy Noalig, 2014, « Référence et coréférence du pronom indéfini On », *Langage*, n° 195, pp. 99-115.

LLORACH Alarcos Emilio, 1978, *Estudios de gramática funcional del español*, Editorial Gredos, Madrid, 354 p.

RABATEL Alain, 2001, « La valeur de ON pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées », *L'information grammaticale*, n° 88, pp. 28-32.

RIEGEL Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France (7e éd. revue et augmentée), 1065 p.

SEYDOU Koné et SYLLA Aboubakar, 2025, « De la gramaticalización y la traducción del francés al español: caso del sintagma verbal y la enclisis », *Akofena*, Varia n° 16, Vol. 2, pp. 193-204.

SYLLA Aboubakar 2022, *La traductologie et l'interlangue dans la production romanesque d'Ahmadou : Cas de la version de "En attendant le vote des bêtes sauvages"*, Thèse de doctorat, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, 374.

**FÉMINICIDE EN CÔTE D'IVOIRE :
ENTRE SILENCE MÉDIATIQUE ET CONTRE-DISOURS NUMÉRIQUES,
UNE ANALYSE COMMUNICATIONNELLE DES RÉCITS DE VIOLENCE
GENRÉE**

THOAT Akoissy Clarisse-Leocadie

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
(Abidjan-Côte d'Ivoire))

cthoat@yahoo.fr

Résumé

Cette étude examine la médiatisation du féminicide en Côte d'Ivoire à travers une approche communicationnelle critique. Elle met en lumière les logiques d'invisibilisation des victimes dans les médias traditionnels, où les violences sont souvent euphémisées et dépolitisées. En parallèle, les actrices féministes investissent les réseaux sociaux pour produire des contre-discours militants, qui nomment les faits, interpellent les institutions et reconfigurent les récits dominants. L'analyse croisée de contenus télévisés, de publications numériques et d'entretiens révèle une fracture discursive entre narration émotionnelle et mobilisation politique. En mobilisant les outils du cadrage médiatique, de l'analyse du discours et de l'agenda-setting, cette recherche propose une lecture critique des rapports sociaux de sexe dans l'espace public ivoirien, et appelle à une transformation des pratiques journalistiques.

Mots clés : féminicide, invisibilisation, cadrage médiatique, mobilisation numérique, communication sociale

Abstract

This study investigates the media representation of femicide in Côte d'Ivoire through a critical communication lens. It highlights how traditional media contribute to the invisibilization of victims and the depoliticization of gender-based violence by framing such crimes as isolated and emotional events. In contrast, feminist activists use social media to produce counter-narratives that name the violence, challenge institutional silence, and reshape dominant discourses. Through a cross-analysis of televised content, feminist digital publications, and semi-structured interviews, the research reveals a discursive divide between emotional storytelling and political mobilization. By mobilizing framing theory, discourse analysis, and agenda-setting, this study offers a critical reading of gender relations in the Ivorian public sphere and calls for a transformation of journalistic practices.

Keywords : Femicide, invisibilization, media framing, digital mobilization, social communication

Introduction

En Côte d'Ivoire, les violences faites aux femmes, et en particulier les féminicides qui sont des meurtres de femmes en raison de leur genre. Ce fléau constitue une réalité sociale persistante, bien que difficilement quantifiable en l'absence de statistiques officielles régulières. Ces actes extrêmes de violence genrée sont souvent relayés par les médias sous forme de faits divers, sans que leur dimension systémique soit reconnue ni nommée. L'émission télévisée Focus Faits divers, diffusée sur la Nouvelle Chaîne Ivoirienne dénommée NCI, illustre cette tendance à la banalisation narrative, où les féminicides sont présentés comme des « drames passionnels » ou des « conflits conjugaux », contribuant à leur invisibilisation symbolique.

Parallèlement, les réseaux sociaux deviennent des espaces de mobilisation féministe, où des militantes, blogueuses et organisations dénoncent ces violences, nomment les faits comme des féminicides, et interpellent les institutions. Ce contre-discours numérique s'oppose aux récits médiatiques traditionnels, en reconfigurant les cadres d'interprétation et en politisant les violences sexistes. Cette étude s'inscrit dans une démarche critique en Sciences de la Communication, visant à interroger les logiques de production, de cadrage et de réception des récits médiatiques sur le féminicide en Côte d'Ivoire. Elle propose une analyse croisée entre les contenus télévisés de l'émission de la chaîne de télévision ivoirienne dénommée Nouvelle Chaîne Ivoirienne en abrégé (NCI). L'émission s'intitule « Focus Faits Divers », les publications féministes sur les réseaux sociaux, et les entretiens menés auprès de journalistes et militantes. À ce propos, l'on se demande comment le traitement médiatique du féminicide en Côte d'Ivoire participe-t-il à l'invisibilisation des victimes et à la banalisation de la violence genrée, ? En quoi les contre-discours féministes numériques permettent-ils de reconfigurer cette narration dominante ? Répondre à ces questions, présume que le féminicide est systématiquement euphémisé dans les médias traditionnels ivoiriens, ce qui empêche sa reconnaissance comme violence structurelle liée au genre ; puis les publications féministes sur les réseaux sociaux numériques constituent un contre-espace discursif, qui permet de nommer les violences, de rendre humaines les victimes et d'interpeller les institutions.

La tension entre récits médiatiques et discours militants révèle une fracture communicationnelle, qui appelle à une transformation des pratiques journalistiques et à une reconfiguration de l'agenda public sur les violences sexistes.

Ainsi l'objectif est de comprendre comment les médias contribuent à la construction sociale du silence, et comment les actrices féministes numériques tentent de rompre cette omerta par des stratégies discursives de visibilité et de mobilisation. Pour l'atteinte de notre objectif, le plan de ce travail va s'articuler en trois parties à savoir :

1. Ancrage théorique et méthodologique
2. Résultat des analyses des récits de la télévision et des réseaux sociaux
3. Discussion croisée et perspectives critiques

1. Ancrage théorique et méthodologique

1.1. Ancrage théorique

Le concept de féminicide constitue le socle théorique de cette étude, car il permet de rompre avec la neutralité du terme "homicide" pour désigner un crime fondé sur le genre. L'analyse de l'invisibilisation médiatique des féminicides en Côte d'Ivoire s'articule autour d'un triple ancrage conceptuel issu des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) et des études de genre : le Féminicide, l'Agenda-Setting et le Framing.

1.1.1 Approche conceptuelle : le féminicide

L'histoire du féminicide, en tant que concept théorique, politique et juridique, s'inscrit dans une longue trajectoire de dénonciation des violences extrêmes faites aux femmes en raison de leur genre. Le terme « féminicide » est popularisé par D. E.H. Russell et J. Radford dans leur ouvrage *Femicide : The Politics of Woman Killing* (1992), où elles définissent le féminicide comme le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme, soulignant ainsi la dimension systémique et patriarcale de cette violence (Russell & Radford, 1992, p. 3). Cette conceptualisation s'oppose à la neutralité apparente du terme « homicide », en mettant en lumière les rapports de

pouvoir et les structures sociales qui rendent possible l'élimination physique des femmes dans des contextes de domination masculine.

Dans le monde, le féminicide a été reconnu comme une problématique majeure notamment en Amérique latine, où les mobilisations féministes ont conduit à l'intégration du terme dans les législations nationales. Au Mexique, les travaux de M. Lagarde ont été déterminants pour faire reconnaître le féminicide comme un crime spécifique dans le Code pénal, à la suite des meurtres de femmes à Ciudad Juárez (M. Lagarde, 2006, p. 15). En Europe, bien que le terme soit moins institutionnalisé, il est mobilisé dans les milieux académiques et militants pour dénoncer les violences conjugales mortelles, comme le montre le rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes en France (HCE, 2019, p.7).

En Afrique, le féminicide reste largement sous-documenté, souvent dissimulé derrière des expressions édulcorées telles que « crimes passionnels » ou « drames familiaux ». Les recherches de Lisa Vetten en Afrique du Sud ont mis en évidence la fréquence des meurtres de femmes dans les townships, révélant une corrélation entre pauvreté, patriarcat et violence létale (Vetten, 2014, p. 22). Dans le contexte africain, les normes sociales, la faible judiciarisation des violences basées sur le genre et l'impunité des auteurs contribuent à l'invisibilisation du féminicide. Les travaux de R. Kagumire, dans le cadre du mouvement African Feminism, insistent sur la nécessité de nommer ces violences pour mieux les combattre (R. Kagumire, 2020, p. 5).

En Côte d'Ivoire, le terme « féminicide » commence à émerger dans le débat public, notamment à la suite de meurtres médiatisés de femmes dans des contextes conjugaux. Le cas de Ahou Adou Djénéba, tuée en février 2025, a suscité une réaction officielle de la Ministre de la Femme, Nasseneba Touré, qui a utilisé publiquement le terme « féminicide » dans ses condoléances, marquant une reconnaissance politique du phénomène. Les recherches de Dr. M-P. Kodjo de l'Université Félix Houphouët Boigny, intègrent désormais le féminicide dans les études sur les violences basées sur le genre, en lien avec les représentations médiatiques et les dynamiques de domination conjugale (Kodjo, 2024, p. 11). Toutefois, le féminicide n'est pas encore reconnu dans le Code pénal ivoirien, et les données statistiques restent fragmentaires. Les ONG locales telles que Women of Africa, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) et Ligue Ivoirienne des Droits l'Homme (LIDHO) militent pour une reconnaissance juridique du féminicide et une meilleure prise en charge des victimes.

Ainsi, l'histoire du féminicide révèle une lutte pour la reconnaissance d'une violence spécifique, enracinée dans les rapports de genre et les structures patriarcales. De la conceptualisation académique à la mobilisation militante, en passant par les tentatives de législation, le féminicide s'impose comme un objet d'étude incontournable pour les sciences sociales et les politiques publiques, y compris en Côte d'Ivoire où son émergence appelle à une réponse institutionnelle et scientifique plus affirmée.

1.1.2. Cadrage

L'étude s'inscrit dans une approche critique des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), mobilisant de manière articulée deux théories fondamentales pour décrypter le rôle des médias dans la construction de la réalité sociale : l'Agenda-Setting et le Framing, toutes deux théories ancrées dans le concept sociétal du Féminicide.

2. Le Cadrage : Lutter contre la Banalisation du Crime

Pour évaluer la nature du discours médiatique, la théorie du Framing est indispensable. Selon les travaux fondateurs d'E. Goffman (Frame Analysis, 1974, p. 21), le cadre est le schème d'interprétation qui permet aux individus de donner du sens à un événement. L'analyse cherche à identifier quel cadre est privilégié par NCI : un cadre individuel (faits divers, passion, jalousie) ou un cadre sociétal tel un crime structurel, violence genrée. Ce concept permet de politiser le crime, en le sortant de la sphère de l'anecdote passionnelle. L'approche est renforcée par les travaux de M. Jaspard (2005, p. 45), qui inscrit le féminicide dans la problématique de la santé publique et interroge directement la responsabilité étatique. Contextualisant cette réalité en Afrique de l'Ouest, les études d'A. Fofana (Gender, Conflict and the Media, 2018, p. 80-85) sont mobilisées pour comprendre la violence extrême dans un contexte postcolonial où les médias jouent un rôle ambivalent. Le choix du cadre, selon R. Entman (1993, p. 52-54), est crucial, car il détermine le diagnostic (la cause du problème) et l'identification des responsables. Un cadrage dit « privatiseur » déplace la responsabilité de l'État et des normes sociales vers l'agresseur seul ou le conflit conjugal, opérant une dépolitisation de fait. Cette approche est contextualisée par les recherches sur les médias africains (M.S. Frère, 2005, p. 180-185), qui soulignent la propension des médias locaux à céder aux pressions culturelles et au sensationnalisme, au détriment de l'analyse structurelle des violences.

2.1. L'agenda setting

Dans le champ des sciences de l'information et de la communication, l'analyse des médias requiert un ancrage théorique rigoureux permettant de saisir les dynamiques de construction sociale de la réalité. La théorie de l'agenda-setting, formulée par M. McCombs et D. Shaw (1972), s'impose comme un cadre analytique pertinent pour comprendre comment les médias influencent la hiérarchisation des préoccupations publiques. Elle postule que les médias ne dictent pas aux individus ce qu'il faut penser, mais bien à quoi il faut penser, en mettant en avant certains enjeux au détriment d'autres. L'agenda-setting permet de problématiser le rôle des médias comme agents de cadrage (framing) et de sélection de l'information.

L'agenda-setting permet de dépasser une lecture purement descriptive des contenus médiatiques. Elle invite à analyser les mécanismes de sélection, de hiérarchisation et de répétition qui confèrent à certains faits une centralité discursive. En cela, elle rejoint les travaux de Bourdieu (1996) sur le champ journalistique et les luttes de définition de la réalité légitime. Appliquée à une étude sur les médias ivoiriens, cette approche permettrait de mettre en lumière les logiques éditoriales, les influences politiques ou économiques, et les routines professionnelles qui façonnent l'agenda médiatique. L'usage de la théorie de l'agenda-setting implique une méthodologie combinant analyse de contenu quantitative et qualitative, afin de mesurer la fréquence, la durée et la position des sujets dans les médias. Elle peut être enrichie par des enquêtes auprès du public pour évaluer la corrélation entre l'agenda médiatique et l'agenda public. Enfin, la théorie de l'agenda-setting peut être articulée à des approches critiques, notamment les études postcoloniales ou féministes, pour interroger les silences médiatiques et les formes d'invisibilisation. Elle devient alors un levier pour questionner qui décide de l'agenda, quels acteurs sont exclus, et quelles voix sont marginalisées. Dans une recherche sur les médias en Côte d'Ivoire, cela permettrait de mettre en évidence les rapports de pouvoir qui structurent la production de l'information et la construction de la réalité sociale.

Utiliser la théorie de l'agenda-setting dans une recherche en sciences de la communication appliquée aux médias ivoiriens, c'est se doter d'un cadre théorique robuste pour analyser les dynamiques de visibilité, de pouvoir et de légitimation dans l'espace public. Loin d'être une simple grille descriptive, cette théorie ouvre des

perspectives critiques sur les enjeux de représentation, de participation citoyenne et de justice cognitive.

2.2. Approche méthodologique

En guise de méthodologie, nous optons pour une recherche qualitative à visée compréhensive, avec une ouverture à une approche mixte pour enrichir l'analyse des corpus médiatiques. L'approche méthodologique a mobilisé des discours médiatiques pour faire émerger des régularités, des silences, des cadrages à travers l'usage de la Méthode d'analyse de contenu (Bardin, 2013) avec une option pour l'analyse thématique. Pour notre corpus, il s'est agi d'analyser des numéros de l'émission télé dénommée « Focus faits divers » diffusé tous les lundis à 21h 15 sur la Nouvelle Chaîne Ivoirienne en abrégé NCI. Nous avons procédé à sélectionner un échantillon de 10 numéros par randomisation parus entre 2022 et 2025 qui mettent en scène le féminicide. Pour le faire, nous avons élaboré une grille d'analyse structurée en dix rubriques, articulant les dimensions narratives, discursives, visuelles, sonores et socio-sémiotiques. Chaque épisode est d'abord identifié et retranscrit selon des critères factuels : titre, date de diffusion, durée, lieu du drame, profil de la victime et de l'auteur présumé. Cette contextualisation permet de repérer les récurrences thématiques, géographiques et sociales dans le traitement médiatique du féminicide. L'analyse narrative s'intéresse à la structure du récit : exposition des faits, montée de la tension, résolution dramatique. Elle examine l'usage de reconstitutions, de flashbacks et le rythme narratif, souvent soutenu par des effets de suspense. Cette dramaturgie télévisuelle, inspirée des codes du storytelling, contribue à transformer le fait divers en récit émotionnel, parfois au détriment de sa dimension politique. Le cadrage médiatique, au sens de E. Goffman (1974) et R. Entman (1993), est central. Il s'agit d'interroger l'angle choisi par l'émission : s'agit-il d'un « drame passionnel », d'un « crime familial », ou d'un « féminicide » explicitement nommé ? Le cadrage oriente la perception du public, en responsabilisant ou en neutralisant l'auteur, en dénonçant ou en occultant les causes structurelles de la violence. L'analyse discursive complète cette approche en examinant le ton du narrateur, le lexique utilisé, les figures de style mobilisées. Le choix des mots — « jalousie », « tragédie », « dispute » n'est jamais neutre : il influe sur la compréhension du phénomène et sur sa légitimation sociale. La représentation des acteurs est également cruciale. La victime est-elle décrite comme passive, résistante, silencieuse ? L'auteur est-il présenté comme un monstre, un homme ordinaire, ou un malade ? Les témoins sont-ils crédibles, émus, distants ? Cette analyse socio-sémiotique permet de repérer les stéréotypes de genre, les logiques de naturalisation ou de pathologisation de la violence, et les rapports de pouvoir implicites dans le récit.

La mise en scène visuelle et sonore renforce ces effets. Plusieurs éléments sont mobilisés pour réduire ce phénomène en faits divers. Nous avons entre autres ; les gros plans sur les visages, sur les lieux du crime, ou encore sur certains objets symboliques. Quant aux couleurs, elles sont sombres. Les bruitages à savoir ; les sirènes, les cris, ou même les silences, sont mobilisés à la construction émotionnelle du récit. Le son, souvent sous-estimé dans les analyses médiatiques, joue un rôle majeur dans le cadrage affectif de l'événement.

Le traitement judiciaire est une autre dimension à explorer : l'émission évoque-t-elle la procédure judiciaire ? Mobilise-t-elle des experts comme des policiers, des avocats, ou des psychologues ? Mentionne-t-elle les lois en vigueur ? Cette rubrique permet d'évaluer le degré de juridicisation du récit et la place accordée à la justice dans la médiatisation du féminicide.

Enfin, l'analyse de la réception sociale se fait à travers les témoignages des proches, les réactions sur les réseaux sociaux, les mobilisations associatives. Elle ouvre sur une interprétation critique : l'émission contribue-t-elle à invisibiliser ou à dénoncer le

fémicide ? Renforce-t-elle les stéréotypes ou les déconstruit-elle ? En combinant ces dimensions, la grille d'analyse permet une lecture transversale et critique des épisodes de Focus Faits Divers, en articulant les formes médiatiques aux enjeux sociaux. Elle constitue un outil précieux pour dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Puis nous avons analysé de médias alternatifs et féministes tels que les plateformes numériques comme Ayana Webzine, Voix de Femmes, Observatoire du Genre et hashtags militants (#JusticePourLesFemmes, #StopFémicideCI), des visuels et des témoignages sur les réseaux sociaux numériques ; des entretiens semi-directifs (5) menés auprès de journalistes, militantes et communicantes en Côte d'Ivoire. Le tout complété par une analyse documentaire.

3. Résultats

Les résultats vont se présenter de deux ordres : dans un premier temps, il va s'agir de mettre en lumière, les résultats de l'analyse du récit télévisuel, puis de le croiser à celui présent sur les réseaux sociaux numériques.

3.1. Résultats de l'analyse thématique de Focus Faits Divers sur la chaîne de télé (NCI)

Cette étude a été réalisée sur la base d'un corpus de 10 numéros de l'émission Focus faits divers. Ce corpus a été collecté par visionnage sur YouTube.

Titre de l'épisode	Date de diffusion	Qualification
Passion meurtrière il tue sa copine après une dispute	15/10/2025	Meurtre conjugal
Carnage conjugal ; il ouvre le feu sur sa compagne	8/10/2025	Meurtre par arme à feu
Crime d'horreur à Abobo, elle est tuée pour avoir quitté son mari	12/06/2025	Meurtre lié au social
L'étudiante de l'INFAS tué par son compagnon	22/03/2025	Meurtre en contexte scolaire et conjugal
Elle voulait partir, il l'a tué devant ses enfants	20/11/2024	Meurtre en contexte de séparation
Une femme battue à mort à Daloa	14/08/2024	Meurtre conjugal
Crime passionnel à Yopougon	06/05/2024	Meurtre lié à la jalousie
Elle porte plainte... trop tard	18/01/2024	Meurtre après violences répétées
Une étudiante tuée par son petit ami à Cocody	09/10/2023	Meurtre en milieu universitaire
Elle voulait divorcée, il l'a étranglé	27/02/2023	Meurtre en contexte de rupture

L'analyse de contenu de ces 10 numéros de l'émission "Focus Faits Divers" traitant de meurtres de femmes révèle de l'occultation de cette notion dans la mise en récit télévisuel. Tout en le reléguant un statut de fait ordinaire quotidien. Ce chapitre nous permet de comprendre comment la télévision réduit le fémicide à un banal fait domestique,

Ce thème est omniprésent dans les titres, les voix off et les verbatims des témoins, masquant la violence de genre derrière l'idée d'une perte de contrôle émotionnelle et accidentelle. L'analyse du lexique montre une saturation de termes tels que, « incident », « jalousie malade », « drame conjugal » C'est à juste titre que l'on s'interroge si dans

l'un des passages de cette émission : « deux étudiantes de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) tuées par leurs compagnons en 2 mois : l'amour devient-il un danger ? »

L'on note qu'en utilisant ce lexique, le récit ramène la violence à une affaire privée et intime, niant sa dimension politique. La jalousie est présentée comme la cause du meurtre plutôt que comme le prétexte à l'exercice d'un pouvoir possessif. Ce cadrage dédouane la société de toute responsabilité dans la reproduction des normes de genre. L'acte est relégué à la sphère domestique, faisant croire qu'il s'agit d'une dispute qui a mal tourné, et non d'un continuum de violence genrée.

Le voisin cité : "C'était un couple qui s'aimait beaucoup. On sentait qu'il était très jaloux, mais on ne pensait pas qu'il pouvait faire ça. C'est la passion qui l'a emporté, c'est le diable qui est rentré en lui."

Ici l'on note que le meurtre est renvoyé à un facteur externe comme la passion, ou l'œuvre du diable. L'on peut évoquer aussi la dimension individuelle telle la jalousie qui exclue toute réflexion sur la culture de l'impunité ou les normes de possession masculine.

La voix qui fait la narration du récit évoque que « la victime aurait refusé de donner suite à leur relation, ce qui aurait déclenché l'ire du jeune homme, qui l'a froidement assassinée. Un drame de la vie sentimentale qui secoue le quartier." Utilisation de termes comme "déclenché" ou "vie sentimentale" pour minimiser l'intention de tuer et le mobile genré, et ancrer l'événement dans le registre du fait divers plutôt que du féminicide.

Quand l'ami du couple évoque : « Ils avaient souvent des problèmes de ménage, c'est vrai. Des histoires de dette ou d'infidélité, comme ça arrive dans tous les foyers. C'est malheureux, mais c'est leur affaire qui a débordé. » l'expression "problèmes de ménage" et l'idée que "ça arrive dans tous les foyers" placent l'événement sous le sceau de la normalité domestique. Le meurtre est déqualifié en "débordement" d'une affaire privée. C'est dans cette même veine que le voisinage rappelle que « Le mari, sans-emploi depuis quelques mois, aurait accusé son épouse de ne pas le soutenir financièrement, conduisant à une altercation fatale. » Dans ce cas, le meurtre est rationalisé par un facteur socio-économique qui entre autres le chômage ou une faute de la victime par un manque de soutien, détournant l'attention de la dynamique de pouvoir et de la violence patriarcale au sein du couple.

Pour corroborer l'idée de mise en scène de faits divers, le temps de parole est alloué aux voisins, amis, ou membres de la famille de l'agresseur ou de la victime. Ces témoignages se concentrent sur la surprise face à l'acte : on ne s'y attendait pas, ils semblaient si heureux. La description de la dispute ou du contexte immédiat est également précisée : « Il était alcoolisé ce jour-là, » ou « elle voulait partir ».

Les titres choisis par l'émission tendent à utiliser un lexique émotionnel : I "Passion meurtrière : il tue sa copine...", "Drame conjugal : le meurtre d'une mère...", "Féminicide à Port-Bouët : Plus de vingt coups de couteau pour un soupçon d'infidélité"

L'accent est mis sur l'intensité de l'acte et le mobile privé qui peut être soit la passion, soit la jalousie.

Le déroulé de l'émission privilégie la chronologie des événements et la psychologie de l'agresseur et de la victime juste avant le drame. Le rôle des témoignages de voisinage et de la famille est prépondérant. Cette focalisation sur l'anecdote et l'individu noie le meurtre dans un récit personnel.

Même lorsque des cas impliquant des étudiantes de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) ou des institutrices sont traités par l'émission, l'analyse des verbatims et des choix narratifs est cruciale évoque toujours la Recherche de la cause personnelle. L'émission s'efforce souvent de reconstituer la "chaîne causale" ayant mené au drame. Cette chaîne causale est presque toujours privée. Comme le rappelle un proche de la victime : « Elle était en train de réussir sa vie, il n'avait rien. Je crois qu'il ne supportait pas qu'elle prenne de la distance parce qu'elle devenait trop indépendante. »

Ce discours est réducteur, car il renvoie le meurtre à une lutte de pouvoir dans le couple. Même s'il effleure la notion d'indépendance féminine, il le fait comme un élément perturbateur de la dynamique conjugale, plutôt que comme un symptôme d'une société patriarcale qui rejette l'autonomie des femmes. Voix off de la narratrice dans la reconstitution des faits affirme que : « La jeune institutrice avait pourtant décidé de refaire sa vie, mais son ex-conjoint, rongé par la passion, n'a pu accepter ce refus et a commis l'irréparable. » L'utilisation des mots « passion » et "refus" culpabilise indirectement la victime pour avoir exercé sa liberté (le refus) et excuse l'agresseur en l'associant à un état émotionnel incontrôlable. Cela renforce l'idée qu'il s'agit d'un "accident passionnel" et non d'un acte de domination extrême.

En se concentrant uniquement sur le "drame humain" et le "choc du fait divers", "Focus Faits Divers" contribue, par son format et son angle, à éviter la mise à l'agenda de la violence genrée comme une défaillance institutionnelle et sociétale. Ainsi, le féminicide reste une catastrophe individuelle et non une crise politique.

L'analyse des 10 numéros confirme que le cadrage de Focus Faits Divers s'inscrit pleinement dans une logique de journalisme sensationnel et privatisant. Ce cadrage, bien qu'il offre une visibilité ponctuelle à ces crimes, empêche leur politisation, renforçant indirectement le silence social autour de la violence structurelle. L'émission Focus Faits divers adopte un cadrage narratif fortement émotionnel, fondé sur la reconstitution visuelle, les témoignages larmoyants et les voix off tragiques. Ce choix éditorial privilégie le pathos aux logos, en centrant le récit sur les émotions individuelles plutôt que sur les causes structurelles des violences.

3.2. Prénance du féminicide sur les réseaux sociaux numériques

L'agenda de l'émission Focus faits divers est souvent contraint par les réseaux sociaux. Une stratégie de visibilité du féminicide est l'œuvre des activistes féministes ivoiriennes qui utilisent les réseaux sociaux tels que Twitter/X, Facebook, Instagram pour nommer les violences, interpeller les autorités et mobiliser l'opinion publique. Contrairement aux médias classiques, elles emploient explicitement le terme « féminicide », affirmant sa dimension politique et systémique.

Exemple : « Ce n'est pas un drame conjugal. C'est un féminicide. Elle a été tuée parce qu'elle était une femme. » (#StopFéminicideCI, page Facebook 2023).

Ces réseaux agissent comme un puissant « contre-agenda » en Côte d'Ivoire. Leur rôle est de forcer la politisation et la visibilité des cas que les médias traditionnels ont tenté d'invisibiliser ou de privatiser. Nous constatons des actions sur les Réseaux. C'est le fait des activistes. Ils peuvent être des individus, des blogueurs, ou des associations comme la Ligue Ivoirienne des Droits des Femmes (LIDF). Ceux-ci utilisent constamment des hashtags spécifiques. Nous avons des exemples comme « #StopFéminicideCI, #JusticePour... », pour identifier, comptabiliser et dénoncer les cas oubliés. Il revient très souvent que lors d'un féminicide, un militant peut poster la photo de la victime, son histoire en insistant sur les plaintes antérieures, et demander : « Combien de femmes devront encore mourir avant que le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant agisse ? #JusticePour X, #mobilisonsnouspour elle ». Ces actions sur les réseaux

sociaux orientent la perception du féminicide : « le discours se déplace du « Qui a tué ? » au « Qui est responsable de la protection ». Le crime devient un dossier politique. L'on note des Verbatim militant sur les réseaux sociaux pour étayer cette situation : « Ce n'est pas un crime passionnel, c'est un crime de possession ! Les médias nous parlent de jalousie, mais ce n'est rien d'autre que l'échec de nos lois à protéger les femmes qui veulent divorcer. Ce silence médiatique est complice ! » Cette illustration rompt directement avec le cadrage réducteur aux faits divers" en utilisant un lexique qui politise le drame : « en moins de 2 mois un deuxième féminicide, à l'INFAS, ce n'est pas un fait divers, c'est un drame » comme l'a placardé une militante féministe sur sa page aux premières heures du féminicide commis sur une étudiante à l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS). Les expressions issues du jargon juridique sont souvent utilisées. C'est le cas de : « crime de possession », « échec des lois », « complice ». Dénonçant l'inexistence d'une juridiction, la Ligue Ivoirienne des droits des femmes interpelle ainsi les pouvoirs publics sur l'importance de mettre en place plus d'actions de protection et des mesures de sanctions, vis-à-vis des cas de féminicides. Les féminicides sont souvent une conséquence des violences domestiques et conjugales, il est donc important que les lois prises soient définies et appliquées, afin que les agresseurs et meurtriers subissent la rigueur de la loi. Elle le mentionne sur sa page Facebook lors des journées d'activisme de lutte contre les violences basées sur le genre en ces termes : « En cette période de mobilisation contre les violences faites aux femmes, il est impératif de dénoncer sans relâche les féminicides, ces actes odieux qui privent des femmes de leur vie. Ensemble, exigeons un renforcement du cadre juridique pour les prévenir et les punir sévèrement. » Comme nous venons de le voir, le récit de la télévision à travers l'émission Focus, faits divers, adopte un cadrage émotionnel, centré sur les témoignages, les reconstitutions et les voix off dramatiques. Ce cadrage individualise les violences et les présente comme des accidents affectifs.

À l'inverse, les publications féministes numériques proposent un cadrage militant, qui contextualise les meurtres dans les rapports de domination patriarcale. Elles mobilisent des données, des analyses intersectionnelles, et appellent à des réformes juridiques. C'est ce que conclut une responsable d'association féministe : « *Le féminicide est un crime politique. Il ne peut être traité comme un fait divers.* » cet appel à mobilisation et de référence aux politiques est un plaidoyer pour la reconnaissance juridique du féminicide, la formation des journalistes sur les violences sexistes, la création de bases de données nationales sur les meurtres de femme. Aussi dans la représentation des victimes et des auteurs l'on note une différence quant à l'angle de traitement. D'un côté, tandis que dans Focus Faits divers, les victimes sont souvent réduites à leur rôle conjugal « copine », « épouse », « conjointe », sans mention de leur autonomie ou de leur vécu. Les auteurs de ces crimes sont traités comme s'ils avaient des circonstances atténuantes. Ils sont parfois humanisés, décrits comme des « trahis », des « impulsifs », ou « dépassés », ou « bafoués dans leur dignité. » De l'autre côté, les contre-discours féministes, eux, insistent sur la responsabilité des auteurs, la dignité des victimes, et la nécessité de déconstruire les stéréotypes de genre : « Elle n'était pas juste une épouse. Elle était une femme, une citoyenne, une vie. », clame la responsable de l'Observatoire du Genre, 2022.

La lutte pour la visibilité et la reconnaissance du féminicide comme un crime par reconnu par les instances juridiques, les Hashtags ont été le plus souvent utilisés sur les réseaux sociaux soit par des militants de cette cause, soit par des internautes. Il est important de montrer comment les Hashtag ont constitué une réponse communicationnelle innovante dans cette lutte sociale.

3.3. Hashtags militants comme contre-discours médiatique dans la lutte contre les violences basées sur le genre

Dans ce contexte ivoirien, marqué par une recrudescence des violences faites aux femmes et une faible reconnaissance juridique du féminicide, les hashtags militants émergent comme des outils communicationnels puissants. Leur usage dans les espaces numériques ne relève pas d'une simple tendance sociale, mais d'une stratégie discursive et politique qui mérite d'être interrogée à travers le prisme des sciences de la communication.

- **Les hashtags comme dispositifs de cadrage alternatif**

Les médias traditionnels, notamment les chaînes de télévision, continuent de traiter les meurtres de femmes sous l'angle du fait divers, en les qualifiant de « drames passionnels » ou de « disputes conjugales ». Ce cadrage émotionnel, souvent spectaculaire, occulte la dimension structurelle et genrée de la violence, en la réduisant à un événement isolé. Dans cette configuration, les hashtags militants tels que #PasUnCrimePassionnel ou #NommerLeCrime jouent un rôle de contre-cadrage, en requalifiant les faits et en réinscrivant le féminicide dans une logique de domination patriarcale.

Ces hashtags ne sont pas de simples étiquettes : ils constituent des actes de langage performatifs, qui visent à transformer la perception sociale du crime. En nommant ce que les médias taisent, ils participent à une reconstruction symbolique du réel, selon les principes de la sémiotique sociale.

- **Une reconfiguration des espaces publics numériques**

L'émergence de hashtags comme #StopFéminicidesCI, #JusticePourElles ou #FéminicideEstUnCrime s'inscrit dans une dynamique de réappropriation de l'espace public numérique par les citoyennes, les militantes et les collectifs féministes. Ces balises permettent de fédérer des récits, de documenter les cas, d'interpeller les autorités, et de créer une mémoire collective des violences.

Contrairement aux médias traditionnels, souvent soumis à des logiques éditoriales institutionnelles, les plateformes numériques offrent une plus grande liberté d'expression, une rapidité de réaction, et une capacité de rendre les hashtags deviennent ainsi des vecteurs de mobilisation, mais aussi des archives militantes, qui témoignent de l'ampleur du fléau et de la résistance sociale qu'il suscite.

- **Une stratégie de reconnaissance juridique et politique**

L'usage de l'hashtag #FéminicideEstUnCrime illustre la volonté des militantes de faire évoluer le cadre juridique ivoirien. En l'absence d'une reconnaissance légale du féminicide comme crime autonome, ces balises numériques deviennent des outils de plaidoyer, qui articulent le discours militant au discours institutionnel. Elles permettent de visibiliser les lacunes du droit, d'interpeller les décideurs, et de créer une pression sociale en faveur de la réforme.

Dans cette perspective, les hashtags ne sont pas seulement des instruments de dénonciation : ils sont des acteurs discursifs qui participent à la construction de normes, à la légitimation de revendications, et à la transformation des politiques publiques.

- **Implications pour les sciences de la communication**

L'analyse des hashtags militants dans la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) révèle plusieurs enjeux fondamentaux pour les sciences de la communication. Ceux-ci interrogent les rapports entre discours médiatique dominant et discours contestataire ; tout en mettant en lumière la dimension performative et stratégique du langage numérique et invite à penser les médias sociaux comme espaces

de contre-pouvoir, capables de produire du sens, de la mémoire et de la justice symbolique.

Ainsi, les hashtags apparaissent comme des objets communicationnels hybrides, à la fois sémiotiques, politiques et sociaux. Ils incarnent une forme contemporaine de résistance discursive, qui redéfinit les modalités de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Dans un contexte où les médias traditionnels peinent à nommer et à politiser le féminicide, les hashtags militants constituent une réponse communicationnelle innovante et puissante. Ils permettent de rendre visible l'invisible, de nommer l'innommé, et de mobiliser autour de l'indicible. Leur étude, au croisement de la sémiotique, de la sociologie des médias et de la communication politique, offre des perspectives fécondes pour comprendre les nouvelles formes de lutte sociale à l'ère numérique.

4. Discussion et perspectives

4.1. Discussion

L'analyse croisée des récits télévisés, des publications féministes numériques et des entretiens menés révèle une fracture communicationnelle structurante dans la médiatisation du féminicide en Côte d'Ivoire. Cette fracture oppose deux régimes discursifs : d'un côté, les médias traditionnels qui banalisent et dépolitisent les violences faites aux femmes ; de l'autre, les actrices féministes numériques qui nomment, reconfigurent et mobilisent autour de ces violences.

Les épisodes de Focus Faits Divers illustrent une logique de cadrage émotionnel, où les meurtres de femmes sont présentés comme des « drames conjugaux » ou des « actes désespérés ». Ce cadrage, fondé sur la narration affective et la reconstitution spectaculaire, occulte les rapports sociaux de sexe et empêche la reconnaissance du féminicide comme crime genré. Il s'inscrit dans une tradition médiatique qui privilégie l'événementiel au détriment du structurel, et qui reproduit des stéréotypes de genre en humanisant les auteurs et en réduisant les victimes à leur statut conjugal.

À l'inverse, les publications féministes sur les réseaux sociaux déploient une stratégie de contre-publicité militante (N. Fraser, 2001), qui vise à rompre le silence médiatique et à politiser les violences. À travers des hashtags comme #StopFéminicideCI ou #JusticePourLesFemmes, les militantes construisent des récits alternatifs, fondés sur la qualification et l'attribution d'un nom à ces faits, la retranscription de qualités humaines aux victimes, et l'interpellation directe des institutions. Ces discours numériques ne se contentent pas de dénoncer : ils proposent une reconfiguration du cadrage (Entman, 1993), en articulant les violences individuelles à des dynamiques systémiques de domination patriarcale.

Les entretiens menés avec des journalistes et militantes confirment cette tension. Les journalistes évoquent des contraintes éditoriales, un manque de formation sur les violences sexistes, et une méconnaissance du terme « féminicide ». Les militantes, quant à elles, dénoncent une omerta médiatique, une naturalisation de la violence masculine, et une absence de perspective citoyenne dans les récits télévisés. Cette divergence révèle un déséquilibre dans la production de sens, où les médias traditionnels occupent une position hégémonique, tandis que les voix féministes luttent pour exister dans des espaces numériques souvent précaires.

Sur le plan théorique, cette fracture discursive peut être interprétée comme une manifestation des rapports sociaux de sexe dans la sphère médiatique (D. Kergoat, 2001 ; Guillaumin, 1992). Le silence sur le féminicide n'est pas un oubli : il est le produit d'un système de représentation qui dépolitise les violences, efface les victimes, et neutralise les revendications féministes. En ce sens, la médiatisation du féminicide

devient un terrain de lutte symbolique, où se joue la reconnaissance des femmes comme sujets politiques.

Enfin, cette discussion invite à repenser les pratiques journalistiques en Côte d'Ivoire. Il ne s'agit pas seulement d'intégrer le mot « féminicide » dans les récits, mais de transformer les logiques de production de l'information, en formant les journalistes, en diversifiant les sources, et en articulant les récits médiatiques aux luttes sociales. Les réseaux sociaux, bien qu'accessibles et puissants, ne peuvent pallier seuls les silences institutionnels. Il est donc urgent de faire dialoguer les espaces médiatiques et militants, pour construire une narration collective capable de nommer, comprendre et combattre les violences faites aux femmes.

4.2. Perspectives

Cette étude ouvre plusieurs perspectives de recherche et d'action, tant sur le plan scientifique que sociétal. D'un point de vue théorique, elle invite à approfondir l'analyse du féminicide à travers une approche intersectionnelle, en intégrant les dimensions de classe, d'âge, de statut social ou migratoire dans les récits médiatiques et militants. Une comparaison régionale avec d'autres pays d'Afrique francophone permettrait également de dégager des régimes discursifs différenciés ou convergents dans la médiatisation des violences sexistes. Sur le plan méthodologique, l'étude pourrait être enrichie par des approches quantitatives, telles que l'analyse lexicométrique des contenus médiatiques ou la cartographie des dynamiques virales sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, les résultats obtenus peuvent nourrir des dispositifs de formation à destination des journalistes, en intégrant des modules sur le traitement éthique des violences de genre, le cadrage responsable et la collaboration avec les actrices de la société civile. Enfin, cette recherche appelle à une valorisation des contre-discours numériques comme espaces de production de savoirs militants, capables de transformer les représentations collectives et d'influencer l'agenda public. En articulant les apports des sciences de la communication, de la sociologie du genre et de l'analyse critique du discours, cette étude contribue à repenser les conditions de visibilité, de reconnaissance et de justice pour les victimes de féminicide en Côte d'Ivoire.

Conclusion

Cette recherche a permis de dévoiler les dynamiques communicationnelles qui sous-tendent la représentation du féminicide dans l'espace public ivoirien. En croisant les récits télévisés, les discours militants numériques et les témoignages d'acteurs médiatiques et associatifs, elle met en évidence une architecture discursive de l'effacement, où les violences extrêmes faites aux femmes sont narrées sans être nommées, et où les victimes sont évoquées sans être reconnues comme sujets politiques. Loin d'être anecdotiques, ces récits médiatiques participent à la naturalisation de la violence genrée, en la décontextualisant et en la réduisant à des tragédies individuelles. Ce traitement, fondé sur des logiques de cadrage émotionnel et de spectacularisation, révèle une crise de la narration sociale, où les médias échouent à rendre compte des rapports de domination qui structurent les féminicides. Face à cette défaillance, les contre-discours féministes numériques émergent comme des formes de résistance symbolique, capables de reconfigurer les récits, de politiser les faits et de mobiliser l'opinion. Ces espaces discursifs, bien que périphériques, jouent un rôle central dans la construction d'une mémoire collective des violences, en redonnant voix, nom et dignité aux femmes tuées.

En mobilisant les outils des Sciences de la Communication tels que le cadrage, l'analyse du discours, l'agenda-setting, cette étude contribue à une compréhension critique des rapports sociaux de sexe dans les médias. Elle appelle à une transformation des pratiques médiatiques, à une reconnaissance juridique du féminicide, et à une

articulation entre savoirs militants et savoirs académiques pour penser une communication sociale plus juste plus inclusive et plus engagée.

Références Bibliographiques

AYANA Webzine. (2024). *Féminicides en Côte d'Ivoire*. <https://ayanawebzine.com/tag/feminicide>

BARDIN Laurence. (2013). *L'analyse de contenu* (2^e éd.). Paris : Presses Universitaires de France, collection Quadrige

BOURDIEU Pierre. (1996). *Sur la télévision*. Paris : Liber-Raisons d'agir.

ENTMAN Robert. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.

FOFANA Ibrahim Aisha. (2018). Women's political participation and representation in Sierra Leone: Barriers and opportunities. *Journal of African Women's Studies*, 4(2), 89-104.

FRASER Nancy (2001). « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement » in *Hermès* n31, P.125-156

GOFFMAN Erving. (1974). *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*. Harvard University Press.

FRERE Maure-Soleil. (2005). *L'Afrique au miroir de ses médias : modèles de presse et journalisme en Afrique francophone*. Karthala. (pp. 180-185)

GUILLAUMIN Colette (1992). *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*. L'idée de nature, Paris, Edition Côté -Femmes.

HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ (HCE). (2019). *Rapport sur les violences conjugales et le féminicide en France*. Paris.

KAGUMIRE Rosebell. (2020). Feminist digital activism in Africa: Reclaiming narratives and spaces. *African Feminist Studies Journal*, 12(1), 33-52.

KERGOAT Danièle (2001). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » in Bisilliat, Jeanne, et Christine Verschuur. *Genre et économie : un premier éclairage*. Genève :Graduate Institut Publications.

KODJO Marie-Paule. (2024). *Violences conjugales et représentations médiatiques en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Université Félix Houphouët-Boigny.

LAGARDE Marcela. (2006). *Claves feministas para la negociación en el poder*. México : Instituto de Investigaciones Jurídicas, UNAM.

LIGUE IVOIRIENNE DES DROITS DES FEMMES (LIDF). (2025). *Page officielle Facebook*. <https://www.facebook.com/LIDF.CI>

MCCOMBS Maxwell., & SHAW Donald. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176-187

RUSSELL Diana, RADFORD Jill et al. (1992). *Femicide: The Politics of Woman Killing*. New York, Twayne Publishers.

OBSERVATOIRE DU GENRE EN CÔTE D'IVOIRE. (2024). *Rapport annuel sur les violences basées sur le genre*. (à compléter selon publication) oneg.gouv.ci/basedata/les-violences-basees-sur-le-genre-15.html

PULSE CÔTE D'IVOIRE. (2025). *Féminicides : Une situation alarmante*. <https://www.pulse.ci/articles/news/feminicides-en-cote-divoire>

RFI AFRIQUE. (2024). *Associations féministes manifestent pour l'inscription du féminicide dans la loi*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241214>

VETTEN Lisa. (2014). Gender violence and the state in South Africa. In S. Hassim & A. Walker (Eds.), *The future of gender in South Africa* (pp. 45-67). Johannesburg : Wits University Press.

VOIX DES FEMMES CÔTE D'IVOIRE. (2025). *Campagnes numériques sur le féminicide*. (Plateforme militante, verbatims issus de publications sociales) <https://www.facebook.com/100077761213167/videos/2143094956090745>

ENJEUX DES THÉORIES DE LA DÉMONSTRATION ET DE LA DÉFINITION CHEZ ARISTOTE

Hervé Kobenan YAO

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody)

koben9119@gmail.com

Résumé

La philosophie d'Aristote aborde des problèmes très variés. La logique qu'il a développée est connue sous le nom d'*Organon* (instrument). Elle constitue une initiation à sa pensée philosophique et scientifique. Dans chaque livre de l'*Organon*, il traite un thème spécifique. Les *Catégories* traitent des propositions et des dix catégories. Le *De l'Interprétation* porte sur l'opposition des propositions. Les *Premiers Analytiques* abordent la théorie du syllogisme. Quant au *Seconds Analytiques*, il est question de la théorie de la démonstration, de la définition et de la cause. Les *Topiques* sont consacrés à l'argumentation dialectique. Les *Réfutations Sophistiques* prolongent et concluent les *Topiques*. À partir de cette présentation, le sujet de notre enquête se situe précisément dans les *Seconds Analytiques*. On peut alors se demander à quelle fin répondent les théories de la démonstration et de la définition chez Aristote. Un tel problème nous poussera à montrer la contribution de la démonstration et de la définition dans la construction de la science. Pour ce faire, la méthode analytique nous sera d'une grande utilité. Dans les résultats, la première partie nous fait savoir qu'il existe plusieurs formes de démonstrations. Après avoir trouvé les caractéristiques de la définition dans la deuxième partie, nous avons perçu qu'elle concourt au même but avec la démonstration pour la construction de la connaissance scientifique.

Mots clés : Connaissance – Définition – Démonstration – Syllogisme

Abstract

Summary: Aristotle's philosophy addresses a wide range of problems. The logic he developed is known as the *Organon* (instrument). It serves as an introduction to his philosophical and scientific thought. In each book of the *Organon*, he addresses a specific theme. The *Categories* deal with propositions and the ten categories. *On Interpretation* focuses on the opposition of propositions. The *Prior Analytics* tackles the theory of syllogism. As for the *Posterior Analytics*, it concerns the theory of demonstration, definition, and cause. The *Topics* are dedicated to dialectical argumentation. The *Sophistical Refutations* extend and conclude the *Topics*. From this presentation, the subject of our investigation is precisely located within the *Second Analytics*. One may then wonder what purpose the theories of demonstration and definition serve in Aristotle. Such a problem will lead us to show the contribution of demonstration and definition in the construction of science. To do this, the analytical method will be of great use to us. In the results, the former informs us that there are several forms of demonstrations. After identifying the characteristics of definition in the second part, we perceived that it contributes to the same goal as demonstration for the construction of scientific knowledge.

Key words : Definition – Demonstration – Knowledge - Syllogism.

Introduction

L'investigation scientifique se base sur une démarche rigoureuse dans le système aristotélicien. La démonstration et la définition sont ainsi les instruments de référence de cette démarche. En effet, la connaissance véritable de toute réalité ne peut être possible en dehors de la démonstration et de la définition. La conception aristotélicienne

de la science est nettement structurée dans un processus démonstratif et définitionnel. Dans ce contexte, il convient de se poser la question suivante : quel est le rôle de la démonstration et de la définition dans la philosophie d'Aristote ? Cette question principale nous conduit à d'autres questions spécifiques. D'abord, qu'est-ce que la théorie de la démonstration ? Ensuite, quels sont les enjeux de la théorie de la démonstration et de la théorie de la définition chez Aristote ? Face à cette problématique, cette étude a pour objectif général d'éclairer sur la fonction de la démonstration et de la définition chez Aristote. Des objectifs spécifiques sont fixés à cet objectif général. Le premier définit la théorie de la démonstration. Le deuxième présente la théorie de la définition avant d'établir l'enjeu des deux théories. Sur cette base, la méthode analytique nous servira dans cette étude. Il est bien entendu que ce travail se réalisera en deux parties. La première est consacrée à la théorie de la démonstration. Quant à la deuxième, elle traite les enjeux de la théorie de la démonstration et de la théorie de la définition.

1. Théorie de la démonstration

La démonstration est le sujet principal de la logique d'Aristote. Elle permet de donner la structure de la science aristotélicienne. En tant qu'instrument de la logique, il existe différents types de démonstrations. Voilà ainsi ce qui fait l'objet d'étude de ce chapitre.

1.1. Les formes de démonstration

La théorie des propositions intervient dans les types de démonstrations. En effet, les propositions universelles, particulières, négatives et affirmatives sont des formes de démonstration.

Dans la démonstration négative, il s'agit de mettre en évidence un rapport d'appartenance et de non-appartenance entre des sujets donnés. C'est une mise en relation permettant de justifier les attributs du sujet de la démonstration. Une telle démonstration consiste à traiter deux propositions : l'affirmation et la négation. Par exemple, si « B appartient à tout ce à quoi Γ appartient, et A n'appartient pas à rien de ce à quoi B appartient ». (Aristote, 1995, I, 21, 82b.5, p.104) Il est clair que cette démonstration pose des limites empêchant de connaître véritablement les choses. Elle se caractérise par le fait qu'elle débute par une affirmation. La négation est entraînée par le rejet de cette affirmation. Aussi, en affirmant que : « Si B appartient à tout A et n'appartient pas à nul Γ , A n'appartient à nul Γ » (Aristote, 1995, I, 21, 82b.10, p.105), on part d'une majeure affirmative en passant à une mineure négative pour aboutir à une conclusion négative. Elle appartient à la deuxième figure du syllogisme, notamment au mode "camestres".

En fin, il est possible de réaliser un tel raisonnement à travers la troisième figure, précisément avec le mode "bocardo". C'est dans ce cas qu'Aristote (1995, I, 21, 82b, 20, p.106) écrit : « Si A appartient à tout B, et si Γ n'appartient pas à quelque B, Γ n'appartient à tout ce à quoi est A ». Cela permet de dire que les modes du syllogisme sont des outils de démonstration. De même, la conversion est un autre procédé de démonstration.

La démonstration par l'affirmatif est aussi une autre forme de démonstration. Celle-ci est en partie liée à la définition. En effet, elle est l'expression de la cause de la chose à démontrer. Elle a pour enjeu le fondement de la connaissance scientifique. C'est pourquoi, au-delà de tous ses attributs, Aristote (1995, I, 22, 83a, 30, p.110) montre que : « l'homme est naturellement une espèce animale ». En fait, la démonstration affirmative identifie les prédicats substantiels de la chose. La substance existe par elle-même. Elle n'est pas dépendante de la rencontre d'autres attributs. Elle rend possible la distinction entre ce qui est essentiel et ce qui est accidentel.

Le philosophe de Stagire présente un rapport de valeur relatif à la démonstration. Pour tirer une conclusion, il donne certaines caractéristiques de la démonstration. Ainsi, un jugement particulier se reconnaît par sa singularité et son indétermination. En d'autres termes, pris dans une espèce, le particulier présente seulement un certain nombre d'individus. La démonstration particulière conduit à l'infini et aux choses inconnues. Quant au jugement universel, il présente de manière générale les attributions d'un sujet. Il donne les limites de la connaissance du sujet qu'il démontre. C'est-à-dire qu'il ne régresse pas à l'infini. Selon Aristote ; (1995, I, 24, 85b, 10, P.28-29) « Celui qui connaît une attribution universelle la connaît davantage par soi que celui qui connaît une attribution particulière. La démonstration universelle est donc meilleure que la démonstration particulière ». Dans ce rapprochement, le Stagirite considère la démonstration universelle meilleure que la démonstration particulière.

D'abord, la démonstration universelle nous fait connaître la cause qui permet d'acquérir la science. Ensuite, elle rend même possible la connaissance du particulier. Là, où la démonstration particulière se limite au sens, la démonstration universelle fait usage de la raison. C'est pourquoi, Aristote (1995, I, 25, 86a, 25-30, p.134) écrit que : « La démonstration universelle est entièrement intelligible, tandis que la démonstration particulière se termine dans la sensation ». La sensation nous amène aux affections, aux désirs et aux sentiments. Elle est donc susceptible de corruption. C'est pour cette raison qu'il nous faut la raison pour déterminer l'évidence.

Telles que données, les différentes démonstrations n'ont pas la même valeur. Aristote pose que la meilleure démonstration est celle qui nous fait connaître à partir de peu de prémisses, d'hypothèses ou de postulats. « Donc la démonstration qui s'effectue par un plus petit nombre de prémisses est la meilleure ». (Aristote, 1995, I, 25, 86b 10, p.13) Ainsi, entre deux raisonnements, sera meilleur, celui qui a moins de principes. La quantification des propositions est une condition fondamentale qui montre celle qui fait preuve de rigueur.

Aristote analyse aussi le rapport entre la démonstration directe et la démonstration indirecte. Un raisonnement direct tire sa conclusion sur la base de la prémisse initiale. Autrement dit, il conclut selon la qualité de la proposition qu'on a utilisée au début de la démonstration. Le raisonnement par l'absurde est une démonstration dépourvue de logique. « Car le résultat négatif auquel aboutit la réduction à l'impossible n'est pas une conclusion à proprement parler ; ni ses antécédents, des prémisses ». (Aristote, 1995, I, 26, 87a, 20, p.141) Contrairement à un syllogisme parfait qui exprime le mouvement naturel de l'esprit du mineur au majeur par le moyen, la réduction à l'absurde le renverse. De ce fait, dans la réduction à l'absurde, les prétendues prémisses ne sont pas dans une relation mutuelle, conforme à la nature.

En plus, on peut classer la déduction et l'induction parmi les formes de raisonnement chez Aristote. La première consiste à tirer des conclusions particulières à partir de lois générales. La deuxième procède à l'inverse. D'après Aristote (1992, II, 22-23, 68b, 15, p.312) « L'induction ou syllogisme inductif ; consiste à conclure, en s'appuyant sur l'un des extrêmes, que l'autre est attribué au moyen ». Il existe une hétérogénéité entre la déduction et l'induction. Ces procédés sont des instruments de la science. En tant que telles, elles sont source de conviction. Ces deux méthodes sont aussi essentielles dans la compréhension de la logique et de la science aristotélicienne.

À ces raisonnements, l'on peut ajouter l'analogie et la démonstration par l'exemple. L'analogie est un raisonnement qui vise à montrer des points d'identité de certains faits donnés. Alors que la démonstration par l'exemple prouve du particulier au particulier ou du particulier à l'universel. « On voit donc que le raisonnement par l'exemple n'est ni comme la partie au tout, ni comme le tout à la partie, mais bien comme la partie à la

partie, quand les deux cas particuliers sont subordonnés au même terme, et que l'un d'eux est connu ». (Aristote, 1992, II, 24, 69 a, 10-15, p.315-316)

Au vu de ce qui précède, retenons qu'il y a plusieurs formes de démonstrations chez Aristote. Il faudra continuer l'analyse sur le rapport entre le syllogisme et la démonstration.

1.2. Syllogisme et démonstration

Généralement, le syllogisme et la démonstration sont respectivement des raisonnements composés de trois propositions. Leurs déductions sont rigoureuses et ne supposent aucune proposition étrangère sous-entendue. Ils prouvent en liant des prémisses à une conclusion. Aristote (1992, I, 1, 24b, 15, p.4-5) définit le syllogisme en ces termes : « Le syllogisme est un discours dans lequel, certaines choses étant posées, quelque chose d'autre que ces données en résulte nécessairement par le seul fait de ces données ». Quant à la démonstration, il mentionne ceci : « Par démonstration j'entends le syllogisme scientifique, et j'appelle scientifique un syllogisme dont la possession même constitue pour nous la science » Aristote (1995, I, 2, 71b, 15, p.8). À la différence du syllogisme comme discours logique, la démonstration, elle, est purement un syllogisme scientifique. En d'autres termes, la démonstration conduit à une connaissance certaine. Ce qui n'est pas le cas du syllogisme.

En principe, une différence existe entre syllogisme et démonstration. Il est évident que toute démonstration est un syllogisme. Cependant, tout syllogisme n'est pas une démonstration chez Aristote. Le syllogisme a un caractère large et très général. Par contre, la démonstration est objective. Les prémisses démonstratives se caractérisent par la vérité, la primauté et l'immédiateté. C'est dans ce contexte qu'Aristote montre que : « Un syllogisme peut assurément exister sans ces conditions, mais il ne sera pas une démonstration, car il ne sera pas productif de science ». Aristote (1995, I, 2, 71b, 20, p.8) Il ressort de ces propos que les prémisses démonstratives sont vraies, contrairement à celles du syllogisme. Les conditions qui rendent possible l'existence du syllogisme ne sont pas les mêmes pour la démonstration. Les prémisses de la démonstration doivent être premières et immédiates. Elles doivent être aussi cause des prémisses antérieures. Le syllogisme a également certaines caractéristiques. La proposition, les figures, les modes sont des traits caractéristiques du syllogisme.

En plus, Aristote distingue la démonstration de la dialectique. La dialectique pour Aristote s'apparente à l'opinion. Elle est l'art de répondre à des questions par oui ou par non. C'est pour cela qu'il relève que :

La prémisses démonstrative diffère de la prémisses dialectique en ce que, dans la prémisses démonstrative, on prend l'une des parties de la contradiction, car démontrer, ce n'est pas demander, c'est poser, tandis que, dans la prémisses dialectique, on demande à l'adversaire de choisir entre les deux parties de la conclusion. (Aristote, 1992, I, 1, 24a, 20, p.3)

Pendant qu'on pose des vérités dans la démonstration, la dialectique, elle, les demande. La démonstration exige une connaissance préalable. Ce n'est pas le cas dans la dialectique. Les prémisses de la dialectique aboutissent à des conclusions vraisemblables. Alors que celles de la démonstration expriment des rapports objectifs. Aristote considère plus profonde la distinction entre la démonstration et la dialectique.

Le Stagirite manifeste un attachement particulier à la science démonstrative au détriment de toutes autres formes de connaissance scientifique. Les *Seconds Analytiques* occupent une place importante dans sa thèse scientifique. « Tout en remarquant qu'il existe peut-être d'autres formes de connaissance scientifique, il semble considérer celle-ci comme la science par excellence ». (M. CRUBELIER et P. PELLEGRIN, 2002, p.47) La science démonstrative, en fait, respecte des règles qui rendent plus rigoureuse son

application. Même si en son temps, la géométrie grecque démontrait, cette démonstration n'est pas en bonne et due forme comme celle d'Aristote.

Il faut encore mentionner la nécessité comme une caractéristique essentielle de la démonstration. En effet, les propositions démonstratives ne relèvent pas du probable. « Ce qui est connu par la science démonstrative sera nécessaire ; (...) par conséquent, la démonstration est un syllogisme constitué à partir de syllogisme nécessaire ». (Aristote, 1995, I, 4, 20, p.21-22) La nécessité de ce qui fait objet de science renvoie à la connaissance de l'objet en tant que tel. Autrement dit, le nécessaire ne peut être autrement qu'il est.

Si le syllogisme et la démonstration sont des traits caractéristiques de la logique aristotélicienne, alors il serait important de mettre en évidence quelques points de la syllogistique. En effet, Aristote a commencé à élaborer les conditions de possibilité de science démonstrative à partir des *Premiers Analytiques*. Ainsi, l'invention du terme est l'idée la plus féconde qui commande toute la doctrine des *Analytiques*. La nature du terme est donnée par Aristote (1992, I, 24b.15, p.4) en ses termes : « J'appelle terme ce en quoi se résout la prémisses, savoir le prédicat et le sujet dont il est affirmé ». La prémisses est le cadre d'expression du terme à travers le grand terme, le moyen terme et le petit terme. Le Stagirite présente la prémisses comme « le discours qui affirme ou qui nie quelque chose de quelque chose ». (Aristote, 1992, I, 24a.15, p.2) Tout cela fait que le terme est un modèle, l'idée par laquelle l'esprit opère pour aboutir à la réalisation d'une œuvre concrète.

La méthode syllogistique est une opération de l'esprit dans laquelle les esprits se combinent et se substituent au sein d'une proposition pour décrire quelque chose. Il faut admettre simplement que la syllogistique est un projet scientifique. Cela explique le fait que « *Les Premiers Analytiques* prennent naturellement place entre le traité de *l'Interprétation* et les *Seconds Analytiques* ». (Aristote, 1992, p. VII) En effet, le syllogisme doit être abordé avant la démonstration. En tant que discours, le syllogisme nous prépare à la compréhension des différents langages scientifiques. Celui qui pratique le syllogisme développe son intelligence. La vivacité de l'esprit s'acquiert par le syllogisme. Elle est un moyen de la connaissance immédiate. C'est-à-dire qu'elle ne nous fait pas passer par des intermédiaires pour faire connaître certaines choses.

Avant de mettre un terme à cette partie, abordons la démonstration parfaite et la démonstration imparfaite. Ces types de démonstration nous montrent ce qui fait l'objet de connaissance et ce qui ne l'est pas. Aristote (1992, I, 24b20-25, p.5) fait mention de ces démonstrations lorsqu'il écrit :

J'appelle syllogisme parfait celui qui n'a besoin de rien d'autre chose que ce qui est posé dans les prémisses, pour que la nécessité de la conclusion soit évidente ; et le syllogisme imparfait, celui qui a besoin d'une ou de plusieurs choses, lesquelles, il est vrai, résultent nécessairement des termes posés, mais ne sont pas explicitement énoncées dans les prémisses.

Le syllogisme parfait nous donne des connaissances authentiques. L'évidence est la marque principale du syllogisme parfait. Son objet coïncide également avec l'objet de la science. Ce qui n'est pas le cas du syllogisme imparfait. Celui-ci a besoin d'une conversion en suivant des règles pour devenir parfait.

En somme, il convient de noter qu'il existe plusieurs formes de démonstration avant de montrer que la démonstration scientifique trouve sa valeur dans la rigueur qu'elle incarne. Ce qui la distingue d'ailleurs du simple syllogisme. Notre réflexion portera à présent sur les enjeux de la démonstration et de la définition.

2. Enjeux de la théorie de la démonstration et de la théorie de la définition

La théorie de la définition constitue l'une des préoccupations majeures dans le deuxième livre des *Seconds Analytiques* d'Aristote. À côté de cette théorie, l'on trouvera aussi la théorie de la cause. Voilà donc les éléments que nous aborderons à ce stade de cette enquête.

2.1. Les caractéristiques de la définition

Il existe plusieurs espèces de définitions chez Aristote. Nous avons la définition nominale qui est une explication portée sur le nom. Une autre espèce de définition, revient à montrer le pourquoi des choses. « Ainsi, la première donne une signification, mais ne prouve pas, tandis que la seconde sera évidemment une quasi-démonstration de l'essence, ne différant de la démonstration que par la position de ses termes ». (Aristote, 1995, II, 10. 94a, p.195) La définition par la cause est comme une démonstration. Seulement que la position des termes peut permettre de les distinguer.

La définition est dans un autre sens un discours sur l'essence des choses. En fait, l'essence est objet de définition et non objet de démonstration. « La définition est, en un premier sens, un discours indémontrable de l'essence ; en un second sens, un syllogisme de l'essence ne différant de la démonstration que par la position des termes ; et, en un troisième sens, la conclusion de la démonstration de l'essence ». (Aristote, 1995, II, 10. 94a.10, p.197) Il ressort de ces propos du philosophe de Stagire trois espèces de définitions. La définition est donc principe de la science. Elle est une thèse. De ce fait, elle se différencie de l'antithèse.

Une autre caractéristique de la définition est la quantification de notre connaissance. Il est manifeste que l'on définit ce qu'il sait. De même, on questionne ce qu'on peut définir. « Or, nous posons quatre sortes de questions : le fait, le pourquoi, si la chose existe, et enfin ce qu'elle est ». (Aristote, 1995, II, 1, 89b, 20, p.161) Ces quatre moyens de connaissance sont indispensables pour le savant. Le nombre de choses que nous connaissons équivaut au nombre de problèmes que nous pouvons rencontrer.

En plus, Aristote traite de l'impossibilité de prouver l'essence par la méthode de division et par le syllogisme hypothétique. Mieux encore, il est impossible de prouver l'essence par la définition. Selon lui, aucun moyen ne permet de prouver l'essence, ni par définition, ni par induction ou par déduction. Autrement dit, « On ne peut pas prouver l'essence par la sensation ou en la montrant du doigt ». (Aristote, 1995, II, 7, 92b. 35, p.184) Ce qu'il faut retenir, c'est que quelle que soit la méthode considérée, l'essence ne sera pas démontrable. La question de l'essence est donc une difficulté pour l'ensemble de ces théories. Une différence est posée par Aristote entre la définition et la démonstration.

Un rapport existe entre l'essence et la cause chez Aristote. Relevons d'abord les différentes causes. D'après Aristote :

Les causes sont au nombre de quatre : en premier lieu, la quiddité ; en second lieu, que certaines choses étant données, une autre suit nécessairement ; en troisième, le principe du mouvement de la chose, et en quatrième lieu, la fin en vue de laquelle la chose a lieu. D'où toutes ces causes peuvent servir de moyen terme à la preuve. (Aristote, 1995, II, 11. 94a. 20, p.197-198).

La cause est premièrement un élément intrinsèque. Elle est ensuite la raison d'être de quelque chose. En plus, on entend par cause, un moment de changement. La cause finale est le but de quelque chose. Ces différentes causes fonctionnent comme des moyens termes. Elles nous offrent des connaissances, car elles sont la preuve matérielle de certaines réalités.

Concernant le traité de la définition et de la cause Aristote marque une distinction entre la connaissance du fait et la connaissance de la cause. En effet, la cause, c'est le

pourquoi. La différence entre le fait et le pourquoi chez Aristote peut se faire de deux manières :

La première, c'est quand le syllogisme procède par des prémisses non immédiates (car alors la cause prochaine ne s'y trouve pas assumée, alors que la connaissance du pourquoi est celle de cause prochaine) ; la seconde, c'est quand le syllogisme procède bien par des prémisses immédiates, mais au lieu que ce soit par la cause, c'est par celui des deux termes réciproques qui est le plus connu. (Aristote, 1995, I, 13. 78a. 20-25, p.72-73)

La première façon, c'est lorsque les démonstrations procèdent par des prémisses éloignées. Ce sont des prémisses qui ne sont pas immédiates. La seconde façon considère l'effet comme moyen et non la cause. Ce fait opère un renversement d'ordre logique.

En plus de l'essence, l'étude de la définition atteint les sciences de la nature. « C'est le cas par exemple, quand on démontre la proximité des planètes par le fait qu'elles ne scintillent pas ». (Aristote, 1995, I, 13. 78a. 30, p.73) La démonstration qui se fait à partir de ce phénomène naturel implique la méthode du syllogisme et celle de la définition. Dans cette démonstration, la cause immédiate est la proximité des planètes. Voilà ce qui explique le fait qu'elle ne scintille pas. De la sorte, tout ce qui est proche ne scintille pas.

La définition se rapporte au vivant. Dans cette démarche, Aristote rend un grand service aux naturalistes. Elle joue un rôle de classification des vivants en espèces et en genre. La définition d'un genre obéit à une structure organique. L'ensemble des caractères analogues à un ensemble d'êtres vivants permet de définir l'espèce. « C'est à peu près uniquement par la configuration des parties et du corps tout entier, en tant qu'elle comporte des ressemblances, qu'on détermine les genres ». (Aristote, 1945, IV, 645a. 5) L'étude du genre est fondamentale. Elle permet de catégoriser chaque être à partir de la connaissance que nous avons sur cet être. En réalité, chaque être dispose des qualifications qui le différencient des autres.

Finalement, la définition a pour but principal de faire connaître complètement la réalité. D'où l'importance d'aborder à la fois les enjeux épistémologiques de la démonstration et de la définition.

2.2. Enjeux épistémologiques de la démonstration et de la définition

La définition et la démonstration ont un rapport. Leur but est unique. Elles cherchent à avoir une connaissance intellectuelle complète de la réalité. Le traité de définition se rapporte à celui des catégories et du genre. Ainsi, la définition nous donne une meilleure compréhension de l'accident et du propre. C'est ce qui amène Aristote (1977, 5.2a. 10-15, p.7) à écrire que :

La substance, au sens le plus fondamental, premier et principal du terme, c'est ce qui n'est ni affirmé d'un sujet, ni dans un sujet : par exemple l'homme individuel ou le cheval individuel. Mais on appelle substance secondes les espèces dans lesquelles les substances prises au sens premier sont contenues et aux espèces il faut toujours ajouter les genres de ces espèces.

Parmi les dix catégories, la substance reste propre. Les neuf autres catégories sont considérées comme des accidents. Dans ce fonctionnement de la substance, nous trouvons un modèle pour la définition. Il s'agit d'exprimer tout prédicat de son sujet propre. Étant donné que l'accident existe bien dans un sujet et qu'il ne peut être défini sans qu'on se réfère à son sujet propre, il y a donc un rapport entre la définition et la démonstration.

Analysons l'accident dans la conception aristotélicienne. En effet, on a l'accident qui relève du hasard. Cet accident ne peut pas être objet de connaissance scientifique car il n'a pas de cause fixe. Selon Aristote (1981, *I*, Δ , 30. 125a. 20-25, p.322), l'accident se donne comme : « Tout attribut qui appartient à un sujet, mais non parce que le sujet était précisément ce sujet, ou le temps, ce temps, ou le lieu, ce lieu, cet attribut sera un accident. Il n'y a donc pas non plus de cause déterminée de l'accident ». Il y a une opposition entre l'accident et le nécessaire. L'accident concerne ce qui arrive sans tenir compte du principe naturel des choses ou réalités.

Contrairement à ce que nous venons d'exprimer, l'accident propre peut être objet de connaissance. L'accident propre est caractérisé par la nécessité. C'est aussi un accident qui existe dans un sujet déterminé. Son existence est démontrable. Il est possible de donner une explication de son essence. Pour le Stagirite : « Sont par soi, en premier lieu, les attributs qui appartiennent à l'essence du sujet. (...) En second lieu, ce sont les attributs contenus dans des sujets qui sont eux-mêmes compris dans la définition exprimant la nature de ces attributs ». (Aristote, 1995, *I*, 4. 73a. 35 ; p.23) Un attribut par soi entre dans la définition du prédicat donné. Ils sont en premier lieu les attributs qui appartiennent aux éléments de la notion. On les comprend encore comme des attributs n'appartenant pas à la définition du sujet comme faisant partie de ses éléments. Considérons à un premier niveau le triangle, la ligne et le point. Ce sont des éléments qui se contiennent. La ligne et le point entrent dans la définition du triangle et de la ligne elle-même. À un deuxième niveau, nous avons l'exemple du rectiligne et du rond qui appartiennent à la ligne. Nous avons le pair et l'impair, le premier et le composé, le carré et l'oblong au nombre. Ces exemples donnés par Aristote lui-même permettent de savoir ce qui est par soi et ce qui est accident. C'est pourquoi ; il écrit : « La qualité se dit des choses mathématiques immobiles, c'est le sens dans lequel les nombres composés, autrement dit, non pas les nombres à une seule dimension, mais ceux dont la surface et le solide sont une copie ». (Aristote, 1981, *I*, Δ , 14. 1020b. 35-5) La qualité est ce qui montre le principe propre d'une chose. La qualité permet une meilleure connaissance de l'objet.

La théorie aristotélicienne de la définition s'intéresse à l'interrogation scientifique. Elle cherche à comprendre si chaque science a ses propres interrogations. L'interrogation est surtout le début de la démarche scientifique. La science est une investigation qui procède par interrogation. « Il est par suite, évident que toute interrogation ne sera pas géométrique, et qu'il en sera de même dans les autres sciences ». (Aristote, 1995, *I*, 12. 77a, 40, p.64) Toute interrogation devrait rentrer dans le genre dont traite la science en question. C'est ainsi que les problèmes de la géométrie sont résolus dans un cadre géométrique. Tel est le cas de l'optique, qui est une science subordonnée à la géométrie. Le géomètre ne doit pas soumettre les principes de la géométrie à des discussions au risque de devenir dialecticien ou métaphysicien. C'est pour cette raison : « On ne doit donc pas poser à tout savant n'importe quelle interrogation, ni le savant répondre à toute interrogation, sur un sujet quelconque : il faut que les interrogations rentrent dans les limites de la science dont on s'occupe ». (Aristote, 1995, *I*, 12. 77b. 5, p.65) Pour des problèmes d'incommensurabilité de genre, le géomètre ne doit pas se permettre de traiter les nombres. Il doit se consacrer à l'étude des lignes et des figures. S'il se met à démontrer en dehors des principes géométriques, cela est un accident démonstratif. Ce qui revient à dire que toutes les sciences doivent s'attacher à leurs principes pour garantir la rigueur.

La recherche de la preuve est un enjeu important de la démonstration et de la définition. La preuve est la justification de la connaissance, de ce qu'on sait. Si par exemple, le soleil subit ou non une éclipse, c'est alors le fait que nous cherchons. « La preuve en est, c'est que, dès que nous avons découvert que le soleil subit une éclipse, nous allons

plus loin ; et si, dès que le début, nous savions que le soleil subit une éclipse, nous ne chercherions pas à savoir s'il la subit ». (Aristote, 1995, II, 1. 89b. 25, p.162) La recherche et la preuve s'impliquent. C'est pourquoi : « Ce que nous appelons ici savoir, c'est connaître par le moyen de la démonstration ». (Aristote, 1995 I, 2. 71b.15, p.8) Le syllogisme scientifique se présente chez Aristote comme synonyme de la science. Celui qui démontre, sait quelque chose.

Conclusion

La théorie de la démonstration et la théorie de la définition se révèlent finalement comme les modes éminents du savoir scientifique. Ces théories des *Secondes Analytiques*, nous donnent une compréhension claire de l'idée de savoir chez Aristote. Elles constituent la structure finale de la syllogistique. L'idée que la logique est une propédeutique à la science se fonde sur le caractère nécessaire qu'on retrouve dans ces théories. Voilà comment la connaissance scientifique est perçue comme l'enjeu principal de la démonstration et de la définition. Il ressort de cette analyse que la science aristotélicienne a un aspect épistémologique et ontologique. Elle établit un jugement d'existence de la réalité à travers la substance et des caractéristiques générales. En tant que tel l'enjeu de la logique aristotélicienne dépasse la simple formalisation des règles de la pensée. La construction de la connaissance reste le pilier de celle-ci.

La portée épistémologique de ces théories se retrouve dans l'actualité de la logique. En effet, la logique moderne s'est dotée aujourd'hui d'un attribut particulier en s'appelant "logique mathématique". La pensée de G. W. Leibniz (1646-1716) de G. Frege (1848-1925) et de J. Lukasiewicz (1878-1956) légitime le lien intime qui existe entre la logique traditionnelle et la logique moderne. Grâce à ces théories (démonstration et définition), la logique aristotélicienne se donne comme un système déductif axiomatisé en occupant une fonction de première place dans le champ de la connaissance. On perçoit bien que l'étude de ces théories permet de savoir qu'il existe des méthodes scientifiques dans la logique d'Aristote. Entre les discours qui veulent l'affaiblir et ceux qui veulent la renforcer, la logique d'Aristote a un pouvoir qui permet de surpasser ses faiblesses. C'est pourquoi la critique d'E. Kant (1724-1804) constitue aussi pour elle une autre perspective. En fin de compte, l'analyse logique et scientifique, fondement de la vérité nécessaire, constitue la portée épistémologique actuelle des concepts évoqués. Ces théories offrent toujours une rigueur méthodologique à la logique et à la philosophie de la connaissance.

Références Bibliographiques

- ARISTOTE, 1945, *Traité sur les animaux*, trad. J-M Le Blond, Paris, Montaigne.
- ARISTOTE, 1977, *Organon I et II ; Catégories et De L'Interprétation*, trad. Jules Tricot, Paris, J. Vrin.
- ARISTOTE, 1981, *La Métaphysique Tome I, Livres A-Z*, trad. Jules Tricot, Paris, J. Vrin.
- ARISTOTE, 1992, *Organon III, Les Premiers Analytiques*, trad. Jules Tricot, Paris, J. Vrin.
- ARISTOTE, 1995, *Organon IV, Les Seconds Analytiques*, trad. Jules Tricot, Paris, J. Vrin.
- MICHEL CRUBELLIER et PIERRE PELLEGRIN, 2002, *Aristote. Le Philosophe et le Savoir*. Paris, Seuil.

COMMUNICATION PARTICIPATIVE ET MODÉLISATION ORGANISATIONNELLE POUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN MILIEU RURAL EN CÔTE D'IVOIRE

Ange-Thibaut Kahelad YAON

Université Felix Houphouët Boigny (Abidjan-Cocody)

angeyaon@gmail.com

Oumar Go N'golo Emmanuel SORO

Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny

(Yamoussoukro-Côte d'Ivoire)

oumarsoro64@gmail.com

Résumé

En Côte d'Ivoire, l'autonomisation économique des femmes en milieu rural constitue un défi persistant, marqué par des obstacles structurels et sociaux. Cet article met en lumière la pertinence de combiner communication participative et modélisation organisationnelle pour relever ce défi. La communication participative, inspirée des idées de Paolo Freire, favorise l'éducation et la mobilisation des femmes rurales. Ce qui les intègre dans des processus décisionnels inclusifs et valorise leur rôle au sein de leurs communautés. Des initiatives comme "Majira Yangu" en Tanzanie illustrent l'efficacité de cette approche, qui permet aux femmes de prendre conscience de leur potentiel et de s'impliquer activement dans les changements locaux (P. Kulaba, 2017 : 112-128). D'un autre côté, la modélisation organisationnelle propose des solutions adaptées aux réalités locales, comme le prouve l'expérience de la Grameen Bank au Bangladesh. Une expérience qui a su établir des structures flexibles et pérennes pour améliorer l'accès des femmes aux ressources économiques. Des programmes tels que "SheTrade" du Commonwealth montrent qu'il est possible d'amplifier l'impact des interventions en fonction des besoins des bénéficiaires avec les ressources disponibles. Cette démarche, intégrée en Côte d'Ivoire, offre aux femmes rurales les outils nécessaires pour devenir des actrices centrales de leur propre autonomisation économique. Celles-ci contribuent désormais à un développement équitable et durable.

Mots-clés : Communication participative, modélisation organisationnelle, autonomisation économique, femmes rurales

Abstract

In Côte d'Ivoire, the economic empowerment of women in rural areas is a persistent challenge, marked by structural and social barriers. This article highlights the relevance of combining participatory communication and organizational modelling to address this challenge. Participatory communication, inspired by the ideas of Paolo Freire, promotes education and mobilization of rural women. This integrates them into inclusive decision-making processes and values their role within their communities. Initiatives such as 'Majira Yangu' in Tanzania illustrate the effectiveness of this approach, which enables women to realize their potential and become actively involved in local change (P. Kulaba, 2017 : 10). On the other hand, organizational modelling offers solutions tailored to local realities, as demonstrated by the experience of Grameen Bank in Bangladesh. This experience has established flexible and sustainable structures to improve women's access to economic resources. Programmes such as the Commonwealth's 'SheTrade' show that it is possible to amplify the impact of interventions according to the needs of beneficiaries with the resources available. This integrated approach in Côte d'Ivoire provides rural women with the tools they need to

become central actors in their own economic empowerment. They are now contributing to equitable and sustainable development.

Keywords : Participatory communication, organizational modelling, economic empowerment, rural women

Introduction

La Côte d'Ivoire, située en Afrique de l'Ouest, couvre une superficie de 322 462 km². Elle partage ses frontières avec le Mali et le Burkina Faso au nord, la Guinée et le Liberia à l'ouest, le Ghana à l'Est et est bordée au sud par l'océan Atlantique (MEAE, 2023). Son positionnement géographique équatorial, avec un climat sensiblement agréable et stable, lui permet de développer une agriculture pérenne. En effet, selon T. Collins (2022 : 7), la Côte d'Ivoire, en plus d'être le premier pays producteur de cacao, occupe une place de leader dans plusieurs secteurs agricoles, notamment l'hévéa, le palmier à huile et plusieurs autres cultures de rente.

Au dernier recensement général de la population en 2021, ce pays comptait 29 389 150 habitants dont 52,2% sont des hommes et 47,8% des femmes avec 75,6% de cette population qui a moins de 35 ans (RGPH, 2021). A y voir de plus près, on constate que les femmes sont également de grandes actrices du monde rural. Cela se perçoit en termes de main-d'œuvre agricole, surtout dans la production et la commercialisation des cultures vivrières. Selon ONU Femmes Côte d'Ivoire, elles sont présentes dans le secteur agricole à hauteur de 29,9%, dans l'industrie à 31,6%, à 59,5% dans le commerce et dans 39,5% dans les services (ONU Femmes Côte d'Ivoire, 2015). En dépit de cette forte présence féminine dans le secteur d'activité far du pays, leur niveau d'activité reste encore sous-évalué. L'impact de leurs actions sur l'activité économique rurale ne leur est pas rendu à juste titre.

Bien souvent, les femmes rencontrent des difficultés pour obtenir des terres, des financements et les outils nécessaires pour faire grandir leurs activités et gagner leur vie. L'accès à une bonne instruction et à des formations pratiques est aussi parfois limité. Cependant, les freins culturels et religieux sont autant de facteurs qui limitent les capacités féminines en zone rurale. Les normes patriarcales et les idées reçues sur le rôle des femmes contribuent à restreindre leurs chances de réussite économique et les empêcher de prendre leurs propres décisions. De plus, elles sont souvent accaparées par les tâches ménagères. Ce qui réduit leur temps et leur énergie en rapport à la vente de leurs produits et à l'accès aux marchés.

La communication participative favorise l'expression des besoins et la mobilisation locale. Elle doit nécessairement s'articuler à une modélisation organisationnelle pour garantir des effets durables. Comme le souligne G. Bessette (2007 : 240), la participation permet de révéler les attentes réelles des communautés. Mais c'est en les structurant dans un cadre organisationnel cohérent, tel que le propose P. Senge (1990 : 32), que ces dynamiques se traduisent en actions pérennes. L'une sans l'autre limite l'impact sur l'autonomisation, car seule leur complémentarité permet d'allier mobilisation communautaire et efficacité opérationnelle.

Le présent article explore la synergie entre la communication participative et la modélisation organisationnelle en tant que stratégie pour autonomiser économiquement les femmes en milieu rural. L'examen des concepts fondamentaux, et les applications pratiques permettront de construire un cadre complet de compréhension et d'action.

Malgré l'abondance de projets de soutien économique aux femmes rurales tels que : le Projet MAEVA (Marahoué Autonomisation Économique et Valorisation Agricole), les actions de l'Agence Française de Développement (AFD), l'impact durable reste limité. Ce constat interroge l'efficacité des approches descendantes. L'hypothèse centrale de cette étude est que la synergie entre communication participative et modélisation organisationnelle peut constituer un levier plus durable d'autonomisation.

Ce tableau met en évidence une réalité persistante : malgré la multiplication des initiatives visant à soutenir les femmes rurales, leur autonomisation économique reste limitée. Cette situation soulève la question centrale suivante : pourquoi les modèles classiques d'accompagnement économique des femmes échouent-ils à produire des effets durables ? Et en quoi une approche combinant communication participative et modélisation organisationnelle peut-elle combler cette lacune ?

L'objectif général de cette étude est de montrer comment l'intégration des stratégies de communication participative et de modélisation organisationnelle peut renforcer l'autonomisation économique des femmes en milieu rural en Côte d'Ivoire. De cet objectif général découlent les objectifs spécifiques suivants : identifier les opportunités économiques et les besoins spécifiques des femmes membres de coopératives (SCOOPS), en tenant compte de leurs contextes socioculturels. Analyser comment les pratiques de communication participative contribuent à la gouvernance et à la prise de décision au sein des coopératives féminines. Concevoir et proposer des mécanismes d'éducation financière adaptés au niveau d'instruction et aux réalités locales des femmes rurales. Examiner en quoi la modélisation organisationnelle peut améliorer la gestion interne, la performance économique et la pérennité des coopératives.

Des réponses anticipatives ont été émises d'où les hypothèses suivantes : H1 : L'usage de la communication participative favorise l'évolution des statuts juridiques des coopératives féminines. H2 : La modélisation organisationnelle améliore la gestion et la performance économique des coopératives rurales. H3 : L'accès à la formation et à l'éducation financière renforce l'autonomisation économique des femmes rurales.

1. Approche conceptuelle

1.1. Communication participative

La communication participative se définit comme un processus qui implique de façon active toutes les parties prenantes dans l'échange d'informations, la prise de décision et la mise en œuvre d'actions (P. Freire, 1970 : 183). Elle repose sur le dialogue, l'inclusion et la co-construction. Elle favorise la liberté d'expression des besoins et des idées. Dans le cadre de notre investigation, cette approche permet aux femmes de coopératives rurales d'identifier ensemble les obstacles à leur autonomisation économique et de proposer des solutions adaptées à leur réalité.

1.2. Modélisation organisationnelle

De son côté, la modélisation organisationnelle consiste à représenter une organisation sous forme de schémas, pour mieux comprendre sa structure et son fonctionnement. Pour garantir sa pérennité, M. P. Senge (1990 : 7-23) inclut des aspects tels que la hiérarchie organisationnelle, les responsabilités des employés, les processus opérationnels, le flux d'information et les objectifs stratégiques. Appliquée à cette étude dans la gestion de coopérative féminine rurale, elle va améliorer la prise de décision et

la gestion du changement. Elle permet de visualiser clairement comment une organisation fonctionne et comment elle peut être optimisée.

1.3. Autonomisation économique des femmes

ONU-Femmes considère l'autonomisation économique comme la capacité des femmes à participer au processus de croissance économique, à en tirer profit de manière équitable, tout en assurant la reconnaissance de la valeur de leurs apports et le respect de leur dignité (ONU Femmes Côte d'Ivoire, 2015). L'autonomisation économique des femmes, dans notre contexte, se définit comme un processus par lequel les femmes acquièrent la capacité d'accéder, de contrôler et de bénéficier de ressources économiques de manière équitable. Elle leur permet ainsi de prendre des décisions autonomes sur leurs revenus et leur vie économique.

1.4. Milieu rural

Le milieu rural englobe les zones situées hors des villes. Il se caractérise par une faible densité de population, une économie centrée sur l'agriculture et un accès limité aux services essentiels. En Côte d'Ivoire, les habitants des zones rurales font face à des défis comme l'isolement, la dépendance aux ressources naturelles et des traditions sociales bien ancrées. Pour promouvoir l'autonomisation économique, R. Chambers (1983 :45), pense qu'il est primordial d'adapter les initiatives à ces particularités. Il s'agit pour lui de mettre en place les stratégies d'autonomisation aux réalités locales.

2. Synergie entre communication participative et modélisation organisationnelle

La synergie entre ces deux approches réside du fait que la communication participative alimente la modélisation organisationnelle en informations issues du terrain. Cette collaboration place les femmes au centre du processus, non pas comme simples bénéficiaires, mais comme actrices clés.

Cette synergie contribue à rendre plus facile pour les femmes d'obtenir ce dont elles ont besoin pour réussir économiquement (argent, opportunités, compétences). Cette articulation leur donne plus de poids pour négocier et prendre des décisions importantes en matière économique. Elles les aident à grandir, individuellement et collectivement. Par exemple, lors d'une séance de concertation à Daloa, Madame Niahoré la présidente de coopérative expliquait : « *Nous savons comment nous travaillons, mais sur papier, ce n'est pas clair... si on pouvait mettre ça dans un plan, ce serait plus facile à suivre* ». Ce type de retour illustre comment l'expression collective sert de base à la formalisation organisationnelle, renforçant ainsi l'efficacité et la légitimité des actions menées. Dans ce contexte, la communication participative ne se limite pas à l'échange d'informations, elle devient un outil stratégique de gouvernance interne des coopératives.

3. Ancrage théorique

Ce sujet s'inscrit dans un contexte multidisciplinaire où plusieurs théories peuvent être mobilisées pour mieux comprendre et orienter les initiatives. Mais trois théories nous permettent d'expliquer le contexte de l'autonomisation économique des femmes en milieu rural. Il s'agit respectivement de la théorie de la communication participative, la théorie de l'organisation apprenante et la théorie de l'autonomisation du genre.

3.1. Théorie de la communication participative

La communication participative va au-delà de l'idée traditionnelle d'une simple transmission de messages d'un émetteur à un récepteur. Elle met l'accent sur l'échange et la collaboration active entre les participants. Contrairement à une communication linéaire, cette approche invite chacun à partager, réagir et co-crée du sens. Bien que la théorie ait été initialement formulée par Shannon et Weaver dans les années 1940, elle a été enrichie par des chercheurs comme Osgood et Schramm, qui ont introduit la notion d'interaction continue entre les acteurs. Toutefois, c'est l'approche de P. Freire (1970 : 183) qui a transformé cette théorie en un véritable outil de transformation sociale. Il a insisté sur l'importance de créer des espaces où les participants, notamment les femmes marginalisées, peuvent s'exprimer, échanger et être acteurs du changement.

Dans le cadre de l'autonomisation des femmes, la communication participative permet aux femmes rurales de partager leurs expériences, leurs idées et assurer leur participation activement aux décisions leur impactant. Cette approche renforce leur pouvoir d'agir et favorise leur engagement dans les processus de transformation sociale. Ainsi, la communication participative est une clé essentielle pour soutenir l'autonomisation des femmes rurales en Côte d'Ivoire, car elle crée un dialogue inclusif.

3.2. Théorie de l'organisation apprenante

La théorie de l'organisation apprenante, popularisée par P. Senge dans son ouvrage « La cinquième discipline » (1990), repose sur l'idée qu'une organisation doit constamment apprendre, s'adapter et innover pour rester performante. Une organisation apprenante valorise l'acquisition de nouvelles connaissances. La remise en question des pratiques établies et l'application des enseignements constituent pour elle une amélioration continuellement. Cette approche met l'accent sur la collaboration, la réflexion collective et l'expérimentation continue. Elle permet une adaptation rapide aux changements. Elle favorise l'innovation et améliore les compétences des membres de l'organisation. Dans ce contexte, les femmes rurales sont perçues comme une entité collective à guider et à accompagner dans leur apprentissage.

Appliquée à l'autonomisation économique des femmes, cette théorie souligne l'importance de modèles organisationnels flexibles, capables de s'adapter aux réalités locales. Ce modèle encourage les femmes à développer leurs capacités à innover et à surmonter les défis socio-économiques de manière autonome. La dynamique d'apprentissage collectif à travers la théorie de l'organisation apprenante devient un levier nécessaire pour renforcer leur rôle dans le développement économique en milieu rural.

3.3. Théorie de l'autonomisation du genre

La théorie de l'autonomisation du genre, développée par N. Kabeer (2005 : 13–24), met l'accent sur l'émancipation des femmes et la réduction des inégalités entre les sexes. Elle se concentre sur le processus par lequel les femmes acquièrent le pouvoir de faire valoir leurs droits et de participer activement aux décisions qui les concernent. Cette approche englobe des dimensions techniques telles que l'autonomie économique, l'accès à l'éducation, la participation politique et la lutte contre les normes oppressives. La justice sociale participe à renforcer la position des femmes dans la société et à favoriser un développement durable et équitable.

Appliquée à ce travail, cette théorie explore comment les femmes rurales surmontent les obstacles socio-économiques pour acquérir indépendance et pouvoir de décision.

Elle met en lumière les leviers et les freins de leur autonomisation. Cela, tout en tenant compte des dynamiques culturelles et sociopolitiques.

4. Méthodologie

Cette étude a été menée sur une période de quatre mois, entre février et mai 2024, dans quatre localités de Côte d'Ivoire : Korhogo, Bouaké, Daloa et Man. L'objectif était de comprendre comment la communication participative et la modélisation organisationnelle peuvent contribuer à l'autonomisation économique des femmes rurales.

Nous avons opté pour une approche mixte qui combine des techniques qualitatives et quantitatives. La partie qualitative s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès de dirigeantes de coopératives vivrières. Les questions portaient sur leur parcours, leurs pratiques de gestion, leur rapport aux institutions financières et leurs besoins en matière de formation et d'accompagnement. Prenons les cas de madame Koffi, une participante à Bouaké confiait : « *On nous parle souvent de changer notre statut, mais personne ne nous explique vraiment comment faire ni ce que ça peut apporter.* »

Au total, 120 dirigeantes issues de 40 coopératives ont été interrogées, ainsi qu'un responsable bancaire afin de croiser les points de vue. Les critères de sélection des participantes étaient les suivants : être une femme active dans une coopérative rurale, avoir ou non un accès au système bancaire, et être impliquée dans la production vivrière. Quant à la partie quantitative, elle a reposé sur un questionnaire structuré permettant de recueillir des données chiffrées sur la perception de l'évolution des statuts juridiques, l'accès au financement et les besoins de formation.

Les données ont été analysées manuellement, avec un traitement et un classement réalisé à l'aide des logiciels Word et Excel. Un soin particulier a été apporté au respect de l'anonymat et au recueil du consentement éclairé de toutes les participantes.

5. Résultats

Tableau 1 : Identification et analyse des données

Identifications		
4 Localités	Korhogo - Bouaké - Daloa – Man	
40 Coopératives	Exerçant dans le vivrier	
120 Dirigeants de Coopératives	Répartis sur l'étendue du territoire	
1. Les Coopératives entendent-elles faire évoluer leurs formes juridiques	Total	TRO
Réponses	40	100%
Changement de statuts	28	70%
Maintien de l'organisation actuelle	08	20%
Ne réponds pas	04	10%
2. Les Coopératives apprécient-elles le coaching	Total	TRO
Réponses	40	100%
Favorable à la formation, l'accompagnement et l'éducation financière	40	100%
Défavorable	0	0%
Ne réponds pas	0	0%

Source : Enquête de terrain, 2024

Les résultats présentés dans le tableau indiquent que 70% des coopératives féminines entendent faire évoluer leurs statuts juridiques. 100% des femmes des coopératives sont favorables à la formation ; l'accompagnement et l'éducation financière. Ces données

montrent un aperçu des aspirations et des besoins des coopératives féminines en ce qui concerne l'évolution de leurs statuts juridiques, de formation, d'accompagnement, et d'éducation financière.

Tableau 2 : L'accessibilité des services bancaires et besoin de financement

3. L'accessibilité des services bancaires de proximité	Total	TRO
Réponses	40	100%
Services financiers disponibles dans les zones rurales	5	12,5%
Services financiers non disponibles dans les zones rurales	31	77,5%
Aucune information	04	10%
4. L'accès au financement actuel	Total	TRO
Réponses	39	97,5%
Financement accessible	8	20%
Financement non accessible	30	75%
Ne réponds pas	1	2,5%
5. Le besoin de financement actuel	Total	TRO
Réponses	40	100%
Besoin de financement actuel	40	100%
Pas besoin de financement actuellement	0	0%
Pas de réponse	0	0%

Source : Enquête de terrain, 2024

Ce tableau met en lumière les difficultés d'accès aux services bancaires locaux, les problèmes d'obtention de prêts et les besoins financiers actuels des personnes interrogées. Ces trois aspects combinés donnent une idée des lacunes en matière d'accès aux services bancaires et de l'importance des besoins financiers non satisfaits. On constate que dans les zones rurales, les services financiers sont hors de portée pour plus des trois quarts des personnes (77,5%). L'accès au financement est difficile pour 75% d'entre elles, et 100% expriment un besoin de financement à l'heure actuelle.

Tableau 3 : Les scoops bancaires et l'adaptabilité aux besoins

6. Les Scoops sont-elles bancarisées	Total	TRO
Réponses	40	100%
Scoops bancarisées	18	45%
Scoops non bancarisées	15	37,5%
Aucune réponse	07	17%
7. L'accès au financement actuel	Total	TRO
Réponses	40	97,5%
Adéquation de l'offre d'entrer en relation	11	27,5%
Inadéquation de l'offre d'entrer en relation	14	35%
Ne sais pas	15	37,5%
8. Les scoops disposent-elles de garanties hypothécaires /Lliquide	Total	TRO
Réponses	38	95%
Garanties hypothécaires /titres fonciers ruraux	3	7,5%
Garanties Liquides	5	12,5%
Pas de garanties	30	75%

Source : Enquête de terrain, 2024

En gros, ce que nous montre ce tableau, c'est un portrait nuancé de la relation entre les personnes interrogées et les banques. On voit comment ils perçoivent les services

bancaires, si ces services répondent à leurs besoins, comment elles entrent en contact avec les banques, et la question d'obtention des garanties pour obtenir un prêt. Ce qui ressort principalement, c'est que moins de la moitié (45%) utilisent les services bancaires, tandis qu'un peu plus d'un tiers (37,5%) ne le font pas. Il y a aussi une part importante des personnes interrogées (37,5%) qui ne savent pas si les offres des banques correspondent à leurs besoins, et beaucoup (35%) pensent qu'il est difficile d'entrer en contact avec les banques. Enfin, une grande majorité (75%) indique qu'elles n'ont pas de biens à mettre en garantie pour obtenir un prêt.

6. Discussion des résultats

6.1. Identification et analyse des données des coopératives

6.1.1. Évolution des statuts juridiques

Les résultats montrent que la volonté de faire évoluer les statuts juridiques varie selon l'âge et le niveau d'instruction. Les femmes ayant un niveau secondaire ou supérieur (68 %) sont plus enclines à envisager un changement de statut que celles non scolarisées (52 %). Ce constat souligne le rôle déterminant de l'éducation dans la compréhension des enjeux juridiques et économiques.

Ces tendances rejoignent les observations du PNUD (2022 : 60) selon lesquelles le niveau de scolarisation conditionne la capacité d'adaptation organisationnelle en milieu rural. Ce constat s'inscrit dans la logique de la théorie de l'organisation apprenante (M. P. Senge, 1990 : 7–23.), qui met en avant la capacité des structures à évoluer par l'apprentissage collectif.

6.1.2. Formation, accompagnement et éducation financière

Il ressort que l'adhésion à la formation est universelle (100 %), mais les motivations varient selon les catégories socio-économiques. Les femmes âgées de moins de 35 ans, souvent plus instruites, associent la formation à l'accès à de nouvelles opportunités économiques, tandis que les plus âgées (plus de 50 ans) la perçoivent comme un moyen de sécuriser leurs activités existantes.

Cette analyse confirme les constats du MENA (2021 : 156), qui relève une corrélation entre le niveau d'instruction et la gestion autonome des activités économiques rurales. Une participante, membre d'une coopérative à Daloa, confie : « *On sait travailler, mais quand il faut calculer les bénéfices, ou parler aux gens de la banque, on se perd. Si on nous apprend, on pourra mieux défendre notre travail.* »

Ce constat rejoint les analyses de N. Kabeer (2005 : 247) et E. Duflo (2012 : 285) sur l'importance de l'éducation financière pour l'autonomisation. Il est également en cohérence avec le rapport du PNUD (2022 : 278), qui indique que l'insuffisance de formation limite la compétitivité des coopératives rurales. Ainsi, l'éducation financière apparaît non seulement comme un besoin exprimé, mais aussi comme un levier indispensable pour combler l'écart socio-économique et préparer les coopératives à accéder aux financements formels.

6.1.3. Implications pour la recherche et l'action

Les résultats soulignent la nécessité de concevoir des programmes de communication participative qui prennent réellement en compte les aspirations et les contraintes spécifiques des femmes en milieu rural. Comme le rappelle P. Kulaba (2017 : 112-128), la pertinence d'un programme dépend de sa capacité à dialoguer avec les bénéficiaires et à les associer aux prises de décision.

Prenons l'exemple de Man, certaines coopératives ont exprimé le souhait que les formations soient organisées après la saison des récoltes, afin que toutes les membres puissent y assister. Une responsable expliquait :

« Quand on nous convoque en pleine récolte, c'est difficile de venir... si on attend la fin, on pourra participer et bien suivre. »

Pour la recherche, cela ouvre la voie à des études plus fines sur la planification des interventions et sur la manière dont les contraintes saisonnières influencent la participation. Pour l'action, les résultats suggèrent que les acteurs du développement devraient s'appuyer sur les structures déjà existantes. Une responsable bancaire interviewée lors de l'étude explique :

« Lorsque les coopératives ont des statuts solides, cela facilite l'accès aux services financiers et renforce leur crédibilité. Mais cela nécessite un accompagnement adapté et une meilleure information. »

Les programmes de formation doivent également être adaptés au contexte local. Des ateliers interactifs et rencontres communautaires doivent être institués pour non seulement transmettre des connaissances, mais aussi encourager le partage d'expériences des participantes. Ces résultats appellent à une collaboration étroite entre les chercheurs, les décideurs politiques, et les communautés locales pour bâtir des solutions durables.

6.2. Accessibilité des services bancaires et besoin de financement

6.2.1. Accessibilité des services bancaires en milieu rural

L'enquête révèle que 77,5 % des femmes interrogées n'ont pas accès aux services financiers dans leur localité. Cette proportion grimpe à 84 % chez les femmes sans scolarisation, contre 68 % chez celles ayant atteint au moins le niveau secondaire. L'analyse montre ainsi que le niveau d'éducation détermine la capacité à interagir avec les institutions financières et à comprendre leurs procédures.

Le rapport du PNUD (2022 : 58-61) fait le même constat en soulignant que les disparités éducatives accentuent la fracture financière entre zones rurales et urbaines. Dans la région de Korhogo, par exemple, la rareté des agences bancaires et le faible taux d'alphabétisation constituent deux obstacles majeurs à l'inclusion financière des femmes rurales. Ces résultats appellent à la mise en place de dispositifs de microfinance de proximité, adaptés aux contraintes socioculturelles locales.

Ces données appellent à la mise en place de solutions financières de proximité, adaptées au profil socio-économique des femmes, afin de réduire l'écart d'inclusion entre zones rurales et urbaines.

6.2.2-Accès au financement et besoin de financement actuel

Les résultats montrent que 75% des répondants perçoivent le financement comme inaccessible. Ce qui constitue un obstacle au développement économique et à l'entrepreneuriat dans les zones rurales. Une responsable de coopérative à Bouaké explique :

« Nous avons de nombreux projets, mais sans financement, tout reste bloqué. Les banques ne nous considèrent pas comme des partenaires fiables, et cela nous décourage. »

Ce sentiment d'exclusion financière, partagé par une grande majorité des répondantes, reflète un frein structurel au développement économique. Le manque d'accès au crédit constitue une barrière importante pour les petites entreprises en milieu rural. Ce qui limite leur capacité à se développer et à créer de l'emploi.

De plus, le fait que 100% des répondantes expriment un besoin actuel de financement dénote l'urgence de la situation. Cette statistique illustre une demande généralisée et immédiate pour des soutiens financiers adaptés. Comme l'explique un responsable bancaire interviewé à Bouaké :

« Nous recevons de nombreuses sollicitations de la part des coopératives, mais il y a encore beaucoup de travail à faire pour leur offrir des produits financiers qui correspondent réellement à leurs besoins. »

Ces observations confirment les travaux de A.V. Banerjee et E. Duflo (2011 : 320), qui insistent sur l'importance de répondre aux besoins de financement pour stimuler l'activité économique et briser le cercle vicieux de la pauvreté. En effet, des solutions telles que des microcrédits, des financements participatifs, ou des partenariats avec des institutions bancaires peuvent jouer un rôle clé pour répondre à ces besoins pressants.

6.2.3. Implications pour la recherche et l'action

Face au manque d'accessibilité des services bancaires et aux besoins financiers exprimés par 100 % des participantes, l'urgence est portée sur la quête de solutions innovantes. Les travaux de N. J. Cull et al. (2009 : 14) montrent que les modèles de finance décentralisée comme la microfinance communautaire jouent un rôle clé. Lors de l'entretien avec Soro Simone, membre de coopérative de beurre de karité à Korhogo déclarait :

« Si on avait une caisse ici même au village, on n'aurait pas besoin d'aller jusqu'en ville pour chaque dépôt ou retrait. »

Cela ouvre des perspectives pour la recherche sur les modèles hybrides. Ces modèles associent institutions financières et structures communautaires. Il s'agit de renforcer les partenariats entre banques, associations et microfinance afin d'optimiser les réalités rurales. Des institutions bancaires telles que : Advans, Microcred, Baobab, etc. De par leur approche de proximité et leur flexibilité, elles offrent des produits financiers adaptés, comme des microcrédits et des épargnes collectives. À ce sujet, la banque témoigne :

« Les femmes des coopératives sont prêtes à rembourser, mais elles ont besoin de conditions souples et de solutions rapides, adaptées à leurs cycles économiques. »

Par ailleurs, cela implique non seulement l'ouverture de guichets bancaires dans les localités reculées, mais aussi l'utilisation des technologies mobiles pour élargir l'accès aux services financiers. Notamment, la création des plateformes de paiement mobile (Orange money, MTN mobile money, MOOV money, etc.) qui constituent un véritable game change.

6.3 Bancarisation et adaptabilité des offres

6.3.1. Bancarisation des enquêtées

Seuls 45 % des femmes interrogées possèdent un compte bancaire. Les taux varient selon les profils : 53 % des femmes de moins de 35 ans sont bancarisées

contre seulement 29 % chez celles de plus de 50 ans. De même, la bancarisation atteint 58 % chez les femmes ayant un niveau secondaire, mais chute à 32 % chez les non scolarisés.

Cette disparité générationnelle et éducative confirme l'importance de la culture financière dans l'inclusion économique. Les rapports du MENA (2021 : 156) et du PNUD (2022 : 61) attribuent ces écarts à la fracture numérique, à la méfiance vis-à-vis des institutions bancaires et à la méconnaissance des produits financiers. Cette situation met en évidence une faiblesse dans la communication bancaire et la conception des produits (J. Morduch, 1999 : 1569-1614). La responsable d'une coopérative à Korhogo précisait :

« La banque propose des choses, mais on ne comprend pas toujours... et souvent, ce n'est pas adapté à ce qu'on vit ici. »

En revanche, D. Karlan et J. Morduch (2010 : 4703–4784) soulignent que les barrières à la bancarisation ne se limitent pas aux contraintes économiques. Elles incluent également un faible niveau d'éducation financière ainsi que des lacunes dans la disponibilité et l'accessibilité géographique des institutions financières. Un nombre important des répondantes ignore les avantages et les services offerts par les banques. Les offres actuelles ne semblent pas répondre aux besoins spécifiques des populations rurales. Il existe une disparité en matière de microcrédit et d'épargne accessible. Pour relever ces défis et accroître le taux de bancarisation, plusieurs actions sont nécessaires. Il faut développer des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la bancarisation et sur les avantages des services financiers. Ces résultats plaident pour une approche de communication financière contextualisée, qui tienne compte des niveaux de compréhension et des usages socioculturels des femmes rurales.

6.3.2. Implications pour la recherche et l'action

Les résultats révélant que 37,5% des enquêtes n'ont pas de connaissance sur l'adaptabilité de l'offre bancaire à leurs besoins, et que 35% estiment qu'il existe une inadéquation de l'offre d'entrer en relation dénotent l'importance de la communication et de la conception des services financiers. Le fait que plus d'un tiers des femmes ne perçoivent pas l'adéquation des produits bancaires à leurs besoins interroge directement la conception des offres. Cela rejoint les observations de S. Johnson et B. Rogaly (1997 : 198) sur l'importance d'intégrer les facteurs culturels et sociaux dans la conception des produits financiers. Une participante de Man nous confiait :

« On voudrait des prêts souples, qu'on rembourse après la vente des récoltes, pas tous les mois. ».

Pour la recherche, il est pertinent d'étudier les modèles de financement saisonnier dans les zones agricoles.

Pour l'action, les institutions financières doivent tester des produits adaptés aux cycles économiques locaux basés sur la communication participative. Cela va réduire le taux de non-remboursement et élargir la clientèle.

6.3.3. Garantie hypothécaire

L'absence de garanties hypothécaires est relevée par 75 % des participantes, avec un taux encore plus élevé (82 %) chez les femmes non scolarisées. Cette situation affecte particulièrement les coopératives récentes (moins de 5 ans

d'existence), souvent dépourvues d'actifs formalisés. Une transformatrice de manioc expliquait :

« On nous demande des papiers pour la maison ou le terrain... mais ici, beaucoup n'ont pas de titres. »

Cette situation est confirmée par les rapports du PNUD (2021 : 278) sur la sécurisation foncière rurale, qui précisent que les femmes représentent moins de 10 % des titulaires de certificats fonciers en Côte d'Ivoire. Ces résultats confirment les analyses de R. La Porta et al. (2002 : 1147-1170) sur la relation entre protections des investisseurs et accès au crédit. Dans le contexte ivoirien, la mise en place de fonds de garantie solidaires ou de mécanismes communautaires de cautionnement apparaît comme une alternative viable pour lever cet obstacle structurel.

Conclusion

Cette étude a montré que la communication participative et de modélisation organisationnelle joue un rôle important dans l'amélioration de l'autonomisation économique des femmes en milieu rural en Côte d'Ivoire. En gros, les résultats obtenus à Korhogo, Bouaké, Daloa et Man montrent qu'il y a un vrai potentiel, mais aussi des difficultés qui émergent. Ce n'est pas toujours facile d'accéder à des services financiers, car ce que les banques proposent n'est pas toujours adapté aux besoins, et le rythme des cultures pose des problèmes d'organisation.

Dans un premier temps, les données ont indiqué que 70% des coopératives féminines entendent faire évoluer leurs statuts juridiques. 100% des femmes des coopératives sont favorables à la formation ; à l'accompagnement et l'éducation financière. Ensuite, le manque d'accessibilité des services bancaires et le besoin de financement sont des indicateurs qui ont permis de mesurer l'ampleur de la disponibilité des banques en zone rurale. 77,5% d'indisponibilité des services financiers a été constaté dans les zones rurales. Un financement non accessible estimé à 75% et 100% de besoin de financement actuel. Par ailleurs, les enquêtes sur les scoops bancaires montrent la nécessité de connaître non seulement ces scoops, mais aussi l'adaptabilité des offres et la garantie hypothécaire. Il ressort de cela que seulement 45% des scoops sont bancarisées et 37,5% non bancaires. 37,5% n'ont pas de connaissance sur l'adaptabilité de l'offre sur les besoins et 35% estiment qu'il existe une inadéquation de l'offre d'entrer en relation. Du point de vue de la garantie hypothécaire des scoops, 75% ont répondu qu'il n'y a pas de garanties.

Cependant, il faut noter que la communication participative et la modélisation organisationnelle sont complémentaires de plusieurs manières. La communication participative a aidé à recueillir et les perspectives et les idées des femmes des communautés rurales. Ce qui a ensuite été utilisé dans le processus de modélisation organisationnelle. La modélisation organisationnelle fournit une structure et des mécanismes pour mettre en œuvre les idées et les décisions émergentes de la communication participative. Ensemble, ces approches favorisent l'autonomie économique des femmes en les impliquant dans le processus de décision. Il devient donc possible de transformer les défis identifiés en opportunités, gage d'un développement plus inclusif et durable.

Des efforts continus sont nécessaires pour surmonter les défis liés à l'accès aux ressources et à l'éducation financière des femmes rurales pour garantir leurs mises en œuvre de manière durable. La finance agricole pourrait-elle répondre aux attentes des femmes rurales ?

Références Bibliographiques

BANERJEE Abhijit, & Esther, DUFLO, (2011). *Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*. New York, Public Affairs, 320 p.

KARLAN Dean, & Jonathan, MORDUCH (2010). « Access to finance ». Dans Rodrik, Dani, & Rosenzweig, Mark R. (dir.), *Handbook of Development Economics* (Vol. 5). Amsterdam, Elsevier, pp. 4703-4784.

Esther, DUFLO, (2012). *Rethinking poverty*. Paris, Éditions du Seuil, 285 p.

BESSETTE Guy, (2007). *People, Land and Water: Participatory Development Communication for Natural Resource Management*. Ottawa, IDRC, 240 p.

MORDUCH Jonathan, (1999). « The microfinance promise ». *Journal of Economic Literature*, 37(4), pp. 1569-1614.

MENA, (2021). *Rapport sur l'éducation financière et l'autonomisation des femmes rurales*. Abidjan, Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, 156 p.

CULL Nicholas, (2009). « The cold war and the United States information agency: American propaganda and public diplomacy, 1945–1989 ». *Naval War College Review*, 62(2), pp. 14-25.

KABEER Naila, (2005). *Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third millennium development goal*. Québec, Presses de l'Université Laval, 247 p.

Organisation des Nations Unies, FEMMES COTE D'IVOIRE, (2015). *Profil Genre : Côte d'Ivoire 2015*. Abidjan, ONU Femmes, 95 p.

Paulo, FREIRE, (1970). *Pedagogy of the Oppressed*. New York, Continuum, 183 p.

FREIRE Paulo, (2020). *L'éducation : pratique de la liberté*. Bibliothèque numérique, 210 p.

KULABA Patrick, (2017). « *Majira Yangu: Women's empowerment through participatory radio in Tanzania* ». *African Communication Research Journal*, 10(2), pp. 112-128.

Programme des Nations Unies pour le Développement, (2021). *Rapport sur le développement humain en Afrique 2021*. New York, UNDP, 278 p.

Programme des Nations Unies pour le Développement, (2022). *Rapport sur le développement humain en Afrique 2022*. New York, UNDP, 302 p.

SENGE Peter, (1990). « The art and practice of the learning organization ». *Sloan Management Review*, Fall, pp. 7-23.

CHAMBERS Robert, (1983). *Rural Development: Putting the Last First*. London, Longman, 246 p.

PORTA et al. (2002). « Investor protection and corporate valuation ». *The Journal of Finance*, 57(3), pp. 1147-1170.

JOHNSON Susan, ROGALY Ben, (1997). *Microfinance and poverty reduction*. Oxford, Oxfam, 198 p.

COLLINS Tims, (2022). *Agricultural Leadership in West Africa: Dynamics and Development Models*. Accra, WAAP Press, 180 p.

LA SCÈNE DU DEUIL EN PAYS BÉTÉ : ANALYSE DRAMATURGIQUE ET SOCIOLOGIQUE DES PLEUREUSES PROFESSIONNELLES EN CÔTE D'IVOIRE

YOKORE Zibé Nestor

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action culturelle (INSAAC)

(Abidjan-Côte d'Ivoire)

yokorez@yahoo.fr

Résumé

La recherche s'attache à une analyse approfondie de l'institution des pleureuses professionnelles au sein de la société bété, implantée culturellement dans la région centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle s'appuie sur une double approche, dramaturgique et sociologique, visant à éclairer la complexité des rituels funéraires. Les pleureuses y sont considérées comme des actrices rituelles, dont la performance permet de convertir la douleur individuelle en une manifestation collective codifiée, reposant sur l'usage de la voix, du corps et de l'espace cérémoniel. Elles sont également envisagées comme des médiatrices sociales, œuvrant activement à la préservation de la cohésion communautaire. L'approche sociologique est révélatrice des fonctions identitaires et les mécanismes de régulation émotionnelle que cette pratique ancestrale mobilise. Néanmoins, cette institution se trouve aujourd'hui fragilisée par une crise de légitimité, engendrée par les transformations contemporaines telles que l'urbanisation, l'influence croissante des religions monothéistes et la marchandisation de l'émotion. L'analyse met en évidence l'ambivalence de cette pratique, désormais située à la croisée du sacré et du profane, et appelle à sa reconnaissance en tant que patrimoine culturel immatériel, indispensable à la résilience culturelle ivoirienne.

Mots-clés : Deuil, pleureuses professionnelles, dramaturgie, société, bété, patrimoine immatériel.

Abstract

This study offers an in-depth analysis of the institution of professional mourners within Bété society, culturally rooted in the central-western region of Côte d'Ivoire. It adopts a dual approach (both dramaturgical and sociological) to shed light on the complexity of funeral rituals. Professional mourners are examined as ritual performers whose enactments transform individual grief into a codified collective expression, structured through the use of voice, body, and ceremonial space. They are also regarded as social mediators who actively contribute to the preservation of community cohesion. The sociological perspective reveals the identity-related functions and emotional regulation mechanisms mobilized by this ancestral practice. However, the institution is currently weakened by a crisis of legitimacy, driven by contemporary transformations such as urbanization, the growing influence of monotheistic religions, and the commodification of emotion. The analysis highlights the ambivalence of this practice, now situated at the intersection of the sacred and the profane and advocates for its recognition as intangible cultural heritage, essential to the cultural resilience of Côte d'Ivoire.

Keywords: Mourning, professional mourners, dramaturgy, society, Bété, intangible heritage.

Introduction

De nos jours, le théâtre et les arts du spectacle ne se produisent pas uniquement sur les espaces scéniques conventionnels. Par exemple, en Afrique et tout particulièrement en Côte d'Ivoire, de nombreuses pratiques sociales prennent la forme de véritables spectacles collectifs, où l'esthétique, le symbolique et le rituel se mélangent pour formuler dans le quotidien artistique des communautés. Ces formes vivantes de dramaturgie confèrent au réel une dimension fondamentalement performative. Dans ce contexte, le deuil s'impose comme un moment charnière de la vie communautaire, constituant une scène singulière où s'expriment des formes complexes d'oralité, de corporéité et de mise en spectacle. Chez les Bété, un groupe culturel du centre-ouest ivoirien, la présence structurante des pleureuses professionnelles illustre avec acuité cette articulation entre la ritualité et la théâtralité. Ces figures féminines se distinguent par leur capacité à transformer une douleur intime et individuelle en une expérience collective et partagée. Par la maîtrise de la voix, du corps et du geste, elles inscrivent la perte dans une dramaturgie structurée qui transcende l'expression spontanée de l'affliction.

Les pleureuses orchestrent le « pathos », défini comme la qualité de l'œuvre théâtrale qui suscite l'émotion (la pitié, l'apitoiement, la tendresse) chez le spectateur (P. Pavis, 2014, p. 245). C'est donc en amplifiant les affects de manière codifiée, elles participent à une performance rituelle où l'art de pleurer se mue en un acte à la fois social et esthétique. Dès lors, elles ne sont pas de simples accompagnatrices du deuil, mais bien ses médiatrices, voire ses « metteurs en scène », traduisant l'irréversible de la perte dans un langage symbolique intelligible pour l'ensemble de la communauté.

Au-delà de cette dimension purement esthétique, la pratique des pleureuses révèle des dynamiques sociales, économiques et identitaires essentielles à la compréhension de la société bété contemporaine. Leur rôle se situe à un point de tension où la tradition séculaire rencontre la modernité, l'authenticité des affects est mise à l'épreuve par la marchandisation, et le sacré côtoie le profane. Cette pratique est aujourd'hui soumise à des transformations profondes dues à la modernisation des rituels funéraires, l'urbanisation, l'influence croissante des religions révélées et la marchandisation des prestations sociales. Ce qui relevait jadis d'une obligation communautaire s'est parfois transformé en une prestation rémunérée, mettant en lumière une véritable économie du deuil où les émotions sont évaluées et négociées. La pertinence de cette réflexion s'inscrit dans un dialogue interdisciplinaire rigoureux, mobilisant la dramaturgie, la sociologie, l'anthropologie et l'esthétique. L'étude de la scène funéraire permet d'analyser comment un patrimoine culturel immatériel s'adapte, se transforme ou se fragilise face aux mutations sociales. La problématique centrale de cet article est la suivante : Comment le rôle performatif et codifié des pleureuses professionnelles permet-il la régulation de l'émotion et la cohésion sociale en pays Bété, tout en étant confronté aux tensions de la modernité, notamment la marchandisation et la crise de sens ?

Cette analyse nécessite de considérer un cadre théorique et conceptuel du rituel funéraire relatif à l'anthropologie et à la sociologie classique, ainsi qu'à la dramaturgie, pour interpréter la scène funéraire bété. Il s'agit essentiellement d'invoquer d'abord M. Mauss en prenant le deuil comme « Fait Social Total », ensuite Van Gennep et Turner autour de la théorie de « liminalité, communitas » et le processus rituel, enfin les concepts de « performance studies » et de sémiotique avec Pavis.

En réalité, en pays Bété, le deuil ne peut être réduit à l'expérience psychique et intime de la perte. Il se présente comme un moment social total, un « fait social total » au sens où l'entendait Mauss (1925, p. 274), impliquant simultanément les dimensions religieuses, sociales, esthétiques et politiques de la communauté. Ce phénomène

collectif engage une forte participation de la communauté, créant une solidarité visible qui transcende les divisions quotidiennes et réaffirme la mémoire du défunt dans la continuité de la lignée. Sur le plan psychique, L. Laufer (2006, p.43-79) transpose cette approche en qualifiant l'expérience du deuil de « fait psychique total », engageant l'individuel, le corporel, le symbolique et le social.

La sociologie classique, notamment chez E. Durkheim (1912, p.593-602), souligne que le rituel constitue un fondement de la cohésion sociale, visant à restaurer l'ordre à la suite de la mort, événement identifié comme une « crise du lien social ». M. Mauss (1925, p.12-14), en développant le concept de fait social total, insiste sur la notion de « prestations totales », c'est-à-dire l'échange englobant des éléments matériels et symboliques (S. Tcherkézoff, 1997, p.210-220). Cette perspective maussienne reconnaît une certaine « plasticité » aux phénomènes historiques et sociaux, contrairement à une vision plus rigide du fait social (C. Tarot, 2003, p.51-65). Dans le contexte des pleureuses professionnelles, l'article observe un passage de l'« obligation communautaire » à la « prestation rémunérée ». Ce changement peut être interprété non pas comme une trahison pure et simple du rituel, mais comme une modernisation de la prestation totale maussienne. Si le don symbolique était la règle, l'intégration d'une transaction économique aujourd'hui reconnaît la compétence sociale et symbolique spécialisée des pleureuses. La rémunération légitime leur rôle dans l'économie du deuil, reconnaissant le travail émotionnel et symbolique comme une ressource culturelle valorisée, sans nécessairement abolir la fonction rituelle initiale.

En outre, le rituel funéraire chez les Bété, comme l'indique la théorie anthropologique des rites de passage, se déroule selon une structure ternaire (séparation, liminalité, réintégration) décrite initialement par Van Gennep (1909, p.209-212) et théorisée par V. Turner (1969, p.94). L'ouverture du deuil marque la phase de séparation ; le paroxysme des lamentations correspond à l'intervalle de la liminalité ; et la clôture marque le retour au silence et la réintégration sociale. La pleureuse incarne l'essence de la liminalité, cet état de seuil (*limen*) où l'individu est pris entre deux mondes ou deux positions (V. Turner, 1982, p. 44). Cet intervalle est un moment de « pure potentialité » où le passé est momentanément abrogé et où le futur n'a pas encore commencé. En tant qu'actrice liminale, la pleureuse est capable de traduire le langage de l'au-delà dans les codes du visible, garantissant le bon passage du défunt et la réassurance du groupe. L'intensité de la performance rituelle est l'outil privilégié pour créer la *communitas* (V. Turner, 1969, p.131-140), l'unité affective et anti-structurale nécessaire à la communauté pour affronter la rupture et permettre la réintégration sociale. En effet, la vie moderne, marquée par l'urbanisation et l'individualisme, a tendance à diluer la participation émotionnelle spontanée de la communauté. La présence des pleureuses professionnelles s'explique alors comme une stratégie de résilience du rituel liminal. Elles interviennent pour garantir que le niveau d'intensité émotionnelle requis pour le rituel, correspondant au climax dramaturgique, soit effectivement atteint et soutenu. Leur professionnalisation assure ainsi que la fonction cathartique et cohésive du rituel de passage soit maintenue face à l'affaiblissement du lien social en milieu urbain.

Par ailleurs, l'analyse de la scène funéraire bété s'appuie sur le champ des *performance studies* et de la sémiotique appliquée au théâtre (P. Pavis, 1996, p.350) afin de décoder le sens des signes, des gestes et des paroles. Le deuil se déroule selon une logique de performance, comme un art pluriel du spectacle se déroulant hors des théâtres (P. Pavis, 2014, p.246). La cérémonie funéraire est perçue comme une véritable « mise en scène » des rapports sociaux (E. Goffman, 1959, p.22). Les acteurs sont codifiés (famille, anciens, pleureuses), le public (la communauté) est actif, et la temporalité est structurée. L'organisation spatiale codifie les hiérarchies et les interactions, faisant de la scène funéraire un espace performatif où s'articulent l'émotion, la mémoire et l'appartenance

collective. La performance rituelle, à l'instar du théâtre, vise à la fois la représentation et la transformation (R. Schechner, 1985, p.36). Le rituel, dans cette perspective, n'est pas uniquement un spectacle ; c'est un acte efficace, qui modifie les participants et leur contexte social.

Le présent article se fixe un double objectif scientifique, lequel s'appuie sur la sémiotique appliquée au théâtre (P. Pavis, 1996, p.11-35) dans l'idée de mettre en lumière, par une approche dramaturgique, les procédés performatifs et esthétiques qui structurent l'action des pleureuses bété. Cela nous renvoie à interroger, par une perspective sociologique, la fonction sociale, économique et identitaire de cette pratique, dans le but de démontrer que le deuil constitue un espace théâtral où se déploient des enjeux fondamentaux à la compréhension des dynamiques culturelles ivoiriennes contemporaines.

1. L'analyse dramaturgique de l'action des pleureuses

Au-delà de sa fonction sociale, le deuil chez les Bété revêt la forme d'une véritable scène de représentation. Tout y est codifié : les acteurs (la famille, les anciens, les pleureuses professionnelles), le public (la communauté et les étrangers), la temporalité (préparation, lamentation, clôture), ainsi que les règles implicites qui organisent le déroulement du rituel. Comme dans une œuvre dramatique, le deuil se construit autour d'une dramaturgie implicite, où les moments de forte intensité émotionnelle sont suivis de phases d'apaisement. Le cérémonial, bien qu'issu d'une tradition, se déroule selon une logique de performance, c'est-à-dire comme un art pluriel du spectacle se déroulant hors des théâtres (P. Pavis, 2014, p.246) ; il vise à produire un effet sensible sur l'assemblée. Le deuil, en ce sens, se présente comme une scène où l'émotion individuelle est transfigurée en spectacle collectif.

L'approche dramaturgique permet de décomposer l'action des pleureuses selon trois instances fondamentales de la mise en scène : l'espace, la voix et le corps.

1.1. La scénographie du deuil : espace, temporalité et destinataires

L'espace est une catégorie fondamentale du théâtre, le « centre de la synthèse théâtrale » (H. Gouhier, 1943, p.69), d'où part le déroulement des intrigues. En pays Bété, la cérémonie funéraire repose sur une théâtralité implicite où la disposition de l'espace ritualise les rapports entre les vivants et les morts. Le corps du défunt constitue le centre de cette scène symbolique. Les pleureuses, souvent disposées en cercle ou en groupes, assurent l'animation sonore et gestuelle. La famille proche occupe une place privilégiée, tandis que la communauté se déploie autour comme un public actif, participant à la « mise en scène de la vie quotidienne » (E. Goffman, 1959, p.22). A. Ubersfeld (1996, p.128-129) recommande de repérer ces indices spatio-temporels pour comprendre la dynamique de la mise en scène.

Sur le plan temporel, le rituel suit une structure ternaire (exposition, climax, dénouement) analogue à celle de la dramaturgie classique (Aristote, 1990, p.25-45) et au schéma du rite de passage à travers « séparation, liminalité et réintégration » (V. Turner, 1969, p.94). L'ouverture du deuil correspond à la première explosion émotionnelle, le climax coïncide avec l'intensité maximale des lamentations orchestrées, et la clôture marque le retour au silence et la recomposition sociale et symbolique. Ce découpage confère au deuil une dimension esthétique structurée. Dans cette logique, la performance des pleureuses s'adresse à un public multiple. La famille endeuillée y trouve une mise en forme de sa douleur. La communauté entière, en spectatrice active, partage l'émotion collective. Enfin, les étrangers deviennent spectateurs d'un spectacle rituel qui leur révèle une dimension culturelle et esthétique particulière. Cette pluralité de réceptions souligne la complexité de la scène funéraire, qui est à la fois intime, publique, communautaire et universelle.

1.2. La voix performative : rhétorique de la lamentation

La voix chez les pleureuses bété est un instrument dramatique et performatif, loin de la simple expression spontanée. Comme l'a souligné R. Barthes (1972, p.57-63), la voix est « grain » et présence, portant la matérialité du signe.

Dans notre cas, les lamentations sont modulées, rythmées et parfois scandées comme un chant. Elles suivent des structures mélodiques proches du récitatif rituel, analysé par G. Rouget (1980, p.70-73) dans *La musique et la transe*. Les variations, intonations et pauses créent une musicalité expressive qui captive l'assemblée et amplifie l'émotion collective, structurant la douleur pour la rendre socialement partageable. Les cris perçants, les sanglots irréguliers et les plaintes étirées constituent une partition symbolique où s'inscrivent les valeurs du groupe.

Par ailleurs, cette organisation vocale opère une transformation essentielle : elle transforme l'angoisse individuelle en émotion collective, un processus de catharsis comparable à celui de la purification tragique aristotélicienne. V. Turner (1982, p.57) y verrait une performance rituelle liminale où la voix assure la transition entre le chaos de la perte et le rétablissement de l'ordre symbolique. En effet, dans les sociétés traditionnelles, la parole rituelle possède un pouvoir de recréation reliant le visible et l'invisible, une parole rituelle qui « libère, réconcilie, resocialise » (M.J. Hourantier, 1984, p.130). La voix devient ainsi un vecteur de médiation cosmique. Sur le plan théorique, cette pratique illustre la performativité du rituel (J. Austin, 1962, p.14-16 ; J. Butler, 1997, p.13) : le fait de pleurer publiquement et selon des codes précis est un acte qui réorganise symboliquement la société autour de la perte.

1.3. Le corps et la chorégraphie de la douleur

La dramaturgie des pleureuses engage le corps comme un médium expressif et symbolique. Les gestes funéraires, bien que d'apparence spontanée, sont des « techniques du corps » socialement codifiées et transmises (M. Mauss, 1936, p.16-17). Les pleureuses se frappent la poitrine, se roulent au sol, lèvent les bras, composant une chorégraphie de la douleur. Cette théâtralité corporelle s'inscrit dans la perspective de la « corporeal turn » (E. Fischer-Lichte, 2008, p.161), où le corps produit du sens par sa présence et son énergie transformatrice. Les larmes, souvent abondantes et visibles, sont des signes dramaturgiques qui matérialisent le lien brisé et garantissent la crédibilité de l'émotion. Ces actions sont un exemple de « restored behavior » (R. Schechner, 2003, p.37-38) : une action répétée, transmise et codifiée, mais toujours réinventée dans l'instant de la performance. Le corps des pleureuses, articulé à la voix et à l'espace, permet de considérer le rituel funéraire bété comme un théâtre total, où l'esthétique, l'émotion et le sacré convergent.

2. Enjeux socio-anthropologiques : genre, cohésion et histoire

En pays bété, tel que nous l'apprenons avec L. Gbagbo (2002, p.13-14), « l'unité politique est le village », où « les liens étroits et multiples tissés entre lignages et entre les individus rendent cette communauté plus forte que le clan et la tribu ». En tant que communauté socio-politique autonome, poursuit Gbagbo (2002, p.15), le village est certes doté de plusieurs institutions, mais n'en dispose pas officiellement pour transmettre l'histoire. Toutefois, la figure de la pleureuse s'enracine profondément dans l'histoire culturelle bété. Selon certaines traditions orales, les premières lamentations auraient été initiées par des femmes inspirées par les ancêtres, chargées d'ouvrir un passage entre le monde des vivants et celui des morts. Cette dimension mythologique confère aux pleureuses un statut particulier : elles sont considérées comme détentrices d'un savoir ancien transmis de génération en génération. Leur présence dans le rituel funéraire renvoie ainsi à une continuité avec le passé, et à une fidélité aux traditions qui légitiment leur rôle. Les pleureuses professionnelles remplissent des fonctions qui

dépassent la simple esthétique pour toucher aux fondements de la sociabilité et de l'identité bété.

2.1. Les pleureuses comme gardiennes de la mémoire et médiatrices sociales

Dans la perspective durkheimienne, le rôle des pleureuses est de restaurer la cohésion sociale mise à mal par la mort, une « crise du lien social » (E. Durkheim, 1912, p.56-62). Par leurs pleurs codifiés, elles permettent à la communauté de réintégrer symboliquement la perte. Dédy Séri (1989, p.16) qualifie le deuil bété de « moment de refondation communautaire », où les pleureuses agissent comme médiatrices affectives. Elles exercent une fonction de régulation émotionnelle cruciale, empêchant que la douleur individuelle ne dégénère en conflits non gérés. Leur rôle est également fondamental pour la continuité historique et mémorielle. L. Gbagbo (2002, p. 13-15) note que le village bété, l'unité politique fondamentale, est fortifié par des liens étroits, mais qu'il ne dispose pas officiellement d'institutions spécifiques pour transmettre l'histoire. C'est là que le rôle de la pleureuse devient essentiel. La lamentation ne se contente pas d'exprimer la tristesse ; elle retrace et réaffirme la mémoire du défunt. Ce faisant, la pleureuse performe un récit biographique public et généalogique. Étant donné l'importance de l'oralité en Afrique, la pleureuse devient une historiographe rituelle qui inscrit le défunt dans l'univers des ancêtres, qui, bien que morts, continuent d'exercer une pression considérable sur la communauté (C. Dailly, 1984, p. 200). Cette fonction confère à la scène du deuil une fonction d'archives performatives et d'énonciation identitaire, assurant la continuité des valeurs ancestrales face aux modèles exogènes de la mondialisation.

2.2. La construction sociale du genre et l'autorité féminine

Le fait que ce rôle soit presque exclusivement féminin interroge la construction sociale du genre en pays Bété. Les femmes occupent une place centrale dans les rites funéraires bété, conduisant les lamentations, les chants et la mise en scène du deuil collectif (Dédy Séri, 1989, p.12-15). Cette assignation s'explique par la perception culturelle qui associe les femmes à la maternité, au soin et à la compassion, des dimensions déjà relevées à l'échelle africaine (M. Jindra et J. Noret, 2011, p. 4). Leur proximité symbolique avec les processus de vie et de mort fait de leur corps et de leur voix des instruments privilégiés pour traduire la perte. Cette puissance expressive contraste avec la retenue masculine, souvent culturellement prescrite dans de nombreux contextes africains (H. Khosa-Nkatini, 2022, p. 1-7). Par leur performance rituelle, les femmes bété transcendent la sphère domestique pour investir la scène publique du deuil, réaffirmant une autorité symbolique légitime dans le domaine spirituel et social (G. Tape, 1992, p. 145-146).

2.3. Gestion de la mort et intégration du désordre

La gestion de la mort chez les Bété doit faire face à un désordre potentiel. Le décès, loin d'être une simple cessation biologique, affecte un réseau relationnel complexe, perturbant l'ordre établi (M.-A. Berthod, 2014, p.4-5). En pays Bété, la mort est souvent attribuée à un proche, notamment le conjoint survivant ; les funérailles sont des moments de tensions où les conflits latents peuvent s'exprimer (injures, bagarres) dans le cadre du rituel kuizi. Les pleureuses professionnelles interviennent pour administrer cette rupture relationnelle et sociale. L'intensité dramaturgique qu'elles orchestrent fournit un exutoire émotionnel régulé et socialement acceptable. Elles canalisent l'énergie collective générée par le deuil, détournant potentiellement cette énergie des accusations individuelles et du risque d'être confronté à une mort perçue comme artificielle ou liée à un acte malveillant. La performance ritualisée contribue ainsi à assurer que le décès soit perçu comme une « bonne mort », qui suppose un accord

collectif et un rituel approprié. Certes, cela se fait nettement, mais ce cadre fournit une mise en forme symbolique à la souffrance des vivants, la performance émotionnelle des pleureuses préserve l'équilibre social par un mécanisme de substitution affective et de mise en ordre symbolique. L'absence d'une telle orchestration pourrait exacerber les tensions ou entraîner la marginalisation d'un individu ou d'un groupe, tel que théorisé par E. Goffman (1964, p.11-12) à travers la théorie du stigmaté.

3. Mutations contemporaines : crise de sens et économie des affections

L'institution des pleureuses professionnelles est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs qui interrogent sa légitimité et sa pérennité. Ces mutations sociétales remettent en question la reconnaissance de leur fonction, parce qu'autrefois centrale dans la régulation des affects collectifs et la médiation entre les vivants et les morts. Face à ces enjeux, il devient impératif de repenser les modalités de transmission, de valorisation et d'intégration de cette pratique dans les espaces contemporains, afin d'en préserver la richesse anthropologique sans en trahir l'esprit.

3.1. La dévalorisation traditionnelle et l'érosion symbolique

Les pleureuses, autrefois figures centrales et incontestées du rituel, subissent une érosion symbolique due aux mutations culturelles contemporaines en Côte d'Ivoire. La modernité urbaine, l'individualisme croissant et la rationalisation religieuse tendent à marginaliser les formes rituelles traditionnelles. Cette situation traduit un affaiblissement du collectif au profit de l'individuel. Les funérailles passent progressivement d'un espace communautaire à des événements parfois privatisés ou dominés par une logique de prestige social (G. Balandier, 1991, p.76-80). Ce contexte s'inscrit dans le processus de désenchantement du monde décrit par M. Weber (1922, p.60-80), où la rationalité fonctionnelle supprime la spiritualité rituelle. Le monde moderne tend à désacraliser les gestes et les espaces rituels (M. Eliade, 1957, 15-23), ce qui rend les pleureuses (en l'occurrence les figures du pathos collectif), susceptibles d'être perçues comme des vestiges d'un monde « archaïque » ou comme des actrices d'une émotion jugée excessive. La crise de reconnaissance du symbolique est ainsi au cœur du désenchantement de cette pratique.

3.2. Marchandisation et professionnalisation de l'émotion

L'évolution la plus significative réside dans la professionnalisation et la marchandisation de l'art de la lamentation. La rémunération des pleureuses introduit une logique profane et économique qui entre en tension avec leur fonction religieuse et liminale. Le paiement rappelle le processus de désenchantement, mais également la marchandisation des affects dans les sociétés modernes (E. Illouz, 2006, p.50-75). Cette ambivalence nourrit des débats éthiques sur la sincérité des pleurs. La pleureuse professionnelle se trouve dans une zone d'ambiguïté : elle « joue » la douleur tout en la produisant réellement, oscillant entre l'authenticité vécue et le rôle social appris. Néanmoins, la rémunération peut être interprétée comme la reconnaissance d'une compétence sociale. L'émotion devient un « travail social » (A. Hochschild, 1983, p.36-40) et une ressource culturelle reconnue et valorisée. Le passage du don au paiement ne traduit pas nécessairement une perte de sens, mais plutôt une reconfiguration du rôle social des pleureuses, les situant à la frontière entre tradition et profession. Cependant, la critique de la "sincérité" des pleureuses professionnelles peut engendrer un phénomène de deuil non-reconnu (disenfranchised grief) (K. Doka, 1989, p.60-65). Si les pleurs des professionnels sont jugés artificiels ou purement mercantiles par les segments de la société adoptant une rationalité moderne, l'expression émotionnelle publique traditionnelle perd de sa légitimité. Le risque est que la manière traditionnelle bête de canaliser et d'exprimer collectivement la douleur soit marginalisée. Cette non-reconnaissance de la légitimité du rituel peut potentiellement exacerber la souffrance

individuelle et empêcher l'intégration adéquate de la perte. Cette tension s'inscrit dans la tendance plus large de la « professionnalisation du deuil » observée mondialement, incluant la médicalisation et l'expertise thanatologique (K. Roudaut, 2005, p. 14-27).

3.3. Réinvention du rôle et résilience culturelle

La crise actuelle ne doit pas être lue comme une simple extinction culturelle, mais plutôt comme un moment de transition symbolique et de reconfiguration. La crise du rite engendre souvent une créativité symbolique, forçant les sociétés à réinventer leurs dispositifs cérémoniels pour préserver leur fonction de cohésion. Dans le contexte de la « modernité liquide », où les institutions stables se dissolvent, de nouvelles configurations de sens émergent, plus souples et adaptatives. On observe une adaptation de la pratique à la « surmodernité rituelle » (M. Augé, 1994, p.70), où la lamentation se déplace vers des espaces de performance plus ouverts, parfois médiatiques ou religieux. Ces transformations maintiennent le lien entre l'héritage et la contemporanéité. Les pleureuses incarnent une résilience culturelle remarquable. La rémunération, en affirmant la valeur de leur travail émotionnel, est un mécanisme d'ajustement qui permet à la pratique de survivre (A. Hochschild, 1983, p.36-40). La pleureuse contemporaine se réinvente, devenant non plus une simple vectrice d'émotion, mais une médiatrice de la continuité culturelle. Cette re-signification est vitale pour la survie du rituel, permettant à la société bété de concilier son héritage et les exigences du présent. Comme l'indique A. Mbembe (2000, 56-58), les cultures africaines ne cessent de « rejouer leurs symboles » pour s'adapter sans en perdre la substance.

Conclusion

L'étude de la scène du deuil en pays bété, menée à travers le prisme des pleureuses professionnelles, révèle une pratique d'une profonde richesse symbolique, située au confluent de l'esthétique et du social. L'analyse dramaturgique a démontré que la lamentation bété est une performance codifiée et hautement structurée, qui mobilise la voix comme instrument dramatique et le corps comme médium chorégraphique. Ces éléments transforment l'expérience individuelle de la perte en un spectacle collectif qui réorganise le tissu social. Sociologiquement, les pleureuses sont des actrices liminales essentielles, garantes de la cohésion du groupe et gardiennes de la mémoire généalogique dans un contexte où les institutions formelles de transmission peuvent être lacunaires. Leur rôle féminin affirme une autorité symbolique essentielle à la régulation des tensions communautaires et à la bonne intégration de la finitude. La tension contemporaine induite par la professionnalisation et la marchandisation de l'émotion interroge l'authenticité du rituel. Toutefois, loin de signifier une décadence, cette ambivalence témoigne de la plasticité sociale des Bété. L'ajustement du rôle des pleureuses est une preuve de résilience culturelle face à la modernité liquide, permettant au deuil de conserver sa fonction de socialité malgré l'individualisme croissant. Par conséquent, il est essentiel de reconnaître et de valoriser cette pratique. La patrimonialisation de la lamentation rituelle bété, envisagée comme patrimoine culturel immatériel (UNESCO, 2003), constitue une voie stratégique pour sauvegarder sa valeur esthétique et sociale, tout en accompagnant son adaptation créative aux contextes urbains et contemporains. L'étude des pleureuses professionnelles demeure un objet fécond pour les sciences sociales et les *performance studies*, éclairant la capacité des sociétés humaines à transformer l'expérience universelle de la mort en des formes puissantes de cohésion, de transmission et de recomposition identitaire.

De cette manière, si la patrimonialisation de la lamentation rituelle bété constitue une démarche légitime de sauvegarde culturelle, elle soulève néanmoins des enjeux critiques qu'il convient d'interroger. En effet, la reconnaissance institutionnelle, bien qu'indispensable à la valorisation de cette pratique, comporte le risque de sa muséification. C'est relativement en figeant une performance intrinsèquement

dynamique et contextuelle, on pourrait en altérer la portée rituelle et sociale, au profit d'une esthétisation déconnectée de ses fonctions originelles.

Par ailleurs, la professionnalisation des pleureuses, souvent perçue comme une marchandisation de l'émotion, mérite une analyse au caractère nuancée. Si elle témoigne d'une adaptation aux logiques économiques contemporaines, elle interroge la frontière entre authenticité et prestation. Peut-on alors rémunérer l'expression du chagrin sans en affecter la sincérité perçue ? Cette tension révèle donc une ambivalence propre aux sociétés en mutation, où les rôles traditionnels se redéfinissent à l'aune de nouveaux impératifs. De surcroît, la centralité du rôle féminin dans ce rituel, bien qu'elle confère une autorité symbolique, peut également renforcer des assignations genrées, en cantonnant les femmes à une fonction émotionnelle spécifique. Il importe dès lors de penser cette évolution non seulement en termes de reconnaissance, mais aussi de redistribution des rôles et des représentations.

Ainsi, la scène du deuil bété ne saurait être envisagée comme un simple objet patrimonial. Elle constitue un espace de négociation entre tradition et modernité, entre mémoire et adaptation. C'est dans cette dialectique que réside sa vitalité. Une approche critique, contextualisée et interdisciplinaire s'avère nécessaire pour accompagner cette transformation sans en trahir l'essence.

Références Bibliographiques

ARISTOTE (1990), *Poétique*, Trad. F. Prat, Paris, Flammarion.

ASSOGBA Yao (2012), *Religion et modernité en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.

AUGÉ Marc (1994), *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier.

AUSTIN John Langshaw (1962), *How to do things with words*. Oxford University Press.

BALANDIER Georges (1991), *Ordre et désordre : un apport anthropologique*, Paris, Karthala.

BARTHES Roland (1972), « Le grain de la voix », *Musique en jeu*, n° 9, p.57-63.

BAUMAN Zygmunt (2000), *liquid modernity*, Polity Press, Cambridge.

BERTHOD Marc-Antoine (2014), « Le paysage relationnel du deuil », *Frontières*, 26(1-2), 159-180.

BUTLER Judith (1997), *Excitable speech: A politics of the performative*, New York, Routledge.

DAILLY Christophe (1984), « Vers une réévaluation idéologique de la littérature négro-africaine », *Propos sur la littérature*, Abidjan, CEDA, p.185-204.

DÉDY Séri, Frédéric (1989), *Les funérailles en pays bété*, Abidjan, Nouvelles Éditions Africaines.

DOKA Kenneth (1989), *disenfranchised grief: recognizing hidden sorrow*, Massachusetts, Lexington Press.

DOUGLAS Mary (1971), *De la souillure : Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, Maspero.

DURKHEIM Émile (1912), *Les formes élémentaires de la vie religieuse : Le système totémique en Australie*, Paris, Félix Alcan.

ELIADE Mircea (1957), *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard.

FISCHER-LICHTE Erika (2008), *The Transformative Power of Performance : A New Aesthetics*, New York, Routledge.

GBAGBO Laurent (2002), *Côte d'Ivoire : Construire la paix et refonder l'État*, Paris, L'Harmattan.

GOFFMAN Erving (1959), *The Presentation of Self in Everyday Life*, New York, Doubleday Anchor Books.

GOFFMAN Erving (1964), *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, New Jersey, Prentice-Hall.

GONZALEZ Alaña (2024), « Mort et sorcellerie : une approche systémique d'analyse du rituel funéraire comme dispositif immunitaire et performatif. L'exemple des Toraja d'Indonésie », *Étude sur la mort*, n°162, pp. 73-109.

GOUHIER Henry (1943), *L'Essence du théâtre*, Paris, Plon.

HOCHSCHILD Arlie Russel (1983), *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*, Californie, University of California Press.

HOURLANTIER Marie-José (1984), *Du rituel au théâtre-rituel. Contribution à une esthétique théâtrale négro-africaine*, Paris, L'Harmattan.

HUNTINGTON Richard & Metcalf, Peter (1979), *Celebrations of Death: The Anthropology of Mortuary Ritual*. Cambridge University Press

ILLOUZ Eva (2006), *Cold Intimacies: The Making of Emotional Capitalism*, Cambridge, Polity Press.

JINDRA Michael & Noret, Joël (2011), *Funerals in Africa: An Introduction*, New York, Berghahn Books.

KHOSA-NKATINI Hundzukani. (2022), « Patriarchal nature of mourning from an African perspective », *HTS Theological Studies*, 78(4), 1–7.

LAUFER Laurie (2006), *L'énigme du deuil*, Paris, Presses Universitaires de France.

MAUSS Marcel (1925), *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Presses Universitaires de France (Édition 2007).

MAUSS Marcel (1936), « Les techniques du corps », *Journal de psychologie normale et pathologique*, 32(3-4), 271–291.

MBEMBE Achille (2000), *De la postcolonie*, Paris, Karthala.

PAVIS Patrice (1996), *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan.

PAVIS Patrice (2014), *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Armand Colin.

ROUGET Gilbert (1980), *La musique et la transe*, Paris, Gallimard.

ROUDAUT Karine (2005), « Le deuil : individualisation et régulation sociale ». *A contrario*, revue interdisciplinaire des sciences sociales, 3(1), 14–27.

SCHECHNER Richard (1985), *Between Theater and Anthropology*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

SCHECHNER Richard (2003), *Performance Theory* New York, Routledge.

TAROT Camille (2003), *Sociologie et anthropologie de Marcel Mauss*, Paris, La Découverte.

TCHERKÉZOFF Serge (1997), « Le mana, le fait « total » et l'« esprit » dans la chose donnée : Marcel Mauss, les “cadeaux à Samoa” et la méthode comparative en Polynésie », *Anthropologie et Sociétés*, vol.21, n°2-3, p. 193-123.

TURNER Victor (1969), *The ritual process: Structure and anti-structure*, Chicago, Aldine Publishing Company.

TURNER Victor (1982), *From Ritual to Theatre: The Human Seriousness of Play*, New York, Performing Arts Journal Publications.

UBERSFELD Anne (1996), *Lire le théâtre I*, Paris, BELIN.

UBERSFELD Anne (1996), *Lire le théâtre III. Le dialogue de théâtre*, Paris, BELIN.

UNESCO (2003), *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

VAN GENNEP Arnold (1909), *Les rites de passage*, Paris, Émile Nourry.

WEBER Max (1922), *Économie et société*. Mohr (Siebeck).

LES PRATIQUES JOURNALISTIQUES Á L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : MUTATIONS ET DÉFIS AU CONGO

Bienvenu BOUDIMBOU

Université Marien Ngouabi (République du Congo)

bienvenu.boudimbou@umng.cg

Résumé

Aux yeux de la critique (Mikala Ntadi, 2020), la presse congolaise porte les tares héritées de la période du monopartisme : sous-capitalisation, diffusion de discours essentiellement révérencieux, comptes-rendus protocolaires, absence de débats, dépendance à l'égard des sources officielles, absence d'interactivité avec le public... La naissance de la presse en ligne a été saluée comme un facteur de mutations professionnelles, car « l'innovation est au cœur du numérique » (P. Le Floch et N. Sonnac, 2013, p.3). A l'éclosion de médias dits alternatifs dans le pays répond progressivement une migration des médias traditionnels vers la Toile. La présente étude se propose de faire un état des lieux des évolutions enregistrées à cet effet, en termes de processus et d'impacts de l'appropriation d'Internet par les professionnels de l'information. La problématique abordée s'adosse à la question de savoir comment ces médias – surtout écrits – en ligne se démarquent des supports traditionnels et comment ils contribuent à la construction de la vérité dans l'espace public congolais. Nous formulons l'hypothèse que la presse en ligne s'émancipe laborieusement dans le pays, et qu'elle a encore des défis à relever, notamment dans la prise de distance vis-à-vis des discours institutionnels. Les résultats de l'étude découlent, entre autres approches, d'une analyse de l'énonciation éditoriale. Cette approche socio-discursive implique une lecture raisonnée des contenus journalistiques, en tenant compte des conditions matérielles de production, transmission, circulation et réception de ces derniers (Rossana De Angelis, 2020). Un sondage mené auprès des journalistes et du public permet d'évaluer les attentes et les tendances en la matière.

Mots-clés : Congo-Brazzaville, mutations, pratiques journalistiques, écriture numérique, défis.

Abstract

In the eyes of critics (Mikala Ntadi, 2020), the Congolese press bears the defects inherited from the period of monopartyism: undercapitalization, dissemination of essentially reverential speeches, protocol reports, absence of debates, dependence on official sources, lack of interactivity with the public... The birth of the online press has been hailed as a factor in professional changes, because "innovation is at the heart of digital" (P. Le Floch and N. Sonnac, 2013: 3). The emergence of so-called alternative media in the country is gradually being met by a migration from traditional medias to the Web. This study aims to take stock of the developments recorded for this purpose, in terms of processes and impacts of the appropriation of the Internet by information professionals. The issue addressed is based on the question of how these online media – especially written – stand out from traditional media and how they contribute to the construction of truth in the Congolese public space. We formulate the hypothesis that the online press is laboriously emancipating itself in the country, and that it still has challenges to overcome, particularly in distancing itself from institutional discourses. The results of the study arise, among other approaches, from an analysis of editorial enunciation. This socio-discursive approach involves a reasoned reading of journalistic content, taking into account the material conditions of production, transmission, circulation and reception of the latter (Rossana De Angelis, 2020). A survey conducted

among journalists and the public makes it possible to assess expectations and trends in this area.

Keywords: Congo-Brazzaville, changes, journalistic practices, digital writing, challenges.

Introduction

L'essor des technologies de l'information et de la communication enregistré depuis la seconde moitié du XXe siècle a fortement impacté le domaine des médias, y compris dans les pays les moins équipés. Partout dans le monde, les médias traditionnels ne sont plus les seules sources d'information pour le public. Ils font face à une concurrence implacable de nouveaux supports de médiation des savoirs qui prolifèrent sur la Toile : sites Web, blogs, web TV, pure players, pages personnelles sur les réseaux sociaux, etc. Dans tous les pays, cela implique une reconfiguration de la sphère médiatique.

Les mutations induites dans le champ des médias par l'appropriation des technologies numériques constituent un objet de recherche à multiples enjeux, car la notion-même d'écriture journalistique est englobante : elle renvoie à la « production protéiforme (texte, vidéo, recommandation, code, etc.) avec des thèmes, des angles d'approche et des procédés spécifiques » (G. Gouasgoudé, 2015, p. 153) toute approche herméneutique sur la question implique un regard sur la technologies, sur la ligne éditoriale, sur la gestion des interactions entre les médias et leurs publics, sur les formats des contenus, mais aussi sur les modèles économiques.

L'intérêt de la recherche face à toutes ces mutations conduit à interroger les changements qui traversent la pratique journalistique, à analyser les productions qui en découlent, sans oublier les enjeux socio-économiques et juridiques sous-jacents. En d'autres termes, en tenant compte du sous-équipement de fait, et des pesanteurs sociopolitiques qui ont souvent été évoqués comme facteurs retardant l'émergence d'une presse émancipée, cette contribution répond au besoin d'évaluer les mutations intervenues dans le champ du journalisme, à l'ère du numérique. Et d'abord, dans le cas de la République du Congo (Congo-Brazzaville dans la suite de cette étude), pays où les journalistes ont longtemps été soumis au régime de la censure et au relai de la parole gouvernementale, le nouvel environnement médiatique en construction résout-il déjà la problématique du pluralisme de l'information grâce à la pluralité des médias induite par l'appropriation de l'Internet et de ses diverses applications ? Que peut-on déduire des choix éditoriaux et des pratiques professionnelles en œuvre à l'ère numérique ? Quelles leçons peut-on tirer des logiques d'écriture et de diffusion des contenus y afférentes ?

Ce questionnement implique un travail d'inventaire et d'analyse. En dehors de la définition d'une cartographie des médias en ligne dans le pays, il s'agit précisément d'interroger les logiques les plus déterminantes dans ce secteur professionnel, mais aussi d'analyser les traces constitutives des discours médiatisés sur la Toile. Toutes sont révélatrices des usages du numérique en contexte journalistique. Dans cette optique, nous portons un intérêt aussi bien aux activités des journalistes qu'aux réactions des consommateurs des médias. Etant donné que l'inclusion numérique est encore en projet dans le pays, la question centrale qui oriente notre démarche conduit à évaluer la profondeur des mutations enregistrées dans le cadre des métiers de l'information : comment les innovations technologiques, telles que les médias sociaux et les plateformes en ligne, transforment-elles le journalisme en République du Congo ?

De façon spécifique, les objectifs de cette étude consistent à :

- Cerner les contours du processus de digitalisation du secteur des médias dans le pays : comment les médias traditionnels intègrent-ils les évolutions technologiques du numérique dans leur activité, et comment la Toile est-elle investie par les journalistes congolais, en termes de création et d'animation de la presse en ligne ?
- Évaluer l'impact du numérique sur les travailleurs de l'information et leurs publics : quelles sont les pratiques professionnelles induites par l'adoption de la Toile comme espace de diffusion de l'information, et comment les consommateurs se l'approprient-ils ?
- Dessiner les perspectives de développement d'une presse numérique digne de ce nom : quels obstacles pourraient freiner une telle ambition et comment les franchir ?

De façon globale, nous formulons l'hypothèse que l'expérience congolaise en matière de web-journalisme est laborieuse et encore embryonnaire. Les pratiques actuelles révèlent la nécessité de développer des compétences spécifiques et des comportements éthiques dignes d'un journalisme professionnel. Plusieurs défis sont à relever en termes de formation des acteurs, de régulation des pratiques et de construction d'un modèle économique efficient.

1. Cadre théorique de l'étude

Le concept de pratiques journalistiques employé dans le cadre de cette étude renvoie à un ensemble d'activités aussi bien rédactionnelles, techniques, de management que de gestion de la collecte, du traitement et de la diffusion des informations dans cette période marquée par l'essor d'Internet et des applications digitales qui reconfigurent les fondements du journalisme. En effet, les écritures journalistiques d'aujourd'hui font apparaître « un faisceau de facteurs interdépendants (technologie, ligne éditoriale, rapport à l'audience, format, modèle d'affaires) » (G. Goasdoué, 2015, p. 153) qu'il importe de prendre en compte dans le cadre de ce travail. Les ressorts de ces reconfigurations sont à la fois symboliques, économiques et technologiques. Ces trois dimensions sont au cœur de notre posture épistémologique, dès lors qu'il s'agit d'évaluer, entre autres facteurs, la manière dont la technologie ouvre les voies au public de participer à l'acte d'informer, supprimant le monopole et la primauté dont jouissait naguère le journaliste ; sans oublier les nouvelles modalités de marchandisation de l'information induites par le règne du numérique. Nous sommes dans le champ de l'appropriation des technologies numériques, ce processus individuel et collectif à la fois cognitif, culturel et social dont il convient d'évaluer la profondeur dans la construction sociale des technologies et de leurs usages. (G. Latzko-Toth et S. Proulx, 2015)

Quoiqu'elles ne soient pas aussi diversifiées qu'ailleurs, dans le contexte congolais, les pratiques évoquées renvoient aux sept catégories d'espaces de diffusion de l'information sur Internet, tels que définies par F. Rebillard (2006). Ce sont : la presse en ligne, les agences de presse en ligne, les webzines, les blogs, les portails, les agrégateurs et les bases d'archives.

Sur le plan de la recherche, l'étude des mutations dans le domaine de la presse numérique s'intègre dans un cadre à plusieurs théories. La première dimension à prendre en compte concerne non seulement les usages des technologies de l'information et de la communication par les journalistes, mais également l'appropriation des contenus par les internautes qui les consomment. La théorie de l'appropriation est convoquée en ce qu'elle met en exergue le rôle joué par les usagers dans la construction sociale des technologies et de leurs usages. Inspirée de la notion marxiste d'appropriation des moyens de production, mais aussi de celle d'appropriation de la langue par ses locuteurs, développée en sociolinguistique, cette théorie a été développée, entre autres auteurs, par

M. de Certeau. Pour celui-ci, comme le résumait G. Latzko-Toth et S. Proulx (2015, p. 22),

Les usagers se trouvent en position de tacticien face au déploiement des stratégies industrielles : leurs moyens sont plus modestes et leur champ d'action, plus restreint. Toutefois, il leur est possible de se "constituer un propre", autrement dit de s'approprier un domaine au sein du dispositif technique qui leur est proposé ou imposé.

Processus à la fois individuel et collectif, l'appropriation suppose, entre autres choses, des usages « créatifs », une personnalisation de la technologie, des écarts entre les usages prescrits, les usages effectifs, un apprentissage en vue de la maîtrise de l'outil adopté, l'insertion, voire la banalisation de celui-ci dans la vie quotidienne de l'utilisateur.

La théorie de l'énonciation éditoriale (R. De Angelis, 2020) s'applique également dans cette étude. Celle-ci est centrée sur l'analyse des productions journalistiques elles-mêmes, sur les plans aussi bien du contenu que de la forme. Cette approche, vieille comme les premiers travaux de recherche sur les contenus des médias traditionnels, voit son intérêt augmenter du fait de la possibilité qu'elle offre d'étudier en même temps des aspects liés à la consommation de ces contenus. Développé en 1998 par Emmanuel Souchier et appliqué initialement à l'imprimé, le concept d'énonciation éditoriale invite à dépasser l'idée que l'information est un produit fini. Il s'applique aisément aux contenus Web qui ont, d'ailleurs, la particularité de bénéficier des mises à jour. La théorie de l'énonciation éditoriale invite le chercheur à prendre en compte, entre autres facteurs, les conditions de production, de transmission, de circulation et de réception des contenus tels que les configure l'industrie de l'information médiatique numérique.

En 2007, E. Souchier a fixé les contours de cette approche. Selon lui,

L'analyse de l'énonciation éditoriale envisage l'acte éditorial en ce qu'il est un acte producteur de signes, d'objets, de marques ou de 'traces d'usages' pour reprendre l'expression de Jean Davallon. Ces éléments peuvent être analysés d'un point de vue sémiotique comme autant 'd'embrayeurs' de l'activité éditoriale (...), car ils constituent les indices tangibles de la 'parole silencieuse' de l'éditeur. (E. Souchier 2007, p. 32-33)

Les textes numériques et multimédias n'ont pas de clôtures, du fait de la multiplication des liens hypertextes et des signes passeurs. Il importe de tenir compte de cette spécificité. Le recours à la théorie de l'énonciation éditoriale est donc justifié par « l'hétérogénéité constitutive de l'information en ligne » (A. Touboul et D. Cotte, 2012, p. 284).

Au-delà de tout, la problématique abordée s'adosse sur les usages des technologies numériques dans un contexte professionnel bien situé. Comme l'écrit Y. Etienne (cité par N. Smyrniotis, 2008, p. 3), « le journalisme citoyen et les outils du Web 2.0 renforcent la légitimité des journalistes professionnels (...) L'"individualisation" et la "participation" des publics concourent au renouvellement du journalisme professionnel plus qu'ils annoncent sa disparition ».

Analyser les mutations induites par l'usage du numérique revient, en amont, à reconnaître aux TIC un caractère technico-déterministe. Celles-ci induisent des innovations dans l'exercice des métiers de l'information. Il s'agit notamment de la naissance d'une information participative, de la multiplication des formats de contenus, ainsi que de la diversification des canaux et modalités de diffusion de l'information. En un mot, la théorie de l'innovation médiatique, associée à celles qui précèdent, permet d'explorer comment les nouvelles technologies ont modifié les pratiques journalistiques, la diffusion de l'information et les modèles économiques des médias.

Nous recourons également à la théorie de la convergence des médias, pour analyser comment les frontières entre les médias traditionnels (presse écrite, radio, télévision) s'estompent avec l'émergence de plateformes numériques et de nouveaux acteurs.

Par ailleurs, étant donné que les médias numériques compétitionnent pour l'attention des utilisateurs dans un environnement caractérisé par la surabondance d'informations, nous mobilisons également la théorie de l'économie de l'attention. Cette théorie a été développée initialement en sciences économiques, en 1971, par H. Simon. Elle s'applique ici dans l'analyse des modèles économiques des médias en ligne. Il s'agit d'étudier la manière dont les plateformes numériques captent et monétisent l'attention des utilisateurs. Dès lors, cette approche intègre les effets de captation et d'audience générés par les contenus diffusés et lus par les internautes. La captation est au centre des techniques du marketing (E. Kessous, K. Mellet et M. Zouinar, 2010 [En ligne]). Nous épousons cette perspective dans l'analyse des choix éditoriaux et des modalités de diffusion des contenus.

2. Méthodologie

L'émergence de la presse en ligne pose de nombreux défis méthodologiques, du fait de la nature multi-acteurs des processus de communication en œuvre, mais aussi du caractère multi-sémiotique et hétérogène des contenus à analyser.

Aussi variés que sont les concepts en lien avec la problématique de l'appropriation des technologies numériques par les journalistes, nous avons recouru à plusieurs approches méthodologiques, à commencer par l'inventaire des médias en ligne au Congo et l'observation empirique et participante du comportement des professionnels congolais de l'information, dans l'exercice quotidien de leur métier. En dehors de ce volet ethnologique, l'examen de l'architecture des pages d'accueil nous aura permis d'analyser certaines identités et stratégies éditoriales des médias en ligne. Les interfaces numériques sont, en effet, révélatrices de plusieurs logiques d'usages et de degrés d'innovation. Les données recueillies au terme de la déconstruction de ces pages se prêtent à une analyse sémiotique, sur le double plan de l'expression et du contenu.

Dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes inspiré, en partie, de la méthode suggérée par T. Schultz (2000) pour analyser la présence des fonctionnalités d'interactivité et de contenu sur les sites Web d'information. Cette approche renvoie à ce que J. Jouët et C. Le Caroff (2012) considèrent comme une « observation ethnographique en ligne ». A la différence de son approche traditionnelle, l'ethnographie virtuelle – c'est sa seconde appellation – se fait à distance et consiste à observer les interactions numériques en ligne. Elle prend strictement en compte les pratiques communicationnelles et non plus l'ensemble des comportements sociaux des personnes suivies à travers les communautés virtuelles.

Une grille d'observation a été élaborée pour inventorier et donner sens à l'affichage, notamment, des adresses mails des journalistes, des forums, des chats et des sondages. Quoiqu'indispensable pour l'objectivation des résultats de l'étude, nous n'avons pas proposé de façon systématique des analyses quantitatives pour chaque pratique professionnelle observée. Pour chaque type de mutation et pour chaque dynamique identifiée, nous nous sommes attelé à citer et à commenter des cas représentatifs, en guise d'illustrations.

Pour recueillir d'autres données du terrain, du 2 au 27 mai 2023, nous avons réalisé un sondage auprès d'un échantillon de 90 journalistes congolais, mais aussi du grand public (public généraliste et non par quotas), à partir de l'application Google forms. Les personnes interrogées (176 réponses enregistrées) ont été abordées sous la forme d'une sollicitation à remplir et à partager à leurs amis, à partir d'une liste de contacts

WhatsApp, les questionnaires conçus à cet effet. Nous avons donc eu recours aux ressources du *crowdsourcing*²⁰.

Cette enquête avait pour objectif de recueillir des informations sur l'appropriation du numérique par la presse, d'une part, et sur la perception et les attentes des consommateurs des contenus journalistiques, d'autre part. La prise en compte du public dans cette étude est d'autant plus justifiée que les consommateurs des produits médiatiques en ligne sont également, de fait, des créateurs de contenus, et donc des contributeurs dans l'accomplissement de l'acte éditorial. En traquant certaines traces des usages de ces consommateurs en ligne, nous avons évalué l'audience de certains médias en termes d'abonnés, de followers et de partages ; nous avons recueilli leurs verbatims sur la problématique abordée. Une veille informationnelle des textes publiés, en versions papier et numérique (sur leurs sites respectifs) par l'Agence congolaise d'information et le journal *Les Dépêches de Brazzaville* a permis de relever certaines particularités quant à la mise à jour et au titrage des articles d'information.

L'enquête de terrain a été complétée par des entretiens libres avec quelques responsables des rédactions et du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC, organe de régulation du secteur des médias dans le pays).

3. Cartographie des médias en ligne au Congo²¹ : un indicateur de la ruée vers la Toile

Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer l'adoption du numérique par la presse congolaise depuis l'année 2004, année de création du site internet de l'Agence d'information de l'Afrique centrale qui édite le quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*. Le premier de ces indicateurs est le nombre et la variété des structures se présentant comme des entreprises à vocation journalistique.

Le paysage médiatique congolais a été complètement reconfiguré avec l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En dehors des supports traditionnels dont le nombre décline progressivement²², la nouvelle cartographie de la presse se structure autour de plusieurs catégories de médias, à savoir :

- Des médias traditionnels ayant migré vers la Toile et qui font l'expérience d'une double vie (c'est le cas des journaux tels que *La Semaine africaine*, *Les Dépêches de Brazzaville*, *L'Horizon africain*, *Le Patriote* ; et de l'Agence congolaise d'information...) ;
- Des sites web (Groupe Congo Médias, Congo Média Time, First Média, Panoramik Actu, La Congolaise 242...) ;
- Des web TV (Focus Média, Tsieleka Media, Canal Fuseaux Diffusion Live, Echo du Vrai Média, Bix TV...) ;
- Des blogs (*La Brève Online*, *Soleil d'Afrique*, *Géo Afrique Média*...) ;
- Une application (*Mayebissi News*) ;
- Des pages Facebook, YouTube, et autres (Brazza Net Média, Arsène Sévérin Officiel, La page Alphonse Ndongo, Grevy web TV, La Brève Online...) ;

²⁰ Nous empruntons ce terme aux journalistes Jeff Howe et Mark Robinson du Wired Magazine qui l'ont inventé en 2006. Ce concept qui se traduit par « un approvisionnement par la foule », consiste à externaliser des tâches, à exploiter le savoir-faire d'un nombre important d'internautes.

²¹ Cette cartographie n'intègre pas les labels médiatiques traitant de l'actualité congolaise en ligne, mais qui sont animés, de l'extérieur du territoire national, par des Congolais de la diaspora.

²² Sur les 37 journaux répertoriés par le Conseil supérieur de la liberté de communication en 2024, environ 7 ont pu paraître au moins 2 fois au cours du premier semestre de l'année 2024. Parmi eux, 1 a annoncé sa fermeture (*Le Patriote*). Certains autres ont vu leurs tirages dégringoler.

- Une application (*Mayebissi News*)

Comme on le voit, certains labels font l'expérience d'un traitement multimédia de l'information. C'est le cas de Brazza Net avec une page Facebook, un site internet et une web tv. Idem pour la page Alphonse Ndonga qui trouve écho à travers la chaîne de télévision Alphonse Ndonga TV.

Il n'est pas aisé d'indiquer, de façon précise, le nombre de médias exerçant dans le secteur de la presse en ligne au Congo du fait que des labels naissent continuellement et disparaissent très vite faute d'être animés régulièrement et selon les normes professionnelles. Le répertoire dressé par le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), organe régulateur de la presse, aligne 31 labels. Presque autant sur la liste dressée par le Collectif des médias en ligne au Congo (32 labels). Ces données datent de mai 2024.

Avant l'avènement du numérique, la presse congolaise était essentiellement urbaine. Cette situation n'a presque pas changé : les médias en ligne actuels sont animés dans les principales villes du pays (Brazzaville et Pointe-Noire). La catégorisation présentée supra permet de comprendre que certains médias ne le sont que de nom. Ils ne fonctionnent pas comme de véritables entreprises de presse. Ils ne méritent leur présence dans les répertoires que par le fait qu'ils élargissent l'offre informationnelle à partir du territoire congolais.

4. Conditions et procédures de création des médias en ligne

Selon Joachim Mbanza, Président de la commission administrative et juridique chargée de la déontologie et de l'éthique du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC), « *il n'y a pas de conditions administratives et juridiques particulières de création d'un média en ligne. Tout promoteur d'un média obéit aux conditions édictées par la loi, suivant la catégorie de médias* ».

Pour ce qui est des journaux, tout promoteur doit adresser une déclaration à la Direction générale de la presse écrite près le Ministère de la Communication et des médias qui attribue au journal un numéro d'enregistrement. Par la suite, il se rapproche du CSLC qui délivre une attestation de reconnaissance du journal signée par le Président de ce conseil. Muni de cette attestation, il s'adresse au Procureur de la République du tribunal de grande instance du Département où il fait ses démarches, pour obtenir un procès-verbal de reconnaissance du journal ou du média.

La création d'un média en ligne est assujettie à la même démarche. Exception faite pour les internautes qui exploitent juste des pages dans les réseaux sociaux et disent œuvrer dans le journalisme.

Joachim Mbanza précise que la procédure résumée ci-dessus ne suffit pas pour reconnaître à un label journalistique, le statut d'entreprise de presse. Il faut, pour cela, entreprendre des démarches de création d'entreprise. Il s'agit de créer une entité qui réalise une activité économique (production d'un contenu média) permettant de récolter de l'argent (par la publicité, la vente, la vente des contenus, etc.). L'entreprise ainsi créée est enregistrée auprès du Guichet Unique de Création d'Entreprises qui lui attribue une identité et un statut d'agent économique. L'entreprise de presse ainsi constituée reçoit un Numéro d'Identification Unique (NIU) et doit verser ses cotisations patronales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

A ce jour, presque tous les médias en ligne recensés n'ont pas suivi ce parcours. Le CSLC cite à peine le cas de *Tsiéléka Média*, une télévision qui a fait ses démarches auprès de ses services. Cependant, jusqu'au moment où nous mettons en texte ces informations, ce média ne dispose pas encore de son identité en tant qu'entreprise de presse.

Ce qui reste constant, c'est la présence en ligne de nombreux labels de médias à travers lesquels des journalistes opèrent le plus souvent individuellement, sans se faire enregistrer auprès du régulateur. A en croire le Président de la commission administrative et juridique chargée de la déontologie et de l'éthique du Conseil, une certaine indulgence est observée à l'égard des labels animés par des journalistes professionnels reconnus. Il cite l'exemple du label Brazza Net Média du journaliste Ernest Blanchard Dimi. « *Dès lors que c'est un journaliste connu, s'il est auteur d'un délit de presse, on le convoque individuellement en tant que journaliste. Beaucoup d'autres labels de médias fonctionnent sans que leurs auteurs ne soient connus et certains sont animés par nos compatriotes de la diaspora. S'il y a un problème, le CSLC ne peut pas les convoquer, puisqu'ils sont en dehors du pays* », précise J. Mbanza (entretien du 18 septembre 2024).

5. Logiques organisationnelles et de production des contenus

- *Des rédactions « normales » aux rédactions nomades*

La cartographie des médias en ligne du Congo dévoile en creux la nature des structures chargées de collecter et de traiter les informations. On dénombre davantage de pages domestiquées sur les réseaux sociaux. La plupart de ces labels ne disposent pas de sièges équipés comme on en trouvait à l'ère des médias classiques. Compte tenu de la précarité qui les caractérise, les médias en ligne n'engagent pas un grand personnel. Les rédactions ne peuvent pas se structurer en desks. Les journalistes expérimentent alors la polyvalence. Pas de spécialisation. Les journalistes sont des rédacteurs généralistes, reporters d'images et monteurs à la fois. Mieux, la prolifération des moyens techniques bon marché et des applications adaptées aux terminaux numériques, tels que les smartphones, consacre le passage des rédactions classiques, « normales », aux structures « nomades » légères tenues de livrer leurs contenus informationnels en temps réel.

Les rédactions normales, là où elles existent, font face à des problèmes d'équipement qui gênent ou retardent leur passage au numérique. Dans son étude consacrée aux médias sociaux en République du Congo, A. I. Bossoto (2022, p. 52) écrit :

La transition des rédactions vers « le tout numérique » connaît de nombreux balbutiements : les salles de rédaction de nombreuses entreprises de presse ne disposent pas de PC, encore moins de connexion Internet. De plus, beaucoup de médias d'information, à savoir les journaux, les radiodiffuseurs et les chaînes de télévision, n'ont pas encore adopté la migration vers les médias numériques et enregistrent des taux de pénétration en ligne très faibles.

Cette tendance épouse l'adoption du numérique comme espace d'expression professionnel par les journalistes. En effet, au terme de notre enquête, 62,2 % des journalistes congolais déclarent qu'ils travaillent pour et dans les médias traditionnels, 33,3 % pour les médias en ligne et 31,1% à la fois pour les médias en ligne et pour les médias traditionnels.

- *De la simple migration des contenus vers la Toile aux tentatives de réécriture*

Pour les auteurs comme Adams (2007) et Nguyen (2008) et Boczkowski (2010), le fait pour un journal papier de passer à la version numérique n'est pas l'expression d'une simple migration de contenus du support physique au support virtuel. Dans le cas des médias congolais, ce point de vue est relativisé par B. Ngoma et B. Boudimbou (2018) qui analysent les stratégies, entre autres journaux, de *la Semaine africaine*, du *Patriote* et du *Bulletin quotidien de l'Agence congolaise d'information*.

En 2018, les deux auteurs constatèrent qu'en raison des faiblesses d'ordre professionnel, logistique et de facteurs liés au contexte culturel et économique du Congo, « les articles de la version imprimée de ces journaux étaient entièrement repris en ligne, soit dans leur

format PDF, soit sous forme de textes libres » (B. Ngoma et B. Boudimbou, 2018, p. 299). A l'époque, les titres cités se contentaient de publier les supports PDF de leurs éditions ordinaires en papier.

Une évolution est notable aujourd'hui dans le cas des journaux qui disposent de sites internet comme le quotidien *Les Dépêches de Brazzaville* (consultable en ligne à travers le site de l'Agence d'information d'Afrique centrale), de l'hebdomadaire *L'Horizon africain*, mais aussi du Bulletin quotidien de l'Agence congolaise d'information.

Des reformulations de titres et de textes sont lisibles entre les versions en ligne et les versions en papier, particulièrement dans *Les Dépêches de Brazzaville*.

- *Logique d'autopromotion : Mise en scène de soi et plaidoyers pro domo*

L'auto-promotion fait partie des logiques de construction et de consolidation des identités de soi qui sont également des identités de marque. La presse congolaise en ligne n'échappe pas à cette tendance dans les pratiques professionnelles.

La Toile et les milliers de réseaux dont elle est striée constituent un océan encore insuffisamment exploré. Les journalistes naviguent désormais à la recherche des modalités les plus révolutionnaires ou les plus adaptées qui soient à leur métier. Parce qu'ils ne sont pas insensibles aux codes des influenceurs, ils cèdent à la tentation de se constituer en des marques. Ils assurent le branding de soi. Cette mise en scène de soi se réalise à travers diverses approches. La première est celle qui consiste à associer son nom à celui de son label. Il en est ainsi, notamment, de La page Alphonse Ndong, Arsène Séverin Officiel, Grevy Web TV.

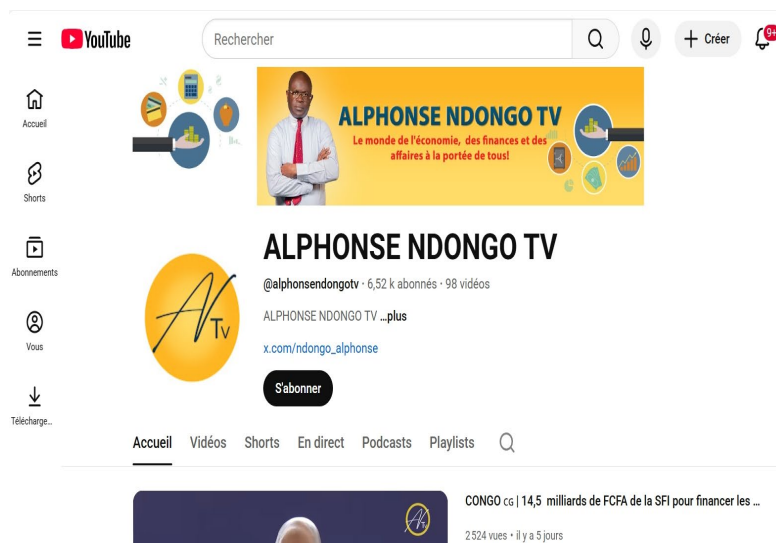


Figure 1 : Page d'accueil de la chaîne de télévision Alphonse Ndong TV. Ici, le nom et l'image du journaliste propriétaire et animateur dominent le graphisme.

La seconde approche relève de ce que B. Ngoma (2020) considère comme une canonisation de la signature auctoriale. Le cas le plus atypique dans la presse congolaise en ligne est celui d'Ernest Blanchard Dimi, animateur de Brazza Net Média. Les articles publiés sur ce média sont tous chapeautés par la mention « BRAZZA NET MEDIA... by E.B. DIMI » Les photos portent également la même signature. Ici, l'instance de production se sert essentiellement de des initiales de son prénom, accolées au patronyme, pour assurer le « marquage par demi-masquage » (B. Ngoma, *Idem*). Au nombre de ces photos se trouvent des selfies par lesquels le

journaliste certifie sa présence sur les lieux où se déroulent les faits qu'il rapporte. Il se met ainsi en exergue.

Le dernier aspect du branding de soi relève d'un transfert connotatif. Il a un caractère publicitaire. Encore une fois, c'est sur la page d'accueil de Brazza Net Média que cela se lit. En dehors du fait que le travail collectif produit par Dimi et ses collaborateurs porte la signature du responsable du label, des appels à la lecture complètent les leads de toutes les dépêches : « Tout savoir sur Brazza Net. Cliquez ici », « Tout découvrir sur Brazza Net. Cliquez ici », « Toute la vérité sur Brazza Net. Cliquez ici », « ...A découvrir sur Brazza Net. Cliquez ici », etc. Les journalistes qui recourent à ces artifices péritextuels affichent ainsi leur singularité et ce statut désormais valorisant de « spécialiste de la presse en ligne ». Chez Alphonse Ndong, c'est la périphrase « Journaliste économique et financier » qui crée la différence. Au Congo, très peu de journalistes se spécialisent dans des domaines aussi particuliers.

Dans tous les cas, on assiste de plus en plus à ce que N. Pignard-Cheynel et B. Sebbah (2023, [En ligne]) appellent une « représentation idéalisée ou raisonnée de la figure du journaliste ». Les deux auteurs estiment que « les journalistes du Web mettent en avant leurs facultés à innover, à « tester de nouvelles choses ». Dans le cas du Congo, les pratiques émergentes résumées ci-dessus tendent à être légitimées par des rédactions dont les faibles effectifs obéissent aux désirs de leurs principaux animateurs.

- **Une logique de communication**

La logique de communication en œuvre dans le travail des journalistes en ligne est liée au fait que ces derniers, pour l'essentiel, ont hérité des tares de l'époque du monopartisme où les reporters étaient assujettis au statut de propagandistes, en particulier dans les médias officiels. Par paresse ou par effet de mode, les reporters ne se déploient sur le terrain qu'à l'appel des organisateurs des manifestations. Parce qu'ils acceptent d'être pris en charge, financièrement, par ceux-ci, les contenus qui découlent de cette collusion ressemblent à des comptes-rendus protocolaires. Les textes produits sont à la limite révérencieux. Comme au restaurant, c'est celui qui paye qui commande. Toute autre attitude expose le journaliste à ne plus jamais figurer sur la liste des reporters embarqués de l'institution ou de la personnalité qui tient à soigner son image. Au nom de cette connivence de fait, certaines rédactions n'hésitent pas à recycler des communiqués de presse en les signant.

A l'opposé, la communication irrévérencieuse est celle entreprise par les rédactions qui se nourrissent des contenus partagés à travers les réseaux sociaux et qui critiquent des personnalités ou encore des institutions. Dans ce cas-ci ou dans le précédent, les médias perdent en crédibilité. Ceci peut justifier la désaffection du public qui a tendance à établir un lien entre les réseaux sociaux avec le phénomène de des « fake news ».

- **Des lignes éditoriales : Tendances généralistes et tentatives de spécialisation**

A la lecture des pages d'accueil des sites, il apparaît que les médias en ligne du Congo sont généralistes pour l'essentiel. Les sites généralistes, à l'image de celui de l'Agence congolaise d'information (ACI) affichent un menu large. Leurs publications comprennent :

- Des contenus journalistiques
- Des contenus participatifs et de réseaux sociaux
- Des contenus de services pratiques
- Des contenus commerciaux
- Des éléments de navigation et de recherche tels que les menus, les abonnements et les services d'alerte...



Figure 2 : Capture d'écran d'une page d'accueil de l'ACI

Certaines expériences de spécialisation sont à saluer dans la sphère internet congolaise. Elles sont rares. La plus visible est celle d'Alphonse Ndong, le seul à travailler presque exclusivement sur le champ de l'économie. Il livre des chroniques régulières par écrit ou à travers sa chaîne de télévision digitale sur l'économie et les finances du Congo.

- **Problématique de l'audience des médias en ligne : Une faible interactivité entre confrères et de la part des internautes**

Selon J. Jouët et C. Le Caroff (2013 : 117),

A l'ère de la généralisation du numérique, l'offre participative est devenue pléthorique et se décline dans les commentaires d'actualité, les forums de discussion et, de plus en plus, dans les espaces du web social comme Facebook ou Twitter. Toutes ces plateformes proposent, sous des formats divers, une mise en discussion de leur contenu informationnel. Une multiplicité de sujets d'actualité interpelle ainsi les lecteurs en ligne, et nombre de ces sujets offrent autant de prises aux citoyens pour commenter et débattre d'événements et questions de nature politique.

En République du Congo, il apparaît clairement que les producteurs et les consommateurs des contenus médiatiques en ligne n'exploitent pas assez cette opportunité. Au terme de notre sondage en ligne, à la question de savoir de quelle manière ils interagissent avec les pages ou médias de leurs collègues, les journalistes affichent les scores ci-après :

- 42,2% répondent qu'ils n'interagissent pas avec leurs confrères dont ils lisent pourtant les publications ;
- 37,8% disent interagir en partageant et en commentant les publications des confrères ;
- 15,8% commentent simplement et ;
- 4,2% déclarent qu'ils enregistrent les publications des confrères pour les archiver.

Du côté des internautes, sur 176 personnes interrogées, 69 (39,2%) disent avoir déjà participé à des discussions ou débats à travers les médias en ligne suite à la publication

d'une information, contre 108 (61,4%). Ces statistiques traduisent la faiblesse des réactions des internautes par rapports aux contenus diffusés. Elles ont été consolidées par les résultats de la veille numérique réalisée au cours des quinze derniers jours du mois de septembre 2024. L'audience et les moyennes d'interaction relevées sur certains médias se présentent comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 1 : Audience de certains médias en ligne (Nombre de suiveurs et moyenne de commentaires d'internautes)

Dénomination du média	Nature du support	Audience	
		Abonnés / Commentaires (Moyennes)	
Congo Média Time	Site	24K	5
La Congolaise 242	Site	10K	10
La Brève Online	Blog	1,3K	5
Focus Média	Web télé	16K	5
Tsieleka Media	Web télé	35K	10
Canal Fuseaux Diffusion Live	Web télé	2K	50 (lives)
Echo du Vrai Média	Web télé	44K	31
Brazza Net Média	Page Facebook	3,2K	10
Brazza Web Congo 242	Page Facebook	23K	5
Muana Mboka 242	Page Facebook	57K	5
Page Alphonse Ndonga	Page Facebook	11K	15
Ed Chevy Diazz	Page Facebook	19K	10
Arsène Séverin Officiel	Page Facebook	11K	50
Grevy Web TV	Page Facebook	1,3K	5
Congo Music 242	Page Facebook	170K	10

Source : Notre enquête de terrain, mars 2024.

Ce tableau affiche la faiblesse des commentaires suscités par les contenus publiés par quelques médias en ligne parmi les plus en vue. Quoi qu'il en soit, les contenus postés par le public se prêtent à une analyse qualitative.

Dans leur étude sur l'encadrement des contributions « amateurs » au sein des sites d'information, A. Noblet et N. Pignard-Cheynel (2010) identifient trois types de participation à la construction des contenus médiatiques en ligne. Ce sont : la participation réaction, la participation-suggestion et la participation-contribution. Le premier type (le plus courant) renvoie aux commentaires et avis des internautes suscités par des publications. Le second intègre les propositions de sujets formulés par le public. La troisième catégorie, minoritaire, concerne les opinions et les productions éditoriales d'experts intégrées dans le site d'information.

Dans la presse congolaise en ligne, c'est la première catégorie qui prédomine, surtout lorsque les sujets traités relèvent des faits de société et de scandales. Les contributions sont quasi absentes. Cela s'explique en grande partie par le fait que la sociologie des pratiques professionnelles consacre le reportage protocolaire comme genre journalistique récurrent dans le métier. Habités à couvrir des manifestations sur commande ou sur invitation, les professionnels de l'information restent superficiels dans leur façon de traiter l'actualité. Seules des investigations indépendantes pourraient ouvrir la voie à des profonds débats et à des contributions conséquentes. C'est la pertinence du contenu publié qui détermine la nature et le nombre des interactions ou de contributions.

Les interactions des internautes avec les médias en ligne confirment la tendance observée ci-dessus du côté des journalistes, comme on le voit à travers le graphique ci-dessous, en réponse à la question posée.

De quelle manière interagissez-vous avec ces pages ou médias en ligne ?

176 réponses

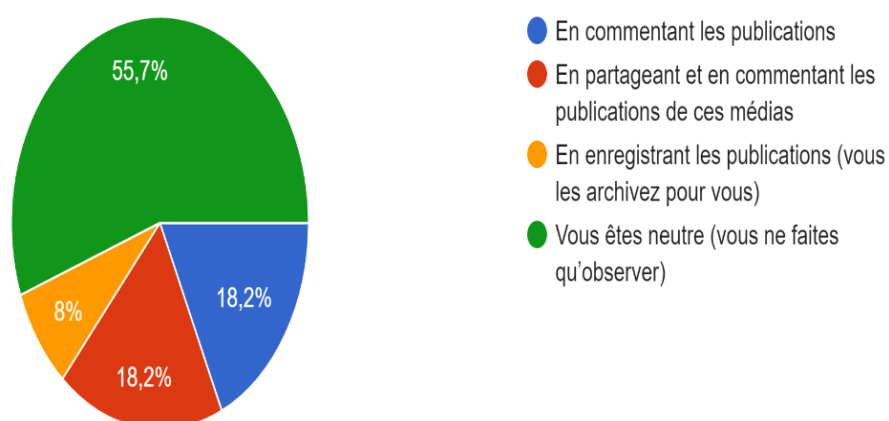


Figure 3 : Modalités des interactions des internautes avec les médias en ligne

Ainsi donc, plus de la moitié des internautes interrogés (55,7 %) se disent neutres et ne réagissent pas à la lecture des contenus publiés en ligne. Seuls 18,2 % formulent des commentaires. La même proportion partage et en commentant les contenus. Par contre, 8 % ont le réflexe de les enregistrer et archiver pour une consultation ultérieure.

Malgré la faiblesse des interactions avec les internautes, 62,2 % des journalistes en ligne déclarent qu'ils tiennent compte des critiques, observations et suggestions des consommateurs dans l'animation de leurs médias. 13,3 % n'y accordent pas une attention particulière. 24,5 % des sondés ne donnent pas leur opinion sur le sujet.

6. Partages et référencements confraternels des contenus : les spécificités congolaises (la mise à contribution des réseaux sociaux numériques)

Selon P. Le Floch, C. Cariou et F. Le Guel, « la réussite d'un site en termes d'audience passe par une ouverture sur les autres sites et non par un renfermement du site sur lui-même ». Cette règle est ignorée dans la presse congolaise en ligne. Pour cause, les hyperliens sont rares dans la structure sémiotique des sites et des pages d'information du Congo. Moins de 10% des articles du site de l'ACI en comporte. Autant pour le site *La Breve Online*, *Les Echos du Congo*, *l'Horizon Africain*. Cela vaut pour la mise en

lien de chaque texte avec les publications antérieures de chaque média que pour le référencement des publications du média avec celles d'autres confrères. Faute de cela, certains journalistes republient les contenus de leurs collègues dans leurs espaces personnels. A défaut, ils les rediffusent dans les réseaux sociaux tels que Facebook ou sur l'application WhatsApp selon le principe du partage ordinaire.

7. Monétisation de l'information en ligne : la quête d'un modèle économique adapté

La majorité des labels médiatiques en ligne au Congo ne fonctionnent pas comme de véritables entreprises de presse avec des sièges administratifs bien identifiables, un personnel salarié et des budgets de fonctionnement renfloués. Les aides de l'Etat ne sont que théoriques. C'est le règne de la débrouillardise qui s'impose. Dans ces conditions, chaque professionnel cherche les moyens de monétiser ses productions médiatiques, au risque parfois de mettre en péril son indépendance éditoriale. En effet, d'une certaine manière, les pouvoirs politiques et les pouvoirs d'argent gardent la main haute sur les journalistes dont ils assurent les frais de transport à l'occasion de la couverture médiatiques des manifestations qu'ils organisent. A la fin de chaque cérémonie, les reporters perçoivent en moyenne 10 000 F CFA chacun. Cette prime peut être réévaluée, en fonction de la durée de la manifestation (si elle prend toute une journée ou se termine tard), ou en fonction de sa nature (les conseils d'administration des grandes entreprises rapportent plus). Cela constitue un véritable viatique, parfois la principale source de revenus pour les professionnels des médias en ligne, reconnaissent les intéressés.

Il n'y a pas de paysage médiatique performant sans un bassin de publicité digne de ce nom. Au Congo, le secteur ne nourrit pas assez le monde des médias. Le tissu économique n'étant pas varié, très peu d'entreprises proposent des annonces. Par ailleurs, selon Godefroy Yombi, Président de la commission publicité et sondages du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (entretien du 16 octobre 2024), « *il y a un vide juridique en matière de publicité dans le pays. Aucune loi n'encadre le secteur. Chaque média fixe les prix de ses publicités. Parfois, ce sont les annonceurs qui imposent ces prix. Dans son statut de régulateur des métiers de la communication, le CSLC ne s'intéresse qu'aux aspects éthiques. Il faut une loi générale sur la publicité.*

La crise dans ce secteur crucial de la publicité participe des facteurs justifiant la mort prématurée et en série des médias privés créés au Congo depuis le printemps de la presse au lendemain de la Conférence nationale de 1991 : pas moins de 100 journaux dont il ne reste aucun titre de l'époque.

Si ces périodiques pratiquaient la vente de leurs productions au numéro ou par abonnement, les contenus des médias en ligne actuels sont totalement gratuits. Il se pose alors la problématique des stratégies de monétisation de ces contenus. L'expérience de First Médiac est inspirante à ce sujet. : ce label expérimente la théorie du marché à deux versants. La notion découle des travaux de recherche réalisés depuis le début des années 2000 en économie industrielle. L'idée de base est que dans ce genre de marché biface, deux groupes d'agent sont reliés par un intermédiaire (la plateforme) qui gère les effets de réseaux entre eux.

Dans le cadre des médias en ligne cela s'applique de la manière suivante : d'une part, le média propose à ses lecteurs des contenus gratuits (articles, podcasts, vidéos). Ces derniers constituent le premier versant du marché. Le second concerne les annonceurs qui achètent des espaces publicitaires sur la plateforme (publicité display à travers les bannières et les vidéos, articles sponsorisés, données d'audience pour le profilage et le ciblage), afin de toucher leurs cibles. Pour que le média attire davantage d'annonceurs, il doit être suivi par de nombreux internautes. Dans ces conditions, l'audience est reine. L'attractivité publicitaire lui est subordonnée.

Certes, si le média ne trouve pas un point d'équilibre dans ces conditions, s'il y a trop de publicités, l'audience peu baisser. Ce phénomène n'est pas encore vécu par First Médiac qui expérimente la monétisation de ses contenus à travers Google qui place ses publicités à la diffusion de chaque article. Paulgy Oko Assandé, animateur du label reconnaît que les contrats de publicités qui permettent au média de fonctionner sans aliéner son indépendance éditoriale pose l'obligation de veiller à diversifier et multiplier le nombre et les formats des publications, mais aussi à soigner la qualité et la régularité de ces contenus à publier en ligne.

Sur la stratégie de monétisation de leurs espaces, il déclare : « Notre chaîne YouTube est monétisée ; le site internet aussi. Le coût des placements sont négociables. Une publicité sur la page d'accueil du site coûte en moyenne 200.000 F CFA. Nous diffusons aussi des publireportages. » (Cf. notre entretien du 4 octobre 2024 à Brazzaville).

Le marché publicitaire est pauvre. En dehors des sociétés de téléphonie mobile et celles qui produisent et commercialisent de l'eau minérale, le média vend ses espaces à quelques sociétés étrangères (françaises, canadiennes, russes ou chinoises) ayant réalisé des investissements au Congo. Le groupe de communication Canal Plus est du nombre.

Face au défi de la survie de leurs labels respectifs, le Collectif des médias en ligne (une association des professionnels des médias en ligne) plaide pour une concertation entre ces derniers, le ministère de la communication et des médias et celui des postes, des télécommunications et de l'économie numérique à travers sa direction en charge du développement de l'économie numérique. L'idée proposée est de faire bénéficier des faveurs aux médias en ligne, en termes de connectivité et d'équipements numériques. Depuis trois ans, le collectif n'a reçu aucune réponse à ses sollicitations.

8. La régulation en question : du prescrit de la loi... aux pratiques des internautes

Au sujet de la régulation de la communication en ligne, le Congo dispose de quelques textes de référence. L'Article 173 de la Loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication indique que « Le régime de la responsabilité en vigueur dans la presse écrite et audiovisuelle est applicable à l'Internet ». L'alinéa 2 de l'Article 183 de la même loi précise que « les programmes qui, par leur nature, peuvent porter atteinte au respect et à la dignité de la personne humaine, à l'éducation des mineurs de 18 ans et à la morale publique ou à l'ordre social, sont interdits. Toutefois, l'accès des mineurs de 18 ans à un serveur est subordonné à l'autorisation parentale ». Malheureusement, il manque les moyens techniques. Le CSLC ne dispose pas d'un service technique pour assurer un monitoring des médias en ligne.

Le problème de la régulation de la communication sur Internet réside dans l'identification des auteurs. Or, la Toile n'a pas de frontières ; elle a un caractère planétaire. Un Congolais peut résider aux Etats-Unis, au Cambodge, etc, et animer un label médiatique qui s'adresse aux Congolais résidant dans le pays. S'il est auteur d'un délit de presse, le CSLC ne peut pas le convoquer. L'organe étatique espère voir avancer la coopération ou la collaboration des instances de régulation des communications d'autres pays, pour agir au-delà de son espace géographique.

De même, le Conseil n'arrive pas non plus à assurer la régulation des activités des influenceurs et autres usagers des médias sociaux. Ceux-ci sont directement poursuivis devant les tribunaux. Les usagers des labels médiatiques en ligne n'en sont pas conscients ; ils ont encore le sentiment d'être inatteignables.

La réalité est que les lois qui régissent le domaine de la communication et des médias mérite une mise à jour dans son titre consacré à Internet. Elle date de 2001, donc de l'époque où les réseaux sociaux n'avaient pas encore cours dans le pays.

Face à ce handicap, le public a un rôle de modération à jouer. Il assure une régulation par défaut à travers les commentaires et toutes sortes d'interactions tendant à faire valider ou non la véracité des faits médiatisés. En tant que créateurs de contenus, les internautes peuvent influencer la visibilité et la popularité de certains types de contenus.

Conclusion

La présente étude fait le point des pratiques professionnelles induites par l'adoption du numérique dans la presse congolaise : le web journalisme est en chantier. La cartographie réalisée par nos soins révèle le caractère multimédia d'un paysage en pleine métamorphose. L'appropriation du numérique a donné lieu à la migration des médias traditionnels vers la Toile. Des chaînes de radio et de télévision, des blogs et des sites internet sont régulièrement créés à côté des ou à travers les réseaux sociaux voire des applications. Les acteurs du secteur des médias semblent profiter de la souplesse des applications numériques pour proposer des contenus dans des formats variés : des textes, des images, du son, etc. Il n'empêche que le niveau du professionnalisme est encore critiquable.

Les médias congolais en ligne sont généralistes. La spécialisation des médias est encore embryonnaire. La production des contenus fait apparaître des biais liés à la sociologie des pratiques journalistiques dans ce pays, le Congo, qui traîne une longue histoire de propagande. Dans le traitement des événements, les rédacteurs travaillent selon une logique de communication. Par le jeu des connivences avec les organisateurs des manifestations publiques dont ils reçoivent de l'argent en contrepartie de la couverture médiatique assurée, les contenus diffusés ressemblent davantage à des reportages protocolaires, lorsqu'ils ne sont pas simplement révérencieux.

Cette situation justifie dans une large mesure la faiblesse voire la pauvreté des interactions confraternelles voire celles avec les consommateurs. Dans un paysage marqué par une crispation du marché publicitaire, ces médias en ligne doivent développer des stratégies novatrices pour monétiser leur travail et assurer la consolidation de ce secteur de la presse en plein essor à travers le monde.

Cette aspiration exige en amont une formation des acteurs aux métiers du numérique, une assistance des pouvoirs publics en termes de connectivité et d'équipements en matériels adéquats. Au nombre des défis les plus urgents figurent la professionnalisation des usages du numérique, certes, mais aussi la construction d'un modèle économique garantissant l'indépendance des médias et la qualité des contenus. Toutes ces aspirations exprimées par les journalistes impliquent la révision de la loi sur la liberté de l'information et de la communication qui date de 2001, une période où Internet n'avait pas encore connu son niveau de développement et ses usages actuels.

Références Bibliographiques

ADAMS Jennifer Wood, 2007, « Weekly Newspapers Embrace Web Sites », *Newspaper Research Journal*, vol. 28, n° 4, p. 36-50.

ANTHEAUME Alice, 2013, *Le journalisme numérique*, Paris, Sciences Po les Presses, « Nouveaux débats ».

BOCZKOWSKI Pablo Javier, 2010, « Ethnographie d'une rédaction en ligne argentine. Les logiques contraires de la production de l'information chaude et froide », *Réseaux*, vol. 2, n° 160-161, p. 43-78.

BOSSOTO Antoni Idriss, 2022, *Médias sociaux en République du Congo. Entre monopole de l'information et déclin des médias classiques*, Paris, L'Harmattan, « Etudes africaines ».

GOASDOUE Guillaume, « Pratiques et normes journalistiques à l'ère du numérique : ce que les logiques d'écriture enseignent », *Politiques de communication*, 2015/2, p. 153-176.

JAUREGUIBERRY Francis, PROULX Serge, 2001, *Usages et enjeux des technologies de communication*, Paris, Editions Erès.

JOUËT Josiane, LE CAROFF Coralie, « L'observation ethnographique en ligne », C. Barats (dir.), *Analyser le web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2012, p.147-160.

JOUËT Josiane, LE CAROFF Coralie, 2013, « L'actualité politique et la participation en ligne », in Josiane Jouet et Rémy Rieffel, *S'informer à l'heure numérique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 117-157.

KESSOUS Emmanuel, MELLET Kevin et ZOUINAR Moustafa, 2010, « L'économie de l'attention : entre protection des ressources cognitives et extraction de la valeur », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 52 - n° 3 | Juillet-Septembre 2010, mis en ligne le 18 août 2010, consulté le 08 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/14802> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdt.14802>.

LATZKO-TOTH Guillaume et PROULX Serge, 2015, « Appropriation des technologies », in Frédéric Bouchard et al., *Sciences, technologies et sociétés de A à Z*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2015, <https://doi.org/10.4000/books.pum.4256>, consulté le 25 avril 2024.

LE FLOCH Patrick, CARIOU Christophe et LE GUEL Fabrice, 2008, « La presse en ligne : audiences, contenus et hyperliens », https://www.academia.edu/77257676/La_presse_en_ligne_audiences_contenus_et_hyperliens_Patrick_Le_Floch_-_Academia.edu, consulté le 17 octobre 2024

LE FLOCH Patrick, SONNAC Nathalie, 2013, *Economie de la presse à l'ère numérique*, Paris La Découverte, coll. Repères.

MINKALA-NTADI Pierre, 2013, « L'appropriation professionnelle d'Internet dans la presse congolaise », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 14/1, p. 5-18.

NGOMA Benjamin et BOUDIMBOU Bienvenu, 2018, « La migration des journaux congolais vers la toile : identités éditoriales et défis de diversification des produits médiatiques », *Revue Échanges*, vol. 2, n° 010 juin 2018, p. 285-301.

NGUYEN An, 2008, « Fabulous Monster : The Traditional Media's Fear-driven Innovation Culture in the Development of Online News », *Journalism Studies*, Vol. 9, n°1, p. 91-104.

PIGNARD-CHEYNEL et SEBBAH Brigitte, 2013, « L'identité des journalistes du Web dans des récits de soi », *Communication* [En ligne], Vol. 32/2 | 2013, mis en ligne le 09 avril 2014, consulté le 03 septembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/communication/5045>.

REBILLARD Franck, 2006, « L'information journalistique sur Internet, entre diffusion mass-médiatique et circulation réticulaire de l'actualité », in Chartron Ghislaine et Broudoux Evelyne (dir.), *Document numérique et société*, Actes du colloque DocSoc, Paris, ADBS Editions, p. 213-226.

RIEFFEL Rémy, 2014, *Révolution numérique, révolution culturelle ?* Paris, Editions Folio, « Actuel ».

SEVERO Marta, « L'information quotidienne face au Web 2.0. La stratégie multiplateforme de six quotidiens nationaux français », *L'Architecture de l'information : un concept opératoire ?* 2013/2 n° 41, p. 89-102.

SMYRNAIOS Nikos, 2008, « Journalisme et innovation sur Internet », *Jurnalism si Comunicare* Annul III, n° 1-2 ; p. 3-10.

SOUCHIER Emmanuel, 1998, « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les cahiers de médiologie*, n° 6, Paris Gallimard, p. 137-145.

SOUCHIER Emmanuel, 2007, « Formes et pouvoir de l'énonciation éditoriale », *Communication & Langage*, n° 154, p. 23-38.

TOUBOUL Annelise et COTTE Dominique, 2015, « Analyser un site de média : entre filiation et nouveauté, comment relever le défi de la complexité de l'information en ligne ? », in Amandine Degand et Benoît Grevisse (dir.), *Journalisme en ligne : Pratiques et recherches*, Louvain-La-Neuve, De Boeck, « Info Com », p. 281-285.